

ANNÉE ACADÉMIQUE : 2023-2024

SESSION : Juin

NOM : Vernimmen

PRÉNOM : Aurélien

TITRE DU MÉMOIRE : L'Âge d'or des flibustiers : construction d'une vie communautaire autonome dans l'Amérique espagnole au temps des guerres de Louis XIV

PROMOTRICE : Silvia Mostaccio

Résumé du mémoire en 12 lignes :

L'Amérique coloniale de la fin du XVII^e siècle est en proie aux entreprises des flibustiers : leur Âge d'or. Ce mémoire cherche à expliciter les caractéristiques communautaires et l'autonomie des flibustiers à la fin du XVII^e siècle au travers de journaux de bords et récits d'aventures écrits par des flibustiers. Nous avons constitué un profil des flibustiers, qui se trouve entre conformité avec la société civile et création d'une société alternative. Cette étude observe également les relations que les flibustiers entretenaient avec des groupes subalternes dans le Nouveau Monde. Un dernier chapitre traite de leur position et influence vis-à-vis des empires européens. Il est apparu que les flibustiers représentaient une force de résistance flagrante malgré leurs faiblesses numérique et matérielle. Dans l'ensemble, les flibustiers se démarquèrent comme un groupe soudé et résilient plaçant le succès de tous au-dessus de l'intérêt de l'individu. Leur communauté était reconnue et crainte par tous les acteurs de l'Amérique.

Faculté de philosophie, arts et lettres

**L'Âge d'or des flibustiers :
construction d'une vie communautaire
autonome dans l'Amérique espagnole
au temps des guerres de Louis XIV**

Auteur : Aurélien Vernimmen

Promotrice : Silvia Mostaccio

Année académique 2023-2024 – session de juin

Master en histoire, à finalité spécialisée : communication de l'histoire

Remerciements

L'existence de ce mémoire, je la dois en tout premier lieu à l'opportunité que m'a offerte ma promotrice, Madame Mostaccio, qui a accepté de voguer avec moi pour construire un mémoire qui quittait les frontières de l'Europe. Mes remerciements à elle pour avoir partagé mon entrain, mais aussi les conseils et discussions qui m'ont permis de garder le cap. Je tiens à remercier une nouvelle fois Madame Mostaccio, mais aussi Monsieur Lecuppre, pour m'avoir donné le goût et l'amour de l'époque moderne comme nuls autres.

Je veux aussi remercier ma compagne Béatrice dont les relectures acharnées, passionnées et dévouées ont à la fois permis de combattre les coquilles et fautes de frappe, mais aussi de réfléchir avec moi les idées et concepts permettant d'en éclairer la mise par écrit.

Je remercie également mes collègues historiens ou amis extérieurs pour avoir partagé ma passion et m'avoir écouté lorsque l'on me demandait de résumer mon mémoire en deux minutes, mais que j'en parlais plusieurs heures. Une note particulière à mon ami Esteban qui partage mon amour de la piraterie et participa à faire naître l'ambition de ce mémoire.

L'ÂGE D'OR DES FLIBUSTIERS : CONSTRUCTION D'UNE VIE COMMUNAUTAIRE AUTONOME DANS L'AMÉRIQUE ESPAGNOLE AU TEMPS DES GUERRES DE LOUIS XIV

I. Introduction

A. Bornes du sujet

1. Préambule

Les pirates de l'Âge d'or (1715-1740) sont ceux qui marquèrent le plus les imaginaires collectifs de leurs contemporains comme de nos jours. Les idéaux de liberté et d'aventure propagés par leurs légendes inspirèrent fortement les esprits et firent rêver. Les flibustiers, de leur côté, sont restés au second plan des imaginaires et n'ont pas perduré aussi longtemps dans les mémoires. Cependant, l'intérêt pour les récits d'aventures et la curiosité pour le Nouveau Monde menèrent les éditeurs du XVIIe siècle à mettre en avant les récits et journaux des flibustiers. La flibuste eut un succès médiatique notable qui signa son Âge d'or (1665-1700), mais qui fut rapidement éclipsé et remplacé par celui de la piraterie¹.

2. Définition des termes, délimitation de la thématique et contexte

L'intitulé de ce mémoire est le suivant : « L'Âge d'or des flibustiers : construction d'une vie communautaire autonome dans l'Amérique espagnole au temps des guerres de Louis XIV ». Pour mieux le conceptualiser, nous allons définir et délimiter les bornes du sujet. De manière à comprendre les nuances entre les différents groupes de maraudeurs, des mers nous en donneront une brève description.

Les flibustiers, ou frères de la côte, furent des communautés de marins qui se lancèrent dans ce qu'on appelait la flibuste, venant originellement du néerlandais *vrijbooter* et signifiant « faire librement le butin »². Celle-ci fut dans un premier temps ignorée par le droit international, car les flibustiers n'agissaient pas à l'encontre des lois de leurs princes, épargnaient leurs compatriotes et servaient, indirectement, les intérêts des colonies de leurs royaumes. Ces individus suivirent l'époque des pionniers des colonies françaises et anglaises, entre les années 1620 et 1650, en investissant des pied-à-terre tel que celui de Saint-Domingue³.

¹ REDIKER M., « Under the Banner of King Death : The Social World of Anglo-American Pirates, 1716 to 1726 », dans *The William and Mary Quarterly*, vol. 38, n. 2, 1981, p. 203-227, ici p. 203-205.

² BUTI G. et HRODEJ P., « Introduction », dans BUTI G. et HRODEJ P. (dirs.), *Dictionnaire des corsaires et des pirates*, Paris, CNRS, 2021, p. XVIII.

³ Saint-Domingue fut la colonie française se trouvant sur la partie occidentale de l'île Hispaniola. La colonie fut mise en place en 1626 et se développa considérablement grâce aux plantations de sucre et de tabac. Le roi Louis

Si au XVI^e siècle ils pratiquaient les allers-retours entre l'Europe et l'Amérique, cela changea au XVII^e avec l'établissement de villes permanentes dans le Nouveau Monde. Ils dynamisèrent, par leur présence, le commerce, français et anglais, des métaux et des épices en Amérique. Il est souvent reconnu qu'ils possédaient une confession religieuse hétérogène, étant autant des catholiques que des protestants. Originellement les flibustiers se devaient d'agir comme des corsaires de leurs Couronnes ; le fait est que la distance considérable avec le pouvoir central les poussa à la dissidence. Avec la fin du XVII^e siècle, les flibustiers devinrent une gêne ou une aide, en fonction du contexte politique du moment, dans l'expansion coloniale des royaumes d'Angleterre et de France⁴.

Il faut différencier les flibustiers des corsaires. En effet, les corsaires étaient d'abord armés pour « courir » sur mer contre les ennemis de leurs rois par la présence de lettres de marque. À l'inverse des flibustiers, les corsaires recevaient leurs ordres de leurs Couronnes et agissaient en tenant compte des guerres de leurs souverains. Ainsi, ils n'attaquaient pas des royaumes en paix avec leurs Couronnes, mais seulement les ennemis de celles-ci⁵. Leurs statuts juridiques étaient également bien différents. En effet, les flibustiers capturés étaient généralement exécutés. À l'inverse, les corsaires, considérés comme des prisonniers militaires, étaient détenus⁶.

Les pirates étaient des individus jugés hors-la-loi qui se revendiquaient comme n'appartenant plus à aucun royaume. De ce fait, ils pillaient les villes et navires sans considération d'appartenance et avec pour seules intentions de subsister et d'amasser des richesses. Tout ce qui pouvait être vendu les intéressait, qu'importe l'origine des biens précieux. Ils ne s'attaquaient que très rarement à de grosses prises, préférant les plus petites et moins défendues. Les pirates ne constituaient pas de véritables flottes, ne rassemblant généralement qu'un ou deux équipages⁷.

XIV, avec l'aide et le conseil de Colbert son ministre de l'économie, envoya de nombreux hommes et ressources pour permettre le développement de cette colonie majeure. Elle fut régie par des gouverneurs français dont Bertrand d'Ogeron et Pierre-Paul Tarin de Cussy. Cette île servit de lieu de rendez-vous, de ravitaillement et de refuge pour les flibustiers de l'Amérique durant la fin du XVII^e siècle. (Voir : HRODEJ P., « Saint-Domingue en 1690. Les observations du père Plumier, botaniste provençal », dans *Revue française d'histoire d'outre-mer*, t. 84, n. 317, 1997, p. 93-117, ici p. 96-98.).

⁴ BUTI G. et HRODEJ P., *Dictionnaire des corsaires et des pirates*, op. cit., p.XIX-XX.

⁵ *Ibidem*, p. XV.

⁶ *Ibidem*, p. XVIII.

⁷ *Ibidem*, p. XVI.

Les boucaniers étaient des soldats en rupture de ban⁸ qui chassaient les taureaux et sangliers sauvages en Amérique. Ils fumaient alors leur viande sur les boucans, qui désignaient chez les boucaniers et flibustiers de grands feux de joie allumés lors de festins. Le nom boucan est emprunté aux cultures autochtones de l'Amérique qui pratiquaient le cannibalisme, et cuisaient la viande humaine sur de grands feux. Dans les années 1670, ils abandonnèrent en grand nombre leur fonction première de chasseurs et rejoignirent les flibustiers, ramenant avec eux leur maîtrise des armes à feu⁹.

Ce travail étudiera deux sources principales et une source complémentaire. La première est composée des récits d'aventures d'Alexandre-Olivier Exquemelin (?-1697)¹⁰ compilés dans son *Histoire des aventuriers qui se sont signalez dans les Indes*, parue en 1699. La deuxième source utilisée est le journal de bord de Jérôme Raveneau de Lussan (1664-1689)¹¹ intitulé *Journal du voyage fait à la mer de Sud avec les Flibustiers de l'Amérique en 1684. & années suivantes*, paru en 1690. La dernière, et source annexe, est la première partie du journal de bord de William Dampier (1651-1715)¹² *A new voyage round the world. : Describing particularly,*

⁸ Cela signifiait que les boucaniers avaient commis des crimes qui leur valaient la mort ou l'emprisonnement à vie s'il restait ou revenait dans le pays où cette peine avait été prononcée.

⁹ BUTI G. et HRODEJ P., *Dictionnaire des corsaires et des pirates*, op. cit., p. XIX.

¹⁰ Alexandre-Olivier Exquemelin (?-1697) naquit à Honfleur. Il entama des études de chirurgien dans le début de sa vie, dont l'année exacte nous est inconnue. En 1666, il fut engagé par la Compagnie des Indes occidentales et une fois arrivé à l'île de la Tortue, fut vendu à un colon pendant 3 ans. Il fut racheté par un maître-chirurgien qui acheva sa formation. Par la suite, Exquemelin devint flibustier aux côtés de Henry Morgan. Il fut chirurgien à bord durant toute la durée de l'expédition qui s'acheva avec son retour en Europe en 1672. Il rentra aux Provinces-Unies en 1674 pour terminer ses études de médecine et pour des raisons religieuses. Par la suite, il voyagea de par le monde, et retourna plusieurs fois aux Amériques pour poursuivre ses activités de flibustier. Il compila pendant ces années tous ses différents récits accumulés et fit publier la première édition de son livre en 1679, en néerlandais, sous le nom de *Historie der Boecaniers, of Vrybuyters van America*.

(Voir : VILLIERS P., « Exquemelin Alexandre-Olivier (? , Honfleur-ap. 1697) », dans BUTI G. et HRODEJ P. (dirs.), *Dictionnaire des corsaires et des pirates*, Paris, CNRS, 2021, p. 282-283.).

¹¹ Jérôme Raveneau de Lussan (1664-1689) est supposément fils d'un père notaire royal à Paris. Raveneau de Lussan participa au siège de Condé comme page d'un officier puis brièvement dans le régiment de la Marine. Par la suite, il participa au siège de Saint-Guillain et puis se retrouva sans emploi à la fin de la guerre de Hollande. Il contracta, ainsi, auprès de la Compagnie des Indes occidentales pour trois ans. Il devint flibustier, par la suite, avec l'intention de s'enrichir. Il s'engagea, dès lors, dans une communauté hétéroclite de mille cent flibustiers, composée d'Anglais, de Français et de Hollandais. La guerre entre la France et l'Espagne déclarée le 16 octobre 1682 fit des Français de cette expédition des corsaires légitimes, là où Hollandais et Anglais étaient toujours des flibustiers. Il entama son voyage en 1684 depuis Saint-Domingue. Son point d'arrivée fut l'île de Curaçao. L'objectif suivant fut de traverser Panama par la terre pour atteindre la Mer du Sud. Il rentra en 1668 après avoir pris Guayaquil en juin 1667.

(Voir VILLIERS P., « Raveneau de Lussan (v. 1664-ap. 1689) », dans BUTI G. et HRODEJ P. (dirs.), *Dictionnaire des corsaires et des pirates*, Paris, CNRS, 2021, p. 679-680.)

¹² William Dampier (1651-1715) fut fils de métayer du Somersetshire. Il fut destiné à une carrière dans le commerce, mais se dirigea bien vite vers la vie de marin. En 1673, il servit deux ans dans la marine royale anglaise dans des guerres contre les Hollandais. De 1676 à 1688, il voyagea régulièrement vers les Amériques dans divers équipages de flibustiers, ce qui lui permit d'appréhender à la fois les lieux et les conditions de vie qui y sont liées. Il est aussi reconnu pour la qualité de ses descriptions des populations, faunes et flores observées pendant ses voyages. Lors de la publication de l'imprimé de son premier voyage *New Voyage Round the World* en 1697, le succès est immédiat et son éditeur lui demande un second ouvrage qui fut imprimé en 1699. Il repartit, cette même

the isthmus of America, paru en 1699. Grâce à ces sources, nous obtiendrons un point de vue personnel des communautés de flibustiers. L'intérêt est de dépasser le prisme des dominants. Il s'agira de parler des flibustiers non pas par l'intermédiaire de sources émanant des autorités des royaumes européens, mais grâce à de sources écrites par des flibustiers. Cela permettra de mettre en avant le point de vue de ce groupe subalterne.

Il est important pour ce faire de définir le concept de communauté. L'historien Ferdinand Tönnies fut le premier à distinguer deux types d'appartenances communautaires : la *Gemeinschaft* et la *Gesellschaft*. La première possède une dimension établie sur des liens émotionnels comme la famille, l'appartenance villageoise, la langue ou l'ethnie¹³. Il s'agit de la conception classique de l'Ancien Régime, où parler de communauté revenait à observer plusieurs facteurs : l'appartenance à une instance seigneuriale ou ecclésiastique, la possession partagée de biens communaux, ou simplement une solidarité face à l'impôt¹⁴. La seconde est fondée sur l'adhésion volontaire et le consentement à une vision et un mode de fonctionnement définis par ses membres¹⁵. Nous utiliserons cette dernière dans le cas de l'étude des flibustiers.

L'influence des flibustiers n'est pas réductible à un espace clairement délimitable. Néanmoins, il est possible de définir une zone géographique approximative de la flibuste incluant l'espace des Caraïbes et la côte ouest de l'Amérique du Sud, principalement la partie nord de la vice-royauté du Pérou. C'est ce que nous appellerons « l'Amérique espagnole », car cet ensemble représente la partie du Nouveau Monde qui fut colonisée par l'Espagne au XVI^e siècle, et qui se trouve sous domination de la Couronne espagnole au XVII^e siècle. Les lieux évoqués dans ce travail sont ceux qui furent visités et pillés par les flibustiers, ainsi que leurs lieux de ravitaillements et de vie. Ces derniers étaient des endroits de passage récurrents et centraux comme l'Île de la Tortue, l'Isthme de Panama et les villes espagnoles de Guayaquil, Campêche et Carthagène. Les raids des flibustiers peuvent être conçus comme des mouvements d'allers et retours réguliers entre les différentes villes pillées et les ports de flibustiers¹⁶. Nous

année, mais pour une autre destination : la Nouvelle-Hollande. Dampier eut par la suite de nombreux problèmes en cour martiale pour le comportement qu'il put démontrer envers ses équipages. Il ne reprit alors plus la mer pour son propre compte et servit sous le commandement du corsaire Saint George avant de devoir cesser toutes activités, ayant même été jeté en prison pendant quelques mois. En 1711 qu'il reprend la mer comme capitaine consort de Woodes Rogers pour ce qui fut son dernier voyage, mais aussi le plus lucratif.

(Voir : LAPRISE R., « Dampier William (1651, East Coker-mars, 1715, Londres) », dans Buti G. et Hrodej P. (dirs.), *Dictionnaire des corsaires et des pirates*, Paris, CNRS, 2021, p. 194-195.).

¹³ MORDEL S., « Communauté », dans DEMAY F., *Dictionnaire des notions*, Paris, Encyclopaedia universalis, 2005, p. 204-206.

¹⁴ GRUTER E., « Communauté », dans BUCHE F., *Dictionnaire du Grand Siècle*, Paris, Fayard, 2005, p. 369-370.

¹⁵ MORDEL S., « Communauté », *op. cit.*, p. 204-206.

¹⁶ La Mer du Sud se situe au sud de l'Isthme de Panama d'où son nom. Je noterai aussi que la mer des Caraïbes est parfois nommée « Mer du Nord » en partance de ce même constat.

suirons donc les péripéties que les frères de la côte rencontrèrent pendant leurs voyages en Amérique espagnole.

La période de l'Âge d'or de la flibuste s'étendit de 1665 à 1700, à savoir durant la seconde moitié du règne de Louis XIV : la période des guerres. Celles-ci s'étendirent de 1667 à 1714 et se déroulèrent principalement sur le sol européen avec des enjeux territoriaux pour définir l'équilibre politique des royaumes et empires d'Europe. Deux de ces conflits, la guerre de Dévolution (1667-1668) et la guerre de Hollande (1672-1678), se conclurent par la victoire de la France ; la guerre de la Ligue d'Augsbourg (1688-1697) se termina par un essoufflement de l'effort militaire français ; et la guerre de Succession d'Espagne (1701- 1714) se solda par la défaite de Louis XIV et signa la fin de ses ambitions¹⁷. Néanmoins, tous ces conflits n'eurent pas le même contexte politique. Si la France fut en guerre contre la Couronne espagnole dans toutes les guerres de Louis XIV, l'Angleterre changea régulièrement d'alliance en fonction de ses intérêts. Pour revenir aux flibustiers, nous noterons que la communauté que nous tenterons d'étudier cessa d'exister avec le début du XVIIIe siècle. De ce fait, nous limiterons la temporalité de ce mémoire aux guerres de Louis XIV du XVIIe siècle uniquement, en excluant donc la guerre de Succession d'Espagne.

Par ailleurs, l'Amérique (sur le plan territorial) ou les Amériques (sur le plan économique) représentaient une composante essentielle des conflits en Europe. Nous avons choisi d'étudier une période de conflits européens et, bien que ceux-ci eurent lieu principalement sur et pour le sol européen, la place du Nouveau Monde est indéniable dans la tournure que prirent les événements. En effet, la guerre de course en Amérique servait à gagner des ressources et du territoire supplémentaires sur ses ennemis, faisant de cette région un enjeu majeur des conflits européens de la fin du XVIIe siècle¹⁸. Ce fut cette effervescence politique qui rendit le mouvement des flibustiers d'autant plus fort à cette période et dans cet espace précisément.

La zone des Caraïbes contient de nombreux enjeux, car elle fut le premier endroit de l'Amérique où les Européens s'installèrent et fut de ce fait considérée comme un creuset pour comprendre les développements historiques des XVIIe et XVIIIe siècles. La société européenne du XVIIe siècle considérait en majeure partie que le monde comportait quatre continents, à savoir l'Europe, l'Afrique, l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud. Les Caraïbes sont donc

¹⁷ LYNN J. A., *Les guerres de Louis XIV 1667-1714*, Paris, Perrin, 2010, p. 112-114.

¹⁸ BLIER G., *France-Angleterre : un millénaire de lutte armée : deux siècles d'alliance*, Paris, Economica, 2021, p. 69.

positionnées à l'intersection de ces continents¹⁹ et entraient en contact avec le grand océan Atlantique tout en constituant un microcosme de rencontres et d'échanges. Alors que l'Espagne était occupée à conquérir la plupart des terres fermes avec un esprit expansionniste fort, d'autres individus en profitèrent pour capturer et s'approprier les petites îles²⁰. La richesse, d'or et d'argent, des colonies espagnoles semblait à portée de main, car l'empire d'Espagne ne pouvait surveiller toutes ses possessions. Deux mouvements démarrèrent dès lors. Le premier, d'ordre politico-économique, fut lancé par les autres puissances européennes qui mirent en place des flottes de corsaires pour freiner l'Espagne et tenter de réduire sa production et son importation de richesses. Le second, plus social, fut, dès le XVII^e siècle, le concept de « get rich quick ». Les imaginaires de l'Eldorado et des convois espagnols débordant de richesses avaient gagné l'Europe et le mouvement vers les Amériques s'intensifia considérablement en conséquence.²¹ Les Caraïbes furent une région propice à la dissidence vis-à-vis des puissances coloniales, car la région était géographiquement éclatée, peu d'Européens s'y trouvaient, les populations indigènes rendirent l'installation compliquée et les différents acteurs européens ne participèrent pas à la stabilité régionale et œuvrèrent souvent les uns contre les autres²².

Il est donc nécessaire de comprendre les tensions qui régnaient dans les Amériques. Deux points majeurs sont à souligner : l'utilisation de la guerre de course et l'importance des colonies et de leur commerce. Comme l'écrivait Antoine de Montchrestien : « *Il est impossible de faire la guerre sans hommes, d'entretenir des hommes sans soldes, de fournir à leur solde sans tributs, de lever des tributs sans commerce* »²³. Ainsi, la guerre de course se développa avec la très nette intention de bloquer et d'empêcher tout commerce maritime ennemi et d'assurer le contrôle des richesses minières espagnoles²⁴. Les flibustiers étant initialement corsaires, ils furent envoyés avec ces mêmes intentions par leurs royaumes respectifs de France et d'Angleterre. Ensuite, la présence des colonies est centrale dans ce contexte, car les Amériques représentaient un enjeu capital pour l'économie, faite du commerce, de tous les

¹⁹KARRAS A. L., « The Caribbean region : crucible for modern world history », dans BENTLEY J. H., SUBRAHMANNYAM S et WIESNER-HANKS M. E. (éds.), *The Cambridge World History : The constructions of a global world, 1400-1800 CE : Part 1 Fondations*, vol. VI, 2016, p. 393-414, ici p. 394-395.

²⁰ *Ibidem*, p. 396.

²¹ *Ibidem*, p. 397.

²² *Ibidem*, p. 400.

²³ MAUCOURANT J., « Montchrestien in 1615 : The Beginnings of Political Economy ? », dans *History of Economic Ideas*, vol. 21, n. 1, 2013, p. 25-45, ici p. 29.

²⁴ MEYER J., « La guerre de course de l'Ancien Régime au XX^e siècle : Essai sur la guerre industrielle », dans *Histoire, Economie et Société*, vol. 16, n. 1, 1997, p. 7-43, ici p. 11.

empires européens. Quiconque contrôlait les voies de commerce des Amériques pouvait prendre l'ascendant militaire sur son adversaire²⁵.

3. Problématique et plan

La colonne vertébrale de notre réflexion est l'idée que la communauté des flibustiers se constitua en parallèle de la société civile. Elle se construisit en utilisant un bagage conceptuel commun avec cette dernière, tout en étant alimentée à la fois par cet héritage et par un désir de créer un nouveau paradigme. Nous tenterons de déterminer l'autonomie propre aux flibustiers de manière à conscientiser la présence d'autres groupes comme leur étant nécessaire ou accessoire. De plus, il s'agira de questionner les rapports de pouvoir entre les flibustiers et les différents acteurs présents en Amérique. Ainsi, nous tenterons de démontrer comment les flibustiers constituèrent un ensemble communautaire cohérent qui alternait entre position de subalternes et position de dominants.

Pour répondre à cette problématique, nous procéderons en suivant un plan tripartite. Le premier chapitre traitera de la gestion interne de la communauté des flibustiers pour établir leurs profils. Le deuxième chapitre étudiera les interactions sociales entre les flibustiers et des groupes subalternes et marginaux qui agirent en Amérique à la fin du XVIIe siècle. Le troisième et dernier chapitre visera à démontrer la place et l'influence que les flibustiers eurent dans leurs rapports aux puissances européennes (France, Angleterre et Espagne).

Le premier chapitre aura pour but de préciser les caractéristiques de la communauté des flibustiers. Nous y traiterons de la composante économique par le biais des contrats et de la répartition des richesses. Nous développerons les modèles de commandements et la considération accordée aux dirigeants de la communauté par la proposition d'un modèle alternatif : l'élection. Cette partie comprendra une observation des causes de la trahison, des méthodes de prévention de celle-ci, ainsi que de ses conséquences sur la stabilité de la communauté. Pour mieux cerner les agissements des flibustiers, nous utiliserons les descriptions de leur caractère et de leurs comportements. Ce chapitre développera aussi la question de la religiosité des flibustiers.

Le deuxième chapitre se basera sur les acquis du premier pour mettre en relation les flibustiers avec d'autres groupes coexistant avec eux en Amérique au XVIIe siècle. Nous aborderons la question des groupes racisés et dominés comme les esclaves africains, les

²⁵ PEIFER D. C., « Maritime Commerce Warfare : The Coercive Response of the Weak ? », dans *Naval War College Review*, vol. 66, n. 2, 2013, p. 83-109, ici p. 88.

mulâtres ou les engagés. Par la suite, la question de genre sera développée grâce aux rapports et influences entre les femmes et les flibustiers. Nous accorderons aussi une place notable aux relations avec les natifs amérindiens, entre dominants et dominés. Pour clôturer ce chapitre, nous analyserons l'impact de l'environnement sur les entreprises et le quotidien des flibustiers.

Le troisième chapitre tentera de démontrer les enjeux que la communauté des flibustiers représenta en Amérique vis-à-vis des empires européens. L'appartenance des flibustiers sera donc étudiée afin de cerner leur positionnement vis-à-vis de leurs Couronnes (anglaise et française). Nous chercherons à analyser les moments de respect et de défiance des flibustiers envers leurs souverains. De plus, cette appartenance sera questionnée au niveau des flottes composées d'équipages de plusieurs royaumes qui s'associaient le temps d'une entreprise. De cette façon, nous pourrons analyser la manière dont l'appartenance à un roi et à un royaume influença leurs décisions quotidiennes. L'intérêt porté par les flibustiers aux acquisitions terrestres et aux ports de ravitaillement sera étudié, de manière à établir leurs ambitions territoriales. La place de la négociation et des compromis entre autorités et flibustiers fera également partie de ce chapitre. La légende noire des flibustiers et l'impact psychologique qu'ils eurent sur les Espagnols viendront terminer cette analyse.

B. Caractéristiques des sources principales

1. Alexandre-Olivier Exquemelin

Le premier des nombreux récits d'Exquemelin fut rédigé vers ses 35 ans, le milieu de sa vie. Nous utiliserons l'édition française portant le titre d'*Histoire des aventuriers*, qui est la plus complète jamais publiée. Elle parut en 1699, à titre posthume. Cette version comprend le voyage d'Exquemelin de 1666 à 1672, les récits de nombreux capitaines flibustiers et leurs entreprises, mais aussi des descriptions de la faune et de la flore de l'Amérique. L'ouvrage n'est pas construit comme un journal de bord et il est même fort rare qu'Exquemelin date les événements. Il raconte les mœurs et coutumes des flibustiers, ainsi que leurs entreprises et la manière dont elles furent réalisées. L'ouvrage est divisé en différents chapitres racontant souvent la vie d'un capitaine flibustier en insistant sur ses entreprises. Exquemelin fit parfois partie des expéditions qu'il relate, mais ne parle jamais de lui-même. Il préféra raconter les événements en mêlant histoire et récit d'aventures.

Cet ouvrage s'est vendu en de nombreux exemplaires, profitant du goût de l'Europe pour les comptes-rendus et récits venant de contrées exotiques. Le genre littéraire choisi par Exquemelin fut celui du roman historique et il n'eut, semble-t-il, pas d'ambition scientifique.

Ainsi, il raconta les aventures de ceux qu'il a côtoyés, sans avoir directement vécu l'intégralité des entreprises évoquées. Il souhaitait compiler les différentes aventures des flibustiers d'Amérique et les offrir au grand public. Par grand public il ne faut, néanmoins, compter que ceux capables de lire, bien que ce nombre ne cessât de croître depuis le XVI^e siècle²⁶.

2. Jérôme Raveneau de Lussan

L'unique voyage de Raveneau de Lussan fut entrepris au milieu de sa vie, et fut publié sous le titre de *Journal du voyage fait à la mer du Sud, avec les flibustiers de l'Amérique depuis le 22 novembre 1684 jusqu'en janvier 1688*. Raveneau de Lussan prit la route des Amériques avec une intention précise : atteindre la mer du Sud pour faire fortune dans les colonies espagnoles. Son voyage est ainsi linéaire en ce sens qu'il démarre et se conclut au même endroit. Ainsi, Raveneau et son équipage arrivèrent à Saint-Domingue en décembre 1684 et prirent la mer en direction de l'Isthme de Panama en janvier 1685. La grande partie du périple consista à traverser l'Isthme, par rivières et par terres, pour atteindre la vice-royauté du Pérou. Son objectif était de prendre possession et d'accaparer les richesses de Guayaquil. Une fois ceci réalisé, en 1687, Raveneau de Lussan ne tarda pas à entamer le retour vers l'Europe. Son voyage s'acheva avec la fin de la traversée retour de l'Isthme de Panama en avril 1688. Durant tout ce périple, Raveneau expose son quotidien et celui de son équipage. Il développe autant les conditions climatiques que les relations avec d'autres groupes. Son journal de bord est daté précisément en jours et en mois.

Nous savons que Raveneau fut récompensé pour la guerre qu'il mena contre les Espagnols d'Amérique par les représentants royaux, qui lui proposèrent de faire éditer son récit. Il est aussi possible d'émettre l'hypothèse qu'il considéra le potentiel lucratif d'un tel ouvrage qui répondait au goût de l'exotisme très présent dans les sociétés européennes de la fin du XVII^e siècle. Raveneau de Lussan ne démontre aucune prétention scientifique et ne semble nullement s'adresser à un public scientifique et aguerri d'esprit²⁷.

3. William Dampier

Le premier voyage de William Dampier fut entrepris alors qu'il avait 28 ans. La première partie de son périple consista à trouver l'Isthme de Panama, pour pouvoir ensuite le traverser et atteindre la mer du Sud. Il partit depuis Panama en avril 1684 et longea les côtes de

²⁶ VILLIERS P., « Exquemelin Alexandre-Olivier (?), Honfleur-ap. 1697 », dans BUTI G. et HRODEJ P. (dirs.), *Dictionnaire des corsaires et des pirates*, Paris, CNRS, 2021, p. 282-283.

²⁷ VILLIERS P., « Raveneau de Lussan (v. 1664-ap. 1689) », dans BUTI G. et HRODEJ P. (dirs.), *Dictionnaire des corsaires et des pirates*, Paris, CNRS, 2021, p. 679-680.

la vice-royauté du Pérou. La suite du voyage le fit remonter vers la Nouvelle-Espagne qu'il atteint, par le biais de la ville d'Acapulco, en octobre 1685. Son voyage le mena ensuite vers l'Océanie et l'Asie. Ces zones géographiques ne concernant pas le sujet de ce mémoire, nous n'utiliserons pas cette partie, mais plutôt les trente premières pages de son voyage autour de l'Isthme de Panama nommé *New voyage round the world Describing particularly, The Isthmus of America*. Pour cette raison, la source de Dampier servira de complément aux deux autres pour fournir des informations uniques à son ouvrage.

Dampier nous évoque lui-même son intention : apporter des connaissances scientifiques à l'Angleterre²⁸. Il ne considérait pas son œuvre comme un moyen de divertissement et ne cherchait pas à faire fortune à la suite de sa publication. Il désirait que les savoirs scientifiques portant sur la faune, la flore et les autochtones de l'Amérique puissent être complétés et agrandis de ses nombreuses descriptions et rapports. Le succès majeur que reçut son ouvrage n'était donc pas initialement envisagé et fut une surprise pour Dampier qui, par la suite, se vit commander de nouvelles expéditions par son éditeur qui désirait poursuivre sur le succès du premier ouvrage. Dampier repartit, dès lors, en 1697 pour son avant-dernier voyage se situant aux Terres-Australes.

C. Historiographie

Avant les années 1980, l'utilisation de sources émanant de la main de tels individus était réservée à la constitution d'entrées de dictionnaires biographiques ou scientifiques. L'entrée portant sur l'Albino Turkey Buzzards, au sein du dictionnaire *Science* par Oberholser²⁹, zoologue du début du XXe siècle, est un exemple représentatif de telles utilisations. Il faut noter que l'histoire de la marine comme thématique historique ne commença à émerger qu'au début du XXe siècle.

En ce qui concerne, les thématiques traitants des hors-la-loi de la mer, elles apparurent dans des revues d'histoire maritime, telle que la revue britannique *Mariner's Mirror* qui donna de l'importance à ces individus dès les années 2000. C'est à partir de ce début de XXIe siècle que l'angle d'approche des chercheurs évolua.

²⁸ LAPRISE R., « Dampier William (1651, East Coker-mars, 1715, Londres) », dans Buti G. et Hrodej P. (dirs.), *Dictionnaire des corsaires et des pirates*, Paris, CNRS, 2021, p. 194-195.

²⁹ Harry C. Oberholser fut zoologue des vertébrés et ornithologue dans la section des oiseaux au *National Museum of Natural History*. Il fut diplômé de l'université de Columbia en biologie animale. Il travailla par la suite pour le *United States Bureau of Biological Survey* et fut aussi professeur d'université à l'Université de George-Washington (Voir : « Harry C. Oberholser (1870-1963) », *BNF Data*, https://data.bnf.fr/fr/10532471/harry_c_oberholser/, page consultée le 31/01/2023).

Avant cela l'histoire des pirates servait à comprendre les enjeux économiques, militaires et politiques des empires européens plutôt que de chercher à créer une histoire sociale de ces mouvements humains. Nous citerons l'article de Nathan Jopling qui porte le titre de *The Jamaica discipline and the epochal nature of English Atlantic privateering and piracy, 1660-1726*³⁰. L'histoire du crime fut traitée en observant les figures des flibustiers et des pirates dans l'article de Douglas Burgess dont le titre est *The Politics of Piracy : Crime and Civil Disobedience in Colonial America*³¹. La volonté d'étudier les pirates et les flibustiers pour eux-mêmes était mise en seconde plan jusqu'au XXI siècle. Au même moment, l'histoire sociale des pirates intégra le courant des *Subaltern Studies*

Depuis, des travaux ont été réalisés sur les communautés de pirates et flibustiers avec l'intention de comprendre leurs règles, leur gouvernance et leur économie. Nous citerons celui de Little Benerson sous le titre de *The Buccaneer's Realm : Pirate Life on the Spanish Main : 1674-1688*³² pour le côté gouvernance et celui de Peter Leeson intitulé *The Invisible Hook : The Hidden Economics of Pirates*³³ en ce qui concerne l'économie. Cependant, la recherche n'a jamais questionné les rapports que ces flibustiers eurent avec d'autres groupes et individus eux-mêmes subalternes. De plus, les flibustiers furent étudiés pour mieux comprendre les agissements et le pouvoir des empires européens, mais pas pour comprendre la manière dont les flibustiers eurent aussi une forme de pouvoir. Il faut ajouter que les pirates de l'Âge d'or (1715-1740) ont fait l'objet d'un plus grand nombre de recherches et de travaux, citons Margarette Lincoln avec son ouvrage intitulé *British Pirates and Society, 1680-1730*³⁴, alors que les flibustiers (1665-1700) furent très peu abordés par le passé.

L'histoire des pirates et flibustiers d'Amérique n'a pas été traitée par des chercheurs de toute l'Europe. En effet, la grande majorité des travaux traitant de leurs cas sont issus de chercheurs anglophones (du Royaume-Uni, mais aussi des États-Unis, comme Marcus Rediker) et français. Les flibustiers et pirates de l'Amérique des XVIIe et XVIIIe siècles étaient en grande majorité des Anglais et des Français ce qui explique ce lien. Les chercheurs américains traitèrent aussi beaucoup de la question de la marine et des maraudeurs des mers à cause de leur

³⁰ JOPLIN N. T., « The Jamaica discipline and the epochal nature of English Atlantic privateering and piracy, 1660-1726 », dans *International Journal of Maritime History*, 2023.

³¹ BURGESS JR D. R., *The Politics of Piracy : Crime and Civil Disobedience in Colonial America*, Lebanon, University Press of New England, 2014.

³² LITTLE B., *The Buccaneer's Realm : Pirate Life on the Spanish Main : 1674-1688*, Washington, Potomac Books Inc., 2007.

³³ LEESON P., *The Invisible Hook : The Hidden Economics of Pirates*, Princeton, Princeton University Press, 2009.

³⁴ LINCOLN M., *British Pirates and Society, 1680-1730*, Londres, Ashgate, 2014.

proximité géographique et thématique. À l'inverse, les travaux sur les pirates et corsaires de chercheurs hollandais traitent plutôt de l'Atlantique, de la Manche et de l'Asie, ceux de chercheurs italiens ou espagnols, plutôt de la Méditerranée. Nous citerons cependant l'un des rares ouvrages espagnols portant sur l'impact qu'eurent les flibustiers dans la péninsule du Yucatán de Jorge Victoria Ojeda, intitulé *La piratería y su relación con los indígenas de la península de Yucatán : mito y práctica social*³⁵. Les chercheurs allemands n'ont pas consacré d'études sur le sujet. Il semble, dès lors, que la recherche faite sur ces individus ait été propre au pays dont ils étaient originaires, une forme d'histoire spécialisée.

Les seuls ouvrages scientifiques qui utilisent les sources de ce mémoire sont antérieurs aux années 1960 et prennent la forme d'entrées biographiques ou scientifiques, avec des utilisations à buts nationaux. Le commencement de l'intérêt pour les récits des boucaniers et flibustiers débuta dans les années 1980 pour réellement se construire après 2000, où les travaux utilisant ces sources se multiplièrent. Ainsi, l'histoire des marges est un phénomène nouveau de la recherche scientifique, et les flibustiers rentrent parfaitement dans cet état de fait. Avant cela, William Dampier fut utilisé pour ses observations scientifiques, Alexandre-Olivier Exquemelin pour ses composantes économiques et politiques, et Jérôme Raveneau de Lussan pour ses récits d'explorateurs.

Tout un pan de l'historiographie des sources principales de ce mémoire fut rédigé par des scientifiques pour les connaissances que contiennent de telles sources sur la faune et la flore, mais aussi sur les techniques maritimes. Nous pouvons citer l'ouvrage de George Christopher Williams, traitant de la science hydraulique, intitulé *The historical context and influence of William Dampier's hydrographic science*³⁶. De cette même manière, l'histoire des techniques a déjà été traitée abondamment sur les questions de navigation et d'instruments de mesure, dont l'un des ouvrages les plus fournis fut réalisé par Little Benerson sous le titre de *The Sea rover's practice : Pirate tactics and techniques 1630-1730*³⁷. L'histoire alimentaire et des conditions de vie utilisèrent également ces sources pour étudier le quotidien des marins.

La deuxième partie de l'historiographie des travaux détaillera plusieurs d'entre eux de manière à développer plus précisément les thématiques, problématiques, sources et enjeux qui

³⁵ JORGE V. O., « La piratería y su relación con los indígenas de la península de Yucatán : Mito y práctica social », dans *Mesoamérica*, vol. 14, n. 26, 1993, p. 209-216.

³⁶ WILLIAMS G. C., « The historical context and influence of William Dampier's hydrographic science », dans *The Great Circle*, vol. 37, n. 1, 2015, p. 53-81.

³⁷ LITTLE B., *The Sea rover's practice : Pirate tactics and techniques 1630-1730*, Princeton, Princeton University Press, 2005.

furent déjà traités par le passé par des chercheurs d'horizons variés. Je citerai deux travaux étudiant spécifiquement l'une des sources de ce mémoire et cinq autres plus généraux.

Pour le cas de Dampier, je parlerai de l'article de Neill intitulé *Buccaneer ethnography : Nature, culture, and nation in the journals of William Dampier*. Cet article est composé de deux parties distinctes. La première tente de trancher la question de l'appartenance des flibustiers, se trouvant entre hors-la-loi sans État et sujets anglais. Neill définit, dans son article, cet état de fait par le terme "outsider" pour mettre en avant que les pirates et flibustiers ne furent pas régulés par une autorité séculière³⁸. Selon Neill, les empires voyaient les communautés de pirates comme un frein à leur légitimité coloniale³⁹. Neill définit les pirates comme étant placés au-delà de la portée des empires, car ils n'ont pas de caractère national. Malgré que les empires virent les pirates et flibustiers comme légalement hors-la-loi, il leur fut impossible, d'après la thèse avancée par Neill, de totalement les rejeter. En effet, les flibustiers, par leur présence dans les colonies, développèrent l'économie en participant au commerce. Les empires ont choisi d'accepter leur présence malgré la nuisance occasionnée⁴⁰. La deuxième partie place en évidence Dampier comme un homme de science curieux. L'intention de Dampier était d'étancher sa curiosité plutôt que de devenir riche. Ainsi, Neill avance que Dampier se savait être créateur de science et avait parfaitement conscience qu'il ne livrait pas un ouvrage qui serait lu par un grand nombre. Au contraire, il ne fut lu que par une petite élite intellectuelle. Dampier se présentait comme un explorateur ou observateur, mais aussi comme un individu participant à créer des connaissances scientifiques considérables. Les descriptions qu'il fait des natifs amérindiens mettaient d'abord en avant les différences culturelles des races en évitant de hiérarchiser celles-ci⁴¹.

Pour ce qui est d'Exquemelin, je décrirai l'article de Payton intitulé *Alexander Oliver Exquemelin's "The Buccaneers of America" and the disenchantment of imperial history*. Payton considère, à la lecture d'Exquemelin, que les communautés de flibustiers et de pirates ne devinrent pas un État sur le plan politique, bien que les aspects sociologiques étaient acquis. Payton dit même que les flibustiers restaient dans un état de rébellion constant, non contre un État, mais contre tous les États. Lorsque des flibustiers français attaquaient des navires anglais, ils n'étaient pas soldats de leur royaume d'origine. Un flibustier français qui attaque un navire

³⁸ NEILL A., « *Buccaneer ethnography : Nature, culture, and nation in the journals of William Dampier* », dans *Eighteenth-century Studies*, vol. 33, n. 2, 2000, p. 165-180, ici p. 168.

³⁹ *Ibidem*, p. 171.

⁴⁰ *Ibidem*, p. 171.

⁴¹ *Ibidem*, p. 175.

anglais ne le fait donc pas pour la France, mais pour son propre compte et son propre profit. Les flibustiers qui attaquaient sans avoir reçu d'ordres se trouvaient dans un état de rébellion contre l'autorité. Cette rébellion n'est pas d'un groupe sur un État, mais une rébellion contre la notion d'État elle-même, avance Payton⁴². Le point suivant aborde le fait d'appartenir à une communauté. Payton nous signale qu'il lui a semblé évident, à la lecture des écrits de Exquemelin, qu'à l'inverse de l'appartenance à l'État, l'appartenance à la communauté des flibustiers n'était pas obligatoire ni imposée à la naissance. En effet, l'appartenance à ces communautés émanait d'un désir personnel d'y prendre part et de s'y engager⁴³.

Dans son ouvrage portant le titre *Les hors-la-loi de l'Atlantique : pirates, mutins et flibustiers*, Marcus Rediker aborde les différents profils de pirates en faisant une étude de cas au travers du XVIII^e siècle. Ainsi, il évoque le pirate noir, le pirate pauvre, le pirate traître à son royaume ou bien encore le pirate femme. L'évocation des concepts de révoltes, de barbaries, d'exil ou d'esclave forme l'épine dorsale de son étude. Il s'agit de dépeindre les cas utilisés pour créer non pas l'image du pirate, mais des pirates comme étant des individus atypiques⁴⁴. Marcus Rediker tente de voir, dans les mouvements de rébellion incarnés par les pirates, une forme de communisme communautaire avant l'heure. Il applique ce concept anachronique pour tenter d'étudier les pirates sous un angle nouveau qui considérerait que le communisme y prendrait ses racines, sans être conceptualisé par les pirates et flibustiers.

Dans le premier point de son article intitulé *An-arrgh-chy: The Law and Economics of Pirate Organization* Peter Leeson aborde le facteur hiérarchique des équipages. Il y analyse la dimension plus horizontale de ce mode de gouvernance et la place du capitaine comme chef d'une communauté, dont le rapport à l'autorité est parfois divergent de la verticalité des flottes marchandes⁴⁵. Dans sa deuxième partie, il traite de la constitution des équipages et des différents rôles qui y sont joués par les individus composant cet ensemble communautaire. Il décrit les règles et devoirs attribués à chacun des membres possédant une charge précise, comme ceux de capitaine, de quartier-maître, de musiciens ou d'hommes d'armes⁴⁶. Son dernier chapitre tente d'évaluer l'efficacité de ces communautés de pirates en les comparant à deux autres : les corsaires et les explorateurs. De cette façon, Leeson entend jauger l'impact que cette

⁴² PAYTON J.-M., « Alexander Olivier Exquemelin : The buccaneers of America and the disenchantment of imperial history », dans *Early American Literature*, vol. 48, n. 2, 2013, p. 337-365, ici p. 352.

⁴³ *Ibidem*, p. 352.

⁴⁴ REDIKER M. et BLANCHARD A., *Les hors-la-loi de l'Atlantique : pirates, mutins et flibustiers*, Paris, Seuil, 2017.

⁴⁵ LEESON P., « An-arrgh-chy: The Law and Economics of Pirate Organization », dans *Journal of Political Economy*, vol. 115, n. 6, 2007, p. 1049-1094, ici p. 1058-1059.

⁴⁶ *Ibidem*, p. 1069-1073.

organisation communautaire eut sur la manière de concevoir l'ordre, la discipline et les règles régissant les marines⁴⁷.

Dans le premier chapitre de l'ouvrage de Little Benerson nommé *The Buccaneer's Realm : Pirate Life on the Spanish Main : 1674-1688* sont développées la nécessité de l'eau et la notion de survie par la chasse et le ravitaillement dans des ports autorisant les flibustiers. Le deuxième chapitre est dédié aux batailles et à l'armement. Les chapitres suivants abordent aussi le rapport aux animaux et la création de bestiaires, et la romance et les rapports de sexes⁴⁸. Cet ouvrage postule que les communautés de boucaniers et de flibustiers formèrent un royaume concurrent des empires européens. Les terres prises lors des raids servaient à accroître la puissance territoriale des flibustiers et à renforcer leurs pouvoirs souverains, d'après Little Benerson.

J'utiliserai également l'article *The problem and potential of piracy: legal changes and emerging ideas of colonial autonomy in the early modern British Atlantic, 1670–1730* de Rebecca Simon. La première partie de son article traite de l'Amérique du Nord et la seconde de l'Amérique centrale et des Caraïbes. Dans cette deuxième partie, Simon nous expose les raisons de la prolifération des pirates dans ces régions. Tout d'abord, elle aborde la relative faible démographie présente sur les îles, offrant aux pirates des refuges. Ensuite, elle développe l'activité commerciale organisée par les compagnies des Indes. Et pour finir, Simon décrit le climat et les conditions qui permettaient aux pirates d'échapper aux dangers des flottes militaires des empires européens⁴⁹. Par la suite, elle analyse aussi les profils des pirates, comme ceux d'exilés, de prisonniers ou de rejetés confessionnels. Le rapport des pirates avec la loi est ensuite évoqué. Les méthodes de jugements et le regard des tribunaux vis-à-vis du crime de piraterie sont décrits. La nécessité d'organiser la lutte contre les pirates, à la fois militairement et socialement, devient majeure dès le début du XVIIIe siècle. Simon explique, ainsi, qu'il est nécessaire, pour les empires, d'assurer la loyauté des citoyens du Nouveau Monde, à la fois dans la lutte contre les rebelles et les pirates, mais aussi dans l'idée de faire perdurer le lien administratif présent entre les colonies et la Couronne. Au XVIIIe siècle, les pirates sont décriés comme étant devenus une gêne majeure à l'installation des empires européens⁵⁰.

⁴⁷ LEESON P., « An-arrgh-chy », *op. cit.*, p. 1079-1084.

⁴⁸ LITTLE B., *The Buccaneer's Realm*, *op. cit.*

⁴⁹ SIMON R. A., « The problem and potential of piracy : legal changes and emerging ideas of colonial autonomy in the early modern British Atlantic 1670-1730 », dans *Journal for Maritime Research*, vol. 18, n. 2, 2016, p. 123-137, ici p. 130.

⁵⁰ *Ibidem*, p. 131-133.

Le dernier ouvrage que je souhaite mentionner est la thèse de doctorat en Philosophie de l'histoire de la marine de Edward Theophilus Fox intitulée '*Piratical Schemes and Contracts*': *Pirate Articles and their Society, 1660-1730*. Dans cette thèse, Fox aborde les différentes règles qui organisaient la hiérarchie des communautés de pirates. De la même façon, les concepts de contrôle social et de justice sont abordés. La liberté de parole et la place des femmes et des enfants sont mises en avant. Les différentes sentences utilisées pour punir les dissidents sont explicitées. Un des chapitres aborde également l'économie de tels individus, entre pillage, commerce et division du butin sur bases d'enjeux sociaux⁵¹. Sa thèse tend à démontrer la manière dont les pirates possédaient une véritable forme de structure sociale qui régissait leurs interactions avec méthode et rigueur. Elle avance que les pirates n'étaient pas plus libres que d'autres individus d'Ancien Régime, mais avaient d'autres règles et codes établis.

⁵¹ FOX E. T., '*Piratical Schemes and Contracts*': *Pirate Articles and their Society, 1660-1730*, Exeter, University of Exeter, 2013 [Thèse en Histoire].

II. Les caractéristiques de la communauté des flibustiers

Dans ce premier chapitre, il s'agira de se concentrer sur la communauté des flibustiers uniquement, en l'isolant. Nous étudierons la manière dont elle s'autogérait en interne. De cette manière l'enjeu sera d'étudier différents aspects majeurs de cette communauté, et de comprendre ce qui la compose. Pour cela nous étudierons leur organisation et chercherons à voir s'ils ont mis en place une forme de système alternatif. Nous chercherons à montrer tout d'abord d'où elle venait et comment les flibustiers se sont tant imposés dans les trente dernières années du XVII^e siècle en Amérique. Ensuite, nous parlerons de leur modèle économique, celui de « part du butin », mais aussi de leur hiérarchie et de leur figure de pouvoir, incarnée par un capitaine élu. De plus, il s'agira d'étudier les raisons poussant à la trahison et ce qui mettait à mal l'équilibre et le maintien d'une communauté unie. D'une façon originale nous utiliserons le caractère dépeint de ces individus pour mieux comprendre leurs modèles de pensée et les justifications de leurs actions. En dernier lieu, nous traiterons de leur religiosité et des manières de l'exprimer. Les enjeux seront donc de cerner de nombreux aspects de leurs particularités ou de leurs ressemblances avec la société civile d'Ancien Régime. Il nous sera par la suite, plus simple de nous décentrer des flibustiers seuls pour en comprendre l'impact plus large. Dans ce chapitre nous utiliserons principalement les sources d'Exquemelin, avec Raveneau au second plan, car il est celui qui nous livra le plus grand nombre de précisions sur le fonctionnement interne des flibustiers.

A. Une communauté des communautés : « les aventuriers »

En 1640, l'île de la Tortue⁵², située au nord de Saint-Domingue, fut prise des mains des Espagnols qui n'avaient là qu'une faible garnison. S'installèrent alors des Français qui se composèrent en trois castes de manière à prendre place sur cette nouvelle île. Chez Exquemelin, nous lisons ceci : « *La moitié de ceux-cy allerent sur la grande Isle tuer des Bœufs & des Porcs pour en saler la viande, afin de nourrir les autres qui travailloient à rendre l'Isle habitable. On assura ceux qui alloient en mer, que toutes les fois qu'ils reviendroient de course, on leur*

⁵² L'île de la Tortue fut une île au nord de Saint-Domingue que n'appartenait, durant la seconde moitié du XVII^e siècle à aucune puissance européenne. Elle n'était pas non plus occupée par des natifs amérindiens. Ainsi, les flibustiers constituèrent là leurs ports et lieux de rendez-vous pour décharger leurs gains, ravitailler leurs vaisseaux et planifier les prochains raids et prises faites dans les Caraïbes et sur la côte de la vice-royauté du Pérou. (Voir : TEMDAOUI J.-C., *L'espace colonial caraïbes de la Couronne de France (1625-1791)*, Poitiers, Presses universitaires de Poitiers, 2017, p. 3. <https://shs.hal.science/halshs-03090645/document>, consulté le 19/03/2024).

fourniroit de la viande »⁵³. Identifions tout d'abord les individus dont il est question. Les chasseurs sont les boucaniers, les constructeurs sont les habitants et ceux qui partent en course, les flibustiers. Cette composition tripartite contient une relation de réciprocité qui ne fonctionne que si chaque rôle remplit sa tâche. Une quatrième catégorie d'individus sera relevée plus tard dans ce mémoire : celle des « engagés »⁵⁴. L'intérêt est ici de comprendre ce que chacun devait faire pour bien occuper sa fonction dans cette relation tripartite. Nous traiterons donc plus du « pourquoi » et moins du « comment ».

Ces trois communautés subsistèrent en l'état jusqu'en 1665 avant que, pour des raisons que nous évoquerons dans ce paragraphe, celles des boucaniers et des habitants disparaissent pour rejoindre les flibustiers. L'ensemble communautaire fut tripartite de 1640 à 1665. À la fin de cette période, seuls les flibustiers demeurèrent. Nous utiliserons ce paragraphe pour aborder cet intervalle temporel qui constitua le terreau de la communauté des flibustiers qui fera l'objet de l'étude de ce mémoire. C'est-à-dire l'époque des grands raids et l'Âge d'or des flibustiers, s'étendant de 1665 à 1700.

1. Les habitants

Les habitants étaient des colons installés en Amérique en tant que sujets de leurs souverains. Les Français occupèrent Saint-Domingue, et les Anglais la Jamaïque. Les colons se comportèrent comme de bons voisins vis-à-vis des Espagnols résidant dans les îles alentour⁵⁵. Ainsi, dès le début des années 1670, on recensait au moins deux mille habitants dont le rôle était de cultiver la terre à Saint-Domingue⁵⁶. Ces habitants étaient répartis en unités territoriales, nommées « habitations »⁵⁷.

Exquemelin nomme ces cultivateurs les « habitants », car en arrivant sur leur nouveau territoire, ils commençaient par créer des habitations dans lesquelles ils pourraient être protégés des conditions climatiques et des intempéries.

Exquemelin nous renseigne : « *La premiere chose que font ceux qui veulent commencer une habitation ; C'est, lors qu'ils ont trouvé un lieu commode pour bâtir une loge, couper du*

⁵³ EXQUEMELIN A. O., *Histoire des aventuriers qui se sont signalez dans les Indes*, Paris, Jacques Le Febvre, vol.1, 1699, p. 25. (dorénavant *Histoire des aventuriers*).

⁵⁴ Les « engagés » étaient des servants des habitants ou des boucaniers. Ils n'étaient pas admis dans l'alliance tripartite. J'étudierai leur place de subalternes dans un paragraphe dédié.

⁵⁵ PESTANA C. G., « Early english Jamaica without Pirates », dans *The William and Mary Quarterly*, vol. 71, n. 3, 2014, p. 321-360, ici p. 345-346.

⁵⁶ LITTLE B., *The Buccaneer's Realm*, op. cit., p. 43.

⁵⁷ COQUERY-VIDROVITCH C. et MESNARD E., *Être esclave : Afrique-Amériques, XVe-XIXe siècle*, Paris, Editions La Découverte, 2013, p. 129.

menu bois pour la construction de cette loge »⁵⁸. Comme ce fut presque toujours le cas avant le milieu du XIX siècle, les habitations étaient constituées avec des matériaux trouvables à proximité. Ainsi, si la pierre était utilisée dans les régions désertiques, le bois était naturellement privilégié dans les régions abondamment boisées. Les habitants devaient donc débiter les forêts alentour pour construire leurs maisons, mais aussi défricher pour donner de l'espace aux cultures qui formeraient leur activité principale une fois l'habitat installé.

Exquemelin précise : « *Après que les habitants ont coupé [...] ils découvrent la terre, c'est-à-dire, ils amassent les feuilles, & plantent des legumes* »⁵⁹. Les planteurs faisaient pousser divers biens issus du sol. D'une part des denrées alimentaires qui étaient échangées avec les boucaniers contre de la viande. Il s'agissait principalement de haricots, de patates douces et de manioc. D'autre part, les habitants cultivaient aussi des biens destinés au commerce, tels que le tabac et le sucre⁶⁰. Ils faisaient ainsi leur fortune principalement de la vente des biens précieux et ne gardaient qu'une faible portion de leurs végétaux. Les planteurs payaient ou troquaient de la viande aux chasseurs.

2. Les boucaniers

Le rôle des boucaniers au sein de la communauté était lui aussi essentiellement alimentaire : ils chassaient les animaux locaux, principalement les bœufs et les porcs, et cuisaient ou faisaient commerce de leurs viandes. Notons tout d'abord que les boucaniers évitaient de chasser sur leurs îles « refuges » comme l'île de la Tortue ou Saint-Domingue. À l'inverse, ils chassaient sur les îles alentour principalement espagnoles, dont Hispaniola.

*« Les Boucaniers ne font point d'autre métier que de chasser. Il y en a de deux sortes : Les uns ne chassent qu'aux bœufs pour en avoir les cuirs : les autres aux Sangliers pour en avoir la viande, qu'ils salent & vendent aux habitants »*⁶¹.

À l'origine, les flibustiers chassaient les bœufs avant d'étendre leurs activités aux porcs. Exquemelin attribue plus de valeur aux chasseurs de bœufs qu'aux chasseurs de porcs. Selon une conception médiévale et moderne, les bœufs étant des animaux plus nobles⁶², leur chasse

⁵⁸ *Histoire des aventuriers*, vol. 1, 1699, p. 136.

⁵⁹ *Ibidem*, p. 137-138.

⁶⁰ LITTLE B., *The Buccaneer's Realm*, op. cit., p. 43.

⁶¹ *Histoire des aventuriers*, vol. 1, 1699, p. 103.

⁶² En effet, une hiérarchisation des mondes animal et végétal existait. Dans le cas des animaux, les oiseaux, plus proches des cieux et de Dieu, étaient de caractère noble. Les animaux terrestres étaient donc de plus basse nature. En dessous de tous les animaux terrestres se trouvaient les porcs qui fouillaient la terre, et étaient donc rapprochés de la demeure de Satan, sous la terre.

accordait aux individus un plus grand prestige. Les chasseurs de bœufs vendaient peut-être également de quoi mettre en place les boucans⁶³ y compris en dehors de leur communauté. Mais les bœufs étaient surtout utilisés pour leurs cuirs, que les boucaniers vendaient pour leur propre profit hors de la communauté tripartite. Ainsi, bien que la viande de bœuf soit consommée, la véritable source d'alimentation communautaire était la viande de porc⁶⁴.

Nous discernons deux groupes différents autant dans leurs attributions que dans leurs fonctions. C'est donc les boucaniers chassant les animaux « impurs » qui étaient les plus nécessaires au bon maintien de l'association communautaire. Ceux-ci chassaient les porcs avec pour seule intention d'en récolter la viande qu'ils cuisaient ensuite sur leurs boucans.

Certains boucaniers avaient également un autre rôle : constituer et alimenter le boucan, tout en s'assurant de faire cuire les viandes en attendant le retour des chasseurs, habitants ou flibustiers.

« Le plus mal-habile de la troupe demeure au lieu qu'on nomme Boucan, pour aprestre à manger aux autres, & pour fumer la viande. Il y a des habitans qui envoient en ces lieux leurs engages, lors qu'ils sont malades afin qu'en mangeant de la viande fraîche, qui est une bonne nourriture, ils se puissent remettre en santé »⁶⁵.

Pour assurer la bonne réussite de la chasse et la quantité de viande ramenée, le moins compétent préparait le boucan. Cette attribution permanente assurait aussi la bonne santé des engagés, dont dépendait beaucoup l'organisation des habitants et des boucaniers. Pouvoir s'appuyer sur les serviteurs facilitait le quotidien des habitants, boucaniers et flibustiers, leur permettant de se consacrer pleinement au succès de leurs entreprises.

Les boucaniers, comme les habitants, pratiquaient le « matelotage ». Nous lisons : *« Lors qu'ils sont ainsi équipés, ils se joignent toujours deux ensemble, & se nomment l'un & l'autre Matelot. Ils mettent en communauté ce qu'ils possèdent »⁶⁶*. Ce matelotage consistait en un contrat resserré entre deux individus. Ceux-ci chassaient, partageaient les profits équitablement, et s'assuraient de toujours se protéger et de s'aider. Le contrat demandait des

⁶³ Le boucan, qui est à l'origine de la dénomination des boucaniers, est une façon de gril de bois composé de plusieurs bâtons ajustés sur quatre fourches sur lesquelles les boucaniers rôtissent les porcs, souvent entiers. Cette dénomination vient d'un terme Tupi-Guarani emprunté par les colons français qui passèrent du temps au Brésil au XVI^e siècle. (Voir : HRODEJ P., « Boucaniers », dans BUTI G. (dir.) *Dictionnaire des corsaires et des pirates*, Paris, CNRS, 2021, p. 101-104, ici p. 102. et LANE K, et BIALUSCHEWSKI A. (dirs.), *Piracy in the Early Modern Era*, op. cit., p. XXVI.).

⁶⁴ LITTLE B., *The Buccaneer's Realm*, op. cit., p. 41.

⁶⁵ *Histoire des aventuriers*, vol. 1, 1699, p. 118.

⁶⁶ *Ibidem*, p. 106.

deux individus une complète honnêteté. Il était considéré comme une rupture du contrat de dissimuler des informations ou biens qui devaient être partagés. Ce principe de matelotage n'était pas spécifique aux boucaniers et peut se retrouver principalement chez les marins, mais aussi, de manière plus large, parmi tous les gens de guerre⁶⁷.

3. Les flibustiers

Pour ce qui est des flibustiers, que nous traiterons en profondeur dans le restant de ce mémoire, voici ce qui transparait comme étant leur rôle.

*« Ils partent donc dans cet équipage, & vont devant quelque riviere ou port Espagnol, d'où ils sçavent qu'il doit sortir des barques ; & si-tost qu'ils en découvrent quelques-unes, ils sautent à bord, & s'en rendent les maistres. Ils n'en prennent point sans y trouver des vivres & des marchandises [...] Avec cecy ils s'accomodent, & ils se vétent. »*⁶⁸.

Les flibustiers avaient pour rôle d'acquérir divers types de marchandises. Celles-ci étaient des biens alimentaires et des objets manufacturés (habits, vaisselles, outils, etc) que les flibustiers procuraient aux différents groupes de la communauté. Si les flibustiers s'adonnaient parfois à la contrebande avec des habitants d'autres îles, c'est par la prise de navires espagnols que la très grande majorité de leurs ressources étaient dégagées⁶⁹. À l'inverse des deux autres groupes (habitants et boucaniers) les flibustiers n'avaient pas une fonction de création, mais d'accaparement. Néanmoins, des trois rôles c'était le plus profitable, car les biens précieux acquis des prises ne devaient pas être remis à la communauté et étaient des possessions uniquement réservées aux flibustiers qui avaient fait la prise. Une récompense à la hauteur du risque pris. Les flibustiers constituaient le seul groupe qui mettait consciemment et dangereusement la vie de ses individus en péril. La source principale de butin des flibustiers était les vaisseaux marchands de la couronne d'Espagne, dont ils se saisissaient la plupart du temps sans effusion de sang. Cependant, le risque restait toujours présent d'avoir un navire qui ne concédait pas sa prise et qui causait des pertes humaines aux flibustiers⁷⁰.

Les habitants et les boucaniers suffisant aux besoins alimentaires de la société, il était demandé des flibustiers de fournir la communauté en outils et autres objets manufacturés moins essentiels. De ce fait, ils peuvent donc être considérés comme plus dispensables que les deux

⁶⁷ LITTLE B., *The Buccaneer's Realm*, op. cit., p. 42.

⁶⁸ *Histoire des aventuriers*, vol. 1, 1699, p. 166.

⁶⁹ LITTLE B., *The Sea Rover's Practice*, op. cit., p. 12.

⁷⁰ *Ibidem*, p. 12.

autres groupes à la survivance de l'alliance tripartite. L'ouvrage d'Exquemelin le démontre : les flibustiers sont le groupe le moins essentiel, et pourtant le plus endurant. En effet, si Exquemelin accorde une faible place aux boucaniers et habitants de profession pour se concentrer en majeure partie sur les flibustiers, c'est parce que les flibustiers perdurèrent bien plus longtemps et s'émancipèrent bien vite des deux autres groupes. Les habitants et les boucaniers ne pouvaient aisément produire ou acquérir d'autres ressources que celles alimentaires. Il leur fallait pour cela acheter les marchandises à des prix élevés. À l'inverse, les flibustiers gagnaient de leurs pillages une bonne quantité de vivres nécessaires et des ressources précieuses. De plus, si les boucaniers devaient tanner les peaux et les habitants cultiver les épices, les flibustiers, eux, n'avaient qu'à se saisir de ressources de grande valeur en l'état.

4. Tous en un

Dans les faits, cette situation tripartite ne perdura pas longtemps : les habitants et les boucaniers ne pouvaient entretenir leur mode de vie longtemps. Leurs populations étaient peu nombreuses et les gains de leur commerce (tabac, sucre et biens exotiques issus de la terre pour les habitants ; peaux pour les boucaniers) insuffisants pour permettre une vie stable et pouvant entretenir ceux partis en flibuste⁷¹. Ainsi, les individus de ces deux groupes finissaient inexorablement par se faire flibustiers. Ceux-ci n'étaient donc pas composés uniquement de marins, mais aussi de chasseurs, ex-esclaves et gentilhommes⁷². La flibuste offrait de meilleurs butins et donc un revenu plus considérable de façon quasi immédiate. La chasse et la culture étaient des modes d'enrichissement rentables sur le long terme, mais dépourvus de gains élevés dans l'immédiat. C'est ainsi que beaucoup partirent rejoindre les rangs de la piraterie, attirés par ce gain instantané⁷³.

B. Faire fortune à plusieurs : la part de qui

Nous nous intéresserons dans ce paragraphe aux règles mises en place pour organiser la communauté des flibustiers autour des questions de butin et de répartition. Parmi ces règles, nous retrouvons la part réservée à chaque grade ou rôle de l'équipage, les lots accordés pour des actions spécifiques, et les conditions nécessaires pour les recevoir. À ce propos, Exquemelin précise :

⁷¹ PESTANA C. G., « Early english Jamaica without Pirates », *op. cit.*, ici p. 350.

⁷² LITTLE B., *The Buccaneer's Realm*, *op. cit.*, p. 53.

⁷³ PESTANA C. G., « Early english Jamaica without Pirates », *op. cit.*, ici p. 359.

« Comme ces gens-là ne font guere de courses qu'ils n'en rapportent de très bonnes prises, ils ont accoutumé d'arrester, avant que de rien entreprendre, ce que chacun aura pour sa part ; c'est ce qu'on trouva à propos de leur faire sçavoir »⁷⁴.

Il était difficile de définir d'un solde fixe dans les équipages de maraudeurs des mers, car il ne leur était pas demandé d'accomplir une tâche précise, comme dans les flottes royales. Au contraire, leurs prises étant inconsistantes dans le temps et dans leur envergure, ils ne pouvaient se fier à un solde stable ; il fut donc courant de voir des équipages prévoir la part que chacun recevait sous forme de « pourcentage » du butin récolté⁷⁵. La part était décidée avant le départ par le biais d'un contrat originel, établi après la formation de l'équipage⁷⁶. De cette manière, il ne pouvait y avoir d'insubordination ou de mutinerie pour cause de soldes non versés, car chacun recevait théoriquement toujours le montant associé à sa part du butin, en fonction de la valeur totale de ce dernier.

Pour assurer de la bonne répartition des parts, les membres de l'équipage s'accordaient tous autour d'une « chasse-partie », qui était rédigée durant le voyage, avant chaque entreprise, péripétie (comme la traversée de terres dangereuses), ou combat, par les plus hauts placés dans l'équipage. Une chasse-partie était une sorte de contrat entre pairs stipulant avant une entreprise la part qui revenait à chacun en fonction de critères, tels que les accomplissements ou les blessures subies, de manière à récompenser ceux qui se démarquaient, et à dédommager ceux qui revenaient amoindris des combats⁷⁷.

Il était nécessaire de définir des lois claires et précises afin d'éviter toute revendication pouvant causer des dissensions et des conflits. La stabilité de l'équipage était l'une des clés d'une gouvernance durable. Le succès des entreprises criminelles, telles que la piraterie, ne pouvait tolérer que des conflits internes perdurent. En effet, des agissements contraires à la communauté de la part d'un de ses membres mettaient en danger la survie de tous⁷⁸. Ainsi, nous pouvons lire chez Exquemelin : *« Après qu'on est convenu de l'entreprise, on fait un accord que les Aventuriers nomment Chasse-partie, où l'on regle ce qui doit revenir au Capitaine, au*

⁷⁴ EXQUEMELIN A. O., *op. cit.*, vol. 2, 1699, p. 417.

⁷⁵ LEESON P., « An-arrgh-chy », *op. cit.*, ici p. 1074.

⁷⁶ LEESON P., *The Invisible Hook*, *op. cit.*, p. 58.

⁷⁷ La chasse-partie était une sorte de contrat mettant en forme des composantes économiques, politiques et sociales. Les chasse-parties étaient utilisées pour actualiser les termes originels d'un contrat en fonction des situations et venir y ajouter. Bien que le terme originel soit « charte-partie », à l'époque médiévale, les flibustiers l'ont transformé en « chasse-partie » pour représenter le va-et-vient de la charte à la chasse, une articulation entre nature et culture. (Voir : GRÉGOIRE V., « L'expédition de Carthagène en 1697 et la fin de la flibuste, ou comment Saint-Domingue est devenue territoire français », dans *Sens-Dessous*, vol. 1, n. 21, 2018, p. 73-82, ici p. 80.).

⁷⁸ LEESON P., *The Invisible Hook*, *op. cit.*, p. 52.

Chirurgien & aux estropiez, chacun, selon la grandeur de son mal. L'équipage choisit cinq ou six des principaux avec le Chef ou Capitaine pour cet accord »⁷⁹. Les chasse-parties servirent ainsi à prévoir des compensations pour prévenir de potentiels dégâts physiques. Elles expliquaient la teneur des primes accordées en considérant le rang dans l'équipage, la fonction ou bien les blessures. Jamais les chasse-parties ne modifiaient le pourcentage, indiqué dans le contrat originel, attribué à chaque membre d'équipage. Ainsi, les primes étaient retirées au butin total avant le calcul des parts de chacun sur celui-ci, comme nous l'indique Exquemelin : « *Avant le partage on donna les recompenses promises aux blessez, aux estropiez, & aux Chirurgiens* »⁸⁰. Ces contrats parmi les membres d'équipage servaient aussi à éviter que les officiers et capitaines des navires de flibustiers n'aient une attitude prédatrice vis-à-vis des parts des autres individus, comme cela pouvait être le cas dans les équipages de la marine royale ou les flottes marchandes⁸¹. Les chasse-parties des flibustiers représentaient une forme de contrat social où l'importance était mise à donner à tous ce qui leur revenait.⁸²

Dans l'annexe 1, nous avons placé la liste des primes offertes dans la chasse-partie du capitaine Henri Morgan (1635-1688)⁸³ avant le sac de Panama, qui est la plus détaillée des sources utilisées dans ce travail. De cette façon, il sera possible d'avoir un point de vue exhaustif bien que certains points soient peu abordés dans ce chapitre. Dans cette section, nous avons choisi de mettre en avant certains rôles prépondérants et certaines actions de cette chasse-partie : la place du chirurgien, celle du navire, et le retard d'un équipage lors d'une prise.

Tout d'abord, le chirurgien occupait une place majeure, car lorsque le nombre de blessés augmentait considérablement, il devait s'occuper de nombreux marins dans un temps très réduit. De ce fait, les chasse-parties prévoyaient une compensation notable permettant de récompenser son travail à la mesure de son investissement. Cependant, il paraît peu probable que cela soit le seul facteur lui donnant accès à cette prime. En effet, les autres membres

⁷⁹ *Histoire des aventuriers*, vol. 1, 1699, p. 168.

⁸⁰ *Ibidem*, p. 257.

⁸¹ LEESON P., *The Invisible Hook*, op. cit., p. 67.

⁸² LEESON P., « The calculus of piratical consent : The myth of the myth of Social Contract », dans *Public Choice*, vol. 139, n. 3, 2009, p. 443-459, ici p. 447.

⁸³ Henry Morgan (1635-1688) fut le plus renommé des capitaines flibustiers et reconnu comme tel de son vivant. Il était fils d'un gentilhomme du Monmouthshire en Angleterre. Sa carrière de flibustiers fut assez brève (1665-1671), mais ses succès furent très nombreux. Il arriva aux Antilles en 1658 et s'installa en Jamaïque. En 1668, il pillait de nombreuses villes de l'île d'Hispaniola. Son plus grand exploit fut d'orchestrer la prise et le sac de Panama en février 1671. Le butin total de la ville fut de quatre cent mille pièces de huit. Le roi d'Angleterre Charles II fit ordonner l'arrestation de Morgan en 1672, car le roi voulait assurer la paix avec l'Espagne. Entre 1678 et 1680, Morgan encouragea officiellement la flibuste à Saint-Domingue et monopolisa de nombreux postes de la colonie. En 1683, il rentra en Angleterre pour y finir ses jours et profiter de sa richesse. (Voir : BUTI G., « Morgan Henry (1635-4 septembre 1688) », dans *Dictionnaire des corsaires et des pirates*, Paris, CNRS, 2021, p. 553-555.).

d'équipage, s'engageant dans une entreprise dangereuse, vont aussi produire un « travail », mais ne recevront pas une plus grande partie du butin. Les chirurgiens des équipages de flibustiers étaient rarement des volontaires. De ce fait, il était nécessaire de s'assurer qu'ils restent parmi l'équipage, au prix d'une plus grande considération économique. Les conscriptions étaient risquées, car un homme n'ayant pas choisi volontairement de faire partie d'un groupe ne pouvait recevoir une pleine confiance. Or, les chirurgiens devaient, pour le bien de tout l'équipage, être infaillibles, car de leur investissement dépendait la vie de beaucoup⁸⁴. La rareté de tels individus compétents, en soins et médecines, en faisait de véritables joyaux qu'il s'agissait aussi de préserver. En outre, le coût des médicaments leur revenait et cette prime leur permettait d'amortir leurs dépenses⁸⁵.

Ensuite, plusieurs considérations concernent les navires, celui de l'équipage de flibustiers ou celui de la prise qu'ils convoitent. Le point 1 de la chasse-partie du capitaine Henri Morgan⁸⁶ nous informe de l'importance du navire : celui des flibustiers, ou leur prise. Si le contenu de la cargaison de la prise faisait l'objet du partage du butin, le navire en lui-même constituait aussi un bien pouvant être revendu et donc une part du butin. Des accords furent discutés pour décider à qui revenait le navire. Ainsi, le capitaine recevait le navire issu d'une prise en butin dans le cas où il n'en possédait plus au moment de la capture (souvent s'il avait coulé durant le combat malgré la victoire des flibustiers). S'il commandait déjà son propre navire, le capitaine avait à choisir entre le sien et la prise, et devait couler celui qui ne serait pas choisi. Le capitaine, nous dit Exquemelin, est « *celuy d'entr'eux qui fournit le bastiment a tant de lots pour le corps du Vaisseau, & tant de lots pour les pieces de canon sur les prises qui se font* »⁸⁷. Le capitaine et son équipage sont interdépendants dans leur rapport au navire. En effet, les capitaines flibustiers ne recevaient pas leurs navires de la couronne royale, contrairement aux officiers anglais et français de la fin du XVIIe. Les flottes militaires régulières étaient composées de navires octroyés à des amiraux compétents, jugés et triés pour cela, auxquels étaient attribués des hommes d'équipage qui servaient leur roi par extension en la figure du

⁸⁴ FOX E. T., 'Piratical Schemes and Contracts', *op. cit.*, p. 137.

⁸⁵ *Ibidem*, p. 329.

⁸⁶ « *En cas que le Bâtiment soit commun à tout l'equipage, on stipule qu'ils donneront au Capitaine le premier Bâtiment qui sera pris, & son lot comme aux autres ; mais si ce bâtiment appartient au Capitaine, on specifie qu'il aura le premier qui sera pris avec deux lots & sera obligé de bruler le plus méchant des deux, ou celui qu'il monte, ou celui qu'on aura pris ; & en cas que le bâtiment qui appartient à leur Chef soit perdu, l'Equipage sera obligé de demeurer avec luy, aussi long-temps qu'il faudra pour en avoir un autre.* » (Voir : *Histoire des aventuriers*, vol. 1, 1699, p. 168-169.).

⁸⁷ *Histoire des aventuriers*, vol. 2, 1699, p. 417.

capitaine. Il n'y avait pas de relation de réciprocité, le capitaine ne devait rien à son équipage⁸⁸. Ici le capitaine flibustier possédait le navire comme propriété privée. Il décidait ensuite d'accueillir un équipage de volontaires qu'il acceptait pour servir à bord. La relation d'interdépendance prend forme, car le capitaine ne pouvait faire fortune sans son équipage qui lui était nécessaire pour manœuvrer le navire et combattre. De plus, l'équipage ne pouvait s'enrichir sans que le capitaine, par contrat, n'offre son navire. C'est pour cela que le capitaine recevait des primes supplémentaires sur chaque prise ou butin, car il était donateur du bâtiment servant l'équipage. D'un autre côté, l'équipage n'avait pas intérêt à voir le capitaine sans navire, car cela signifierait la fin de leur richesse. Les membres d'équipages s'accordaient, en naviguant sous le capitaine, à toujours s'assurer que ce dernier possédait un navire pour pratiquer le pillage, comme nous l'indique la chasse-partie du capitaine Henri Morgan : « *en cas que le bâtiment qui appartient à leur Chef soit perdu, l'Equipage sera obligé de demeurer avec luy, aussi long-temps qu'il faudra pour en avoir un autre* »⁸⁹.

Nous noterons l'importance donnée au membre d'équipage qui identifiait une prise potentielle : « *Celuy qui découvre la prise qu'on fait a cent écus.* »⁹⁰. La régularité des prises était nécessaire au bon maintien, voire à la survie, des équipages de flibustiers. Cela justifiait que celui qui permettait d'entreprendre la chasse d'une nouvelle prise était récompensé, car il se plaçait comme élément majeur du succès à long terme des entreprises des flibustiers. L'économie des flibustiers et pirates se basait sur un concept de prédation. En ce sens, ils ne possédaient pas de rentrées d'argent constantes d'un montant fixe. Le maintien des communautés de flibustiers était lié à la présence des richesses proches qu'ils pouvaient saisir. Ainsi, cette communauté manqua en ce sens d'autonomie au niveau de sa survivance économique et démontra, à l'inverse, d'une dépendance importante des autres groupes et individus extérieurs⁹¹ gravitant autour d'elle⁹². L'entreprise de la flibuste pouvait être aussi rentable que risquée. Il faut considérer que les navires royaux étaient financés par l'État et n'avaient donc pas à rapporter d'argent pour se maintenir. Le salaire des hommes d'équipage ne dépendait pas de la quantité de travail accompli, mais simplement de la réalisation de celui-

⁸⁸ RODGER N.A.M., « Officers and Man of the Navy, 1660-1815 », dans FURY C. (éd.), *The social history of English Seamen 1650-1815*, Woodbridge, Boydell & Brewer, 2017, p. 51-71, ici p. 52-53.

⁸⁹ *Histoire des aventuriers*, vol. 1, 1699, p. 169.

⁹⁰ *Ibidem*, p. 169.

⁹¹ Je ne désigne, ici, pas les communautés de boucaniers et d'habitants évoquées au début de ce chapitre. Je me réfère aux communautés dont j'aborderai les relations dans le chapitre 2, comme les natifs amérindiens, les marrons, les marchands, etc...

⁹² ANDERSON J. L., « Piracy and World History : An Economic Perspective on Maritime Predation », dans *Journal of World History*, vol. 6, n. 2, 1995, p. 175-199, ici p. 176-177.

ci. Les pirates et les flibustiers n'avaient guère la sécurité d'un État payant leurs exactions, ni celle d'un propriétaire finançant leurs expéditions. Il fallait donc que ces individus se financent d'eux-mêmes ; le choix fut la capture de terres et de navires⁹³. Le concept évoqué par Peter Leeson, « No prey, no pay », résume parfaitement la relation de réciprocité entre les captures et la subsistance des individus de ces communautés⁹⁴.

Une clause particulière stipule qui a droit au butin dans le cas où un navire arrive en retard durant la capture d'une ville ou d'une place forte. Exquemelin développe : « *Enfin la resolution prise on fit la chasse-partie à l'ordinaire, où on insera qu'en cas que le reste de la Flotte vint à se joindre avant qu'on eust pris quelque Forteresse, elle seroit reçüe à partager comme les autres* »⁹⁵. Les flibustiers survivaient de leur gain constant en butin. Le fait est que lors de la formation de flottes d'équipages, tous ne pouvaient pas se suivre, étant ralentis par des conditions climatiques défavorables ou bien se séparant volontairement ou non. Dans ces cas, il fallait prévoir une règle pour le partage du butin avec les retardataires. En effet, si un équipage se sentait floué d'un butin sur lequel il aurait dû avoir sa part, la mutinerie entre vaisseaux était fortement probable. Pour éviter ce genre de situations, une clause fut instaurée pour annoncer que quiconque rejoindrait la capture avant la fin de celle-ci, à n'importe quel niveau d'avancement, se verrait reconnaître sa part. Cela permit de couper court les discussions autour de la légitimité de chacun en fonction de son investissement.

Cela ne manquera pas de rappeler les soldats de l'armée des Flandres pendant les guerres de Religion qui entraient en mutinerie s'ils arrivaient trop tard à un siège pour y participer et recevoir leurs butins. Entre 1573 et 1607, quarante-cinq cas de mutinerie eurent lieu dans l'armée des Flandres. Par exemple, en 1575, Philippe II suspendit les paiements des soldats. Ceux-ci n'ayant plus leur solde régulier commencèrent à se tourner vers les pillages des villes capturées. Certains soldats arrivaient en retard et après la fin d'une capture de ville. Ils ne pouvaient dès lors pas réclamer leur part du pillage. Ces soldats retardataires choisissaient alors d'entrer en mutinerie, une « grève généralisée », dans l'espoir de voir leur solde rendu. En effet, ce fut la seule solution à la situation désespérée dans laquelle ces soldats se trouvaient⁹⁶. Ces individus élaient alors un nouveau chef. Cet homme se faisait appeler *electo* et servait l'intérêt financier des hommes sous son commandement⁹⁷. Les mutins voulaient assurer un revenu et

⁹³ FOX E. T., 'Piratical Schemes and Contracts', *op. cit.*, p. 105-106.

⁹⁴ LEESON P., *The Invisible Hook*, *op. cit.*, p. 58.

⁹⁵ *Histoire des aventuriers*, vol. 2, p. 84.

⁹⁶ PARKER G., *La Révolution militaire. La guerre et l'essor de l'Occident, 1500-1800*, Paris, Gallimard, 1993, p. 92.

⁹⁷ PARKER G., *The Army of Flanders and the Spanish Road, 1567-1659*, Cambridge, C.U.P., 1972, p. 157 et p. 161.

entraient donc en opposition avec l'État qui ne les payait pas, pour tenter de lui forcer la main par dépit. Les flibustiers, eux, s'opposaient par les armes à leurs frères d'armes et de pillages. J'avance l'hypothèse qu'Alexandre Olivier Exquemelin était probablement sensible à la question de mutineries ayant passé de nombreuses années en Hollande pour faire ses études. La mémoire des mutineries peut très bien l'avoir mené à les présenter comme une situation à éviter à tout prix.

C. Le maître à bord : élections, pouvoirs du capitaine, et caractéristiques du bon gouvernant

Pour comprendre le modèle de gouvernance des communautés de flibustiers, il est nécessaire de commencer par la place accordée à leur capitaine. Tout navire nécessitait une sorte de commandant qui pouvait avoir autorité à prendre des décisions sans appel. Il prenait le titre de capitaine. Dans les navires des marines royales des XVII^e et XVIII^e siècles, le capitaine et ses officiers étaient décidés par une instance extérieure : les Amirautés⁹⁸. Les navires marchands, eux, voyaient souvent leurs capitaines choisis par le propriétaire du vaisseau s'il ne l'était pas lui-même. Dans le cas des équipages de flibustiers et pirates, la hiérarchie était déterminée par l'équipage par élection⁹⁹. Dans cette hiérarchie deux rôles prépondérants étaient nécessaires : le capitaine comme figure de pouvoir et les officiers venant l'assister et le tempérer. D'une part, les capitaines flibustiers avaient pour fonctions principales de servir de juge aux conflits internes, de décider des lieux de raids avec le conseil de leurs officiers et d'être une figure d'autorité absolue lors des combats. D'autre part, les officiers devaient entre autres organiser les actions de l'équipage, s'accorder avec le capitaine lors de choix (à l'exception des combats), distribuer les rations et assurer le bon partage du butin.

Nous lisons ceci chez Exquemelin : « *Car les Avanturiers luys obéissent très exactement, dès le moment qu'ils l'ont esleu. Mais s'il arrive qu'il leur déplaise, ils conviennent entr'eux de le laisser dans une Isle deserte* »¹⁰⁰. Le pouvoir d'installer et de se débarrasser d'un capitaine représentait une forme de démocratie contractualisée. Ce pouvoir permettait à

⁹⁸ Dans notre cas, il s'agit des Amirautés anglaises et françaises. L'Amirauté anglaise est un conseil désigné par des pairs. Elle fut une forme d'état-major capable d'imposer ses décisions tactiques et stratégiques. L'Amirauté française, elle, était constituée des bureaux des officiers de plume et ministrables parisiens. Elle est un organisme judiciaire dépendant du seul Amiral de France, coiffant les diverses amirautés provinciales. Ces deux Amirautés ont comme fonctions communes celles de constituer les bâtiments et équipages (surtout les officiers) navals, assurer leur affrètement, traiter de la pêche, des prises navales, mais aussi des naufrages. (Voir : MEYER J., « Amirauté de France, Amirautés », dans BÉLY L. (dir.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime : Royaume de France XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, P.U.F., 1996, p. 56.).

⁹⁹ FOX E. T., 'Piratical Schemes and Contracts', *op. cit.*, p. 106.

¹⁰⁰ *Histoire des avanturiers*, vol. 1, 1699, p. 175.

l'équipage de toujours garder un levier sur un capitaine qui n'était plus désiré à cette place¹⁰¹. Les capitaines appointés par les propriétaires marchands ou bien l'amirauté ne pouvaient dès lors être déposés ou contestés que s'ils devenaient des tyrans¹⁰². Le capitaine tyran mettait en danger l'équilibre et la sécurité du navire et de son équipage en cherchant son intérêt personnel et pouvait, pour cela, être démis. Cela n'était pas le cas sur les navires de flibustiers, car il n'était pas nécessaire que le capitaine commette des actes tyranniques pour que l'équipage le démette. Le simple bon vouloir de la majorité des membres de la communauté suffisait à l'évincer. Si l'intérêt de l'équipage ou même « son humeur » avaient changé, cela pouvait suffire à souhaiter un nouveau capitaine. En effet, la communauté était capable d'évincer son chef sans charges réelles et pouvait ainsi en disposer librement. La servitude offerte par l'équipage ne tenait pas de celle due au souverain absolu, recevant ses pouvoirs d'une instance plus haute que tout : Dieu. Le capitaine n'était, en ce sens, pas souverain de l'équipage. Si l'équipage obéissait, c'était à cause de la compréhension générale que de la dissension naitrait des problèmes de subsistance. Ainsi, il était préférable d'avoir une autorité à bord qui pouvait trancher des questions majeures demandant une fermeté non discutée. Même si les maraudeurs des mers étaient des criminels, ils avaient le même besoin de paix, de sureté et de figures autoritaires contraignantes. De cette manière, la communauté pouvait assurer la coopération de tous pour le bien de chacun. Ainsi, la figure du capitaine, comme autorité élue, mais pas suprême, était un pilier central de l'ordre à bord¹⁰³.

Dans les cas les plus complexes d'abus de pouvoir du capitaine, il fallait agir pour y mettre un terme. Cependant, assassiner purement et simplement la figure d'autorité aurait aisément mené à l'anarchie. S'il avait été possible de tuer le capitaine, tout membre d'équipage aurait été menacé de subir le même sort. Il fallait à tout prix éviter d'entrer dans une loi du plus fort pour le bien de la communauté. Bien que le tyrannicide ne fût pas aisément considéré, il fallait pour autant bien trouver un moyen de préserver l'équipage. Le capitaine cruel devait être destitué, mais pas éliminé. La solution était souvent celle de l'abandon¹⁰⁴. Nous ne notons aucune occurrence dans les écrits de nos aventuriers d'un meurtre délibéré sur le capitaine ou ses officiers. Le tyran devait être évincé sur la base du principe du bien commun, mais le tuer n'était que très rarement nécessaire. Il suffisait de l'éloigner du pouvoir et de le démettre. En

¹⁰¹ LEESON P., « The calculus of piratical consent », *op. cit.*, ici p. 454.

¹⁰² ALLEN D. W., « The British Navy Rules : Monitoring and Incompatible Incentives in the Age of Fighting Sail », dans *Explorations in Economic History*, vol. 39, 2002, p. 204-231, ici p. 205-206.

¹⁰³ LEESON P., « The calculus of piratical consent », *op. cit.*, ici p. 447.

¹⁰⁴ LEESON P., *The Invisible Hook*, *op. cit.*, p. 64.

effet, une peur du tyrannicide se développa dans la deuxième moitié du XVII^e siècle. La haine du désordre, le refus du régicide, l'emporta sur la nécessité de défaire le tyran par l'assassinat. En France, c'est le règne de Louis XIV qui instaura fortement cette conception : « un aussi grand roi ne saurait être tyran ». En Angleterre, ce sont les écrits et pensées de Thomas Hobbes¹⁰⁵, principalement, qui recommandait dans le *Léviathan* (1651) de « *mettre au côté cette pernicieuse doctrine qui bouleverse l'ordre des choses* »¹⁰⁶. Les flibustiers étaient souvent originaires des flottes royales de France et d'Angleterre qui furent envoyées pour coloniser l'Amérique. De cette façon, ils furent baignés de ces conceptions avant leur départ et lors de leur temps passé dans l'armée régulière. Il me semble donc qu'ils transportèrent ce bagage socio-politique jusque dans leur alternative de gouvernance en la figure du capitaine flibustier.

La communauté des flibustiers n'était pas exempte de trahisons et de complots. La trahison était généralement provoquée par l'appât du gain. Ainsi, dans le cas du capitaine Henri Morgan, nous lisons : « *Il n'y avoit personne qui ne s'attendist d'avoir au moins mille écus pour sa part : mais ils furent bien étonnez lorsque le partage fut fait, & qu'ils virent que tout estoit d'un costé, & presque rien de l'autre ; Morgan & ceux de sa cabale ayant détourné la meilleure part* »¹⁰⁷. Ce qui transparait ici est la surprise de l'équipage voyant sa part ne pas lui être donnée. Cette surprise peut se comprendre : un capitaine cruel¹⁰⁸, c'est-à-dire qui faisait passer son intérêt personnel avant le bien commun, était rare, car les officiers régulaient les exactions contraires au contrat établi et au bien de toute la communauté. Le capitaine cruel était donc rapidement démis de ses fonctions. Cependant, si le capitaine traître obtenait le soutien d'une grande partie de l'équipage, il devenait plus difficile à évincer ; ce sont les membres d'équipage, et surtout les officiers, qui avaient le pouvoir de mettre fin à son commandement. Le pouvoir du capitaine devenait tyrannique lorsque celui-ci rompait son engagement auprès de l'équipage, et surtout absolu quand il ne pouvait plus être répudié, ayant rallié à sa cause un nombre important de membres d'équipages. De cette manière, même en ayant fait passer son intérêt personnel en premier, si la majorité de l'équipage voulant le démettre n'était pas atteignable, le capitaine pouvait garder son pouvoir.

¹⁰⁵ Thomas Hobbes (1588-1679) fut un philosophe politique qui théorisa la fonction des États. Il est l'un des premiers philosophes contractualistes qui tentent de fonder d'une nouvelle manière la légitimité des dirigeants. Pour cela, il mit en avant le pacte politique entre les individus pour faire de l'homme l'acteur de son propre monde social et politique, et retirer cette légitimité des mains de la religion ou de la tradition. (Voir : L. S., « Hobbes, Thomas (1588-1679), dans SMITH G. (éd.), *The Dictionary of National Biography*, vol. 9, Oxford, Oxford University Press, 1950, p. 931-939.).

¹⁰⁶ COTTRET M., *Tuer le tyran ? : Le tyrannicide dans l'Europe moderne*, Paris, Fayard, 2009, p. 8-9.

¹⁰⁷ *Histoire des aventuriers*, vol. 2, 1699, p. 253-254.

¹⁰⁸ COTTRET M., *Tuer le Tyran ?*, op. cit., p. 234-237.

La trahison était le plus grand crime pouvant être commis dans la communauté. Il était nécessaire de ne pas la laisser impunie. Parmi les punitions proposées à la suite de la trahison du capitaine Henri Morgan, nous lisons chez Exquemelin : « *Il y en avoit qui n'alloient pas moins qu'à se saisir de la personne de Morgan & de ses effets : d'autres à luy faire sauter la cervelle. Les moins emportez vouloient luy faire rendre compte de ce qu'on luy avoit mis dans les mains* »¹⁰⁹. Cette exception à l'interdiction de meurtre à bord tient du fait que le capitaine Henri Morgan était un tyran manifeste. En acceptant d'être le capitaine responsable de toute la troupe d'équipages allant piller Panama en 1671, il s'engagea à mener à bien cette entreprise pour le gain de tous. Il signa une chasse-partie pour officialiser cet engagement. En bafouant son engagement et en faisant passer son intérêt personnel avant celui du grand nombre il se fit cruel. Il semble que le consensus amenant à remplacer un capitaine jugé inapte à assurer le bien des hommes sous son autorité était systématique et nécessaire pour le bien commun. Le parallèle avec le souverain cruel est imaginable. En effet, se révolter contre un chef tyrannique était désormais une conception intériorisée à la suite des troubles politiques des XVI^e et XVII^e siècles. Comme la figure royale pouvait être défaite, voire tuée, celle du « roi » à bord, bien moins sacrée, le pouvait tout autant¹¹⁰. Les autres options consistaient à dépouiller l'individu de tous ses biens et à le maintenir captif. Néanmoins, comme nous l'avons évoqué et le constatons dans les faits des sources exploitées, le désir de tuer le tyran ne prenait jamais forme. On s'en tenait à le dire et à l'imaginer, mais sans agir. En ce sens, la cruauté de l'individu éveillait les passions, mais ne menait jamais à une révolte factuelle. Quoiqu'il arrivât, la décision était prise à la suite d'un vote¹¹¹.

A propos de l'élection du capitaine, Exquemelin écrit : « *Estant embarquez ils sont aussi grands maistres que leur Capitaine. S'ils n'en sont pas contens ils en nomment un autre à la pluralité des voix, & celui qu'ils croient le plus meriter cet employ* »¹¹². Les élections des maraudeurs des mers étaient ainsi une routine, car la figure du capitaine était volatile et très facilement remplacée¹¹³. Le capitaine était élu aux votes de chaque membre d'équipage et cela sans donner plus de poids aux votes des officiers. Néanmoins, cela ne veut pas dire que tous pouvaient voter. Plusieurs critères pouvaient empêcher un individu de voter ou bien d'être élu, lui-même, capitaine. Pour être électeur ou éligible à l'élection l'individu devait être d'un certain

¹⁰⁹ *Histoire des aventuriers*, vol. 2, 1699, p. 254.

¹¹⁰ JOUANNA A., *Le devoir de révolte : la noblesse française et la gestion de l'état moderne (1559-1661)*, Paris, Fayard, 1989, p. 40-41.

¹¹¹ LEESON P., *The Invisible Hook*, op. cit., p. 67.

¹¹² *Histoire des aventuriers*, vol. 2, 1699, p. 418.

¹¹³ FOX E. T., 'Piratical Schemes and Contracts', op. cit, p. 107.

âge (variant d'un équipage à l'autre), être libre et non servant, avoir signé le contrat de l'équipage et surtout y être entré volontairement. Ceci était la base de la permission de vote ou d'élection¹¹⁴. Tout individu ne cumulant pas ces caractéristiques était exclu du vote et du rôle de capitaine. Il faut noter que beaucoup de membres d'équipages avaient été forcés à en faire partie. Lors de prises qui tournaient mal, de nombreux flibustiers pouvaient ne pas survivre et il fallait dès lors renflouer les rangs en proposant aux captifs de rejoindre le navire. Ceux qui acceptaient le faisaient souvent par dépit et sans réel désir de s'associer durablement à cette communauté.

Grâce à cette capacité à répudier le capitaine d'un équipage, les flibustiers formaient une société dont la dimension horizontale était importante. Cependant, de cela naquit un paradoxe où les membres d'équipage étaient autant maîtres du navire que le capitaine qu'ils servaient. Dans les faits, cette égalité n'était présente qu'au niveau de l'élection du capitaine. Après celle-ci, le capitaine dirigeait au nom de tous, mais en ne consultant que ses officiers. Les officiers lui rapportaient les volontés de l'équipage et il choisissait ce qu'il était bon de faire avec son conseil restreint. En effet, les équipages de flibustiers et pirates étaient bien conscients qu'il fallait éviter que le capitaine n'abuse de son pouvoir sur ses hommes. C'est pour cette raison que, comme nous l'avons évoqué plus tôt, le capitaine n'avait pas tous les pouvoirs et que ses officiers, également élus, avaient des fonctions majeures. De cette façon, il avait un pouvoir décisionnel considérable, mais pas absolu. Les officiers étaient des intermédiaires efficaces qui servaient de contrepouvoir. D'un côté, ceux-ci n'étaient pas abusifs, car leur pouvoir était tempéré par celui du capitaine. De l'autre, le capitaine ne pouvait avoir le plein pouvoir, car les officiers possédaient une partie majeure de celui-ci¹¹⁵.

Il apparaît que les flibustiers valorisaient plusieurs traits chez leurs capitaines. Ainsi, nous lisons ceci chez Exquemelin en décrivant le cas du capitaine Michel de Grandmont (1645-1686)¹¹⁶ : « *il s'acquit une telle réputation à Saint Domingue que tous les Flibustiers l'estimoient, d'autant plus qu'il estoit liberal & bien-faisant. Il a esté fort longtemps leur*

¹¹⁴ FOX E. T., 'Piratical Schemes and Contracts', *op. cit.*, p. 129-130.

¹¹⁵ LEESON P., « The calculus of piratical consent », *op. cit.*, ici p. 454.

¹¹⁶ Michel de Grandmont fut un flibustier français grandement reconnu par la marine régulière royale française. Il partit pour la course aux Antilles en 1675 et se distingua très vite auprès du vice-amiral d'Estrées. Ses premières campagnes, en 1677, furent des échecs. En 1678, il apprit de ses défaites et organisa les flibustiers comme jamais auparavant. Il commanda sept-cents flibustiers pour prendre successivement les villes de Puerto del Principe d'Hispaniola, le 23 février 1679, et La Guayra dans la vice-royauté du Pérou le 26 juin 1680. Son dernier grand raid, en tant que général flibustier, fut celui donné sur Campêche en 1680 avec deux-mille flibustiers et six vaisseaux. Malgré les demandes du gouverneur de Saint-Domingue d'abandonner la course il poursuivit sous l'impulsion de son équipage. Il disparut dans une tempête en 1686. (Voir : GASSER J., « Grammont (?), Paris-octobre 1699, Açores », dans *Dictionnaire des corsaires et des pirates*, Paris, CNRS, 2021, p. 332-333.).

Commandant ; il s'est signalé en plusieurs rencontres »¹¹⁷. La réputation est sans doute la raison la plus avancée par les sources. Celle-ci se base sur les exploits tels que le nombre de prises maritimes et terrestres victorieuses, le butin amassé et la facilité de ces entreprises. Les pirates, de manière générale ici, valorisaient considérablement les individus qui avaient fait leurs preuves par les armes et les éalisaient régulièrement comme capitaines¹¹⁸. Le capitaine Michel de Grandmont se démarqua surtout lors des raids contre Campêche¹¹⁹ où il prit la ville aux Espagnols avec une force armée bien moindre et cela en seulement plusieurs jours, avec des pertes minimales. La réputation du capitaine Michel de Grandmont à Saint-Domingue s'explique aussi, car il devint, en 1684, l'homme de confiance de Tarin de Cussy (1642-1691)¹²⁰, gouverneur de Saint-Domingue¹²¹.

La libéralité est une autre qualité particulièrement appréciée. La largesse médiévale était une caractéristique majeure des seigneurs et princes. Donner était une obligation sociale du gouvernant. Le concept de libéralité – un amalgame entre des idéaux médiévaux d'hospitalité et cette générosité recommandée socialement aux princes – devint aussi une valeur des riches des XVI^e et XVII^e siècles. La libéralité touchait les nobles et riches bourgeois désireux de montrer qu'eux aussi pouvaient donner. C'était une façon de montrer sa richesse et de créer une gouvernance où, en échange du don, on attend la fidélité et la loyauté des receveurs. De plus, la libéralité créait des sentiments de proximité et d'amitié, renforçant les liens entre les individus d'une communauté¹²². Le don est, ainsi, mutuellement profitable pour les donateurs et les receveurs¹²³. Un individu ayant de nombreuses richesses était plus souvent considéré par

¹¹⁷ *Histoire des aventuriers*, vol. 2, 1699, p. 399.

¹¹⁸ LEESON P., « An-arrgh-chy », *op. cit.*, ici p. 1067.

¹¹⁹ Campêche est une ville majeure de la côte ouest de la péninsule du Yucatán. Elle est une possession espagnole, faisant partie de l'ensemble de la Nouvelle-Espagne, dès le milieu du XVI^e siècle. (Voir : « L'Amérique au XVII^e et au XVIII^e siècle », dans DUBY G., (dir.), *Grand Atlas Historique : L'histoire du monde en 520 cartes*, Paris, Larousse, 2021, p. 296.).

¹²⁰ À la mort d'Ogeron, le gouvernement de l'île de la Tortue et de Saint-Domingue est donné à Nepveu de Pouancey, neveu d'Ogeron. Cependant, à la mort de ce dernier c'est l'ami d'Ogeron, à savoir Pierre-Paul Tarin de Cussy (1642-1691), qui devint gouverneur de ces deux ensembles. Dès lors, Cussy fut gouverneur du 30 septembre 1683 au 20 janvier 1691, jour de sa mort. Il eut une politique amicale vis-à-vis de la flibuste, car celle-ci contribua à mettre en valeur les plantations françaises des îles. Même s'il faisait appliquer la volonté du roi de France, il lui est reconnu d'avoir été indulgent vis-à-vis des capitaines flibustiers, dont Laurent de Graffe, Michel Andresson et surtout Michel de Grandmont. Après la prise de Campêche, en 1685, Cussy est accusé d'avoir eu son pourcentage et il lui est demandé d'empêcher tout accès aux flibustiers sur l'île de la Tortue et au port de Petit-Goave. L'éparpillement des flibustiers causa, en 1688, l'effondrement de la colonie sur les plans économique et militaire lorsque la guerre reprit. (Voir : HRODEJ P., « Tarin de Cussy Pierre Paul (28 août 1642-1691) », dans BUTI G. (dir.), *Dictionnaire des corsaires et pirates*, Paris, C.N.R.S. éditions, 2013, p. 809-810.).

¹²¹ GASSER J., « Grammont (?), Paris-octobre 1699, Açores », *op. cit.*, p. 332-333.

¹²² FAGGION L., « Une civilisation du don ? Les usages d'un paradigme à l'époque moderne », dans *Le don et le contre-don : Usages et ambiguïtés d'un paradigme anthropologique aux époques médiévales et modernes*, Aix-en-provence, Presses universitaires de Provence, 2010, p. 59-97, ici p. 66 et p. 72.

¹²³ ZEMON DAVIS N., *Essai sur le don dans la France du XVI^e siècle*, Paris, Editions Seuil, 2000, p. 30.

les autres et ce phénomène était d'autant plus fort qu'un riche flibustier s'était créé sa richesse par le biais du pillage. Pour ce faire, il devait avoir été victorieux lors de raids pour constituer sa fortune. Ainsi, désigner un capitaine riche assurait qu'il soit efficace et compétent.

La qualité suivante est la bienfaisance. Celle-ci était considérée comme propre aux individus détenteurs d'un pouvoir sur les autres. L'exemple princier peut être considéré pour comprendre la figure du capitaine. Un roi digne devait, comme un père, représenter une figure de sagesse, de protection du peuple (ses enfants) et de justice. Le souverain devait s'assurer de préserver la paix entre ses sujets. En acceptant le sacre, il s'y était engagé. Ainsi, un bon roi avait pour fonction première la paix¹²⁴. La figure du capitaine, souverain sur son équipage, remplissait les mêmes fonctions. La bienfaisance du capitaine envers son équipage s'apparente ainsi à la justice du roi sur ses sujets. Le contrat que le capitaine signait au-devant des membres de l'équipage équivalait, de manière fonctionnelle, à celui du roi fait lors de son sacre. La bienfaisance était la capacité à entreprendre des actions justes. En ce sens, un bon capitaine était un individu faisant passer le bien commun avant le sien. Ce capitaine serait, dès lors, capable de discerner les actions à entreprendre et les décisions nécessaires à l'épanouissement de chaque individu indépendamment, ou de la communauté au complet. Le bien commun de la communauté devait être l'objectif principal d'un bon souverain, prince ou capitaine.

D. Constituer une flotte : les alliances entre équipages flibustiers

Si les pirates formaient rarement des communautés de plus d'un navire, cela ne fut pas le cas des flibustiers. En effet, de nombreux raids ont été organisés sur des villes côtières. Il faut se rappeler que les prises navales étaient plus aisées et demandaient ainsi bien moins de navires et d'hommes ; à l'inverse, les prises terrestres requéraient un nombre plus grand de ces deux effectifs. En ce sens, des groupes de grandes ampleurs se formèrent pour pouvoir, d'un commun effort, arriver à bout de places fortes et villes fortifiées. Les plus considérables attaques furent lancées sur les villes¹²⁵ de Panama (1671) sous le commandement du capitaine Henri Morgan avec plus de deux mille flibustiers et trente-huit navires,¹²⁶ et de Guayaquil (1687), organisé

¹²⁴ ANTONETTI G., BEAUNE C. et BERCÉ Y.-M., *Les monarchies*, Paris, P.U.F., 1997, p. 254-255.

¹²⁵ LANE K., *Pillaging the Empire : Global Piracy on the High Seas, 1500-1750*, New York, Routledge, 2016, p. 139-140 (2ème édition).

¹²⁶ LANE K., et BIALUSCHEWSKI A. (dirs.), *Piracy in the Early Modern Era : An Anthology of Sources*, Indianapolis, Hackett Publishing Company Inc., 2019, p. 86.

par les capitaines François Grognet (?-1687)¹²⁷ et Jean le Picard (1620-1682)¹²⁸ avec plus de trois cents hommes.

*« il forma une Flotte de quatre Vaisseaux & de sept cens hommes, tous contens de luy, & resolu de le suivre & de luy obeïr. Alors on fit une chasse-partie generale, qui contenoit ce qu'on donneroit au Commandant, & à chaque Equipage en particulier : On en fit une à l'égard du Capitaine du Vaisseau »*¹²⁹.

Nous pouvons constater que dans les cas où l'effectif d'hommes et de navires était plus conséquent, l'organisation prenait des airs de flotte militaire royale régulière. Il devenait alors nécessaire d'élire un commandant de flotte sous lequel tous les bâtiments s'aligneraient à ses injonctions : les capitaines devenaient ainsi des officiers de ce nouvel ordre¹³⁰. Chaque navire s'autogérait, mais avait un rôle à jouer dans l'organisation de la flotte. Un ou plusieurs capitaines étaient choisis par les autres pour servir de décideur général, en recueillant néanmoins les conseils et avis des autres capitaines. Dans ce genre de cas, chaque capitaine restait chef en son bâtiment, mais devait mettre son navire à la disposition des autres de la flotte dans l'intérêt général du succès de l'entreprise. L'idée de cette chasse-partie de plus grande ampleur restait la même : fixer les accords et récompenses de telle ou telle action entreprise non pas par un individu, mais bien par un équipage ou un navire au sein de la flotte. Cette chasse-partie générale ne récompensait plus les accomplissements d'un individu, mais bien ceux d'un équipage. Bien évidemment les équipages avaient leurs propres chasse-parties indépendamment de celle générale. La chasse-partie générale était signée par tous les capitaines, après avoir consulté leurs équipages respectifs. Une fois cela fait, tous étaient liés par le contrat et assuraient que tous le respectent dans l'intérêt du groupe comme des individus.

¹²⁷ François Grognet (?-1687) fut un flibustier français qui pilla la mer du sud de Panama pendant plusieurs années et fut renommé pour avoir participé à la prise de la ville de Guayaquil en 1687. Il devint connu lorsqu'il entama une collaboration avec le capitaine Grandmont en 1684. Il commanda autant des Français que des Anglais usant de sa qualité de capitaine pour rassembler des flottes imposantes de flibustiers. En 1685 il entreprit avec d'autres un siège de Panama et bloqua le port avec mille hommes. Il trouva la mort lors de ladite prise de Guayaquil en 1687 alors que la ville était prise. Ainsi, le 24 avril 1687, la victoire était acquise et Grognet fut ramené à bord de son bâtiment où il mourut le 2 mai de ses blessures après des jours de lutte pour la vie. (Voir : « Grognet, François, alias "Cachemarée" (fl. 1681-1687) », dans MARLEY David F., *Pirates of the Americas*, vol. 2, Oxford, ABC-CLIO, 2010, p. 612-617.).

¹²⁸ Jean Picard (?-1680) fut un flibustier français. Il arriva probablement à l'île de la Tortue en 1659 et serait toujours resté en course après cela. Il pilla des villes mineures et ne fit que de petites prises pendant ses années de course. Lorsqu'il perdit sa frégate, en 1668, il en reçut une autre de la part du gouverneur de Saint-Domingue Ogeron. Dans la nuit du 17 au 18 août, il fut surpris par le garde-côte du général Antonio de Quitana. Face à un adversaire trop bien armé et un équipage bien plus nombreux que le sien, Picard se rendit. Il fut libéré en 1680, mais mourut dans la même année. (Voir : GASSER J., « Picard Jean dit capitaine Champagne (?-ap. 1680) », dans *Dictionnaire des corsaires et des pirates*, Paris, CNRS, 2021, p. 636-637.).

¹²⁹ *Histoire des aventuriers*, vol. 2, 1699, p. 31.

¹³⁰ RODGER N.A.M., « Officers and Man of the Navy, 1660-1815 », *op. cit.*, ici p. 53-54.

De telles alliances étaient le résultat de la nécessité et les équipages se réunissaient pour le temps de l'opération avant de se dissoudre, une fois celle-ci achevée.

E. Parjure de ses frères : trahison et règlements de comptes

La communauté des flibustiers ne fut pas un ensemble dénué de conflits internes. Ainsi, il arrivait qu'il faille régler des comptes, en face à face ou dans le dos. Que choisissaient de faire les flibustiers lorsque toute réconciliation était impossible ? Le duel était la réponse lorsque deux parties n'étaient plus réconciliables.

« quand deux avoient differend ensemble, les autres les accomodoient, & si cela ne se pouvoit, & que les parties demeurassent trop opiniastres, ils se faisoient raison eux-mesmes, en vuidant leurs differends à coups de fusil. »¹³¹.

L'idée de se « faire raison » désigne le duel de deux individus par l'épée ou l'arme à feu. Ce concept n'était pas propre aux flibustiers. En effet, la société du XVIIe siècle est habitée par la violence, comme a pu l'indiquer Keith Thomas¹³². De plus, le duel n'était pas propre aux aristocrates, mais se retrouvait dans toutes les autres classes sociales ; le duel était une forme de violence comme une autre, emprunté à la noblesse dans le courant du XVIIe siècle. Si le duel est un type de preuve aux yeux de Dieu, il l'était aussi pour les hommes. Celui qui ressortait victorieux l'avait été, car il était le plus juste des deux parties¹³³. Cependant, l'idée n'était parfois pas de prouver qu'on était juste, mais de s'imposer par la force sur l'autre. Le duel était aussi une méthode d'éliminer des rivaux. Ce combat, typiquement masculin, est une continuation de l'*ethos* chevaleresque qui faisait de ceux qui y prenaient part des hommes recherchant l'honneur¹³⁴. Si l'on distingue deux formes de duels, à savoir le duel judiciaire et le duel privé, c'est celui de nature privée qui correspond aux règlements de comptes entre flibustiers. Il semblerait que les flibustiers ne pratiquaient pas le duel pour quelque raison politique, mais bien simplement pour mettre un terme à un conflit interne opposant deux frères d'armes, compromettant ainsi la sécurité de la communauté.

Le duel est une représentation fortement codifiée d'un désaccord qui n'a pas pu être réglé par des moyens moins létaux. Ainsi, deux individus choisissaient le duel lorsqu'ils

¹³¹ *Histoire des aventuriers*, vol. 1, 1699, p. 125.

¹³² KEITH T., *The Ends of Life : Roads to Fulfilment in Early Modern England*, Oxford, Oxford University Press, 2009, p. 51.

¹³³ LA VAGUE-MANTY M., « Dueling for Equality : Masculine Honor and the Modern Politics of Dignity », dans *Political Theory*, vol. 34, n. 6, 2006, p. 715-740, ici p. 718.

¹³⁴ TADIÉ A., *Comment termine-t-on les querelles ? A propos du duel*, Paris, Sorbonne, 2016, p. 376-377.

considéraient mutuellement que cela était le dernier moyen de résolution. Cette réciprocité du choix est au cœur du duel et ce dernier ne pouvait avoir lieu que si les deux parties acceptaient que leur adversaire soit leur égal. Pour mettre en place le duel, il fallait, en effet, respecter son opposant¹³⁵. Ainsi, qu'importe le rang dans l'équipage, le rôle ou bien encore la richesse, les flibustiers pouvaient demander le duel contre n'importe lequel de leur frère, à partir du moment où celui-ci acceptait les termes du règlement de compte par les armes.

Si l'épée était privilégiée par la noblesse durant les XVI^e et XVII^e siècles, le pistolet était l'arme la plus prisée des autres classes lors de règlements de comptes armés¹³⁶. Le duel était, comme l'explique Billacois, « relatif à la profession des armes pratiquées par les deux adversaires et à l'égalité de condition reconnue entre eux »¹³⁷. Il était donc possible pour n'importe qui, portant une arme ordinaire, de se battre en duel. L'arme privilégiée des duels entre flibustiers, comme décrit par Exquemelin, était l'arme à feu (ce qui inclut le fusil et le pistolet). Les règlements de comptes entre flibustiers se faisaient ainsi couramment pour permettre une justice de tous envers les autres. S'en suivait, ainsi, un combat à l'arme à feu où tous deux étaient placés égaux. En effet, les flibustiers revendiquaient l'égalité entre tous les hommes, même en dehors de l'équipage. Ils considéraient que le droit au duel n'était pas donné par la naissance, mais bien par les vertus du courage et de l'indépendance¹³⁸. Ceci représente une nouvelle fois une méthode horizontale de gestion sociale de la communauté. Les flibustiers ne rompaient pas avec la tradition des règlements de comptes et de la justice armée typiques du XVII^e siècle. En effet, ces duels étaient bien plus proches de simples bagarres de rues armées que de réels duels codifiés, nobles¹³⁹.

Les règlements de compte entre frères d'armes pouvaient également avoir une autre origine : les jeux d'argent. Ceux-ci avaient une place prépondérante dans la communauté des flibustiers, mais étaient de nature ambivalente : ils pouvaient à la fois être le ciment des liens entre marins, et une importante source de conflits.

« ceux de nos gens qui avoient perdu leur argent au jeu [...] s'étoient allez cacher derriere des rochers qui sont sur les bords de cette rivière [...] ils avoient eû tout le

¹³⁵ TADIÉ A., *Comment termine-t-on les querelles ?*, op. cit., p. 380.

¹³⁶ *Ibidem*, p. 378.

¹³⁷ BILLACOIS F., *Le Duel dans la société française des XVI^e-XVII^e siècles : essai de psychologie historique*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1986, p. 122-123.

¹³⁸ LITTLE B., *The Buccaneer's Realm*, op. cit., p. 192.

¹³⁹ LITTLE B., *The Sea Rover's Practice*, op. cit., p. 210.

temps & la commodité de choisir & de massacrer cinq Anglois, qu'ils sçavoient être les mieux accommodez de butin, dont ces assassins les dépouillèrent entierement »¹⁴⁰.

Les jeux de hasard étaient monnaie courante dans les équipages de marins et même dans les armées militaires. Ceux-ci permettaient d'apporter un divertissement bien venu à des individus qui demandaient d'être soulagés de leur quotidien difficile et risqué. Dans le cas des flibustiers, nous savons que les contrats prévus avant d'embarquer stipulaient la possibilité de jouer même en possession de butin. Nous savons entre autres que le seigneur Michel de Grandmont (1645-1686), un flibustier, et le comte Jean II d'Estrées (1624-1707)¹⁴¹, un amiral, jouèrent aux dés dans la crique de Petit-Goave¹⁴², un port des flibustiers renommés de la fin du XVIIe siècle¹⁴³. Le jeu le plus populaire dans ces équipages s'appelait le « passe-dix » (consistant à lancer trois dés en pariant sur la probabilité que leur somme dépasse dix). Bien que ces jeux avaient pour but d'apaiser les esprits, il semble bien qu'ils finissaient par les attiser.

Une conséquence logique du jeu est de voir ressortir d'une partie des gagnants et des perdants. De ce fait, ceux qui gagnaient s'enrichissaient et les perdants s'appauvrirent. Ce constat nous permet de comprendre les raisons qui menèrent les flibustiers à trahir d'autres membres de l'équipage pour compenser leurs pertes au jeu. Au XVIIe siècle, comme auparavant (XIIe siècle pour l'Europe médiévale), les jeux d'argent et de hasard étaient accusés de favoriser les comportements dangereux et la violence. Ainsi, ceux-ci perturbaient l'ordre social et public

¹⁴⁰ RAVENEAU DE LUSSAN J., *Journal Du voyage fait à la mer de Sud avec les Flibustiers de l'Amérique en 1684. & années suivantes*, 1er éd., Paris, Jean Baptiste Coignard, 1690, p. 261.

¹⁴¹ Jean II, duc d'Estrées (1624-1707), fut le second fils de François-Annibal Ier, maréchal de France et de Marie Béthune-Charost. Après avoir servi une année dans un régiment d'infanterie au nom de son père, il devint colonel du régiment de Navarre en 1647. Pendant vingt ans, il servit dans ce régiment jusqu'au début de la guerre de Dévolution (1667-1668). Il servit sur terre dans la conquête de Tournai en 1667 avant de se faire envoyer, dans la même année, par Louis XIV pour commander une des premières escadres armées par Colbert envoyées aux Antilles pour contrer les attaques anglaises sur les possessions françaises. Le 2 mai 1671, il fut promu vice-amiral de France au département du Ponant. Une fois dans les Antilles, il combattit autant les Anglais que les Hollandais, sur terre comme sur mer, au nom du roi de France. Jean II n'eut pas une politique contraire à la présence des flibustiers. Pour lui, ceux-ci servaient les intérêts du roi de France, car ils pillaient et capturaient les possessions espagnoles. Jean II rentra en Europe en 1681 et fut nommé maréchal de France pour combattre les corsaires barbaresques de Méditerranée. Il y resta jusqu'à sa mort en 1701. (Voir : MAROIS F., « Estrées (Jean II, duc D') », dans *Dictionnaire de biographie française*, vol. 13, Paris, Librairie Letouzey et Ané, 1975, p. 154-157.).

¹⁴² Le Petit-Goave est un établissement définitif mis en place par la Compagnie des Indes occidentales française, proche géographiquement de Saint-Domingue. Il fut pour la première fois placé sous la domination française en 1670 avec l'arrivée du gouverneur de Saint-Domingue, Ogeron à ce moment. La présence des boucaniers sur le site remonte à 1659. Les habitants de Petit-Goave, précédant l'arrivée de la Compagnie, étaient tout d'abord prêts à défendre leur indépendance, mais finirent par se plier aux exigences demandées par la Compagnie de pouvoir faire de Petit-Goave un port majeur liant Saint-Domingue à Port-Royal. La présence importante des flibustiers français et anglais sur son sol et dans son port est une des caractéristiques principales de cette crique. (Voir : HRODEJ P., « Petit-Goave (Le) », dans BUTI G. (dir.), *Dictionnaire des corsaires et pirates*, Paris, C.N.R.S. éditions, 2013, p. 634-635.).

¹⁴³ LITTLE B., *The Sea Rover's Practice*, op. cit., p. 210.

dû aux autorités temporelles en place¹⁴⁴. Dans le *Traité de la police*¹⁴⁵, exposant des textes de loi français du XVIIe siècle, Nicolas Delamare (1639-1723)¹⁴⁶ démontra que ceux-ci désignaient le jeu comme encourageant « meurtres, vols et brigandages »¹⁴⁷. Ainsi, il apparaît que l'alliance entre violence et jeux était bien conscientisée à la fois par les penseurs et par les officiers de l'État.

Dans le cas de nos flibustiers, les jeux étaient une nécessité sociale et communautaire pour permettre au groupe de créer un esprit de cohésion. Néanmoins, il n'était pas possible de prévenir toutes représailles et il apparaît que les règlements de comptes pour défaire un membre de l'équipage de son butin étaient nombreux. Ce type d'agissement ne pouvait avoir lieu à découvert, sans quoi ceux incriminés risquaient de subir les conséquences liées à la trahison, comme l'abandon ou la peine de mort. De ce fait, ces « assassinats », comme nous le livre Raveneau, étaient commis loin de la vigilance du groupe. L'assassinat de nature plus forte que le meurtre, de par sa préméditation, est bien plus infamant¹⁴⁸. En effet, il n'est pas question de simplement devoir, sans l'avoir nécessairement voulu, mettre fin à la vie d'un homme, mais bien ici de conspirer sa mort pour des raisons vénales. Ainsi, ceux qui assassinaient leurs frères flibustiers étaient considérés comme des êtres lâches et dangereux pour le bien du groupe.

F. Le caractère des flibustiers : le rapport à la vie et à la mort

Dans ce paragraphe, nous allons aborder le caractère des flibustiers comme décrit par Exquemelin et Raveneau pour former un profil du flibustier typique dans les Amériques de la fin du XVIIe siècle. Ainsi, il sera possible de concevoir la manière dont ces individus étaient imaginés et dépeints par des auteurs qui ont, eux-mêmes, participé à leurs entreprises. Parmi les caractéristiques données par Exquemelin et Raveneau, on retrouve régulièrement : la débauche, la bravoure, l'amour du butin et l'absence totale d'oisiveté. Ces quatre attributs se superposent régulièrement pour constituer une personnalité complexe.

¹⁴⁴ ROUSSEL D., « Le jeu, l'honneur et le sang : l'enseignement des sources judiciaires et normatives (France, XVIe-XVIIe siècles) », dans *Violence et jeu de l'Antiquité à nos jours*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2023, p. 269-286, ici p. 276.

¹⁴⁵ Ce traité fut publié en 1705, mais aborde des actes de lois bien antérieurs. De ce fait, les lois évoquées sont contemporaines de la période de la fin du XVIIe siècle.

¹⁴⁶ Nicolas Delamare (1639-1723) fut fils de Guillaume Delamare, procureur du roi à Gournay puis à Livry. En 1664, il obtient une charge de procureur au châtelet et puis de commissaire, en 1673. En 1687, il est commandité par le président Lamoignon, en vertu de son travail exceptionnel, avec pour but de réunir les éléments d'un ouvrage sur la police en général. Le tome premier de son *Traité de la Police* parût en 1704. (Voir : BONDOIS F.-M., « Delamare Nicolas », dans PREVOST M. et D'AMAT R. (dirs.), *Dictionnaire de biographie française*, t. 10, Paris, Librairie Letouzey et Ané, 1965, p. 670.).

¹⁴⁷ DELAMARE N., *Traité de la police*, Livre III, titre IV, chap. III, p. 412.

¹⁴⁸ COTTRET M., *Tuer le tyran ?*, op. cit., p. 252.

Bien que tout être humain soit soumis aux sept péchés, la débauche des flibustiers se manifeste avant tout dans la gourmandise, la luxure et l'avarice. Cette débauche se retrouve dans les fêtes et moments de partage d'alcool, de chair animale et de femmes sans modération durant de nombreuses heures. Exquemelin développe : « *Ensuite ceux qui n'avoient point esté blessez commencerent à se donner carriere*¹⁴⁹, & à faire débauche de vin & de femmes tant que la nuit dura »¹⁵⁰. Les boucans, grands feux de joie, étaient régulièrement synonymes de fêtes menant à la débauche. Ceux-ci étaient souvent mis en place avant un combat ou bien après celui-ci. L'idée de ces individus fut soit de fêter une dernière fois la vie à l'approche d'une éventuelle mort, soit de célébrer la victoire et le fait d'être encore vivant pour la savourer. Le manque total de volonté de contrôle de soi exprimé par les flibustiers et les boucaniers dénotait fortement de la « civilisation des mœurs » qui rassemblait les actes décidés par l'Église et l'État avec l'intention de civiliser les individus d'Occident et de les maintenir docilement en bonne cohésion entre eux¹⁵¹. De plus, il était mis en avant dans les conceptions médiévales et modernes qu'un individu capable de contrôler son corps était stable d'esprit. À l'inverse, celui cédant à ses désirs était un individu dangereux pour soi-même et les autres. Exquemelin et Raveneau ne manquèrent pas d'être touchés par ces conceptions et mirent l'accent à ne pas camoufler ces traits de caractère. Ainsi, les flibustiers furent dépeints comme des individus impulsifs que la société ordonnée et stricte d'Ancien Régime considérait comme des « barbares »¹⁵².

La débauche est par essence une agglomération des péchés capitaux dans le comportement et le corps d'un individu. Celui-ci tombant dans la débauche et acceptant le péché s'est égaré et est tordu aux yeux de la morale théologique¹⁵³. L'individu ainsi touché par plusieurs péchés se fait parjure de Dieu et voit la moralité de sa personne chuter auprès des instances étatiques et religieuses. En ce sens, il se salit autant sur le plan spirituel que temporel. Il se destine ainsi au purgatoire catholique, voire à l'enfer chrétien, durant sa vie. Mais il se place aussi en marge des valeurs de la bonne société intimement liée aux restrictions dogmatiques ecclésiastiques. La débauche devint dans le courant des XVe et XVIe siècles un

¹⁴⁹ Expression signifiant se laisser aller à ses envies, ses pulsions et ne surtout pas démontrer de retenue ou de contrôle de soi face aux tentations. (Voir : « Carrière », dans *Dictionnaire de l'Académie française*, 1798, (5^{ème} édition).

¹⁵⁰ *Histoire des aventuriers*, vol. 2, 1699, p. 53.

¹⁵¹ WOUTERS, C., « La civilisation des mœurs et des émotions : de la formalisation à l'informalisation », dans *Norbert Elias et la théorie de la civilisation : Lectures et critiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, p. 147-168, ici p. 148-149.

¹⁵² Nous aborderons en profondeur la vision que la société d'Ancien Régime portait sur eux dans une section dédiée du troisième chapitre.

¹⁵³ LABOURDETTE M. (dir.), *Vices et péchés*, Les Plans-sur-Bex, Parole et silence, 2017, p. 27.

crime à punir de manière à contenir les excès de la société¹⁵⁴. Ainsi, utiliser le terme de débauche sert à aviliser l'individu ou le groupe qui se voit traiter de ce nom. Les flibustiers reconnaissaient ce trait de leur caractère et les sources parlant d'eux semblent indiquer qu'ils portaient fièrement leur libertinage. La culpabilité ne transparait pas le moins du monde. Ainsi, les maraudeurs des mers se plaçaient hors de la société et loin des valeurs de retenue et de contrôle de soi. Ils perturbaient l'équilibre économique, culturel et sexuel en devenant une entité qui pouvait agir librement sur ces trois aspects¹⁵⁵. Les maraudeurs des mers étaient ainsi devenus une contre-société décadente, mais désormais concevable par la société civile d'Ancien Régime.

Durant le Moyen Âge et les Temps modernes, on considérait que les excès des choses terrestres menaient inexorablement à des conséquences physiques graves. Parmi ces excès se trouvaient, de manière prépondérante, ceux de la chair et de la boisson. Ainsi, bien plus que de simples maladies, les corps obtenaient des caractéristiques handicapantes comme résultante du trop-plein d'une action excessive de nature : « *La débauche du vin & des femmes l'a rendu tout perclus de ses membres. Il est impie, sans Religion & execrable dans ses juremens. En un mot, il est fort attaché aux choses terrestres, & ne croit point aux celestes : C'est là son plus grand défaut.* »¹⁵⁶. La notion de déséquilibre est au centre de nombreuses croyances médiévales et modernes. Cela peut se comprendre dans deux sens : un déséquilibre du corps entraîne un déséquilibre mental ou bien l'inverse. Dans notre cas, il apparait que cela soit du fait d'actions physiques excessives qui viennent perturber à la fois la nature terrestre et spirituelle des flibustiers. Les corps subissant un déséquilibre interne dû à l'alcool et à l'abus de la chair se fragilisaient. De plus, les choix délibérés de telles actions viennent salir l'âme et entraînent leur chute spirituelle et sociale. De la même manière que l'explique la théorie des humeurs, un corps sain et fonctionnel est la résultante d'un équilibre des quatre humeurs (flegme, bile jaune, bile noire et sang). De ce fait, les excès de chairs entraînent des déséquilibres de ces substances¹⁵⁷. La nature des flibustiers est par ce fait avilie : leur chair est l'incarnation des erreurs de comportement.

Un problème bien matériel surgit de cette débauche : les moyens de la pratiquer. Nous lisons ainsi chez Exquemelin : « *C'est l'ordinaire des Aventuriers de passer bien-tôt de*

¹⁵⁴ BOURGUIGNON M.-A., et MUSIN A., *Religion, Guilt and Shame. When Sin becomes a Crime (15th-16th centuries)*, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, 2009.

¹⁵⁵ TURLEY H., « Piracy, Identity, and Desire in "Captain Singleton" », dans *Eighteenth-Century Studies*, vol. 31, n. 2, 1998, p. 199-214, ici p. 203.

¹⁵⁶ *Histoire des aventuriers*, vol. 2, 1681, p. 400.

¹⁵⁷ AYOUB L., « Old English waeta and the Medical Theory of the Humours », dans *The Journal of English and Germanic Philology*, vol. 94, n. 3, 1995, p. 332-346, ici p. 334.

l'abondance à la disette. Ceux-cy qui estoient de la même humeur, après avoir dissipé tout leur argent dans la débauche, ne penserent plus qu'à retourner en course, pour en avoir d'autre »¹⁵⁸.

Pour ce faire, il fallait aux flibustiers de la nourriture, de l'alcool et des femmes en quantité pour satisfaire leurs envies et désirs. Tous ces « biens » pouvaient s'acquérir, s'ils ne l'étaient pas déjà, par le biais de pillages ou par l'achat. Le fait est que l'une de ses deux solutions découle de l'autre. Le pillage ramenait aussi des trésors et richesses permettant l'achat. C'est ainsi que partir en course et piller davantage permettait d'entretenir sur le long terme la machine de débauche des flibustiers. Cette débauche faisait d'eux une communauté dépendante de leur course en ce sens que celle-ci devenait nécessaire à la subsistance de leur mode de vie d'excès. S'il est, dès lors, impossible de maintenir ce train de vie sans pillage et donc sans richesses, il est compréhensible que les flibustiers fussent autant attachés aux trésors. Le besoin constant de richesse n'est pour autant pas propre aux flibustiers et boucaniers. En effet, les armées régulières de mercenaires du XVI^e siècle et du début du XVII^e siècle peuvent être comparées.

« Quand on leur demande quel plaisir ils prennent à dépenser en si peu de temps & avec tant de prodigalité les richesses qu'ils amassent avec tant d'efforts & de peines. Ils vous répondent ingenuement : Exposez que nous sommes à une infinité de dangers, nostre destinée est bien différente de celle des autres hommes ; Aujourd'huy vivants, demain morts, que nous importe d'amasser & de ménager : Nous ne comptons que sur le jour que nous avons vécu & jamais sur celui que nous avons à vivre »¹⁵⁹.

Cet extrait démontre la compréhension que les flibustiers avaient de leur condition. Ces individus sont des morts en sursis qui profite de la vie autant que faire se peut, sachant très bien qu'elle peut être courte. Ils se comparaient aisément aux « autres hommes », dénomination qui pouvait désigner les travailleurs manuels, les bourgeois ou même les nobles d'Europe. Les flibustiers s'exposaient à des conditions climatiques et politiques rudes les plaçant souvent en danger. Le modèle d'une vie stable et prospère était mis en cause. Beaucoup d'entre eux savaient ne pas accéder au paradis à la suite de leur vie de pillages et de raids et que l'enfer leur était destiné. Malgré cela ils démontraient une figure totalement impassible vis-à-vis de la certitude de la mort, dont ils prenaient le contrôle. Ainsi, ils dénotent des individus préparant leur vie après la mort durant leur existence¹⁶⁰. Les flibustiers et pirates se délectaient dans leurs blasphèmes, et il n'y avait pour eux aucun « trésor maudit », comme avançait Benerson

¹⁵⁸ *Histoire des aventuriers*, vol. 2, 1699, p. 64.

¹⁵⁹ *Ibidem*, p. 394-395.

¹⁶⁰ Nous reviendrons sur le paradoxe de cette attitude en relation avec leur préparation de la mort dans le paragraphe sur leur religiosité.

Little¹⁶¹. Ils respectaient et priaient Dieu, mais adoptaient pour autant une attitude bien désinvolte.

Leur bravoure est intimement liée au butin à la clé. Exquemelin nous informe : « *Comme ils sont braves, déterminez & intrepides, il n'y a ny fatigues, ny dangers qui les arrestent dans leurs courses ; dans leurs combats ils ne songent qu'aux ennemis & à la victoire, tout cela pourtant dans l'espoir du butin, & rarement en veüe de la gloire* »¹⁶². Les flibustiers et pirates démontrèrent une impressionnante force de caractère. Tous les individus présents autour du « spanish main », désignant la zone coloniale espagnole des Amériques (de la Nouvelle-espagne à la vice-royauté du Pérou), avaient une chose en commun : ils vivaient à la marge de la société classique d'Ancien Régime européenne ou du moins loin de sa portée¹⁶³. La zone des Caraïbes était donc le creuset parfait pour voir naître des individus marginaux au caractère fort, lié aux conditions, mais aussi lié à la vie qu'il leur faudrait mener vis-à-vis des autres groupes.

Il est intéressant de faire la comparaison avec la colonisation de l'île de Madagascar, dans les années 1640, par les Anglais. La difficulté des colons à s'installer à Madagascar était en grande partie née du manque considérable de connaissances scientifiques à propos de l'île. Si les premiers colons y étaient allés avec une vision utopique d'une île pouvant générer de très grands profits, le rêve tourna en cauchemar à la vue des conditions climatiques et de la hardiesse de vie nécessaire à s'installer en un tel lieu¹⁶⁴. Pour permettre de dépasser la crainte créée d'être le prochain colon à être envoyé à Madagascar, des pamphlets furent publiés par Walter Hamond (?-1648)¹⁶⁵ pour faire la promotion de Madagascar auprès des Anglais de la métropole. Appeler à la colonisation était ardu, et peu de gens voulaient s'y installer dans le courant du XVIIe siècle. Ainsi, seulement cent-quarante hommes, femmes et enfants partirent, sous le commandement du capitaine John Smart¹⁶⁶. Néanmoins, cela fut déjà considérable, car l'attente

¹⁶¹ LITTLE B., *The Buccaneer's Realm*, op. cit., p. 112.

¹⁶² *Histoire des aventuriers*, vol. 1, 1699, p. 162.

¹⁶³ LITTLE B., *The Buccaneer's Realm*, op. cit., p. 10.

¹⁶⁴ McDONALD K. P., *Pirates, merchants, settlers, and slaves : colonial America and the Indo-Atlantic World*, Berkeley, University of California press, 2015, p. 62.

¹⁶⁵ Walter Hamond (?-1648) fut un auteur et explorateur qui écrivit de nombreux pamphlets abordant les voyages qu'il entreprit et la vie qu'il eut à Madagascar entre 1630 et 1648. Il apparait qu'il quitta la Compagnie des Indes orientales anglaise en 1639 après y avoir servi pendant cinq ans. Dans ses pamphlets, il écrivit sur les indigènes rencontrés et les faunes et flores présentes, ainsi que sur les difficultés à coloniser de tels environnements. (Voir : WRIGHT L. B., « The Noble Savage of Madagascar in 1640 », dans *Journal of the History of Ideas*, vol. 4, n. 1, 1943, p. 112-118.).

¹⁶⁶ Mis à part que John Smart fut à la tête de l'expédition de Madagascar de 1640, en tant que capitaine amiral, nous n'avons pas pu en savoir plus sur lui.

était basse et l'entreprise eut un effet suffisant permettant de créer le premier pied-à-terre stable des Anglais sur l'île de Madagascar¹⁶⁷.

À partir de cet exemple, nous pouvons constater le courage et la bravoure des flibustiers qui firent des régions rudes du monde du XVII^e siècle leur terrain de jeu. Ce n'est pas pour rien que les flibustiers qui firent fortune dans les Amériques vinrent constituer des établissements à Madagascar dans les années 1690-1700. Les conditions rudes de l'Amérique les avaient forgés et leur tempérament s'était accoutumé aux conditions que les autres « colonisateurs » considéraient des plus rudes¹⁶⁸. Ainsi, la résilience dont firent preuve les flibustiers de la fin du XVII^e siècle en Amérique était considérée comme très impressionnante aux yeux des autres individus présents dans les colonies américaines. Les flibustiers furent ainsi désignés comme « braves » face aux conditions climatiques pour toutes ces raisons.

Leur bravoure ne s'arrêtait pas à la résilience environnementale, mais incluait aussi le courage au combat que nous allons ici développer. Les flibustiers étaient tout autant des soldats et des combattants que les armées régulières ou mercenaires. En ce sens, ils étaient touchés par des concepts similaires ayant des traits liés avec la figure du guerrier. La bravoure était une composante des identités militaires de tous types, de la même façon que des identités masculines. Le courage et la bravoure étaient synonymes de virilité. À l'inverse la prudence, parfois abusive, et la crainte étaient des attributs considérés féminins¹⁶⁹. Ainsi, nous pouvons mettre en évidence autant l'auteur que les individus. Tout d'abord, il semble que si Exquemelin a souhaité présenter les flibustiers comme braves, cela était pour donner une impression positive des combats et pillages menés par ces individus ou, tout du moins, améliorer la perception que ses lecteurs auraient sur les flibustiers. Ensuite, les flibustiers étaient eux-mêmes en recherche de validation sociétale. Ainsi, il est possible d'avancer que leur courage était teinté de nécessité sociale. S'ils n'avaient pas été braves, leur présence aurait été vue comme moins dangereuse par les Espagnols qui les auraient considérés comme des « femmelettes » ou des hommes efféminés. Se montrer courageux était une arme de guerre mentale autant qu'au combat. De plus, cela répondait parfaitement à l'archétype de l'homme militaire des XVI^e et XVII^e siècles qui demandait aux soldats de performer dans les combats¹⁷⁰. Cette performativité leur permettait de survivre et de se forger une réputation sociale et politique.

¹⁶⁷ McDONALD K. P., *Pirates, merchants, settlers, and slaves*, op. cit., p. 74.

¹⁶⁸ *Ibidem*, p. 81.

¹⁶⁹ WOODCOCK M. et O'MAHONY C. (éds.), *Early Modern Military Identities 1560-1639*, TJ International Ltd, Padstow, 2019, p. 30-31.

¹⁷⁰ *Ibidem*, p. 38.

Comme nous l'avons déjà évoqué, les flibustiers étaient toujours en quête d'or. Il leur était donc impossible de lambiner trop longuement, et ils devaient toujours se remettre en quête de futures prises pour se ravitailler et trouver des richesses consommables. Ainsi, Exquemelin nous les présente de telle façon : « *en attendant que toutes choses fussent disposées plusieurs des principaux d'entre les Flibustiers prirent chacun leur party ; car les Flibustiers ne sont jamais oisifs, ny sans quelque dessein en teste* »¹⁷¹. L'oisiveté se rapporte déjà durant le bas Moyen Âge à un état et un choix délibéré de paresse. Celle-ci, un des sept péchés capitaux, était dénoncée par l'Église comme profondément mauvaise et devait à tout prix être évitée. Sachant qu'Exquemelin fut protestant jusqu'en 1690, soit pendant quarante-cinq ans de vie, il semble que les valeurs propres à l'éthique protestante du travail aient pu l'atteindre. Selon la pensée de Luther, « l'oisiveté est mère de tous les vices »¹⁷². Le concept d'oisiveté était, au XVII^e siècle, associé à une condition déplorable d'un individu aux humeurs instables. L'individu qui se complaisait dans l'inaction remet en question les valeurs morales associées au travail et s'oppose au troisième commandement de Dieu¹⁷³. Ainsi, durant l'ère baroque, la paresse, l'indolence et l'oisiveté sont à éviter à tout prix pour tout individu¹⁷⁴. Le caractère actif des flibustiers était défini par les conditions extérieures comme l'environnement ou les autres acteurs de l'ensemble géographique des Amériques, comme nous y reviendrons. Néanmoins, il semble que sous la plume d'Exquemelin cette obligation devint aussi une qualité des flibustiers, à valoriser fortement. Ainsi, ils possédaient une figure ambivalente, entre l'effort et le réconfort, qui oscillait entre deux états opposés, mais actifs : « *Ils s'abandonnent aussi volontiers au travail qu'aux plaisirs, également endurcis à l'un & sensibles à l'autre* »¹⁷⁵.

G. La religiosité des flibustiers : entre conformité et atypisme

Dans ce paragraphe, nous allons observer comment les flibustiers se positionnèrent face aux questions religieuses. Pour ce faire, commençons avec cette citation de Exquemelin pour définir leur positionnement : « *Ils sont tout à fait singuliers dans leur priéré ; car ils prient Dieu avec autant de devotion, lors qu'ils vont ravir le bien d'autrui, que s'ils le prioient de conserver le leur* »¹⁷⁶. La société d'Ancien Régime était particulièrement superstitieuse, et les flibustiers n'en dénotèrent pas. Pour contrer leurs craintes quotidiennes, certains priaient Dieu.

¹⁷¹ *Histoire des aventuriers*, vol. 1, 1699, p. 342.

¹⁷² En allemand : « Müßiggang ist aller Laster Anfang ».

¹⁷³ Exquemelin n'a sans doute pas exactement conscience de cela, mais j'émets l'hypothèse que son éducation et sa vie protestante lui ont instauré la notion du travail demandé par Dieu aux hommes.

¹⁷⁴ SENNEFELDER A K, « Oisiveté », dans *Dictionnaire de la fatigue*, Genève, Librairie Droz, 2016, p. 605-616, ici p. 611.

¹⁷⁵ *Histoire des aventuriers*, vol. 1, 1699, p. 163.

¹⁷⁶ *Ibidem*, p. 163.

Il ne faut ainsi pas généraliser. Certains étaient des croyants confirmés, d'autres ne l'étaient que pour suivre une norme et se rassurer chaque jour passant¹⁷⁷. Les pratiques religieuses étaient atypiques, voire inhabituelles, parmi les flibustiers¹⁷⁸. Leurs moments de prière semblent fortement liés aux jours précédant ou suivant directement les combats. Nous noterons cependant que les flibustiers des années allant de 1660 à 1670 priaient avant de manger. Les maraudeurs des mers qui voguèrent entre les années 1670 et 1720 semblent avoir perdu toute dimension de ritualité religieuse. Ainsi, très peu de moments restaient associés à une prière systématique¹⁷⁹. Cependant, il n'est pas question de parler d'athéisme dans les équipages de flibustiers. Ils s'adressaient à Dieu sans remords et comme si Dieu devait leur accorder ses faveurs et sa protection, qu'importe les agissements des flibustiers. De fait, Dieu était considéré et invoqué à de nombreuses reprises, mais pour des motifs particuliers. Les invocations de Dieu se faisaient au cœur de cérémonies effectuées pour lui demander « la victoire et l'argent ». Il arrivait que les flibustiers français saisissent les prêtres espagnols capturés lors de pillages pour concrétiser les cérémonies et guider les *Te Deum*¹⁸⁰ succédant aux raids¹⁸¹, comme nous l'expose Raveneau de Lussan : « pendant quoy nous autres Catholiques fûmes chanter le *Te Deum*, dans l'Église Major, ayant auparavant laissé garnison dans le fort »¹⁸². Le *Te Deum*, n'était pas effectué par les Anglais protestants en opposition aux catholiques qui rendaient louanges à Dieu lors de chants de masse. En effet, il y avait une volonté forte de démarquer l'Église anglicane de l'Église catholique. Depuis Henri VIII, suite à l'acte de suprématie, les anglicans développèrent une forte identité qui se construisit aux antipodes du catholicisme. Il fallait faire à l'inverse des catholiques pour renforcer son particularisme religieux¹⁸³. De plus les protestants ne mettaient que peu en avant de telles cérémonies. Les flibustiers anglais étaient probablement proches du courant confessionnel protestant des puritains.

Parmi les rares cérémonies, nous en retrouvons une couramment citée dans nos sources, la fête de Noël comme nous pouvons le lire chez Raveneau : « Le 25. jour & Fête de Noël, après que nous eûmes fait nos prieres de nuit »¹⁸⁴. La cérémonie de Noël commence le 24 décembre de chaque année pour se finir la nuit du 25 décembre. Durant ces deux jours, de

¹⁷⁷ LITTLE B., *The Buccaneer's Realm*, op. cit., p. 110.

¹⁷⁸ *Ibidem*, p. 107.

¹⁷⁹ *Ibidem*, p. 108.

¹⁸⁰ Combinaison de chants, de louanges et d'actions de grâces signifiant « Toi Dieu nous te louons » (Voir : FEUILLET M. (éd.), *Vocabulaire du christianisme*, Paris, P.U.F., 2018, p. 117.).

¹⁸¹ LITTLE B., *The Buccaneer's Realm*, op. cit., p. 108.

¹⁸² *Journal du voyage fait à la mer de Sud*, 1690, p. 181.

¹⁸³ GIMELFARB-BRACK M., « Puritains et révolution puritaine anglaise au XVIIe siècle : de la politique au moralisme », dans *Revue Suisse d'Histoire*, vol. 30, 1980, p. 72-83, ici p. 80.

¹⁸⁴ *Journal du voyage fait à la mer de Sud*, 1690, p. 150.

nombreuses messes et cérémonies ordonnancées prenaient place. Y étaient priés les saints, les apôtres, la Vierge Marie et bien d'autres¹⁸⁵. Tous ces rites et cérémonies étaient organisés par un prêtre formé. Dans le cas des flibustiers, il n'était donc pas possible de mettre en place de telles pratiques sans la présence d'un prêtre ou d'un autre membre du clergé. Malgré cela tous les flibustiers, réformés comme catholiques, faisaient des prières pour le soir de Noël. Il apparaît que les recueils de chants à destination des laïques étaient très nombreux et faisaient l'objet de multiples interprétations dans toute la France des XVII^e et XVIII^e siècles. De par sa grande popularité, Noël s'érigea comme la fête majeure parmi les fêtes chrétiennes en ce qui concerne sa diffusion et sa célébration en dehors des offices religieux¹⁸⁶. Ainsi, il est compréhensible que les flibustiers fêtassent Noël bien que cela n'était pas le cas des autres fêtes chrétiennes. Cette fête avait dépassé son caractère purement religieux et était devenue un moment pouvant rassembler les croyants pour se réunir dans la joie, sans cérémonie poussée. Néanmoins, il était tout de même question de fêter Dieu, mais seules quelques simples prières suffisaient.

Pour mieux comprendre le caractère religieux des flibustiers, nous observerons l'attention qu'ils donnaient à leurs morts. Raveneau écrit deux choses : « *Nous primes ensuite les corps des nôtres pour les enterrer au bord de la mer* »¹⁸⁷ et « *pendant que nous étions occupés à raccomoder les manœuvres des prises que nous venions de faire, & à jeter les morts à la mer* »¹⁸⁸. Il faut noter que les flibustiers accordaient une grande importance sentimentale à leurs compagnons. Il y avait trois raisons qui pouvaient tuer les maraudeurs des mers : la faune et la flore, l'océan et le climat, ou bien la main de l'ennemi. Peu d'attention était accordée aux morts lors de moments de traversées de jungles et de marais, car il fallait aller vite pour espérer sauver le plus gros de la troupe¹⁸⁹. Nous y reviendrons dans le chapitre sur le climat. Il était régulier de voir les marins décédés, durant les orages ou après un combat, être enterrés ou jetés à la mer, pour plusieurs raisons. La plus pragmatique semble liée à l'hygiène et à la propagation de maladies. Les flibustiers, comme les autres équipages de marins, avaient bien conscience du danger de garder des cadavres pourrissants à bord de leurs vaisseaux. Ainsi, lors de décès en mer, l'équipage rassemblait les corps, disait quelques mots brefs et les jetait par-dessus bord. La peur de mourir en mer était bien réelle, car il n'était, dès lors, pas possible d'inhumer les

¹⁸⁵ GOMIS S., « Célébrer Noël dans le diocèse de Clermont sous l'Ancien Régime », *La Célébration de Noël du XVII^e au XX^e siècle*, vol. 21, 2005, p. 41-52, ici p. 47-48.

¹⁸⁶ SORUS P., « Les Noëls de l'Auvergne et du Velay du XVI^e au XVIII^e siècle », dans *La Célébration de Noël du XVII^e au XX^e siècle*, vol. 21, 2005, p. 73-86, ici p. 74-75.

¹⁸⁷ *Journal du voyage fait à la mer de Sud*, 1690, p. 116.

¹⁸⁸ *Ibidem*, p. 132.

¹⁸⁹ BIALUSCHEWSKI A., *Raiders and Natives : Cross-cultural Relations in the Age of Buccaneers*, Georgia, University of Georgia Press, 2022, p. 105.

morts, ce qui mettait en cause leur accès au salut¹⁹⁰. Malgré les liens qui les unissaient dans la vie, les flibustiers étaient rapides à se débarrasser des individus décédés. La conception que de la rapidité de l'action pouvait dépendre la survie de tout l'équipage fit que les cérémonies étaient abrégées, se limitant à quelques mots dans la majorité des cas. En effet, il semble que la maladie ait tué à bord plus que la mer et les combats, car l'hygiène et la médecine progressaient bien lentement¹⁹¹. Des corps putrides gardés à bord pouvaient causer la contamination d'équipages complets. De plus, attendre d'atteindre la terre était bien trop impensable à cause des risques évoqués. Ceux morts en mer ne quittaient dès lors pas celle-ci.

En revanche, une fois les combats sur terre achevés, on prenait le temps d'enterrer les individus tombés. Cela démontre d'une attention des flibustiers envers leurs compagnons et resserre les liens de ceux encore vivants. Une dimension religieuse est tout de même à ajouter. Ceux qui étaient témoins du comportement donnés aux morts pouvaient être assurés que le même traitement leur serait accordé. La crainte de l'au-delà était réduite par l'assurance d'une vie après la mort. Néanmoins, pour que celle-ci ait de bonnes chances d'arriver, il fallait que les corps des chrétiens soient rendus à la terre. Un chrétien non enterré était considéré comme perdu et son accès au paradis compliqué. Il était considéré que la mort devait être préparée, pour que « l'après » soit plus accueillant et proche de Dieu. Pour atteindre cet objectif, l'individu sentant sa mort arriver devait s'y préparer en tentant de se réconcilier avec Dieu en se confessant en toute sincérité¹⁹². Permettre aux morts d'être enterrés servait ainsi à montrer le respect accordé aux individus décédés en leur offrant une pensée, du temps, mais aussi, et surtout, le rite nécessaire à leur vie après la mort. Cela resserrait d'autant plus les rapports entre les individus de la communauté qui savaient compter les uns sur les autres, dans la vie comme dans la mort. Néanmoins, et comme nous avons pu l'évoquer, le temps était souvent limité et les flibustiers n'avaient pas de prêtre ou de réelle capacité d'organiser des cérémonies construites. Cette action peut ainsi être vue comme un simple au revoir.

La communauté des flibustiers souffrait parfois de dissensions, notamment au sujet de la différence de confessions présente au sein des équipages. Ainsi, nous pouvons lire de la plume de Raveneau de Lussan parlant des comportements des individus de confession protestante :

¹⁹⁰ MOLLAT M., « Les attitudes des gens de mer devant le danger et devant la mort », dans *Ethnologie française*, t. 9, n. 2, 1979, p. 191-200, ici p. 196.

¹⁹¹ *Ibidem*, ici p. 193.

¹⁹² LAHTINEN A. et KORPIOLA M., « Introduction : Preparing for a good death in medieval and early modern northern Europe », VIDAR SIGURDSSON J., GORECKI P., MURDOCH S., (éds.), *The northern world : north Europe and the baltic C. 400-1700 AD. Peoples, economies and cultures*, vol 82. 2018, p. 1-18, ici p. 3-5.

« Une des principales raisons qui faisoient que nous ne simpatisions pas ensemble, & que nous avions eu plusieurs démêlez, étoit à cause de leurs impietez contre nôtre Religion, ne faisant point de scrupule, lors qu'ils entroient dans les Eglises de couper à coups de sabre le bras des Cruxifixs, & de leur tirer des coups de fusil & de pistolet, brisant & mutilant avec les mêmes armes les images des Saints en derision du culte que nous autres François leur rendions »¹⁹³.

Du point de vue des actions entreprises par les Anglais, il s'agit d'un iconoclasme concret. L'Église protestante considérait qu'il était blasphème que de rendre un culte aux saints, qui ne devaient pas être représentés par des images terrestres. L'idolâtrie était pointée du doigt par les fidèles protestants, calvinistes comme luthériens, là où les catholiques se trouvaient à l'antipode, utilisant les images dans tous les sacrements¹⁹⁴. On remarque qu'en 1601 les flibustiers anglais jugés par l'Inquisition en raison de leurs convictions religieuses firent tous de nombreuses profanations et autres activités iconoclastes, lors de la prise de Campêche, cette même année¹⁹⁵. À côté du caractère purement religieux, cette destruction peut aussi être liée à la rivalité anglo-espagnole qui se déclara dans les années 1620. En effet, le capitaine Francis Drake¹⁹⁶ mena de nombreux raids autour et sur la Havane contre l'Espagne entre 1573 et 1577. À la suite de ceux-ci un ressentiment profond se construisit entre les flibustiers anglais et les Espagnols, pouvant expliquer la destruction faite par les flibustiers anglais sur les objets sacrés des églises espagnoles¹⁹⁷.

Nous noterons que même si les guerres de religion (1568-1648) sont désormais passées et que les combats pour affirmer sa confession propre sont définitivement terminés, cela ne

¹⁹³ *Journal du voyage fait à la mer de Sud, 1690*, p. 57-58.

¹⁹⁴ GRAVES P., « From and Archaeology of Iconoclasm to an Anthropology of the Body : Images, Punishment, and Personhoo in England, 1500-1660 », dans *Current Anthropology*, vol. 49, n. 1, 2008, p. 35-60, ici p. 38.

¹⁹⁵ BAUDOT G., « Dissidences indiennes et complicités flibustières dans le Yucatán du XVIIe siècle », dans *Caravelle, Cahiers du monde hispanique et luso-brésilien*, vol. 46, 1986, p. 21-33, ici p. 28.

¹⁹⁶ Francis Drake (1540-1596) fut un des premiers flibustiers anglais. Il est né à Tavistock en Angleterre au XVIe siècle. De ce fait, il n'est pas un des flibustiers de l'Âge d'or de la flibuste (1665-1700), mais constitua les prémices de ce que furent les flibustiers du XVIIe siècle. Il travailla durant sa jeunesse dans le textile. Il a dû fuir son pays et embarqua pour la Bretagne, car étant trop catholique pour être fidèle à Marie Tudor et suffisamment protestant pour ne pas l'être envers Elizabeth. Dès 1560, il entra dans le trafic négrier avec son cousin. Il fit de nombreux voyages jusque dans les Caraïbes en tant qu'esclavagiste. En 1571, il acheta une frégate grâce à la fortune qu'il fit du trafic d'esclaves et entama une nouvelle phase de sa vie : celle de flibustier et corsaire. Il pillait les villes espagnoles durant tout le restant de sa vie avec pour intention d'offrir un bel avenir à ses enfants. Francis Drake fut entre le flibustier et le corsaire, car il pratiqua la course avec autorisation de la Couronne d'Angleterre, mais ne fut pas pour autant fortement lié aux intérêts de celle-ci, faisant de nombreux raids pour son propre compte et ne reversant rien à la Couronne. Il mourut en Angleterre auprès de sa famille en 1596. (Voir : HRODEJ P., « Drake sir Francis (1540, Crowdale-1596) », dans *Dictionnaire des corsaires et des pirates*, Paris, CNRS, 2021, p. 231-236.).

¹⁹⁷ MARTINEZ CUTILLAS P., *Colonial Panama : history and images*, Madrid, ediciones San Marcos, 2006, p. 407-408.

signifie pas que ces guerres n'ont pas laissé leur marque. Avec la fin de la guerre de Trente Ans, en 1648, l'Europe entière comprit qu'il ne serait pas possible de convertir les autres par la force. L'union religieuse sous une foi universelle avait définitivement échoué. Comme le dit Benjamin Kaplan sur la division par la Religion : « The Wars of Religion finally convinced Christians that it was time to live and let live »¹⁹⁸. Néanmoins, les tensions persistèrent avec la présence de la politique de Louis XIV, dans les années 1680, visant à persécuter tous ceux d'autres confessions que celle catholique¹⁹⁹. En connaissance de ceci, les équipages de flibustiers firent à la fois preuve d'une grande tolérance et représentaient bien la position idéoconfessionnelle de leur période. Les différences drastiques de confession entre les Français et les Anglais faisaient d'eux, sur le plan religieux, de très mauvais compagnons d'aventure. Les inimitiés entre personnes de différentes confessions étaient inscrites dans le cœur des individus. Malgré cela et les accroches régulières concernant ces questions, les flibustiers arrivèrent à passer outre pour accepter de travailler et de piller ensemble pour un but plus grand : « faire le butin ». L'argent semblait dès lors prendre le pas sur le religieux dans l'esprit de ces maraudeurs des mers. Il valait mieux mourir pour son enrichissement personnel que de mourir pour la gloire de Dieu contre ses frères d'autres confessions.

¹⁹⁸ KAPLAN B. J., *Divided by faith : religious conflict and the practice of toleration in Early modern Europe*, Cambridge, Belknap press of Harvard university press, 2009, p. 336.

¹⁹⁹ *Ibidem*, p. 340.

III. Les interactions sociales et environnementales entre hégémonies et subalternités

Maintenant que les caractéristiques communautaires des flibustiers ont été établies dans le premier chapitre de ce mémoire, il va être question de dépasser les limites de cet ensemble humain, qui est loin d'être isolé. En effet, les flibustiers furent au creuset de nombreux autres groupes, dont certains furent majoritairement en contact avec les Européens présents dans l'Amérique coloniale de l'époque moderne, comme les marrons et les natifs amérindiens (« Indiens » dans nos sources). Nous observerons l'attitude et les rapports de force entre les flibustiers et ces autres groupes, de manière à voir les positionnements volontaires ou imposés des uns vis-à-vis des autres. L'enjeu de ce chapitre sera de montrer comment les flibustiers furent impactés par d'autres groupes marginaux ou subalternes, qui gravitaient autour d'eux. Naquirent de ces rapports autant des difficultés que des alliances bénéfiques pour les flibustiers. L'intérêt sera de mettre en relation ceux souvent laissés de côté par les études scientifiques précédentes. De cette manière, nous entendons démontrer la place que ces individus eurent dans le quotidien des flibustiers, et cela par le biais des sources écrites de la main des flibustiers pour parler d'eux-mêmes. Je n'hésiterai pas à préciser l'importance accordée à chaque groupe et leur présence au sein des sources de ce mémoire de manière à en conscientiser l'impact sur les flibustiers. Dans ce chapitre nous utiliserons autant Exquemelin que Raveneau, avec Dampier en complément.

A. La considération du moins qu'homme : le regard sur les esclaves

La question se pose d'emblée : les esclaves l'étaient-ils pour les flibustiers ? Si des esclaves affranchis rejoignaient parfois les équipages de pirates du début du XVIII^e siècle, il est impossible d'affirmer cela dans le cas des équipages de flibustiers de la fin du XVII^e siècle. En effet, les flibustiers plaçaient en avant le respect dû à tout être humain. Il fallait agir humainement et respectueusement envers les personnes, mais, à l'inverse, cela n'était pas le cas vis-à-vis de la simple propriété²⁰⁰. Au XVII^e siècle, les esclaves étaient considérés comme des « propriétés » par les Européens et ne devaient, dès lors, recevoir aucun traitement autre que celui donné à un meuble ou bien un animal²⁰¹. Cette comparaison à l'animal est évoquée par

²⁰⁰ LITTLE B., *The Buccaneer's Realm*, op. cit., p. 84.

²⁰¹ VERRAND L., « Premiers esclaves aux Petites Antilles d'après les chroniques et récits de voyages français (XVII^e siècle) », dans *L'esclave et les plantations : de l'établissement de la servitude à son abolition. Hommage à Pierre Pluchon*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, p. 85-102, ici p. 93.

Du Tertre²⁰² dans son *Histoire générale des Antilles* où il nous livre : « *Nos habitants ne traitent ces pauvres misérables ni plus ni moins que nous traitons les chevaux en France* »²⁰³.

De ce fait, les esclaves possédaient une valeur monétaire et il était possible pour les flibustiers de les utiliser comme paiement. Ainsi, comme nous avons pu le dire, la chasse-partie du capitaine Henri Morgan (1635-1688) énonçait les primes accordées aux blessés. Cependant, ces primes n'étaient pas toujours d'or et de marchandises précieuses inertes. Le point 9 de cette chasse-partie évoquait la possibilité de payer en esclaves : « *Pour la perte d'un pied ou d'une jambe, deux cens écus ou deux esclaves* »²⁰⁴. Leurs codes spécifiaient régulièrement que les esclaves étaient autant une part du butin que le restant des biens. Ainsi, une alternative au paiement en monnaie était de payer les membres d'équipage avec des esclaves²⁰⁵. Les esclaves qui servaient de paiement étaient tous d'origines africaines²⁰⁶. Néanmoins, il arrivait aussi qu'ils soient des natifs amérindiens ou bien des blancs issus des pillages maritimes ou terrestres, mais ceux-ci ne servaient pas de monnaie. Les flibustiers les utilisaient comme main-d'œuvre éventuelle ou les rançonnaient auprès de leurs groupes respectifs. Ils servaient pour un temps limité jusqu'à ce qu'ils n'aient plus d'utilité ou deviennent un fardeau²⁰⁷.

En plus de servir à payer les matelots, la vente d'esclaves permettait de s'enrichir. « *De son côté Vand-Horn*²⁰⁸ *alla traiter des Negres à Saint-Domingue* »²⁰⁹. Saint-Domingue fut un des épicentres de la présence de plantations de cannes à sucre et de tabac des Caraïbes et le lieu

²⁰² Jacques Du Tertre (1610-1687), Jean Baptiste en religion, naquit à Calais et s'engagea très tôt dans la marine hollandaise avant de faire campagne avec l'armée française. En 1635, il entra dans l'ordre dominicain et fit plusieurs séjours aux Antilles. Le premier en Guadeloupe de 1640 à 1642 et à la Martinique en 1647 et de 1656 à 1657. Pendant ses séjours en France il fit publier plusieurs ouvrages abordant l'histoire politique, sociale et naturelle des Antilles, dont l'*Histoire générale des Antilles Habitées par les François* en quatre volumes, de 1667 à 1671. (Voir : LIMOUZIN-LAMOTHE R., « Du Tertre (Jacques, en religion Jean-Baptiste) », dans *Dictionnaire de biographie française*, vol. 12, Paris, Librairie Letouzey et Ané, 1970, p. 899-900.).

²⁰³ DU TERTRE J.-B., *Histoire générale des Antilles habitées par les François*, t. 1, Paris, T. Jolly, 1671, p. 475.

²⁰⁴ *Histoire des aventuriers*, vol. 1, 1699, p. 170.

²⁰⁵ HARRIS L. B., « Gold and Glass : Seeking West African Expressions of Industry and Creativity », dans HARRIS L. B. et JOHNSON V. A., (éds.), *Excavating the Histories of Slave Trade and Pirate Ships : Property, Plunder and Loss*, Cham, Springer Nature Switzerland, 2022, p. 84.

²⁰⁶ *Ibidem*, p. 105.

²⁰⁷ ELTIS D., *Europeans and African Slavery in the Americas*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, p. 67.

²⁰⁸ Nicolas Van Hoorn, né en Hollande, (?-1683) fut tout d'abord un esclavagiste et un contrebandier. Il servit comme corsaire français contre ses confrères hollandais dans la guerre franco-hollandaise s'étendant de 1672 à 1680. Il s'allia des Français, avec qui il navigua, dans les Indes occidentales dès 1681. De 1681 à 1683, il participa à piller les terres espagnoles des Amériques et fut au sac de Veracruz durant le mois de mai 1683 aux côtés de Laurent de Graaf et Michel de Grandmont. Il mourut un mois après le 24 juin 1683 des blessures qu'il reçut pendant le sac de Veracruz. (Voir : « Van Hoorn, Nikolaas (fl. 1681-1683) », dans MARLEY David F., *Pirates of the Americas*, vol. 2, Oxford, ABC-CLIO, 2010, p. 385-389.).

²⁰⁹ *Histoire des aventuriers*, vol. 1, 1699, p. 343.

majeur de celles françaises du milieu du XVII^e siècle jusqu'à la fin du XVIII^e siècle²¹⁰. Le tabac fut dominant à Saint-Domingue jusqu'en 1680, et pour le récolter un apport régulier d'esclaves était nécessaire. Ceux-ci représentaient d'ailleurs un tiers de la population totale, cette même année²¹¹. Il était donc naturel que les flibustiers s'y rendent pour vendre leurs esclaves, car ils y étaient bien venus vu la politique de tempérance des gouverneurs de Saint-Domingue, dont surtout Tarin de Cussy (1642-1691). Les esclaves africains étaient une composante essentielle de l'économie des flibustiers, mais leur utilité ne s'arrêtait pas là.

En effet, les esclaves africains incarnaient aussi une force armée supplémentaire utilisable par les flibustiers en difficultés face à des forces armées, telles que la plus récurrente, à savoir, les Espagnols : « *il²¹² eut le malheur d'être pris des Espagnols qui tuerent presque tout son monde, & le blessèrent luy-même. [...] & alla proche la ville, où il trouva moyen de débaucher quelques Esclaves, & leur promit de les mettre en liberté, en cas qu'ils voulussent luy obeïr ; ce qu'ils acceptèrent* »²¹³. Les rébellions d'esclaves à bord des négriers, ou quelconque navire en transportant un grand nombre, étaient une crainte constante des équipages. Une cargaison d'esclaves armés et prêts à se battre était redoutable et pouvait aisément venir à bout de n'importe quel équipage, toujours bien inférieur en nombre. La crainte principale des trafiquants d'esclaves en mer venait des esclaves eux-mêmes. En effet, dans le meilleur des cas, les esclaves se libéraient et se rebellaient, dans le pire, un autre navire venait leur donner la liberté, et il fallait, dès lors, affronter à la fois les abordeurs et les esclaves²¹⁴. Lors de révoltes, les esclaves recherchaient leur liberté à tout prix, par eux-mêmes ou avec l'aide de personnes extérieures. Nous pouvons avancer qu'ils étaient implacables, car l'éventualité de la défaite était le retour à l'esclavage. Cependant, malgré la brutalité de l'exploitation, beaucoup préféraient la voie de la préservation et de la survie à celle de la

²¹⁰ ELTIS D. et RICHARDSON D., « Slave prices, the African slave trade, and productivity in the Caribbean, 1674- 1807 », dans *Economic History Review*, vol. 58, n. 4, 2005, p. 673-700, ici p. 678.

²¹¹ DU TERTRE J.-B., *Histoire générale des Antilles*, op. cit., t. 1, 1667, p. 367.

²¹² Le « il » ici se réfère à François l'Olonnais (1630-1669). Il arriva à Saint-Domingue entre 1650 et 1653 comme engagé auprès des boucaniers. Il gagna ensuite sa liberté et rejoignit la flibuste. À partir de l'année 1657, il fit des courses autour de Cuba et Campêche. L'Olonnais s'installa à l'île de la Tortue dans le courant des années 1660. Il poussa pour plus de liberté de commerce auprès de la Compagnie des Indes occidentales française qui en avait le monopole. Il est aussi réputé pour avoir participé à de nombreux grands sacs de villes comme celui de Maracaibo en juin 1666. Il participa à la campagne sur l'Amérique Centrale en 1667. L'Olonnais mourut au début de l'année 1668, du moins supposément, après avoir disparu lors d'une bataille dans le Golfe de Darien. Il aurait été réduit en poussière par une explosion justifiant sa mort sans possibilité de vérification. (Voir : « Nau, Jean-David, alias "Capitaine François" or "François L'Olonnais" (fl. 1660s) », dans MARLEY David F., *Pirates of the Americas*, vol. 1, Oxford, ABC-CLIO, 2010, p. 285-288.).

²¹³ *Histoire des aventuriers*, vol. 1, 1699, p. 221-222.

²¹⁴ SMALLWOOD S. E., « African Guardians, European Slave Ships, and the Changing Dynamics of Power in the Early Modern Atlantic », dans *The William and Mary Quarterly*, vol. 64, n. 4, 2007, p.679-716, ici p. 702-703.

résistance ouverte²¹⁵. De cette manière, les flibustiers forçaient la mise en révolte qui, sans cette impulsion, n'avait que rarement lieu. Ainsi, les flibustiers, les pirates, mais aussi les ennemis des esclavagistes, utilisaient ce bras armé « recruté » pour vaincre leurs adversaires. Partant de ce constat, les flibustiers voyaient les esclaves comme une ressource militaire : des soldats ou de la chair à canon. Les esclaves étaient un moyen d'accomplir leurs entreprises. En échange de cette aide, les flibustiers promettaient aux esclaves africains leur liberté. Cependant, cela ne signifiait pas que ces libérateurs honorerait leur parole : les esclaves prenaient le risque d'échanger un maître pour un autre.

De plus, les esclaves avaient des capacités manuelles et il leur était souvent demandé, sans leur laisser le choix, de s'adonner à des tâches physiques rudes et éreintantes. Exquemelin l'évoque : « *Nos Esclaves estoient extrêmement fatiguez de le pomper, & n'osoient quitter la pompe un quart d'heure* »²¹⁶. La préservation de la santé des esclaves n'avait pas d'importance aux yeux des gens de mer de la fin du XVII^e siècle et les flibustiers ne différaient pas de ce constat. À l'inverse d'animaux de trait, dont l'intégrité physique était surveillée, les esclaves pouvaient être usés sans cette considération. Les flibustiers en possession d'esclaves n'hésitaient jamais à leur infliger la pompe²¹⁷ lorsque leur navire était endommagé. Cette tâche était périlleuse, car elle demandait de se tenir sous le feu de l'ennemi durant le combat et de risquer la noyade en cas de passage bloqué vers le pont supérieur. Les esclaves étaient utilisés de cette manière pour sauver la vie des flibustiers, plus importante aux yeux de leurs maîtres.

Il faut par ailleurs noter qu'à bord des navires négriers les esclaves ne quittaient jamais leurs chaînes, attachés deux à deux, et mangeaient, déféquaient et même se battaient dans ces conditions²¹⁸. Les membres d'équipage des négriers désinfectaient le plancher des esclaves une fois par semaine, coupaient les barbes, mais aussi les ongles, pour éviter les dégâts physiques lors de combats entre esclaves²¹⁹. Les esclaves étaient plongés dans la misère physique d'un lieu étroit, sombre et putride, ce qui les plongeait dans une détresse mentale.

La liberté offerte par les flibustiers en échange de la complétion de tâches à bord, semblait donc probablement une meilleure option que de rester enchaîné dans des conditions déplorables avant d'être vendu au plus offrant. Ainsi, sans se faire sauveurs d'esclaves, les flibustiers adoptèrent une position tempérée à leur propos. Ils les exploitaient tout en leur offrant

²¹⁵ COQUERY-VIDROVITCH C. et MESNARD E., *Être esclave, op. cit.*, p. 136.

²¹⁶ *Histoire des aventuriers*, vol. 2, 1699, p. 289.

²¹⁷ Action de pomper l'eau d'un navire pour l'en vider au dehors.

²¹⁸ COQUERY-VIDROVITCH C. et MESNARD E., *Être esclave, op. cit.*, p. 113.

²¹⁹ *Ibidem*, p. 114.

une alternative sous forme de contrat : la liberté en échange d'un service déterminé d'une durée limitée.

Cette politique qui peut sembler surprenante, oscillant entre conformité oppressive et conception humanisante relative, est issue d'un paradoxe légal. Tout d'abord, le droit canonique stipulait que l'esclave était un homme, car il pouvait être baptisé, se marier et être enterré. De plus, le droit laïc désignait l'esclave comme pénalement responsable et pouvant être affranchi. Ces deux droits présentaient l'esclave comme étant un homme. À l'inverse, des conceptions tendaient à le faire être « meuble », comme l'article 44 du *Code noir*^{220,221}, de 1685, qui lui donnait un prix permettant de le vendre ou de l'acheter, le privant de patrimoine et lui empêchant l'accès à une justice ou un procès²²². De la contradiction de ces deux faits coexistants naquit une prise de position nécessaire : choisir de traiter l'esclave comme un humain ou un meuble. Il est d'ailleurs intéressant de prêter attention à l'action de l'enterrement des esclaves. Exquemelin nous renseigne : « *Après avoir enterré les corps de nos Esclaves [...] pendant qu'une partie de nostre monde travailloit à rembarquer vîtement nostre pillage : car nous n'osions pas rester davantage* »²²³.

Par le choix de l'enterrement des esclaves, les flibustiers prenaient la décision de mettre en avant l'être humain et non « le meuble » ou « l'animal ». Ils offraient sépulture aux esclaves comme à tout autre chrétien. Cet acte relevait autant du respect dû à l'individu que de la tradition religieuse, mais restait loin de l'idée de réciprocité évoquée lors de l'enterrement des flibustiers entre eux. Ce qui est d'autant plus étonnant et marquant est que les flibustiers déléguaient une partie de leurs hommes pour accomplir cette tâche cérémonielle alors que le temps leur manquait parfois. Ils renonçaient donc à plus de mains qui auraient permis d'accumuler une plus grande quantité de butin et surtout prenaient le risque d'être ralentis et donc d'être attaqués. En bref, la coutume d'enterrer les esclaves dans les conditions connues des pillages des flibustiers démontre qu'ils étaient plus que des objets et méritaient une sépulture.

²²⁰ Il est précisément question du : *Code noir. ou recueil d'edits déclarations et arrêts concernant les Esclaves Nègres de l'Amérique*, Paris, Les Libraires Associez, 1685.

Ce dernier fut élaboré par Jean-Baptiste Colbert, ministre des finances de Louis XIV.

²²¹ Le Code noir est le nom attribué à l'ordonnance royale de Louis XIV de mars 1685, légiférant de la condition des esclaves dans les îles des Antilles françaises. Il fut conçu pour accorder une juridiction à l'esclavage et faire de l'esclave un « meuble » pouvant être acquis par un propriétaire. (Voir : BARADEAU P., *Le code noir : et autres textes de loi concernant l'esclavage en France (XVIIe siècle-XIXe siècle*, Bègles, L'esprit du temps, 2019, p. 4.).

²²² COQUERY-VIDROVITCH C. et MESNARD E., *Être esclave, op. cit.*, p. 134.

²²³ *Histoire des aventuriers*, vol. 2, 1699, p. 302.

B. Les engagés : une liberté volée ou cédée ?

Les engagés représentaient le quatrième maillon de l'ensemble communautaire originel des « aventuriers ». Néanmoins, les engagés ne se situaient pas au même niveau que les trois autres groupes (flibustiers, boucaniers et habitants), occupant au contraire une position de forte subalternité. Leur liberté d'action était incontestablement nulle. Ces individus servaient autant les habitants pour la construction des maisons ou la récolte, que les boucaniers pour la chasse, ou encore que les flibustiers dans la gestion du navire.

Exquemelin développe leur place : « *Ils commercent de ces hommes les uns avec les autres, & se les vendent pour trois ans, pour la somme dont ils conviennent, & les nommes Engagez* »²²⁴. Le tabac fut la culture pionnière de la colonisation de l'Amérique au XVII^e siècle. Les colons des premiers temps n'arrivèrent pas seuls, mais bien accompagnés de nombreux travailleurs, engagés, ou esclaves. Ces engagés étaient surnommés « trente-six mois » en raison de la durée de leur engagement qui était de trois ans. Au terme de ces trois années, les engagés espéraient devenir propriétaires de terres. Pendant, cette durée leurs maîtres leur payaient la traversée, les logeaient et les nourrissaient²²⁵.

Cependant, il fut rare que les engagés survivent plus de trois ans dans les conditions qui étaient les leurs et la misère engendrée par les crises du XVII^e siècle²²⁶. Il apparaît qu'un commerce d'engagés se mit en place entre les différents intervenants de la communauté des aventuriers (habitants, boucaniers et flibustiers). De plus, il semble qu'il était coutumier de revendre ses engagés une fois le service de ceux-ci achevé. De cette manière les aventuriers pouvaient recevoir plus de bénéfices, cumulant les années de travail d'un engagé, ainsi que son prix de revente.

En complément nous apprenons ceci : « *Les Anglois traitent leurs Engagez encore plus mal que les François, ils les retiennent pour sept ans, & puis les revendant pour sept autres années : j'en ay vû qui avoient servi jusqu'à vingt-huit ans* »²²⁷. Le contrat d'une durée de trois ans était typiquement français. À l'inverse, celui des Anglais s'étendait jusqu'à sept ans. De plus, si l'esclave noir avait une chance, même minime, d'être affranchi, l'engagé blanc, lui, était tenu par la durée de son contrat. Le fait est que ces contrats étaient régulièrement réactualisés. La liberté potentielle de l'engagé sur l'esclave était ainsi toute relative.

²²⁴ *Histoire des aventuriers*, vol. 1, 1699, p. 143-144.

²²⁵ COQUERY-VIDROVITCH C. et MESNARD E., *Être esclave*, p. 90.

²²⁶ *Ibidem*, p. 91.

²²⁷ *Histoire des aventuriers*, vol. 1, 1699, p. 151.

Les engagés sont définis ainsi chez Exquemelin : « *D'autres vont seuls avec leurs valets, qu'ils nomment Engagez* »²²⁸. Les termes valets et engagés n'avaient pourtant pas la même signification. En effet, le « domestique » servait son maître pour accomplir des tâches moins rudes que celle des esclaves. Il lui restait lié jusqu'à ce que son maître le renvoie, décède ou le libère pour ses bons et loyaux services. Si le valet suivait avec efficacité les demandes de son maître, il pouvait gagner sa liberté, dans un avenir proche (pouvant autant être quelques mois, qu'une dizaine d'années), en recevant une somme d'argent pour faciliter sa réinsertion dans la société²²⁹.

Pour ce qui est des engagés, il leur était demandé de mener à bien des tâches plus manuelles et physiques, telles qu'aider à la chasse ou entretenir le navire. Il faut noter que seuls les blancs pouvaient être des engagés à la suite de ventes où ils étaient donnés au plus offrant. Ils étaient des personnes jugées nuisibles à la métropole qui étaient envoyées dans le Nouveau Monde pour acheter leur place en échange d'un temps de travail. Un contrat était signé entre le maître et son engagé pour déterminer la durée de l'engagement. Ceux-ci étaient donc liés à leurs acheteurs et ne pouvaient pas se libérer prématurément²³⁰. De fait, Exquemelin les associait aux valets sans tenir compte de l'incapacité des engagés à être libérés avant la fin de leur contrat.

Les esclaves noirs capturés par les flibustiers étaient régulièrement libérés brièvement après s'être montrés utiles, mais les engagés ne recevaient pas un tel privilège. Il me semble que les engagés ayant été achetés par les habitants, les boucaniers ou les flibustiers, représentaient une forme d'investissement qu'il s'agissait de rentabiliser à tout prix. Au vu de ces conditions de vie, les engagés étaient comme des esclaves *de facto*, propres à ces communautés. Ainsi, le nom de « valets » n'était qu'une illusion, car dans les faits, l'écrasante majorité des esclaves des Caraïbes à la fin du XVII^e siècle avaient des tâches alimentaires (agriculture et chasse) ou bien de manufacture (construction ou entretien)²³¹.

Dans l'*Histoire générale des Antilles*, Du Tertre traite de la façon dont étaient considérés les engagés par les colons français : « *les engagés sont plus mal traités que les esclaves, on ne les poussait au travail, affaiblis par la misère et la faim qu'à coups de hallebardes* »²³². Il semble que l'intégrité physique des individus engagés n'avait que peu d'importance. Plus

²²⁸ *Histoire des aventuriers*, vol. 1, 1699, p. 107.

²²⁹ HANDLER J. S., et POHLMANN J. T., « Slave Manumissions and Freedmen in Seventeenth-Century Barbados », dans *The William and Mary Quarterly*, vol. 41, n. 3, 1984, p. 390-408, ici p. 405.

²³⁰ *Ibidem*, ici p. 403.

²³¹ *Ibidem*, ici p. 405.

²³² DU TERTRE J.-B., *Histoire générale des Antilles*, op. cit., t. 1, 1667, p. 367.

étonnant encore, les esclaves, dont la condition sociale était supposément inférieure à celle des engagés, recevaient un traitement moins dur et inhumain qu'eux. Ces hommes étaient forcés à aller où leur maître le désirait et à accomplir sans contester de nombreuses tâches, tels des esclaves. S'ils opposaient de la résistance ou bien n'étaient pas assez productifs, leur maître avait droit sur leur intégrité physique²³³. De plus, il apparaît qu'aucune importance n'était donnée à leur état de santé. Exquemelin nous livre : « *Voicy comment ces Engagez sont traitez : Dès que le jour commence à paroistre, le Commandant fiste, afin que les gens viennent au travail [...] Il est là avec un baston, qu'on nomme une Lienne : si quelqu'un d'eux est un moment sans agir, il frappe dessus, comme un Maître de Galere sur des Forcats, malades ou non, il faut qu'ils travaillent.* »²³⁴. Les engagés étaient ainsi moins bien traités et perçus par nos aventuriers que ne l'étaient les esclaves capturés ou pris. Il faut tout de même bien préciser que les engagés étaient en très grande majorité possédés par des habitants et des boucaniers, car ceux-ci n'étaient pas capables d'acquérir de la main-d'œuvre si aisément. Il s'agissait donc de l'acheter sous forme de contrat, plutôt que de la rafler sous forme de prises. Le rapport des flibustiers à leurs serviteurs (esclaves et engagés) pouvait donc être différent de celui des boucaniers et habitants, car leur main-d'œuvre ne leur avait rien coûté et leur devait, même parfois, la liberté. Il n'est donc pas étonnant que nos sources, écrites par des flibustiers, soient promptes à poser un regard tempéré sur la condition des esclaves.

La place des engagés questionnait les hiérarchies sociales entourant la pigmentation de la peau. En effet, les engagés avaient toutes les caractéristiques propres aux esclaves noirs. Être esclave était, au XVII^e siècle, aisément associé au fait d'être noir de peau. De cette manière, si des individus blancs se trouvaient dans des conditions similaires, il n'était pas question de les nommer ainsi, car cela aurait été mettre en avant un esclavage blanc. Pour éviter cela, les blancs exploités n'étaient pas appelés esclaves, mais engagés pour atténuer leur condition.

Que cette main-d'œuvre fût composée d'engagés ou d'esclaves n'a pas d'importance, car ce qui est bien certain c'est que les flibustiers, habitants et boucaniers utilisaient bien volontiers les services et les capacités physiques de tels individus. L'installation terrestre ou maritime des colons comme des aventuriers aurait sans aucun doute été plus longue et plus rude pour les « Européens blancs » s'ils n'avaient reçu un tel apport de ces individus subalternes. L'autonomie des flibustiers était largement tempérée par la présence des esclaves ou des

²³³ MILNE G. E., « Bondsmen, Servants, and Slaves : Social Hierarchies in the Heart of Seventeenth-Century North America », dans *Ethnohistory*, vol. 64, n. 1, 2017, p. 116-139, ici p. 121.

²³⁴ *Histoire des aventuriers*, vol. 1, 1699, p. 143-144.

engagés dans la réussite et le maintien de leurs entreprises. En ce sens, nous vîmes se créer un rapport intéressant où la subalternité des esclaves ou des engagés vint jouer un rôle majeur dans la perpétuation d'un groupe marginal, lui, tel que celui des flibustiers.

C. Les mulâtres : une force à respecter

Les mulâtres se situaient dans une position d'entre deux, car ils avaient du sang de blancs et d'Africains. Ces individus de « sang-mêlé » représentaient un élément perturbateur de l'ordre socioracial, comme le disait Michel Leiris. Les blancs avaient une crainte viscérale de constater une ascension sociale des mulâtres. Pour cela il s'agissait de ne pas les y aider²³⁵. Ainsi, nous lisons dans les lettres de l'intendant de Guadeloupe, nommé Jean-Baptiste Patoulet²³⁶, en 1681, qu'un « *sang si impur auquel on ne devrait pas s'allier* »²³⁷. Cependant, il apparaît que les flibustiers soient passés outre ce constat de frayeur :

*« Ils rendent souvent de bons offices à nos Flibustiers, lors qu'ils les prennent & les embarquent avec eux, soüs promesse d'être participans aux prises qu'ils feront ensemble, ce qu'on ne manque pas d'exécuter fidelement ; car si on les avoit trompez une fois, il ne faudroit plus compter sur eux »*²³⁸.

En effet, au XVII^e siècle les mulâtres sont déclarés libres à leur naissance, du moment que la mère n'était pas de couleur noire, même si une politique d'amoindrissement et de mise à l'écart se mit progressivement en place dans les colonies françaises durant tout ce siècle²³⁹. Ainsi, malgré une pleine conscience d'un statut social inférieur des mulâtres vis-à-vis des blancs, dans les imaginaires collectifs, ceux-ci sont de nature équivalente sur le plan anthropologique. C'est au niveau social que l'écart se creuse. Un écart que les écrits d'Exquemelin, Raveneau et Dampier ne mettent pas en avant. Nous voyons une certaine forme, non pas de dépendance, mais de donnant-donnant dans leurs rapports. Au contraire des esclaves

²³⁵ BONNIOL J.-L., « La couleur de la peau, inscription corporelle d'une origine servile », dans *Ethnologie française*, t. 50, n. 2, 2020, p. 299-312, ici p. 302-303.

²³⁶ Jean-Baptiste Patoulet (?-1695) fut intendant de la Nouvelle-France de 1665 à 1672. En 1673, il retourna en France et fut employé à l'arsenal de Rochefort pour en apprendre plus sur la gestion des colonies françaises. De 1674 à 1683, il fut administrateur dans les Antilles françaises. Il servit à renforcer la sécurité des habitants des îles d'Amérique et traita de la question des hommes libres. Il organisa les rapports des différents groupes comprenant les esclaves, les minorités religieuses (telles que les juifs) et les Français. Enfin, il organisa aussi les finances du royaume dans les îles et combattit les dépenses inconsidérées en poussant les colonies à se suffire à elles-mêmes. Il revint en France, en 1684, pour y servir d'informateur à la métropole française à propos du commerce des Espagnols aux Indes. (Voir : MELISSON C., « Jean-Baptiste Patoulet, un administrateur au service de l'empire français », dans *Nuevo Mundo Nuevos*, n. 18, 2018.).

²³⁷ Consultation de l'Intendant Patoulet, *Archives nationales*, F3 248, 1681.

²³⁸ *Journal du voyage fait à la mer de Sud*, 1690, p. 267.

²³⁹ BONNIOL J.-L., « La couleur de la peau », *op. cit.*, ici p. 303.

et engagés, les mulâtres possédaient une certaine capacité d'action et de résistance face aux flibustiers.

Si les esclaves et engagés pouvaient être recrutés par la promesse de leur offrir la liberté après avoir effectué une tâche à durée supposément limitée, les mulâtres, eux, rejoignaient volontiers les flibustiers en échange d'une part du butin issu des pillages. De la même manière que pour les esclaves utilisés au combat, les mulâtres représentaient un effectif supplémentaire bienvenu pour assurer la réussite des entreprises des flibustiers. Du nombre d'individus présents dépendait parfois la survie de tous. Il valait mieux être le plus possible. Dans le cas des esclaves il n'était pas question de bien traiter les individus, mais, à l'inverse, si les flibustiers voulaient pouvoir disposer du soutien des mulâtres, ils se devaient de les respecter et de les placer comme des égaux, dépassant, dès lors, les conceptions sociales entourant ces « sang-mêlés ».

Les mulâtres et les natifs amérindiens, que nous traiterons plus tard, occupaient une place importante dans les combats comme la survie quotidienne. Raveneau écrit ceci : « *Nous y demeurâmes juque au 14. avec les Mulastres qui sont habitans, qui nous nourirent pendant quelques jours du poisson de leurs varres* »²⁴⁰. Au XVII^e siècle, des villes appelées *pueblos de indios*, signifiant théoriquement que seules les personnes indigènes pouvaient y vivre, avaient été instaurées par les Espagnols. Il arrivait parfois, comme ce fut le cas pour la ville de Cajamarca, que des pétitions soient mises en place pour en expulser les Espagnols, les métis et les mulâtres qui y séjournaient²⁴¹. Ainsi, il semble probable que les flibustiers, descendant les côtes de la vice-royauté du Pérou pour piller les grands ports, aient rencontré des camps de mulâtres expulsés des *pueblos de indios*. Lors de leurs traversées des terres sauvages, les flibustiers devaient trouver des moyens de subsister et de s'alimenter. Il semble que les mulâtres offraient leur aide dans ce genre de cas. Les flibustiers se trouvaient, dès lors, dépendants d'eux dans ce genre de situation, mettant leur autonomie en cause. Pour la première fois, nous discernons un groupe humain qui mit les flibustiers en position de dépendance, faisant d'eux des subalternes temporaires de la générosité des mulâtres.

D. Objet de désir ou objet possédé : les femmes

Dans ce paragraphe, il ne s'agira plus d'observer les relations des flibustiers avec des groupes sociaux jugés, par les contemporains de l'époque, comme inférieurs par le statut social

²⁴⁰ *Journal du voyage fait à la mer de Sud*, 1690, p. 265.

²⁴¹ ALBIEZ-WIECK S., « Indigenous migrants negotiating belonging : *Peticiones de cambio de fuero* in Cajamarca, Peru, 17th-18th centuries », dans *Colonial Latin American Review*, 2017, p. 483-508, ici p. 485.

ou leur race²⁴². Ici nous traiterons des rapports de genre et observerons la manière dont les flibustiers interagissaient avec les femmes, considérées inférieures de par leur nature. Il va être question de juger de l'*agency* de ces femmes, parfois subalternes (prostituées) ou marginales (femmes en voyage). Les femmes subalternes l'étaient parfois plusieurs fois à des niveaux différents qui s'entrecoupaient. C'est ce qui définit l'intersectionnalité : une accumulation de différentes formes d'oppression²⁴³. Elles pouvaient donc cumuler certaines subalternités tout en étant aussi marginales. Ainsi, elles occupaient une position souvent difficile et devaient se dégager une place avec leurs aptitudes et cela malgré les complications inhérentes à leurs profils²⁴⁴.

Ces femmes occuperont une place d'importance dans les rapports de la communauté des flibustiers. Exquemelin avance : « *Morgan [...] revint à cette Ville avec beaucoup de pillage & un grand nombre de prisonniers qu'il contraignit de payer leur rançon. Pour les belles femmes, il ne leur demanda rien, parce qu'elles avoient dequoy payer sans diminuer leurs richesses* »²⁴⁵. En effet, les équipages de flibustiers étant entièrement composés d'hommes, et se trouvant à des milliers de lieues de leurs potentielles épouses, ils étaient libres de s'engager dans des relations sexuelles avec les femmes qu'ils rencontraient lors de leurs voyages²⁴⁶. La place des prostituées dans leur sexualité n'est pas à évincer : elles représentaient leurs partenaires de choix lorsqu'ils mouillaient dans des ports entre deux courses. La prostitution était depuis le XIVe tolérée par les autorités européennes, car elle servait à réprimer l'homosexualité, l'adultère et le concubinage des hommes mariés²⁴⁷. Lorsqu'ils étaient en mer, les flibustiers satisfaisaient leurs envies en abusant des femmes capturées lors de prises maritimes ou territoriales. Ainsi, cette liberté relationnelle poussait les flibustiers à considérer les femmes qu'ils capturaient comme un butin à consommer ; l'exploitation des femmes de cette manière marque bien leur subalternité.

L'autorité qu'avaient les flibustiers sur leurs captives leur permit de commettre des actes découplés par leurs pulsions sexuelles : « *comme il la tenoit embrassée pour luy faire violence,*

²⁴² J'aborderai les natifs amérindiens plus tard, car ils eurent une relation fortement horizontale avec les flibustiers et qu'ils furent intimement liés à l'environnement que je traiterai également après.

²⁴³ ZEMON DAVIS N., *Women on the Margins : Three Seventeenth-century Lives*, Cambridge, Harvard University Press, 1995, p. 7.

²⁴⁴ COHEN E. S., « Women on the Margins », dans POSKA A. M., COUCHMAN J. et MCIVER K. A. (éds.), *The Ashgate Research Companion to Women and Gender in Early Modern Europe*, Farnham, Ashgate, 2013, p. 317-341, ici p. 324-325.

²⁴⁵ *Histoire des aventuriers*, vol. 2, 1699, p. 104.

²⁴⁶ LITTLE B., *The Buccaneer's Realm*, op. cit., p. 165.

²⁴⁷ BAZAN DIAZ I., VASQUEZ GARCIA F. et MORENO MENGIBAR A., « La prostitution au Pays Basque entre XIVe et XVIIe siècles », dans *Annales, Histoire, Sciences Sociales*, vol. 55, n. 6, 2000, p. 1283-1302, ici p. 1285.

*elle s'arracha d'entre ses bras, & s'éloignant de luy avec précipitation ; areste, luy cria t'elle, voyant qu'il la vouloit suivre ; arreste & ne t' imagine pas, qu'après m'avoir osté les biens et la liberté tu puisse aussi facilement me ravir ce qui m'est plus précieux que tout cela. [...] je sçay mourir, & que je me sens capable de porter les choses à la dernière extrémité contre toy & contre moy-même. »*²⁴⁸. Le viol était en nature déshonorante autant pour les hommes que pour les femmes ; cela ne l'empêchait pour autant pas. Le viol sur femmes était causé par l'incapacité des hommes à contenir leurs pulsions et par leur volonté d'affirmer leur pouvoir. Dans la grande majorité des cas, les femmes s'apprêtant à être violées exprimaient un premier refus. Cependant, une fois celui-ci balayé par l'agresseur, elles ne démontraient plus de résistance ou bien très peu. La passivité permettait d'éviter des risques physiques bien plus importants, pouvant aller jusqu'à la mort. Beaucoup de femmes choisissaient de se laisser faire, car de la résistance pouvait arriver des horreurs bien plus grandes²⁴⁹. Il ne faut pas trop vite concevoir que la passivité était une faiblesse inhérente à la féminité. À l'inverse, cela semble être une réflexion consciente de ce qui était en jeu en cas de rébellion face à l'acte du viol.

Malgré ce constat certaines femmes décidaient de catégoriquement s'opposer au viol, qu'important les conséquences. Dans ce cas, les femmes, issues de prises, étaient dépourvues de biens matériels et de liberté, tous deux accaparés par les flibustiers. Il ne leur restait ainsi que leur corps comme possession. Ce corps était l'avatar de l'ultime convoitise des hommes, mais aussi le premier agent de leur capacité de résistance. L'*agency* des femmes s'y trouve incarnée. Refuser « simplement » de consentir à l'acte sexuel dans de telles conditions pouvait mener les femmes à souffrir immensément ou à mourir. Paradoxalement c'est sur cela qu'il fallait jouer. Menacer la vie de l'agresseur n'était pas suffisant dans l'argument utilisé, car piégée et soumise en n'ayant plus la liberté, ces femmes semblaient être à la merci des hommes. Ceux-ci ne se sentaient pas menacés le moins du monde, surtout que leur assurance était décuplée par les conditions de rapport de force entre la femme seule et le nombre notable d'hommes. C'est, en effet, par la menace de leurs propres vies, que les femmes pouvaient atteindre l'objectif d'éviter le viol, par privation de leur corps vivant utilisable par l'agresseur. Il s'agissait de démontrer un courage et une capacité à s'ôter la vie qui persuaderait l'homme. Ainsi, considérer que les femmes étaient entièrement des objets sans défense des pulsions des flibustiers serait une grave erreur. Celles-ci jouaient avec les armes qui étaient à leur disposition

²⁴⁸ *Histoire des aventuriers*, vol. 2, 1699, p. 239.

²⁴⁹ WALKER G. « Rereading Rape and Sexual Violence in Early Modern England », dans *Gender & History*, vol. 10, n. 1, 1998, p. 1-25, ici p. 17.

pour tout de même trouver une *agency* malgré leur position fortement subalterne. Cette *agency* reste cependant extrêmement restreinte : le viol ou le suicide.

Bien évidemment, même si leur vie était préservée et le viol évité, cela avait des conséquences concrètes sur le quotidien, parfois luxueux, accordé à de telles captives. Exquemelin rajoute : « *Il commença dès ce moment à changer de manière à son égard, à retirer d'auprès d'elle les Esclaves qui le servoient, & les femmes qui l'entrenoient, & à ne luy faire donner que ce qu'il falloit pour conserver sa vie* »²⁵⁰. Il semble que de nombreux hommes étaient prêts à fournir beaucoup de moyens et de ressources dans le but de satisfaire leur désir sexuel. Proche de la romance médiévale il s'agissait d'acquérir la femme de ses désirs en lui offrant services, biens et parfois même esclaves. Cette construction ritualisée était régulièrement utilisée par les femmes à leur avantage. Elles profitaient du luxe qui leur était offert pour raisonnablement bien vivre, mais aussi, et surtout, pour conserver l'homme diverti, loin de son désir sexuel²⁵¹. Toute cette parade était certes érotique, mais prenait surtout du temps ; un temps précieux pour permettre aux femmes de retarder l'acte même du viol. Bien évidemment, lorsqu'elles rentraient en rébellion, il était courant que toute cette stratégie s'effondre. Les hommes cessaient, dès lors, de leur offrir des biens et services en retour, frustrés d'avoir été refusés dans leurs pulsions. Un paiement de faible coût pour beaucoup de femmes qui avaient évité le viol.

Si les hommes avaient souvent l'ascendant sur le plan social, il arrivait néanmoins que les femmes soient capables d'inverser la situation. Le cas des femmes tentatrices mérite que l'on s'y attarde. Que cela soit une tentation réelle, un amour pur ou bien un intérêt vénal, il arrivait parfois que des flibustiers abandonnent la course pour se marier et rentrer au pays. Ainsi, Raveneau comme Dampier nous livrent ceci : « *elle me proposa de me cacher avec elle en quelque endroit de l'Isle, jusques à ce nos gens fussent partis, qu'ensuite m'emmeneroit à Queaquille*²⁵² *pour l'épouser, qu'elle me feroit donner la charge de son mary, & me mettroit en possession de grands biens qu'elle avoit* »²⁵³ et « *Many of the seamen got Sweethearts. One young Man married and brought his wife to England with him* »²⁵⁴. Comme David Cordingly

²⁵⁰ *Histoire des aventuriers*, vol. 2, 1699, p. 240.

²⁵¹ WALKER G. « Rereading Rape and Sexual Violence », *op. cit.*, ici p. 16-17.

²⁵² La ville nommée Queaquille se réfère au nom donné, sous l'Ancien Régime et la domination espagnole, à la ville actuelle de Guayaquil. Cette ville se situe au XVII^e siècle sur la côte ouest de la vice-royauté du Pérou, possession de la couronne espagnole. (Voir : DUBY G. (dir.), *Atlas Historique Larousse*, Paris, Larousse, 1978, p. 232.).

²⁵³ *Journal du voyage fait à la mer de Sud*, 1690, p. 191.

²⁵⁴ DAMPIER W., *A New Voyage round the World describing particularly, the isthmus of America*, vol. 1 Londres, James Knapton, 1699, p. 365-366.

l'écrivait dans son ouvrage *Women Sailors and Sailor's Women : An Untold Maritime History* : « were a wife in every port »²⁵⁵. Cela comporte des sens multiples. Le premier est celui de concevoir que les marins, et par extension les flibustiers, pouvaient aisément trouver l'amour et décider pour diverses raisons de rester avec la femme de leur cœur et de la marier à terme. Le second est qu'une partie des marins s'arrêtaient aux bordels de chaque port qu'ils croisaient, faisaient l'amour, promettaient le mariage éternel et à la vue du jour disparaissaient en reprenant la mer. La plupart des marins étaient jeunes et non mariés et ils restaient parfois longuement en mer ou dans des ports. Que cela soit la période passée en mer ou l'attente au port, le temps leur était long et les bordels incarnaient une part, souvent, importante de leur quotidien²⁵⁶. En ce sens, quelques-uns d'entre eux cumulaient les compagnes par-delà les mers et océans. Il arrivait aussi que les femmes viennent des ports de villes conquises par les flibustiers ou même des prises de navires, où les flibustiers pouvaient, ou non, décider de rester avec elles « pour la vie »²⁵⁷.

C'est le premier cas qui nous intéresse ici, celui où les flibustiers abandonnaient leurs pillages pour s'installer avec une femme, voire rentrer en Europe. Dans ce cas, il s'agissait d'assurer la discrétion des rencontres entre un flibustier et une femme. J'avance plusieurs raisons au niveau communautaire. Tout d'abord, il fallait dissimuler la présence intime d'une femme et d'un flibustier aux yeux du restant de ses frères d'armes. Ces derniers pouvaient vivre le départ d'un des leurs comme une forme de trahison. Le flibustier qui partait décidait de renier les mois, voire années, de pillages communs entrepris avec les autres²⁵⁸ pour s'en aller, souvent sans dire mot, avec une femme récemment rencontrée. Ensuite, dans de nombreux cas, le succès des entreprises des flibustiers dépendait du nombre d'hommes et de bâtiments présents. Le moindre manquement d'effectif pouvait avoir des répercussions cauchemardesques sur le succès d'une capture²⁵⁹. Ainsi, il est concevable qu'il fallût éviter que des relations intimes s'ébruient trop. Si les relations brèves étaient probablement plus courantes, le risque de départ définitif restait présent. Indirectement, les femmes possédaient un pouvoir potentiel impressionnant sur la communauté et pouvaient par leur présence causer des difficultés supplémentaires sur le long terme à ces individus.

²⁵⁵ CORDINGLY D., *Women Sailors and Sailor's Women : An Untold Maritime History*, New York, Random House New York, 2000, p. 175.

²⁵⁶ *Ibidem*, p. 11.

²⁵⁷ *Ibidem*, p. 177-178.

²⁵⁸ LANE K. et BIALUSCHEWSKI A., *Piracy in the Early Modern Era*, op. cit., p. XXI.

²⁵⁹ HANNA M. G., *Pirate Nests and the Rise of the British Empire 1570-1740*, Virginie, University of North Carolina Press, 2015, p. 115.

Après avoir abordé les hommes qui quittaient la flibuste pour partir avec des femmes, nous allons observer les conséquences communautaires de femmes qui restaient plus longtemps. Exquemelin nous livre ceci : « *Elle toucha le cœur de Morgan & de ceux qui la virent. Ils envierent le bon heur d'en estre aimé, & l'auroient disputé à Morgan même, sans la déférence qu'ils avoient pour lui.* »²⁶⁰. Au XVII^e siècle, il était considéré que l'envie, un des sept péchés capitaux, était issue du désir de posséder une condition ou un bien similaire à un individu jugé, par soi-même, comme étant dans une position sociale plus avantageuse. La prédation inversée de celui de rang inférieur qui convoitait les avantages de vie de son supérieur était omniprésente dans la société²⁶¹. Ainsi, si les femmes étaient l'objet de l'envie des flibustiers, c'est de leur propre incapacité à la réfréner que naissait le danger pour la communauté. Si le rang de Morgan (1635-1688) semble avoir prévenu le conflit, il est sous-entendu que cela n'était pas toujours le cas entre les membres d'équipages parfois même prêts à utiliser la force. Les femmes, comme une sorte de trésor charnel, attisaient la convoitise des flibustiers sur leurs congénères, comme tout autre butin issu de leurs pillages.

Ainsi, il était question, pour l'ordre et le bon maintien de la communauté, de régler ces différends à propos de l'acquisition des femmes. Exquemelin nous apporte : « *Quand deux d'entr'eux rencontrent une belle femme ; pour éviter la contestation qu'elle feroit naître, ils jettent à croix pile à qui l'épousera, & celui à qui le sort échoit l'épouse, ensuite ils couchent tous deux alternativement avec elle : ce qui s'appelle Matelotage* »²⁶². Les flibustiers pratiquaient une nouvelle fois le « matelotage » qui mettait en commun les biens de deux individus et créait une situation de réciprocité. Dans ce cadre, il apparaît aussi que les femmes pouvaient être « partagées » par deux hommes qui s'étaient accordé de mettre en commun cette « possession ». Si le sexe était une chose d'un soir, même répétée, le mariage lui ne pouvait être partagé conformément à l'importance majeure de la monogamie dans le christianisme. Par contre, l'idée de partager une femme liée par le mariage apparaît être une forme d'adultère consenti par les deux signataires du matelotage.

E. Les premiers habitants des lieux : les « Indiens » au milieu des tensions entre puissances coloniales

Les natifs amérindiens et les flibustiers entretenaient des relations extrêmement variées. Pouvant être soit alliés ou soutiens, soit ennemis ou menaces les natifs amérindiens furent une

²⁶⁰ *Histoire des aventuriers*, vol. 2, 1699, p. 235.

²⁶¹ AMSTUTZ D., « La Faveur et la Jalousie. Gouverner par l'émotion dans la France du premier XVII^e siècle », dans *Dix-septième siècle*, vol. 2, 2022, p. 269-279, ici p. 269-270.

²⁶² *Histoire des aventuriers*, vol. 1, 1699, p. 173.

composante humaine essentielle des voyages et entreprises des flibustiers dans les Amériques du XVII^e siècle. C'est avec ceux-ci que les flibustiers eurent le plus d'interactions récurrentes et régulières, juste après les Espagnols. Nous aborderons la place des natifs amérindiens dans les combats et leur positionnement vis-à-vis des flibustiers. De plus, nous analyserons l'aide ou le frein fournis par les natifs amérindiens au niveau de la survie quotidienne des flibustiers (alimentation, techniques et voyages).

Parmi ces prises de position des natifs amérindiens vis-à-vis des flibustiers, la première est celle de la méfiance. Dampier évoque « *At first he seemed to be very dubious in entertaining any discourses with us, and gave very impertinent answers to the questions that we demanded of him* »²⁶³. Après les premiers contacts des Européens avec les natifs amérindiens au début du XVI^e siècle, ceux-ci devinrent réservés si pas méfiants ou hostiles vis-à-vis des étrangers de tous types. L'ombre de Cortès et des premières dizaines d'années de travaux forcés imposés aux natifs amérindiens marquèrent indéfiniment leurs esprits. Ce « spanish precedent » comme l'indique Jonathan Decoster met en place les bases fortes d'une crainte continue du natif vis-à-vis de l'Européen colonisateur²⁶⁴.

Si l'*encomienda*²⁶⁵ et l'esclavage pur des natifs amérindiens ont disparu avec la fin du XVI^e siècle, les populations espagnoles poursuivirent l'exploitation des natifs amérindiens. Les natifs amérindiens craignaient les Européens, *a fortiori* les Espagnols qui ont en premiers décimé les populations. En effet, au Guatemala comme en Nouvelle-Espagne, les Espagnols poussaient les natifs amérindiens au travail forcé dans des conditions rudes et épuisantes tout en menant à la richesse de l'exploitant et en ne rendant rien à l'exploité²⁶⁶. Cela explique tout d'abord la réticence à assister les colons, comme les flibustiers de façon plus large, mais cela n'est pas tout. Cette méfiance est cependant teintée de complicité. En effet, durant tout le long XVII^e siècle, les flibustiers furent souvent accompagnés de nombreux natifs amérindiens lors de combats, raids et prises de villes.

²⁶³ *A New Voyage round the World*, 1699, p. 13.

²⁶⁴ DECOSTER J., « Aid from the Indians Themselves : Native Rivalries, Spanish Precedent, and French and English Colonialism », dans *Terrae Incognitae*, vol. 51, n. 2, 2019, p. 111-130, ici p. 113-114.

²⁶⁵ La pratique de l'*encomienda* dans les colonies espagnoles d'Amérique consistait en une action de la Couronne espagnole vis-à-vis de ses colons. La Couronne donnait le droit d'exploitation des natifs amérindiens à un colon espagnol (*encomendero*) en récompense de ses services. Cet échange avait en contrepartie que les colons espagnols devaient protéger, convertir au christianisme et civiliser les natifs. (Voir : MORA-RODRIGUEZ L., *Bartolomé de Las Casas : Conquête, domination, souveraineté*, Paris, P.U.F., 2012, p. 77.).

²⁶⁶ WEBRE S., « El trabajo forzoso de los indígenas en la política colonial guatemalteca, (Siglo XVII) : Forced indigenous labour in the colonial policy of Guatemala during the seventeenth century », dans *Anuario de Estudios Centroamericanos*, vol. 13, n. 2, 1987, p. 49-61, ici p. 50-51.

L'une des plus grandes entreprises où flibustiers et natifs furent alliés en grand nombre fut la prise de la ville de Campêche en 1633. Ce fut la première collaboration d'une longue alliance²⁶⁷. Cet accord commun de prendre les armes ensemble et d'attaquer les Espagnols semble être né du ressentiment des natifs amérindiens pour les Espagnols. En plus de l'exploitation des natifs amérindiens par les Espagnols, nous savons que le gouverneur du Yucatán décida d'utiliser l'argent des caisses de communautés indiennes. L'intention était de financer les fortifications des villes espagnoles pour contrer la présence des flibustiers, et cela en prétendant que c'était pour payer le maintien de certains rites et cérémonies précolombiennes²⁶⁸. Ainsi, nous lisons ceci : « *mais ce qui rendoit pour nous la conjoncture encore plus favorable, c'étoit le ressentiment qu'ils avoient en ce temps des mauvais traitemens qu'ils avoient receus des Espagnols, dont ils étoient si outrez qu'ils imploroient nôtre secours pour les venger, & sans cela il nous eût été tres-difficile, pour ne pas dire impossible de traverser leur pays malgré eux* »²⁶⁹. Ces accords entre flibustiers et natifs amérindiens étaient équilibrés : il s'agissait d'accords de réciprocité pleine où chacun y gagnait fondamentalement. D'un côté les natifs amérindiens trouvaient leur vengeance sur les Espagnols qui les avaient opprimés, eux et leurs ancêtres, ce qui aurait été impossible sans l'appui des flibustiers. De l'autre, les flibustiers gagnaient le droit de passage dans les régions des natifs amérindiens et une force armée supplémentaire. Cela leur permettait d'éviter les pertes humaines et de réduire leur temps de voyage. De plus, l'effectif supplémentaire apporté par les natifs amérindiens rendait la prise de certaines places à la fois plus aisée, mais aussi parfois tout bonnement réalisable, car comme nous l'avons dit du nombre d'individus dépendaient la possibilité et le succès de certaines entreprises. Nous pouvons noter qu'en 1658, les natifs établirent un village sur l'île de la Tortue pour participer au potentiel militaire des flibustiers²⁷⁰. De cette manière, chaque groupe permettait à l'autre d'accomplir des actions qu'il n'était pas envisageable d'entreprendre sans ce support extérieur. Le chercheur Baudot semble avancer qu'il y eut concomitance entre les manifestations amérindiennes du XVIIe et la présence des flibustiers qui mirent le feu aux poudres en montrant aux natifs amérindiens qu'il était possible de s'opposer aux oppresseurs espagnols et même de gagner sur eux quelques places fortes et villes.

Cependant, tous les natifs ne se rallièrent pas aux flibustiers de crainte que ceux-ci ne puissent pas vaincre les Espagnols. Exquemelin dit : « *il fut découvert par des Indiens qui*

²⁶⁷ BAUDOT G., « Dissidences indiennes et complicités flibustières », *op. cit.*, ici p. 29.

²⁶⁸ *Ibidem*, ici p. 29.

²⁶⁹ *Journal du voyage fait à la mer de Sud*, 1690, p. 27-28.

²⁷⁰ BAUDOT G., « Dissidences indiennes et complicités flibustières », *op. cit.*, ici p. 30.

apartenoient aux Espagnols qui les en avertirent promptement, si bien que les Espagnols envoyaient une troupe d'Indiens [...] & l'obligèrent à se retirer avec perte de beaucoup de ses gens »²⁷¹. Dans ce genre de situation, le potentiel allié devenait une force supplémentaire pour l'ennemi espagnol. En effet, les natifs amérindiens avaient certains traités avec les autorités espagnoles. Parmi ceux-ci les chefs amérindiens des Cuna²⁷² entretenaient de bonnes relations avec les Espagnols et assuraient la protection de leurs intérêts partagés. Les natifs amérindiens pouvaient garder certaines parties de leurs terres et recevaient des présents des Espagnols en échange d'un pacte de non-agression et d'une main-d'œuvre qualifiée pour effectuer des tâches comme la récolte de produits issus de l'agriculture²⁷³. Ces natifs alliés des Espagnols sont ceux que William Dampier appela tout au long de ses voyages les « *spanish indians* », mettant en avant leur appartenance comme principale caractéristique de ces individus.

Néanmoins, l'enjeu pour les flibustiers était de taille. Il s'agissait de se rallier les natifs et surtout de priver les Espagnols de leur soutien. Pour ce faire, il fallait donner aux natifs des raisons concrètes de prendre le parti des flibustiers :

*« Les Indiens de ce lieu nous menerent voir des arbres propres à faire des Canots, pour nous servir à descendre par cette rivière dans la Mer du Sud [...] ces Indiens pour nous fournir de vivres qui consistoient en Mays, en Patates, en Bananes & en racines de Manioc, moyennant quoy nous leur donnâmes de la toile, des couteaux, du fil [...] des haches & quoi que Sauvages ne laissent pas de connoître l'utilité qui leur revient de ces choses »*²⁷⁴.

Le don fut la solution pour créer une relation de réciprocité basée sur l'amitié. Les flibustiers avaient un besoin considérable d'obtenir des moyens de se nourrir et de pouvoir traverser aisément les terres indiennes et jungles d'Amérique. Donner aux flibustiers toute la nourriture qui leur était nécessaire provoqua probablement une certaine pression alimentaire sur les communautés Cuna qui les aidèrent à traverser l'Isthme de Panama. Cependant, cela semble avoir été grandement profitable pour les natifs, car ceux-ci étaient grassement payés par les flibustiers lors de l'achat de provisions et de canots²⁷⁵. Pour ce faire, les flibustiers « offraient » des outils et matériaux, parfois typiquement européens, aux natifs amérindiens. Cela était autant avantageux pour les flibustiers que ces ressources n'avaient aucune valeur

²⁷¹ *Histoire des aventuriers*, vol. 1, 1699, p. 301.

²⁷² BIALUSCHEWSKI A., *Raiders and Natives* : op. cit., p. 92.

²⁷³ ARENA C., « Indian Slaves from Guiana in Seventeenth-Century Barbados », dans *Ethnohistory*, vol. 64, n. 1, 2017, p. 65-90, ici p. 75

²⁷⁴ *Journal du voyage fait à la mer de Sud*, 1690, p. 27.

²⁷⁵ BIALUSCHEWSKI A., *Raiders and Natives*, op. cit., p. 93.

intrinsèque à leurs yeux et servaient donc simplement à satisfaire les besoins des natifs. Les flibustiers leur offraient donc toile et fil, que les natifs ne savaient pas créer, mais aussi et surtout haches et couteaux. Les outils de fer étaient particulièrement demandés par les natifs, car les autorités espagnoles tendaient à ne pas leur en fournir et à réguler leur circulation en dehors des réductions²⁷⁶. De plus, ce contrôle des « armes » potentielles était d'autant plus surveillé par les Espagnols que de tels équipements pouvaient pousser à des émeutes et rébellions des natifs soumis aux Espagnols. De ce fait, ces outils étaient fort rares et fortement coûteux pour les natifs qui cherchaient à les obtenir. Cela ne s'arrête cependant pas là, car même si des haches étaient efficaces pour circuler dans les jungles d'Amérique, elles avaient aussi une importance cérémonielle pour les natifs, ce qui augmentait considérablement la valeur de tels objets²⁷⁷.

Si le don d'objets et de ressources était une chose celui de techniques et connaissances une autre encore, bien plus importante : « *Quand l'Avanturier fut prest à partir, il déroba deux de ces Indiens, qu'il sçavoit estre admirablement adroits à tirer du poisson au harpon, dont il avoir besoin pour nourrir son Equipage. Il traita bien ces Indiens, qui apprirent la Langue François* »²⁷⁸. D'un côté les natifs dispensaient l'apprentissage de techniques essentielles à la survie en de telles régions hostiles et rudes. Parmi celles-ci nous retrouvons la création et la navigation en pirogues sur les fleuves et les techniques de chasse et de pêche sans l'usage de la poudre, mais avec arcs et harpons. De l'autre, les flibustiers dispensaient l'apprentissage de leur langue aux natifs, ici le français ou l'anglais.

S'ils espéraient survivre longuement dans les régions sauvages et grandement hostiles de l'Amérique, les flibustiers devaient apprendre au mieux les techniques des locaux. Il ne fut pas rare de voir des natifs dispenser leurs connaissances aux colons, missionnaires et explorateurs de ces régions. Des rapports entre les Chamorros, peuplades indigènes des îles Mariannes dans les Philippines, et les missionnaires allemands et espagnols eurent lieu durant le courant du XVIIe siècle. Ces natifs apprirent des techniques de survie dans un milieu au climat dur et à la terre préparée pour l'agriculture rare. Ainsi, les missionnaires reçurent des techniques avancées de navigation, de nage et de création de canots, mais de pêche, comme celle de se tenir sur les récifs pour recueillir plus de poissons qui s'y cachaient. De plus, ils apprirent des façons de se couvrir et se protéger des fortes intempéries²⁷⁹. De la même manière,

²⁷⁶ Je parle des réductions, du verbe *reducere*, signifiant « réduire à » dans le sens de les convertir au christianisme. Ces réductions étaient des ensembles politiques autogérés.

²⁷⁷ BIALUSCHEWSKI A., *Raiders and Natives*, op. cit., p. 88-89

²⁷⁸ *Histoire des aventuriers*, vol. 2, 1699, p. 305.

²⁷⁹ STRASSER U., *Missionary Men in the Early Modern World : German Jesuits and the Pacific Journeys*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2020, p. 128.

les flibustiers reçurent de tels enseignements en cherchant l'amitié avec les Amérindiens, ce qui leur donna une plus grande longévité sur le terrain.

Les flibustiers qui apprenaient une langue européenne aux natifs peuvent être comparés avec les Ursulines, ou missionnaires de façon plus générale, ailleurs en Amérique. En Nouvelle-France, les Ursulines éduquaient les natives, les baptisaient, leur donnaient un nom européen et puis leur apprenaient le parler et l'écrit de la langue française. Une fois cela fait, les natives éduquées pouvaient orchestrer certaines cérémonies même en l'absence des missionnaires ou d'un prêtre²⁸⁰. Les missionnaires notèrent le plaisir qu'avaient ces femmes à apprendre les langues d'Europe, comme le disait Natalie Zemon Davis²⁸¹.

Il semble que les natifs d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud trouvèrent un intérêt bien différent. Ceux-ci étaient depuis le début du XVI^e siècle en rapport avec les populations européennes. Cependant, cela fut d'abord un contact quasi uniquement avec les Espagnols, dans le cas de la côte ouest de l'Amérique du Sud. Il n'était donc pas rare d'entendre de nombreux natifs parler l'espagnol. Ceux-ci avaient acquis la capacité à se l'enseigner entre eux, tant il leur était nécessaire. Ainsi, j'avance l'hypothèse que la connaissance des langues européennes devint un enjeu majeur pour les natifs qui ressentaient le besoin grandissant de pouvoir converser avec les nouveaux groupes de colons dont la présence et l'influence ne faisaient qu'augmenter depuis le milieu du XVII^e siècle en Amérique. Le commerce avec les Français, Anglais et Hollandais, ainsi que les rapports et négociations politiques pouvaient être grandement facilités par la connaissance des langues européennes par les natifs. Comme l'indique l'extrait d'Exquemelin cité plus tôt, la langue française représentait ainsi une « technique » que les flibustiers pouvaient fournir aux natifs amérindiens en échange de leur aide pour l'apprentissage de leurs méthodes de survie et de déplacement.

Les natifs et les flibustiers gagnaient beaucoup à s'allier entre eux. Malgré cela, il arrivait parfois qu'il faille utiliser la force pour convaincre un futur partenaire réticent. C'est ainsi que les flibustiers mirent quelquefois une forte pression sur les « spanish indians ». Ainsi, nous lisons « *Pour ce qui est des trois Indiens que nous avons pris dans la navette, nous les renvoyâmes pour dire à leurs camerades que nous avons tué celui qui étoit avec les Espagnols, & que nous leur avions donné quartier à eux parce qu'ils n'y étoient pas, ce que nous faisons*

²⁸⁰ DIAZ M., « Native American Women and Religion in the American Colonies : Textual and Visual Traces of an Imagined Community », dans *Legacy*, vol. 28, n. 2, 2011, p. 205-231, ici p. 215.

²⁸¹ ZEMON DAVIS N., *Women on the Margins*, op. cit., p. 110.

pour tâcher à tous les rendre favorables & les desunir & separer d'avec l'Espagnol »²⁸². Si des alliances pacifiques ne pouvaient pas avoir lieu, il fallait alors utiliser la peur. Pour ce faire, il fallait que les flibustiers jouent sur leur réputation acquise lors de raids victorieux contre les Espagnols. Parmi ceux-ci nous noterons le raid de la ville de Grenade²⁸³ en 1665, ou celui de Panama en 1671²⁸⁴. De cette manière il s'agissait d'être un ennemi ou une menace plus redoutable que les Espagnols aux yeux des natifs amérindiens. Les flibustiers espéraient grâce à cela pousser les natifs à se rallier à eux en considérant la manière dont ils mettaient en débâcle les Espagnols.

En dernier lieu Dampier signale : « *After Supper we agreed with one of these Indians to guide us a day march into the Country, towards north* »²⁸⁵. En effet, les natifs incarnaient aussi de parfaits guides pour permettre aux flibustiers de traverser les jungles pour atteindre les villes espagnoles depuis des points moins protégés. La connaissance de la région des natifs, associée à la puissance armée des flibustiers, constituaient ensemble la raison de l'efficacité des leurs entreprises dont nous reparlerons abondamment dans le troisième chapitre de ce mémoire. Le gouverneur du Yucatán, Don José Campero²⁸⁶ écrivait dans sa correspondance en 1661 : « *que para ello haya dicho enemigo en su compania un mestizo y dos indios naturales todos tres desta provincia muy ladinos y practicos della y de sus puerto y costas caminos entradas y salidas de toda la tierra sirviendole de guias para hazer sus acometimientos* »²⁸⁷. Les natifs étaient utilisés comme guides par les ennemis des Espagnols pour leur connaissance du terrain. Il paraît dès lors évident que les flibustiers jouèrent des connaissances et des alliances avantageuses que proposèrent les natifs amérindiens. Cependant, penser que ceux-ci ne furent que des victimes de l'entreprise des flibustiers, ou bien qu'ils furent forcés et utilisés par les flibustiers paraît bien peu réaliste. En effet, les relations entre ces deux entités étaient basées sur la réciprocité et sur respect. Chaque groupe avait à tirer profit de la relation amicale ou alliée.

²⁸² *Journal du voyage fait à la mer de Sud*, 1690, p. 129.

²⁸³ Ville côtière située au centre du Nouveau-Mexique espagnol. (Voir : « L'Amérique au XVIIe et au XVIIIe s. », dans DUBY G. (dir.), *Atlas Historique : l'histoire du monde en 317 cartes*, Paris, Larousse, 1987, p. 282.).

²⁸⁴ LANE K. et BIALUSCHEWSKI A., *Piracy in the Early Modern Era*, op. cit., p. 78 et p. 86.

²⁸⁵ *A New Voyage round the World*, 1699, p. 12.

²⁸⁶ Don José Campero de Sorredévila fut gouverneur et grand maître de camp en Nouvelle-Espagne, de 1655 à 1678. Il mit en place de nombreuses mesures visant à surveiller le commerce et la qualité du chargement et de l'armement des navires espagnols dans la péninsule du Yucatán. De plus, il révisa et négocia les conditions de l'*encomienda* sur et avec les natifs amérindiens. Il s'opposa longuement aux flibustiers anglais et français qui vinrent faire des raids sur les villes de la Nouvelle-Espagne, comme Campêche en 1662, préférant la réponse militaire à la négociation. (Voir : SOLIS J. F. M., *Historia de Yucatán durante la dominacion espanola*, Merida de Yucatán, La loteria del Estado, 1910, p. 444. et AMEZQUITA W. L. P., *Otra Ciudad de Ninive : Epidemias Y Hambrunas en Yucatán 1648-1716*, Merida de Yucatán, Universidad de Merida, 2016, p. 79 [Master en Histoire].).

²⁸⁷ DON JOSEPH C., *Aud. De Mexico*, A.G.I., 24 janvier 1661, l.r.

Dampier résume parfaitement ce que furent les natifs amérindiens pour les flibustiers : « *I must confefs the Indians did assist us very much, and I question whether ever we had got over without their assistance* »²⁸⁸. Ainsi, l'autonomie de la communauté des flibustiers est à relativiser au niveau de leurs relations avec les natifs amérindiens, sans qui ils n'auraient sans doute pas pu aussi bien survivre et réussir dans les Amériques. Considérer que les flibustiers devaient leur réussite à leurs seules compétences ou forces est à écarter, et les natifs amérindiens donnèrent autant leurs vies que leurs ressources dans les combats menés par les flibustiers.

F. Exister en un milieu hostile : les enjeux de l'environnement

1. Subvenir à ses besoins primaires : nature et relations humaines

Nous observons dans ce paragraphe la manière dont l'alimentation du quotidien fut un enjeu pour les flibustiers et la manière dont cette nécessité impacta leurs relations avec les Espagnols. De cette façon, nous observerons les différentes techniques utilisées par les Espagnols pour empêcher l'accès à l'eau et la viande aux flibustiers. De plus, les méthodes et astuces des flibustiers pour s'alimenter seront évoquées.

Avec la colonisation hispanique du Nouveau Monde furent mis en place de nombreux systèmes accueillant l'élevage de bétail. Dès 1560, l'économie coloniale et la demande pour le bétail augmentèrent considérablement. Avec la croissance démographique de la Nouvelle-Espagne durant toute la fin du XVI^e siècle, le besoin d'un plus grand nombre d'animaux abattables se fit plus important. Les flottes espagnoles en amenèrent ainsi une quantité considérable pour permettre à la machine coloniale, source prépondérante de la richesse de la métropole espagnole, de se développer au mieux²⁸⁹. Ce bétail était initialement prévu pour servir l'alimentation des villes et possessions espagnoles de l'Amérique. Cependant, d'autres venaient parfois s'accaparer ou chasser les troupeaux. D'une part, le nombre de bêtes avait considérablement augmenté pendant le XVII^e siècle et celles-ci avaient tendance à envahir les territoires des natifs amérindiens. D'une autre part, ces mêmes natifs pratiquaient la chasse sur les bêtes espagnoles de manière illicite, car elles étaient facilement abattables. Cependant, le XVII^e siècle vit aussi l'arrivée d'autres forces européennes dans l'Amérique centrale. Si les flottes et armées régulières européennes ne pouvaient se déplacer discrètement et donc étaient facilement repérées par les Espagnols, les flibustiers et autres maraudeurs, eux, passaient plus

²⁸⁸ *A New Voyage round the World*, 1699, p. 23.

²⁸⁹ SLUYTER A., « The Ecological Origins and Consequences of Cattle Ranching in Sixteenth-Century New Spain », dans *Geographical Review*, vol. 86, n. 2, 1996, p. 161-177, ici p. 172.

aisément inaperçus et pouvaient, dès lors, attaquer les troupeaux sans être repérés. Les flibustiers devinrent ainsi le fléau des Espagnols et de leur bétail.

Souvent les Espagnols se retrouvaient face à un choix : laisser leurs bêtes nourrir les flibustiers ou bien s'en défaire eux-mêmes (car les mettre en mouvement était souvent trop lent) : « *Ils eurent de la peine à trouver dequoy se loger & se nourrir, car les Espagnols avoient tout brûlé, & chassé le bétail ; si bien qu'ils furent contraints de s'écarter du chemin afin d'en chercher* »²⁹⁰. Dans les deux cas, les Espagnols perdaient leurs bêtes, mais dans le second ils privaient les flibustiers d'une manière de survivre et se nourrir. De plus, les Espagnols utilisèrent la politique de « terre brûlée » à chaque fois qu'ils abandonnaient des villes qu'ils savaient ne pas pouvoir tenir face aux flibustiers. Cette technique est bien connue dans l'Europe des guerres de Louis XIV, car celle-ci fut autant utilisée par les Hollandais que les Français lorsque leurs armées ravageaient les villes. Des destructions eurent lieu en Hollande en 1673 ou dans le Palatinat en 1674 jusqu'à celle d'Heidelberg en 1689²⁹¹. Si les destructions de ces villes étaient issues de sentiments anti-français ou de représailles, celles des Espagnols en Amérique avaient un objectif bien plus direct : affamer leurs ennemis.

Cette technique de terre brûlée semble avoir existé de tout temps, mais dans notre cas celle-ci fut précédemment utilisée dans les années 1660 par les Français lors de leur guerre contre l'alliance iroquoise des « cinq-nations » en Amérique du Nord. Lorsque les armées françaises prenaient une ville ou une installation iroquoise, elles brûlaient, après s'être servies, toutes les provisions et les champs alentour. De cette manière, s'il advenait que les habitants reviennent après le départ des armées, ils n'auraient trouvé ni vivres ni moyens d'en refaire²⁹². Les missionnaires qui s'entretenaient avec les Iroquois les mettaient en garde que s'ils continuaient leur guerre tous les villages, champs et maisons seraient réduits en cendres. La menace était bien présente.

La situation entre flibustiers et Espagnols en Amérique centrale et du Sud était similaire. En effet, les Espagnols étaient ceux qui abandonnaient leurs villes face aux ennemis flibustiers et aussi ceux qui mettaient eux-mêmes le feu à leurs maisons et champs. La situation du dominant et dominé est ici inversée. C'est l'empire européen qui plie face aux groupes errants. Ce n'est pas l'armée régulière qui brûle des villes ennemies, c'est elle-même qui incendie les

²⁹⁰ *Histoire des aventuriers*, vol. 2, 1699, p. 203.

²⁹¹ CÉNAT J.-P., « Le ravage du Palatinat : politique de destruction, stratégie de cabinet et propagande au début de la guerre de la Ligue d'Augsbourg », dans *Revue Historique*, t. 307, n. 1, 2005, p. 97-132, ici p. 114.

²⁹² KREIKE E., *Scorched Earth : Environmental Warfare as a Crime against Humanity and Nature*, Princeton, Princeton University Press, 2021, p. 160.

siennes. La logique, cependant, est la même : empêcher que l'ennemi ne puisse s'installer et se restaurer au sein de ces emplacements. Cela démontre d'abord de l'incapacité des Espagnols à contrer les flibustiers en dehors de leurs plus grandes villes²⁹³. Mais aussi que cela était utilisé pour affaiblir les flibustiers et les retarder, en les forçant à chercher de quoi se sustenter ailleurs et plus loin. L'alimentation était aussi un moteur de leurs entreprises que les flibustiers devaient toujours prendre en considération.

Cependant, la situation de force s'inversait parfois, car pour ce qui est de l'eau douce consommable il s'agissait souvent de la trouver en des endroits bien plus fortifiés des Espagnols : « *mais après avoir reusé en quelques endroits, & trouvé que l'eau en étoit saumatre, c'est-à-dire à demy salée, nous résolûmes plutôt que de mourir de soif, de descendre deux cens hommes en terre ferme pour en faire malgré les Espagnols* »²⁹⁴. L'eau était tout autant importante que la nourriture. Cependant, l'enjeu était encore bien plus considérable, car, bien que les flibustiers étaient couramment entourés d'eau, celle-ci n'était que rarement potable. Les îles ou îlots contenaient rarement des sources d'eau potable utilisables, car celles-ci étaient trop incluses dans l'océan alentour qui venait régulièrement saler les zones d'eau intérieures. Ainsi, pour trouver des sources d'eau buvable en quantité, il fallait se rendre sur la terre ferme d'où coulait l'eau potable qui venait des montagnes. Or, cela comprenait des risques, car les côtes du continent étaient principalement habitées par les colons européens et en particulier les Espagnols (à l'inverse le cœur des terres était plutôt habité de natifs amérindiens). En effet, Raveneau traite d'un voyage qui l'emmena depuis l'Isthme de Panama jusqu'à Guayaquil, ville majeure de la vice-royauté du Pérou. De ce fait, son voyage suivit les côtes de l'empire espagnol de l'Amérique du Sud et donc lorsqu'il s'agissait de débarquer en terre ferme, c'était bien en terre espagnole que cela se faisait²⁹⁵. De plus, la colonisation européenne en Amérique se mit en place en suivant les côtes et en y installant des villes et ports.

L'eau était un enjeu autant pour les flibustiers que les Espagnols. Pour les flibustiers, il s'agissait de la survie. Pour les Espagnols, il s'agissait de maintenir un flux constant en eau potable pour pouvoir approvisionner leurs cultures, leurs villes et leurs habitants. Puisque l'eau était aussi importante pour le bon fonctionnement à la fois des hommes et de leur économie, les Espagnols allouèrent une grande importance à assurer que l'eau et son acheminement ne leur

²⁹³ Nous y reviendrons dans le troisième chapitre de ce mémoire.

²⁹⁴ *Journal du voyage fait à la mer de Sud*, 1690, p. 119.

²⁹⁵ En effet, toute la côte ouest de l'Amérique du Sud, ainsi que l'Isthme de Panama au nord étaient des possessions espagnoles au XVIIe siècle. (Voir : « L'Amérique au XVIIe et au XVIIIe s. », dans DUBY G. (dir.), *Atlas Historique : l'histoire du monde en 317 cartes*, Paris, Larousse, 1987, p. 282.).

échappent pas²⁹⁶. L'utilisation d'aqueducs est témoignée dès l'année 1679 pour la cité de Santiago De Guatemala qui fut grandement surveillée pour éviter toute dégradation humaine²⁹⁷. Ainsi, une lutte pour l'eau commença dès le milieu du XVI^e siècle entre les populations indigènes et les Espagnols pour déterminer qui posséderait l'accès à l'eau, l'un venant en priver l'autre. Même si un terrain d'entente pouvait parfois émerger entre certaines peuplades indiennes et les Espagnols, d'autres entraient directement en conflit. Il s'agissait donc pour les Espagnols de grandement surveiller « leur » eau²⁹⁸.

Pour cette raison, les flibustiers savaient qu'aller chercher de l'eau en terre espagnole protégée serait complexe. C'est pour cela que les flibustiers dépêchaient des troupes populeuses d'hommes pour cette unique tâche. Les Espagnols représentaient une pression supplémentaire sur les flibustiers mettant en danger leur survie alimentaire. Les sources d'eau naturelle non surveillées sur les côtes de l'empire étaient rares, si pas introuvables pour ceux qui ne savaient pas où chercher. L'autonomie des flibustiers était encore une fois mise à rude épreuve, soulignant d'autant plus la nécessité de guides amérindiens pouvant les mener à l'eau douce.

Dans la majorité des cas, l'accès aux bêtes sauvages ou aux sources d'alimentation était raisonnablement aisé, et les flibustiers ne devaient pas prendre tant de risques pour se sustenter. Le bétail était simplement plus simple à chasser. Cependant, des enjeux ressortaient de la chasse même : « *quand nous restâmes sur cette Isle nous esperions y faire grande chere, tant elle étoit peuplée de Cerfs, Benades²⁹⁹, Singes [...] Tortuës ; mais nous fûmes privez des ces commoditez par deux inconveniens, dont le premier fut que les Anglois [...] avoient tant déruit de ces Tortuës [...] qu'il n'en terissoit que très-peu , & le deuxième fut à l'égard de la chasse [...] il falloit conserver nôtre poudre de crainte que l'ayant usée, les Espagnols ne nous eussent en après à trop bon marché* »³⁰⁰. La plupart des animaux sauvages chassés demandaient des méthodes et précautions importantes pour assurer le succès de leur chasse³⁰¹. L'un des rares cas qui ne demandait presque aucun effort était celui des tortues. Les tortues de mer furent une nourriture vitale pour tous les résidents des Caraïbes. De plus leur chair douce et réputée savoureuse se

²⁹⁶ GARAVAGLIA J. C., et THIÉRIOT L. C., « Atlitico : l'eau, les hommes et la terre dans une vallée mexicaine (15^e-17^e siècles), dans *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 50, n. 6, 1995, p. 1347.

²⁹⁷ WEBRE S., « Water and Society in a Spanish American City : Santiago de Guatemala, 1555-1773 », dans *The Hispanic American Historical Review*, vol. 70, n. 1, 1990, p. 57-84, ici p. 66.

²⁹⁸ GARAVAGLIA J. C., et THIÉRIOT L. C., « Atlitico : l'eau, les hommes et la terre », *op. cit.*, p. 1337.

²⁹⁹ Type de cerfs si l'on se réfère à d'autres éditions du texte de Ravenau (Voir : BESSON M., *Les Freres de la Coste : Flibustiers & Corsaires*, Paris, Editions Duchartre & Van Buggenhoudt, 1928, p. 117.).

³⁰⁰ *Journal du voyage fait à la mer de Sud*, 1690, p. 60.

³⁰¹ Nous passerons sous silence les techniques de chasse utilisées, car celles-ci ont déjà été largement traitées dans d'autres travaux et ne font pas l'objet de notre étude.

vendait fort bien et à bon prix. La raison qui poussait à leur chasse intensive vient de la facilité à simplement les tuer lorsque les femelles viennent déposer leurs œufs sur les rivages ou entre les récifs. Il suffisait d'attendre leur venue et de se saisir d'elles pour le commerce ou la nourriture. De plus leurs œufs représentaient aussi une source d'alimentation supplémentaire. En conséquence, les XVII^e et XVIII^e siècles virent disparaître un grand nombre de tortues marines³⁰². Toutes ces raisons firent de la chasse des tortues de mer l'un des plus grands enjeux socio-environnementaux des Caraïbes.

Dans le cas de nos flibustiers qui étaient souvent pressés par les conditions climatiques, les Espagnols ou bien la faim, la chasse aux tortues de mer était plus qu'une aubaine c'était une nécessité calculée. En premier lieu, l'abondance de celles-ci cumulée à leur facilité à chasser les plaçait comme l'animal le plus rentable à chasser. Comparée au gain nutritif qu'elles offraient l'énergie dépensée était très faible. De plus, un autre paramètre vient prendre place : l'utilisation de la poudre. La grande majorité des maraudeurs des mers, voire des Européens présents en Amérique, pratiquaient la chasse au fusil. Pour ce faire, ils devaient utiliser de la poudre. Cependant, dans le cas de nos flibustiers, la poudre représentait plus qu'une simple ressource pour mener à bien la chasse, mais surtout leur moyen de défense contre leurs ennemis. Ainsi, la poudre avait une valeur de survie intrinsèque pour les flibustiers. Malgré cela, il était possible de se nourrir par d'autres moyens, même si plus complexes et longs. Cependant, survivre aux attaques indiennes ou espagnoles dépendait fortement de la quantité de poudre possédée par les flibustiers. Une raison qui les poussa à précieusement garder celle-ci, passé un certain seuil de déplétion.

Les plantes furent aussi une source de nourriture potentielle utilisée par les flibustiers, mais furent bien moins consommées à cause du risque considérable qu'elles représentaient. En effet, Raveneau indique : « *nous fûmes un mois entier sur cette Isle, & à chercher dans les bois des graines aux arbres pour nous substenir, dont quelques-uns moururent, parce que nous n'en connoissions par les proprieté* »³⁰³. De fait, les plantes avaient des propriétés bien différentes³⁰⁴ de celles connues en Europe. La méconnaissance des effets que celles-ci pouvaient avoir sur ceux qui les consommaient menèrent les Européens à abandonner leur utilisation et à ne les manger que dans des cas d'absolue nécessité, ne sachant ce qu'elles étaient

³⁰² LITTLE B., *The Buccaneer's Realm*, op. cit. p. 129-131.

³⁰³ *Journal du voyage fait à la mer de Sud*, 1690, p. 61.

³⁰⁴ Je ne souhaite pas avancer que les animaux de l'Amérique n'avaient pas également des propriétés dangereuses. Cependant, d'une part, en comparaison, les plantes toxiques étaient bien plus nombreuses et moins facilement identifiées. D'autre part, les Européens avaient moins vite conscience du danger de consommer la chair d'animaux, car il était plus simple de déterminer la dangerosité toxique des animaux par rapport aux plantes.

capables d'infliger³⁰⁵. C'est cette même nécessité que rencontrèrent souvent les explorateurs et maraudeurs des mers en Amérique.

Se nourrir était un combat de tous les jours dans l'Amérique du XVIIe siècle, d'autant plus pour les voyageurs loin des villes où ces problèmes s'atténuaient. Les flibustiers devaient survivre contre l'environnement et ceux qui l'utilisaient contre eux pour les affaiblir. Rares étaient les moments d'abondance pour ces individus, ce qui leur faisait d'autant plus chérir les moments de fêtes et de banquets dont nous avons précédemment parlé dans le premier chapitre de ce travail.

2. L'importance du bâtiment comme espace communautaire : réparation du navire et création de substituts

Au-delà des individus, la communauté des flibustiers était aussi mise en difficulté si leur navire était menacé. L'intégrité des hommes et de leur navire était mise à rude épreuve par les conditions climatiques. En ce sens, les navires, tels que les barques³⁰⁶, les brigantins ou les sloops (qui étaient les navires typiques des pirates³⁰⁷), représentaient un moyen de transport nécessaire à la communauté des flibustiers. Il fallait s'assurer de toujours avoir un navire en l'état pour permettre aux flibustiers de poursuivre leurs raids et prises terrestres ou maritimes. Pour ce faire la réparation du bâtiment était essentielle et faisait l'objet de nombreux moments d'interruption du voyage. Raveneau mentionne : « *nous raccommodâmes nos voiles, qui étoient presque pouries* »³⁰⁸ et « *nous mîmes nos bâtiments en carène & nettoyâmes nos Canots* »³⁰⁹. La construction des navires européens ou leur réparation à travers le monde se faisait de plusieurs manières et en différents lieux. S'il était dans les normes de procéder dans des ports adaptés, voire des chantiers navals, cela n'était pas toujours possible. Les réparations dans des ports avaient pour avantage que tous les matériaux (clous, toiles, troncs, goudron, etc) nécessaires pour toutes sortes de restaurations étaient déjà sur place. Cependant, il arrivait qu'il ne soit pas possible d'atteindre un port pour remettre en état son bâtiment. De tels imprévus étaient la conséquence de tempêtes ou de climats difficiles qui endommageaient trop le navire,

³⁰⁵ KUPPERMAN K. O., « Natural Curiosity : Curious Nature in Early America », dans *Common Place : the journal of early American life*, New York, New York University Press, 2004, p. 27-35, ici p. 27-28.

³⁰⁶ Ici le type de navire à voiles, ainsi nommé, et non l'embarcation de taille réduite munie de rames.

³⁰⁷ LITTLE B., *The Sea Rover's Practice*, op. cit., p. 42-44.

³⁰⁸ *Journal du voyage fait à la mer de Sud*, 1690, p. 67.

³⁰⁹ *Ibidem*, p. 106.

empêchant celui-ci de naviguer jusqu'à un port. Il fallait, dès lors, procéder à des réparations temporaires³¹⁰.

Pour ce qui est des flibustiers de tels ports étaient très rares. Ils n'étaient pas autorisés dans les ports royaux et n'avaient que les rares ports « gris », comme Saint-Domingue, Petit-Goave ou l'île de la Tortue pour pratiquer de véritables remises à neuf. Ainsi, s'ils pouvaient s'en retourner lors de leurs voyages dans les Caraïbes, il leur était impossible de faire ainsi lors de leurs descentes sur les côtes de la vice-royauté du Pérou, là où tous les ports étaient espagnols, et donc hostiles à leur venue.

Pour entreprendre de telles réparations sans les matériaux préparés à l'avance, il s'agissait de faire avec les ressources naturelles, encore à l'état brut, qui étaient disponibles sur place. Ainsi, la mise en carène³¹¹ d'un bâtiment consistait à le mettre à terre pour en nettoyer la coque. Pendant ce temps, toutes les réparations nécessaires étaient appliquées au navire. L'équipage raccommodait les voiles, réparait les dégâts du pont subis lors de tempêtes ou de combats, et nettoyait le tout. Si de telles réparations étaient régulièrement effectuées par les marins de tous types³¹², les flibustiers et pirates devaient le faire plus souvent, car leur quotidien leur infligeait bien plus de péripéties pouvant mettre l'intégrité du navire en danger.

Cette même intégrité était constitutive du bon maintien de la communauté. D'une part, parce que les flibustiers privés de navire se retrouvaient considérablement affaiblis sur les plans militaire et social. Ils perdaient la capacité à se saisir des prises navales et donc de s'enrichir. De plus, ils étaient privés d'un habitat, mouvant, qui leur permettait d'entreposer leurs biens et de vivre d'une façon organisée et sédentaire. D'autre part, le navire était une composante essentielle des flibustiers. Il leur permettait de parcourir des distances considérables à une rapidité bien plus élevée que tout autre moyen de déplacement. Ces individus ne disposant que de ressources limitées, il leur fallait optimiser leurs trajets. Ainsi, le navire s'incarne comme

³¹⁰ AUTUNES C., « European shipbuilding and ship repairs outside Europe : Problems, questions and some hypotheses », dans *International Journal of Maritime History*, vol. 31, n. 3, p. 456-464, ici p. 461.

³¹¹ La carène est la partie immergée d'un navire sur laquelle s'attachent bien souvent de nombreux bernaches et mollusques qu'il s'agit de retirer régulièrement pour éviter qu'ils dévorent la coque.

Dans le Dictionnaire Universel de Furetière de 1690 nous lisons que l'action de : « *carener est de donner la carene au vaisseau, le mettre sur le costé, luy donner le radoub, ou le suif. On dit autrement, le mettre à cran, par corruption de carene* ».

Mais encore dans le Corneille de 1694 cela est : « *mettre en Carene un Vaisseau. Cela se fait en mettant le Navire sur le costé, et en l'appuyant sur un ponton, afin qu'il presente aux Calfateurs la partie qui a besoin d'estre carenée* ».

(Voir : *Dictionnaires des 16^e et 17^e siècles, France, Classiques Garnier*, (<https://num.classiques-garnier.com/index.php?module=App&action=FrameMain>, consulté le 04/03/2024).

³¹² AUTUNES C., « European shipbuilding and ship repairs outside Europe », *op. cit.*, ici p. 458.

une composante cruciale du mode de vie et même de la survie des flibustiers et autres maraudeurs des mers.

Cependant, la perte du navire était parfois nécessaire ou inévitable. Nécessaire tout d'abord : « *qui brûlerent leur Bateau [...] De sorte que le 29. nous quittâmes nos bords, & descendîmes à terre, où nous campâmes [...] Quant à nôtre Vaisseaux, nous le laissâmes entre les mains du Capitaine Michel*³¹³, *plutôt que de le brûler* »³¹⁴. Les flibustiers mettaient le feu à leurs navires quand ils se rendaient à terre, pour ne laisser aucune trace de leur passage, afin d'éviter que les Espagnols ne les repèrent et ne se préparent à les accueillir ou bien ne leur donnent la chasse. Par exemple, les raids du capitaine Henri Morgan et du Jérôme Ravenau de Lussan furent fortement planifiés et tenus secrets. Ces deux caractéristiques semblent nécessaires et communes, comme l'avancait Little Benerson³¹⁵.

Ensuite, il était parfois inévitable d'abandonner le navire lorsque celui-ci était bien trop endommagé que pour encore pouvoir être utilisé sans risquer de perdre du temps ou bien de sombrer, tout bonnement. Ravenau de Lussan signale « *nous arrêtâmes entre nous, qu'il étoit nécessaire de faire de grandes pirogues, ne pouvant plus nous servir de nôtre navire, faut de voiles et encore moins de prendre des vaisseaux sur les Espagnols* »³¹⁶. Dans ce cas, il s'agissait de ne pas pour autant se démunir de moyen de transport, mais bien d'en constituer de plus petits, temporaires. En effet, les pirogues ou canots servaient à transporter les pirates à travers les terres, par les rivières, ou bien le long des côtes, mais pour la plus courte durée possible. Nous l'avions déjà évoqué avec l'importance structurelle du navire entre capitaine et équipage : l'objectif était de toujours posséder un bâtiment pour pouvoir poursuivre l'entreprise. Il apparaît, à la lecture des sources que les embarcations de fortune n'étaient que des outils et non pas un substitut aux navires à voiles.

3. L'environnement déchainé : frein ou avantage ?

Dans cette partie, il s'agira de montrer comment l'environnement, séparé de toute influence humaine, incarne, lui-même, un facteur de résistance ou d'aide pour les êtres humains.

³¹³ Michel d'Artigue (?- 1668) fut un des premiers flibustiers de Saint-Domingue. Il fut tout d'abord repéré parmi les boucaniers qui arrivèrent à Cuba en 1657. En 1662, il cessa d'aller en mer et resta à Saint-Domingue, devenant officier français pour la Couronne. Cependant, à l'annonce d'une expédition sur les Espagnols en 1666, il offrit ses services comme commandant terrestre, ayant eu de l'expérience en Europe. Après le raid de Maracaibo en juin 1666, Michel d'Artigue disparut des sources. On suppose qu'il a fait d'autres pillages jusqu'en février 1668, où il mourut lors de la capture d'une frégate portugaise près de Portobelo. (Voir : « Artigue, Michel D', Alias "Le Basque" (fl. 1657-1668) », dans MARLEY D. F., *Pirates of the Americas*, vol. 1, Oxford, ABC-CLIO, p. 16-17.).

³¹⁴ *Journal du voyage fait à la mer de Sud*, 1690, p. 22.

³¹⁵ LITTLE B., *The Sea Rover's Practice*, op. cit., p. 75.

³¹⁶ *Journal du voyage fait à la mer de Sud*, 1690, p. 85.

Durant les XVI^e et XVII^e siècles, la planète connut une période de « petite ère glaciaire »³¹⁷, pendant laquelle les pluies et tempêtes se firent bien plus régulières et abondantes, ce qui eut des effets décuplés dans les régions proches de l'équateur aux climats tropicaux³¹⁸. Cela augmenta les difficultés climatiques rencontrées partout dans le monde, mais toucha principalement les gens de la route dans leur quotidien. Les conditions mêmes de l'Amérique étaient rudes et bien peu connues des Européens (à l'exception des Espagnols et Portugais).

Dans un premier temps, cette difficulté ambiante s'incarnait autant dans le relief que dans la végétation : « *après avoir passé par un País qui nous parut d'abord fort affreux, & ensuite tres-difficile à marcher à cause des Montagnes, des Precipices & des Forêts impenetrables dont il est emply [...] nous étions accablez de la pesanteur des munitions & armes que nous portions* »³¹⁹.

L'autonomie et la survie de la communauté des flibustiers étaient, comme nous avons pu le dire, intimement liées au bon maintien de leur armement. Il naquit de cette conception que leur vie était, en un sens, moins essentielle que le succès de leur entreprise, une profonde panique à l'idée de perdre les deux. L'entreprise de la flibuste était une « aventure pour le profit » comme Little Benerson le disait. Ces individus savaient qu'il avait des ressources effectives limitées, même quand ils les possédaient en quantités élevées³²⁰. Partant de ce principe, il semble qu'il était nécessaire de mettre en danger son bien-être pour s'assurer la réussite de l'entreprise.

Il était donc préférable de ne pas se dispenser des munitions et armes malgré que les conditions étaient éreintantes. L'armement était une ressource indispensable au même niveau que la nourriture et l'eau pour ces individus. Ainsi, cet extrait évoque qu'il fallait à tout prix assurer l'intégrité des munitions par-delà celle des hommes : « *Ils trouverent environ à une lieuë du grand chemin une Hate, dont les maisons n'estoient point brûlées ; mais il n'y en avoit pas assez pour loger tout le monde ; on s'en servit pour garantir les munitions & les armes de la pluye* »³²¹. De la poudre mouillée était de la poudre qui ne pouvait pas servir si le besoin s'en faisait sentir et donc les flibustiers devaient la protéger des intempéries.

³¹⁷ Période s'étendant de 1550 à 1730 qui fut conceptualisée sous ce nom par François E. Matthes pour la première fois en 1977 (Voir : FAGAN B. M., *The Little Ice Age : how climat made History, 1300-1850*, New York, Basic Books, 2001.).

³¹⁸ GASCON M. et CAVIEDES C. N., « Clima y sociedad en Argentina y Chile durante el periodo colonial », dans *Anuario Colombiano de Historia Social y de la Cultura*, vol. 39, n. 2, 2012, p. 159-185, ici p. 161.

³¹⁹ *Journal du voyage fait à la mer de Sud*, 1690, p. 23.

³²⁰ LITTLE B., *The Sea Rover's Practice*, op. cit., p. 25.

³²¹ *Histoire des aventuriers*, vol. 2, 1699, p. 203-204.

Si les vents forts battaient souvent les côtes de l'Europe, avec la plus grande intensité dans la manche et autour des côtes britanniques, ceux de l'Amérique centrale et du Sud étaient plus changeants. En effet, les navires naviguant sur les côtes de l'Amérique et au sein de la mer des Caraïbes étaient plus souvent victimes de ce que les marins appelaient des « calmes », c'est-à-dire une absence totale de vent causant une incapacité à se mouvoir pour les navires et leurs équipages³²². Exquemelin rajoute à cela les conséquences directes sur les flibustiers : « *ils furent pris de calme en cet endroit ; ce qui les fit découvrir par les Espagnols qui se mirent aussi-tost en défense* »³²³. Ce calme les arrêtait régulièrement pendant quelques heures, voire quelques jours, sur place ce qui donnait le temps nécessaire aux Espagnols de préparer l'arrivée des flibustiers. Ce fut un handicap majeur pour la réussite des flibustiers et qui leur coûtait souvent beaucoup. La préparation des places fortes était un enjeu essentiel pour éviter d'être pris de court. Surprendre les défenseurs d'un fort leur causait un choc psychologique provoquant une déroute instantanée. De plus, cela les privait de mesures de défenses supplémentaires, comme le positionnement de canons, de lignes de tir, ou bien de palissades³²⁴.

À propos de cette même surprise, le brouillard était l'allié des flibustiers : « *nous apperçûmes une ronde qui ne nous découvrit point grâce aux broüillards, qui sont comme j'ay déjà remarqué tres-épais* »³²⁵. En effet, il était à l'avantage de l'attaquant d'avancer dissimulé, vers un lieu qui était connu de lui, entre autres grâce aux informateurs³²⁶, mais un désavantage notable pour le défenseur qui ne savait pas d'où l'attaque venait. Dès lors, les Espagnols organisaient des patrouilles pour tenter d'assurer que les flibustiers ne profitent pas d'un tel avantage, chose qui ne fut pas toujours porteuse de fruits.

En dernier temps, les tempêtes étaient autant des péripéties ardues que des aubaines pour les flibustiers en fonction de sur qui elles s'abattaient. D'une part, elles furent une difficulté : « *Cette tempeste duoit depuis quatre jours, & il n'y avoit aucune apparence qu'elle dût finir. [...] & par malheur le vent nous poussoit sans cesse contre les roches et à l'encontre des Espagnols et de leurs Indiens qui vouloient nous tuer* »³²⁷. Les tempêtes étaient habituelles sur les océans et une condition que tout marin devait relever. Les mentions de naufrages étaient

³²² CHALINE O. et HARDING R., « Du vent et de l'eau : les contraintes environnementales au temps de la voile », dans *Histoire, économie & société*, vol. 39, n. 1, 2020, p. 9-21, ici p. 9.

³²³ *Histoire des aventuriers*, vol. 2, 1699, p. 132.

³²⁴ LITTLE B., *The Sea Rover's Practice*, op. cit., p. 162.

³²⁵ *Journal du voyage fait à la mer de Sud*, 1690, p. 247.

³²⁶ J'aborderai ce point dans le troisième chapitre du mémoire au cours d'un paragraphe consacré aux informations et à leur obtention.

³²⁷ *Histoire des aventuriers*, vol. 2, 1699, p. 124-125.

nombreuses et pour éviter de l'être il était conseillé aux grands navires à voiles de s'éloigner des côtes ou de s'arrêter sur celles-ci avant le début de la tempête³²⁸. Cela était cependant à la fois impossible et peu judicieux pour les flibustiers. Tout d'abord, ils ne pouvaient pas s'arrêter sur des côtes où les natifs amérindiens espagnols ou ennemis surveillaient, car ils auraient été pris. Ensuite, il était préférable de rester proche des côtes, malgré le danger, car les navires des flibustiers, généralement plus petits et légers³²⁹, avaient une meilleure manœuvrabilité que les navires imposants espagnols. De ce fait, les flibustiers étaient mis en grave danger par de telles intempéries, mais trouvaient tout de même le moyen de tirer la force de leur condition.

D'autre part, les tempêtes étaient une opportunité : « *Ils donnerent avis que le vaisseau qu'on venoit de prendre estoit suivi de deux autres que la tempeste avoit écartez* »³³⁰. De fait, elles séparaient les groupes de navires marchands ou militaires des Espagnols. Dans un cas, cela facilitait la prise d'un bâtiment par les flibustiers. Dans l'autre, cela amoindrait les renforts et flottes militaires espagnoles qui venaient pour prêter main-forte aux places fortifiées et villes qui étaient assiégées par les flibustiers.

En définitive, les ressources végétales ou animales furent autant utilisées par les flibustiers que par leurs ennemis avec des objectifs divergents. Il ne faut, ainsi, pas concevoir l'environnement comme un frein constant ou une aide éternelle. Les conditions étaient difficiles et les flibustiers jouèrent pour en tirer le meilleur et résister au mieux à ce qui dépassait leur capacité d'action. Ainsi, l'environnement s'impose comme un acteur qui influença fortement l'action des flibustiers, au même niveau que d'autres groupes. De cette façon, la communauté des flibustiers fut définie par son rapport à l'environnement qui détermina son quotidien et ses décisions.

³²⁸ CHALINE O. et HARDING R., « Du vent et de l'eau », *op. cit.*, ici p. 15.

³²⁹ Barques, brigantins et sloops comme nous l'avons déjà évoqué. (Voir : LITTLE B., *The Sea Rover's Practice*, *op. cit.*, p. 42-44.).

³³⁰ *Histoire des aventuriers*, vol. 2, 1699, p. 340.

IV. Espagne, France et Angleterre : entre négociation et opposition

Dans ce troisième et dernier chapitre, il s'agira de traiter de la place des flibustiers dans le monde. Les questions qui y seront abordées seront celles de leur appartenance à leur Couronne, de leurs relations avec les métropoles européennes et de l'impact qu'ils eurent dans l'équilibre politique des Amériques. Cette partie servira ainsi à développer l'influence que les flibustiers eurent sur les Européens de la société civile. Le premier enjeu sera de concevoir la place politique des flibustiers. Comment étaient-ils perçus par leurs nations d'origine et de quelles façons entretenaient-ils des rapports de force ? Ensuite, nous observerons la façon dont l'Espagne réagissait aux actions des flibustiers. Ces derniers étaient-ils une légère nuisance ou un réel ennemi ? Nous étudierons de manière générale comment une communauté aussi marginale put tant marquer les Européens du continent qui commencèrent à les considérer comme une entité avec laquelle il fallait négocier, sur base d'une reconnaissance de l'existence de ce groupe. De plus, il s'agira d'étudier l'impact territorial des flibustiers. Enfin, nous nous intéresserons aux enjeux de la légende noire des flibustiers. Pour ce faire nous utiliserons les écrits de Exquemelin et de Raveneau, avec une attention particulière pour les lettres des autorités espagnoles transcrites par Raveneau dans son ouvrage.

A. Fils de leurs royaumes ou frères de la cause : l'appartenance des flibustiers

1. Être d'abord flibustiers ou sujets du roi ? : distanciation et conformité des flibustiers avec leurs royaumes

Les flibustiers avaient tous une nation d'origine. L'Amérique ne constituait qu'un lieu de voyage temporaire, malgré des séjours de plusieurs années, voire de quelques dizaines d'années. Certains d'entre eux étaient Français, d'autres Anglais ou Hollandais. En effet, la flibuste n'était pas le fait d'une seule nation. Dans notre cas, il s'agit, dans la quasi-totalité, d'Anglais et de Français. De ce fait, le positionnement des rares Hollandais n'est pas développé dans les sources de ce travail. Nous allons nous intéresser à l'appartenance à la Couronne respective de ces individus et à la manière dont ils se positionnaient vis-à-vis de leur nation d'origine.

Lors de leurs entreprises, les flibustiers démontrèrent une distanciation vis-à-vis de leurs Couronnes. Comme l'explique Exquemelin : « *Ils n'ont point de pais certain, leur patrie est par tout où ils trouvent dequoy s'enrichir ; leur valeur est leur heritage* »³³¹ et « *disant qu'ils n'étoient sur une terre neutre, qu'ils n'appartenoient à aucuns interessez du Roy de France, &*

³³¹ *Histoire des aventuriers*, vol. 1, 1699, p. 162.

par conséquent on ne pourroit par les assujettir »³³². Les flibustiers anglais et français adoptèrent une position défiante vis-à-vis de leurs dirigeants. Ils ne cessèrent pas d'appartenir à leurs nations, mais il semble que beaucoup renièrent le lien qu'ils entretenaient avec leurs Couronnes. Une fois arrivé en Amérique l'influence de la métropole s'atténuait et il était, dès lors, plus aisé pour des individus de s'en émanciper. De tels rejets de l'autorité peuvent s'expliquer par la faible présence territoriale des nations anglaise et française dans l'Amérique centrale et du Sud, surtout étant entourés de terres espagnoles. De plus, une telle dissidence n'aurait pas été envisageable à proximité de la métropole et soumis à des moyens de répressions efficaces et nombreux³³³. Ainsi, l'identité des flibustiers se transforma en délaissant leur nation d'origine lorsque celle-ci allait à l'encontre de leur liberté sur le terrain. Ils se reconnurent comme sans gouvernants en ces terres et guidés par le profit plus que par l'autorité d'un souverain. La métropole perdait en influence, car elle ne permettait plus de subvenir aux besoins des individus. En Amérique, ce ne fut pas la France qui permit aux flibustiers de se nourrir quotidiennement, comme c'était le cas pour les soldats de la marine royale régulière³³⁴, mais bien les flibustiers eux-mêmes par leurs pillages et prises. En ce sens, il paraît compréhensible qu'ils aient pris une certaine distance vis-à-vis de leur souverain.

Cependant, les flibustiers ne devinrent pas pour autant une entité surpassant leur identité de sujets du roi de France ou d'Angleterre. Leurs liens à leurs rois étaient toujours bien inscrits en eux et nous sommes loin des mouvements pirates, hissant le drapeau noir, de la première moitié du XVIII^e siècle. De cette façon, il était régulier de les voir célébrer leur roi et ses représentants, et se désigner comme hommes de leurs royaumes : « *Pendant qu'on tenoit conseil, on beuvoit à la santé du Roy d'Angleterre, & à celle du Gouverneur de la Jamaïque* »³³⁵ et « *& fit apporter du vin de Palme [...] afin de saluer la santé du Roy de France. Le Prince Thomas*³³⁶ *en fit autant, & tous les Flibustiers rendirent hommage aux deux roys* »³³⁷. Porter un toast est donc un signe d'affection et de soutien pour l'objet, personnifié ou non, du toast. Si boire à la santé d'un ami était commun, voire une coutume très populaire aux XVI^e et XVII^e siècles, boire au nom de son souverain possédait une dimension différente.

³³² *Histoire des aventuriers*, vol. 1, 1699, p. 70.

³³³ REINHARD W., *Empires and Encounters 1350-1750*, Londres, The Belknap Press of Harvard University Press, 2015, p. 929-930.

³³⁴ PARROTT D., *The Business of War*, Oxford, Cambridge University Press, 2012, p. 263.

³³⁵ *Histoire des aventuriers*, vol. 2, 1699, p. 70.

³³⁶ Le prince Thomas semble être un chef autoproclamé d'une communauté de marrons (esclaves noirs qui se sont enfuient) qui créa une sorte de royaume sur la côte ouest de l'Amérique du Sud.

³³⁷ *Histoire des aventuriers*, vol. 2, 1699, p. 338.

En buvant au nom du roi, les individus accordaient leur respect autant à la personne qu'à ce qu'elle représentait. De cette manière, on rendait hommage à lui, à sa nation, à son règne, et à sa place hiérarchique³³⁸. Bien que ce rituel fût une raison comme une autre pour prendre part à des moments de boisson, il n'est pas anodin que les flibustiers portent un toast au roi, plutôt qu'à leur capitaine, par exemple (les sources n'évoquent pas de toast à l'intention du capitaine). En ce sens, les flibustiers choisissaient délibérément de nommer leur roi et de lui rendre hommage. Cela gagnait d'autant plus en importance lorsque la figure du roi, elle lointaine, était complétée d'un de ses représentants positionnés en Amérique, comme ce fut le cas pour le gouverneur de la Jamaïque pour les Anglais. Le gouverneur représentait le roi, mais en donnant une dimension concrète à ce toast, car les flibustiers étaient directement en relation avec lui, décuplant le symbolisme de l'acte. Boire à la santé du roi ou d'un de ses représentants uniquement entre flibustiers avait une certaine valeur, mais faire de même en présence d'individus d'autres groupes ou origines représentait une volonté d'identification d'autant plus forte. Ainsi, lorsque les flibustiers burent avec le prince Thomas au nom du roi de France, ils se positionnèrent volontairement comme étant des Français et non des flibustiers. Il me semble que les flibustiers portaient fièrement leur appartenance à leurs souverains. Il n'était pas question de renier ou d'effacer celle-ci, malgré la prise de distance évoquée précédemment. Leurs royaumes étaient inscrits en eux bien qu'ils pussent avoir des agissements contraires à ceux-ci lorsque cela servait leurs intérêts, et ils ne renièrent jamais leurs origines et le bagage politique qui y était lié. Little Benerson disait : « they remained somewhat loyal to their nativity »³³⁹.

Il arriva néanmoins que les flibustiers pratiquent la course sur des vaisseaux de leur propre nation : « *Ces Anglois se rendirent Forbans sous la conduite d'un Capitaine de leur Nation, & se pervertirent tellement par un nombre infini d'actions odieuses, qu'ils exerçoient, non seulement sur des étrangers, mais sur ceux même de leur Nation, quand ils en rencontroient, que pour éviter la chasse, qu'on leur auroit infailliblement donnée, ils passèrent de la mer de Nort à celle du Sud* »³⁴⁰. La piraterie, à l'inverse de la flibuste, était issue d'une détresse économique et sociale élevée. La très grande majorité des flibustiers était composée d'individus d'une condition raisonnablement correcte, non pas aisée, mais loin de la misère³⁴¹.

³³⁸ LEMON R., « Compulsory Conviviality in Early Modern England », dans *English Literary Renaissance*, vol. 43, n. 3, 2013, p. 381-414, ici p. 381-383.

³³⁹ LITTLE B., *The Buccaneer's Realm*, op. cit., p. 216.

³⁴⁰ *Journal du voyage fait à la mer de Sud*, 1690, p. 39.

³⁴¹ Cependant, vers la fin du XVII^e siècle et la transition entre l'Âge d'or de la flibuste (1665-1700) et l'Âge d'or de la piraterie (1715-1740), les derniers équipages de flibustiers commencèrent à comporter de plus en plus de

L'Angleterre et la France connurent entre les années 1660 et 1700 un très grand nombre de personnes gravement pauvres, dû à la misère économique touchant l'Europe³⁴². Les flibustiers s'en prenaient rarement à leur propre nation, ou du moins, en théorie. Ils n'étaient pas poussés par cette absolue nécessité économique. Ils pratiquaient le pillage pour s'enrichir « plus que nécessaire » et non par obligation, c'est-à-dire pour subsister. En somme, ceux d'entre eux qui choisissaient de piller des navires de leur propre royaume devenaient des forbans³⁴³, donc bien pires que des pirates. Les pirates agissaient par besoin et sans autre choix. Les flibustiers renégats agissaient par gourmandise et avidité et devenaient, dès lors, d'autant plus criminels³⁴⁴. La trahison du roi par les flibustiers n'était pas courante parmi leurs rangs. Peu d'entre eux s'en prenaient directement à leurs royaumes, et privilégiaient les attaques sur les royaumes et empires en guerre avec le leur.

Le retour au pays semble aussi représenter un soulagement pour les flibustiers : « *quand nous fîmes tous à terre avec un peuple qui parloit François, nous y répandîmes des larmes de joye de ce qu'après avoir couru tant de risques, de dangers & de perils, il avoit plû au Souverain Maître de la terre et de la mer, de nous delivrer & nous remettre parmy des gens de nôtre nation pour enfin pouvoir retourner tout à fait en nôtre patrie* »³⁴⁵. Nous sommes, ici, à la fin du voyage et au retour en Europe des flibustiers de Raveneau, en avril 1688. Il semble que cela soit moins lié à l'appartenance profonde des individus plutôt qu'à un simple soulagement d'avoir terminé une entreprise de plusieurs années, difficile, mais lucrative. Cependant, il faut noter que les flibustiers ne se sentaient pas ennemis de leur royaume et que l'idée d'y retourner ne faisait que les réjouir. Ces individus, à l'inverse des pirates ou forbans, ne risquaient pas la corde, car, bien que parfois dissidents volontairement ou non, ils ne s'étaient

gens miséreux dans leur équipage, mais les capitaines et officiers demeurèrent des gentilshommes bourgeois. (Voir : LAURENT C., « Le Pirate, acteur interstitiel de la colonisation européenne dans les Caraïbes (XVIe-XVIIIe siècles) », dans *Diacronie*, vol. 13, n. 1, 2013, p. 1-17, ici p. 7.).

³⁴² LINCOLN M., *British Pirates and Society, 1680-1730*, Dorchester, Dorset Press, 2014, p. 5.

³⁴³ Les forbans sont comme les pirates en nature : considérés comme des hors-la-loi par les autorités des rois et empereurs d'Europe. Cependant, le pirate n'a jamais connu autre chose que la vie de pillage non-règlementée et s'attaquait indistinctement à toutes les nations. Les forbans à l'inverse furent pendant un temps des hommes de leurs rois et ne transgressaient pas les lois. Ils ont par la suite commencé à piller illégalement pour leur propre compte, et s'attaquaient même aux navires de leurs royaumes. Cependant, dans l'usage, les deux mots sont régulièrement utilisés comme des synonymes pour désigner les « pirates », sans faire de distinction de leurs différences d'origines. (Voir : HRODEJ P. et BUTI G., « Introduction », dans BUTI G. (dir.), *Dictionnaire des corsaires et pirates*, Paris, C.N.R.S. éditions, 2013, p. XV.).

³⁴⁴ S'en prendre à sa propre nation, personnifiée ou non par le roi, possédait une dimension lourdement péjorative et abjecte, dans la société d'Ancien Régime, d'autant plus lorsqu'il s'agissait d'actes criminels. (Voir : RUSTEMEYER A., « Princes, parents et seigneurs : Loyautés et crime contre le souverain en Europe centrale ou occidentale et en Moscovie XVe-XVIIe siècles », dans *Cahiers du Monde Russe*, vol. 46, n. 1, 2006, p. 251-264, ici p. 253-254.).

³⁴⁵ *Journal du voyage fait à la mer de Sud*, 1690, p. 271-272.

jamais attiré la colère de leur roi en le trahissant et en l'attaquant. Ils avaient seulement suivi leurs propres lois et n'avaient ainsi pas rompu avec leurs rois, et donc pouvaient y retourner librement.

Les flibustiers jouaient aussi régulièrement de leurs nationalités. Les maraudeurs des mers connaissaient de nombreux désavantages militaires lorsqu'il s'agissait d'entamer des combats directs contre les forces armées régulières européennes. Ainsi, il était important pour eux de jouer sur la surprise et d'être inventifs s'ils voulaient survivre à des engagements frontaux en forte infériorité numérique. De cette façon, les méthodes des flibustiers servaient principalement à survivre et gagner en deuxième temps³⁴⁶. Pour assurer leur intégrité physique, aucune stratégie n'était de trop. Le remplacement de leur pavillon par celui d'autres royaumes était une manœuvre régulière pour dissimuler leur identité aux ennemis.

L'utilisation de pavillons d'autres royaumes servait à approcher un bâtiment de celle-ci avec l'intention de le prendre par surprise et lui faire perdre l'avantage de la distance. Dans ce genre de moment, les flibustiers ne révélaient leur véritable identité que lorsque leur ennemi était assez proche que pour ne pas être capable de réagir à temps : « où il rencontra la Garde Coste, qui estoit une fregate Hollandaise de 34 pieces de canon qui croisoit au large. Estant venuë le reconnoistre il arbora le Pavillon Hollandois & quand il se trouva à portée il fit mettre le Pavillon François »³⁴⁷. Dans ce cas, les flibustiers avaient l'avantage sur leur ennemi, du moment que celui-ci ne les remarquait pas. Cet avantage était dû à leur surnoiserie, car ils se permettaient de temporairement changer leurs pavillons, ce qui n'était pas autorisé dans les armées régulières. En effet, les règles de la guerre, au XVIIe siècle, imposaient aux armées et navires de toujours montrer leur appartenance, d'autant plus lors de l'engagement de combats. Transgresser cet impératif était considéré comme une tactique de guerre sale qui était condamnée par tous les royaumes d'Europe. Hugo Grotius théorisa ce concept dans son *De jure belli ac pacis* en 1625 et cela fit force de loi pour tout le XVIIe siècle³⁴⁸. La « Loi des Nations » stipulait que toutes les formes de ruse étaient à fermement combattre par tous les moyens. Cela était issu d'une conception liée à l'honneur et aux valeurs chevaleresques que tous les grands rois d'Europe se devaient de respecter. Les armées étant les représentantes de la volonté et de la puissance royale, elles devaient, elles aussi, suivre ce code de conduite³⁴⁹. L'appartenance

³⁴⁶ LITTLE B., *The Sea Rover's Practice*, op. cit., p. 26.

³⁴⁷ *Histoire des aventuriers*, vol. 1, 1699, p. 325.

³⁴⁸ EDELSTEIN D., « War and Terror : The Law of Nations from Grotius to the French Revolution », dans *French Historical Studies*, vol. 31, n. 2, 2008, p. 229-262, ici p. 233.

³⁴⁹ *Ibidem*, ici p. 238-241.

des flibustiers à leurs royaumes était, ici aussi, instrumentalisée pour servir leurs besoins. Ils ne se pliaient que partiellement à suivre le code de la guerre et prenaient leur autonomie de fait.

Les capitaines et officiers flibustiers étaient souvent issus de la petite noblesse, et se sentaient appartenir à l'idéal chevaleresque qui la caractérise. Ainsi, les flibustiers étaient empreints des valeurs typiques des chevaliers, telles que la vaillance, le courage ou la sagesse. De plus, ils devaient adopter une conduite honorable³⁵⁰. Benjamin Deruelle évoquait qu'au XVII^e siècle la figure du chevalier s'était comme transmutée dans celle du capitaine. Il est ainsi possible que remettre le pavillon lors de l'attaque fût une part importante du code d'honneur des flibustiers. L'objectif était d'éviter de salir davantage leur image d'hommes honorables, déjà entachée par certains choix nécessaires à leur survie, notamment le fait de dissimuler leur véritable pavillon.

2. Allier les couleurs : alliances entre équipages de différentes nationalités

Dans ce paragraphe, nous discuterons des relations et des rapports entre équipages. Nous n'analyserons pas seulement les rapports communautaires, mais aussi les enjeux qu'il y avait entre des équipages ou des flottes composés d'individus de plusieurs nations (dans notre cas des Français et des Anglais). Nous observerons la manière dont les flibustiers faisaient passer l'intérêt de leur groupe multinational avant de considérer les rivalités interroyaumes.

En 1671, le capitaine Henri Morgan rassembla le plus de flibustiers possible pour entamer la prise en plusieurs étapes de Panama. Pour cela il a dû concilier des individus de différentes nations derrière ce même objectif. Exquemelin nous en raconte la manière :

« Il donna ce rendez-vous dans la veuë d'avoir des François dans sa flotte, & d'en faire une considérable [...] Il donna ordre mesme à quelques Anglois d'avertir les Aventuriers de la Tortuë, il les recevroit bien & les traitteroit de même, empeschant les mauvaises intelligences qui pourroient naistre entre l'une & l'autre nation. Les François voyant que Morgan réussissoit dans ses entreprises, & qu'il ne revenoit jamais sans butin, eurent de l'estime pour luy, quoy qu'interessée ; plusieurs se rendirent au lieu qu'il leur avoit marqué »³⁵¹.

Comme nous l'avons évoqué dans le chapitre 1, les flibustiers accordaient beaucoup de crédit et d'estime aux individus qui avaient prouvé leur valeur. Cependant, nous nous en étions limités à ne parler que de l'aspect communautaire. Ici, nous pouvons constater que cela

³⁵⁰ DERUELLE B., « Pour Dieu, le roi et l'honneur : Ethos chevaleresque, mérite et récompense au XVI^e siècle », dans *Hypothèses*, vol. 13, 2008, p. 209-220, ici p. 219.

³⁵¹ *Histoire des aventuriers*, vol. 2, 1699, p. 64-65.

permettait aussi de rassembler des individus de nationalité différente qui n'avaient pas pour habitude de naviguer entre eux hors de telles entreprises. Henri Morgan était un capitaine anglais et fut par ce fait rejoint aisément des Anglais, mais il eut conscience que la prise de Panama nécessiterait bien plus d'hommes, qu'il trouva parmi les équipages de flibustiers français³⁵².

Le capitaine Henri Morgan avait su constituer une imposante flotte mixte dont il était le chef désigné. Cependant, il était un capitaine anglais d'un équipage d'Anglais. Être un capitaine français dirigeant un équipage d'Anglais (ou inversement) était rare, voire mal considéré, dans les marines royales. En effet, les différences de langue, de culture, et de formation causaient régulièrement des complications de commandement. Cela était un enjeu d'autant plus considérable lorsqu'on parlait de royaumes longuement ennemis et qui entretenaient une certaine animosité³⁵³. Jérôme Raveneau de Lussan nous livre : « *Le 13. Nous partageâmes nos vivres, & nous séparâmes en deux partis, ces derniers*³⁵⁴ *se mirent sous la conduite du Capitaine Grognet, & nous qui montions à Panama sous celle du Capitaine Tousté* »³⁵⁵. Lors d'alliance de plusieurs navires, il arrivait que les équipages de différentes nations se séparent. Cependant, cela n'était pas toujours sous le commandement d'un capitaine de leur nation respective. Ainsi, les Anglais étaient sous le commandement du capitaine français Grognet (?-1687)³⁵⁶ là où l'équipage français était commandé par le capitaine français Tousté³⁵⁷. Nous voyons que non seulement les nationalités pouvaient se mélanger au sein d'un même bâtiment, mais qu'en plus il y avait une acceptation d'être dirigé par quelqu'un d'une autre nationalité. La nationalité cédait sa place à la capacité d'un individu à diriger une entreprise et à la mener à bien. La communauté et ses ambitions prenaient le pas sur les origines nationales et les éventuelles inimitiés.

Il fut en effet question de mettre de côté les anciens conflits entre ces deux nations, française et anglaise, comme le dit Exquemelin : « *quiconque feroit quelque mauvaise action seroit puny [...] pour éviter les querelles qui pouvoient naistre, comme autrefois entre les deux Nations Angloise & François, qui avoient empêché l'exécution du dessein qu'on avoit*

³⁵² LANE K. et BIALUSCHEWSKI A., *Piracy in the Early Modern Era*, op. cit., p. 86-88.

³⁵³ BLIER G., *France-Angleterre : un millénaire de lutte armée*, op. cit., p. 5-6.

³⁵⁴ « Ces derniers » représente les flibustiers anglais dans ce cas.

³⁵⁵ *Journal du voyage fait à la mer de Sud*, 1690, p. 107.

³⁵⁶ Pour rappel, François Grognet (?-1687) fut un flibustier français qui pilla la mer du sud de Panama pendant plusieurs années et fut renommé pour avoir participé à la prise de la ville de Guayaquil en 1687. Il devint connu lorsqu'il entama une collaboration avec le capitaine Grandmont en 1684.

³⁵⁷ Le capitaine Tousté ne semble pas particulièrement être connu, mais nous savons qu'il a servi aux côtés du capitaine Grognet lors de raids dans la mer du Sud et sur les côtes de la vice-royauté du Pérou.

pris »³⁵⁸. Les anciennes querelles auxquelles se réfère Exquemelin n'étant pas identifiées, il peut s'agir autant de l'histoire des guerres entre France et Angleterre que de conflits précis. En effet, la paix entre ces deux royaumes étant relativement récente, leurs sujets étaient encore marqués de cet antagonisme. Ainsi, il est possible qu'Exquemelin fasse allusion à la guerre de Cent Ans (1337-1453) qui marqua grandement les relations conflictuelles entre Français et Anglais comme étant une guerre sans fin³⁵⁹. Il peut également s'agir de l'implication de l'Angleterre contre la France dans les guerres d'Italie (1522-1559) au XVI^e siècle, ou bien encore plus récemment de la guerre franco-anglaise à l'époque de Richelieu (1627-1629)³⁶⁰. Après cette dernière, l'Angleterre et la France se sont tenues en paix jusqu'aux années 1670, ce qui explique la dimension lointaine des conflits évoqués. Il s'agissait donc de maintenir la paix et l'entente dans la communauté, non pas seulement entre les individus, mais aussi entre les nations. L'individu qui commettait une entorse aux règles de la communauté était puni. Cette punition pouvait s'étendre d'une réduction du butin jusqu'à l'exil. Cependant, les transgressions étaient souvent des gênes temporaires de peu de conséquences, sauf dans les cas de haute trahison. À l'inverse il apparaît que les cas de conflits entre individus de différentes nationalités étaient bien plus dangereux, car le risque était de voir tous les Français entrer en querelle avec tous les Anglais, et cela pour l'erreur d'un seul ou de peu. Il s'agissait, ainsi, d'assurer la bonne entente entre nations encore plus que celles entre individus. Pour cela il fallait veiller à ce que personne n'entreprene des actions contraires aux autres.

Cependant, il apparaît qu'une certaine forme de compétition entre royaumes eut lieu : la course au plus rapide. Raveneau nous expose cette particularité : « *nous fîmes route pour Queaquille, [...] Nous forçâmes de voile pour y arriver plutôt que les Anglois qui avoient le même dessein [...], mais les connoissant meilleurs voiliers que nous & craignant qu'ils ne se rendissent les premiers à Queaquille, nous leur demandâmes à nous rassocier* »³⁶¹. La compétition était omniprésente dans les relations entre plusieurs nations. Même lorsque des royaumes étaient en paix l'un avec l'autre, les rivalités persistaient. Ainsi, au lieu de se mettre à mort sur un champ de bataille, les individus mettaient en scène leurs combats. Jusqu'à la fin du XVI^e siècle, les joutes et tournois étaient réguliers et permettaient de ritualiser le concept de la guerre sans pour autant la faire. Ces échanges amicaux avaient cependant des airs de compétition. Ainsi, en gagnant le tournoi ou la joute, une nation remportait une victoire

³⁵⁸ *Histoire des aventuriers*, vol. 2, 1699, p. 31-32.

³⁵⁹ FAVIER J. *La Guerre de Cent Ans*, Paris Fayard, 1980, p. 5.

³⁶⁰ DRÉVILLON H., *Les Rois absolus 1629-1715*, Paris, Belin, 2011, p. 21-22.

³⁶¹ *Journal du voyage fait à la mer de Sud*, 1690, p. 168 et p. 170.

symbolique sur l'autre. Ces cérémonies étaient utilisées pour rassembler les royaumes autour d'un jeu, mais permettaient très certainement de démontrer de la dominance de l'un sur l'autre même en temps de paix. Une rivalité amicale en ce sens, mais qui comportait une forte fierté identitaire³⁶². De cette façon, les flibustiers reproduisaient ce sentiment. Certes, ils n'étaient pas question de ritualiser cette rivalité, mais elle s'exprimait tout autant à un niveau moins développé de signification. La compétition n'était pas symbolique, mais au contraire très directe dans les classes inférieures, loin de ducs, comtes ou rois.

Un autre pendant de la compétition entre souverains, propre au XVII^e siècle, fut de nature commerciale et économique. Le siècle de l'installation des colonies et comptoirs commerciaux français et anglais fut le XVII^e siècle. Les enjeux étaient de pouvoir accroître la richesse de ces deux nations et d'étendre leurs possessions territoriales. Il s'agissait de construire d'autres « Frances » ou d'autre « Angleterres » en Amérique³⁶³. L'objectif mercantile était celui d'aider à l'enrichissement de l'État, français ou anglais, par la multiplication des richesses et un dynamisme économique. Cette pensée consistait à considérer que la richesse d'un État était intimement liée à l'afflux de métaux précieux. Les Amériques représentaient un lieu capital de la réalisation du mercantilisme étatique. Comme disait Anne-Marie Piuz : « le trésor américain est désirable ». Les métaux précieux étaient présents en grand nombre dans les Amériques, mais aussi des denrées rares (sucres, animaux, tabacs) qui pouvaient par leur vente rapporter aussi de l'or et de l'argent³⁶⁴.

Revenons à l'idée de faire de nouvelles « Frances » ou « Angleterres ». Lorsque les flibustiers capturaient une place fortifiée ou une ville, il n'était pas question de s'y installer durablement, mais bien plutôt de prendre le nécessaire et de partir, comme nous le développerons plus loin. Lorsqu'ils occupaient brièvement ces endroits, ils ne revendiquaient pas le lieu comme une extension de leur royaume en Amérique. Il ne semble pas que l'importance se trouvait à celui qui pourrait s'approprier la ville et la revendiquer pour son royaume. Par contre, l'intérêt était issu d'une conception mercantiliste³⁶⁵. Il s'agissait d'être le

³⁶² WATTS K, « The Field of Cloth of Gold : Arms, Amour and the Sporting Prowess of King Henry VIII and King François I », MURRAY A. et WATTS K (éds.), *The Medieval Tournament as Spectacle. Tournaments, Jousts and Pas d'Armes, 1100-1600*, London, Boydell Press, 2020, p. 208-237, ici p. 213-214.

³⁶³ CLEMENT A., « English and French mercantilist thought and the matter of colonies during the 17th century », dans *Scandinavian Economic History Review*, vol. 54, n. 3, 2006, p. 291-323, ici p. 297.

³⁶⁴ PIUZ A.-M., « Grand commerce lointain et naissance du mercantilisme libéral (XVI^e-XVII^e s.) », dans *Revue européenne des sciences sociales*, t. 35, n. 109, 1997, p. 5-24, ici p. 7-9.

³⁶⁵ J'avance l'hypothèse que les flibustiers étaient baignés de ces conceptions mercantilistes et suivaient l'idéologie de l'enrichissement par les métaux précieux, les poussant à en récolter le plus possible avant leurs adversaires ou concurrents.

premier sur place pour avoir une chance d'obtenir le plus grand butin et donc la plus grande quantité de métaux précieux. Le premier arrivé était le premier servi.

Cependant, les Français annulèrent la course proposée aux Anglais de peur qu'ils ne gagnent. Il était préférable de camoufler la peur de la défaite par un simple désistement de manière à diminuer les conséquences de l'échec. Cependant, la raison de cet abandon est surprenante. Nous savons que les flottes anglaises perdirent, entre les années 1660-1690, de leur splendeur lors des guerres anglo-hollandaises de 1652-1654, 1665-1670 et 1672-1674. De ce fait, la marine française domina les océans durant cette période³⁶⁶. Il semble, ainsi, à première vue étonnant que les flibustiers français craignent les Anglais. Cependant, avant la fin du XVIIe siècle, les vaisseaux anglais étaient réputés pour leur vitesse. En effet, ils étaient composés d'équipages bien mieux entraînés à la navigation que ceux de France. Les marins anglais étaient issus d'Académies de marines prestigieuses, à l'inverse des Français dont les officiers venaient de familles nobles, qui n'étaient pas toujours qualifiées. De ce fait, la marine anglaise s'incarnait par un nombre limité de marins compétents, là où la française était plus populeuse, mais moins expérimentée³⁶⁷. Il semble que les flibustiers français en eurent bien conscience, malgré les défaites anglaises dans les guerres anglo-hollandaises, et accordaient aux marins anglais une supériorité évidente. Chaque flibustier avait un bagage issu de sa nationalité d'origine et une histoire et une réputation liées. Ces individus n'étaient pas détachés de cet héritage, mais l'incarnaient.

B. Combattre ensemble ou s'opposer : les relations entre les flibustiers et les représentants royaux

1. Des flibustiers alliés à la marine royale ?

Ce paragraphe aura pour but d'étudier un événement unique des relations entre flibustiers et flotte régulière royale : le cas de la prise de la ville de Carthagène en 1697. Il s'agit de la seule occurrence dans nos sources d'une alliance entre les flibustiers et la marine royale. De plus c'est la dernière prise majeure faite par des flibustiers en Amérique. Cette date marqua, durant l'été 1697, la fin de la guerre de la Ligue d'Augsbourg. À la suite de celle-ci, l'Espagne renonça à sa souveraineté sur la partie occidentale de Saint-Domingue, scellant ainsi le destin des flibustiers qui durent partir après cela. Saint-Domingue, Petit-Goave et l'île de la Tortue

³⁶⁶ BLACK J. et FURY C., « The Development of Sea Power, 1649-1815 », dans FURY C. (éd.), *The social history of English Seamen 1650-1815*, Woodbridge, Boydell & Brewer, 2017, p. 5-33, ici p. 6.

³⁶⁷ CHATTERTON E. K., *Sailing ships : The story of their development from the earliest times to the present day*, Londres, Sidgwick & Jackson, 1981, p. 222.

cessèrent d'être des lieux d'accueil pour les flibustiers, la Couronne française ayant revendiqué ces terres et ordonné leur départ.³⁶⁸

Nous allons étudier ce cas pour voir comment les flibustiers interagirent avec les soldats français. Exquemelin nous livre les raisons qui poussèrent les soldats français à s'allier aux flibustiers : « *deux mois auparavant la Fregate le Marin, sous le Commandement du Sieur de St-Vandrille, avec des ordres adressés au Sieur du Casse Gouverneur sur l'Isle de Saint-Domingue, pour assembler le plus de Flibustiers, d'habitants, de Boucaniers ou Chasseurs* »³⁶⁹. Le gouverneur de Saint-Domingue, en 1697, était Jean-Baptiste du Casse (1646-1715)³⁷⁰ qui rassembla et organisa l'expédition vers Campêche de mille deux cents soldats français. Cependant, il lui apparut que cela ne serait pas suffisant pour prendre la ville et vaincre sa garnison de quatre mille soldats espagnols. Pour ce faire, il demanda le soutien des flibustiers, boucaniers et habitants (en somme tous les individus de l'île de Saint-Domingue), pour rallier ses forces et piller Campêche. En échange de cette aide, les flibustiers et autres soutiens recevraient le droit de piller la ville avant que celle-ci ne devienne propriété de la Couronne française³⁷¹. Si du Casse avait espéré rallier deux mille cinq cents flibustiers, il fut fortement déçu quand il constata que seuls six-cents d'entre eux acceptèrent de participer à cette entreprise. La capture fut néanmoins victorieuse, grâce aux techniques des flibustiers (passages par les forêts, lancers de grenades dans la forteresse et arrivée par les rivières en pirogue) et à l'armement des soldats réguliers (utilisation de mortiers et de canons pour faire tomber les murs).

Cependant, le regard que portèrent les soldats français sur les flibustiers fut assez peu glorificateur. En effet, Exquemelin écrivait ceci pour décrire cette vision :

« Que ne pouvoient-ils point faire animez de la presence des François disciplinez ; prévenus de leurs exemples ; aidez de leur valeur ; & de plus, soutenus par tout de leur intrepidité, & de l'invincible ascendant qu'ils ont sur toutes les nations sans avoir rien

³⁶⁸ GRÉGOIRE V., « L'expédition de Carthagène en 1697 et la fin de la flibuste », *op. cit.*, ici p. 73-74.

³⁶⁹ *Histoire des aventuriers*, vol. 2, 1699, p. 403.

³⁷⁰ Jean-Baptiste du Casse (1646-1715) fut un marchand, corsaire, officier de marine et administrateur colonial français. Il entra dans la Compagnie des Indes occidentales assez tôt et devint directeur de la Compagnie du Sénégal en 1677. Il pratiqua le trafic d'esclaves et participa à la guerre de la Ligue d'Augsbourg dans les années allant de 1678 à 1680. Il partit pour les Antilles après cela et devint gouverneur de Saint-Domingue en 1691. Il orchestra les rapports entre la marine royale et les flibustiers pendant la prise de Carthagène de 1697. Il fut connu pour sa politique de tempérance et de coopération vis-à-vis des flibustiers, comme tous les gouverneurs de Saint-Domingue avant lui. À tel point qu'il lui fut reproché, pendant la capture de Carthagène, de prendre le parti des flibustiers et non pas celui de l'amiral de Pointis, représentant de Louis XIV. Il servit Louis XIV en Amérique pendant la guerre de Succession d'Espagne et mourut juste après celle-ci en 1715. (Voir : HRODEJ P., « L'amiral du Casse : de la marchandise à la Toison d'Or », dans *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 104, n. 4, 1997, p. 23-39, ici p. 23 et p. 30-32.).

³⁷¹ GRÉGOIRE V., « L'expédition de Carthagène en 1697 et la fin de la flibuste », *op. cit.*, ici p. 75-76.

trouvé de contraire que le changement de Climat. Ainsi, les gens de la Côte n'ont eu aucun avantage sur eux que par leur temperament accoutumé à l'air d'un climat si different du nôtre & par la connoissance qu'ils avoient du país. »³⁷².

Les soldats français adoptèrent une position de mépris vis-à-vis des capacités et stratégies des flibustiers et refusaient de leur reconnaître une quelconque valeur. L'armée française s'estimait égale à eux, si pas supérieure. J'émetts l'hypothèse que les troupes régulières étaient perplexes du succès majeur qu'eurent les flibustiers en Amérique. Au lieu de reconnaître que les flibustiers étaient peut-être plus efficaces qu'eux, en utilisant des méthodes peu conventionnelles, il s'agissait de mettre l'accent sur la force des armées françaises. De cette façon nous observons un besoin de performativité militaire. Il était nécessaire pour toute force armée de se ressentir la meilleure et la plus efficace³⁷³. En effet, il était difficile d'accepter que les flibustiers puissent prendre des villes en quelques heures, là où les armées et flottes régulières menaient des sièges de plusieurs jours ou mois sans succès direct³⁷⁴. Ceux-ci demandaient bien plus d'hommes et de moyens, mais étaient pourtant moins expéditifs et plus difficilement gagnés avec aussi peu de pertes que les flibustiers. Les maraudeurs des mers incarnèrent donc une force compétitive de manière indirecte. L'armée française ne pouvait accepter d'être battue par de « simples brigands ».

Il semble que ce qui permit l'alliance entre soldats royaux et flibustiers fut l'intermédiaire de Jean-Baptiste du Casse qui, en tant que gouverneur de Saint-Domingue, entretenait de bonnes relations avec les flibustiers et était respecté par eux. Ainsi, un certain Jean-Bernard baron de Pointis (1645-1707)³⁷⁵, officier de la marine, fut appointé par le roi Louis XIV pour conquérir les possessions espagnoles d'Amérique. Cependant son effectif pour ce faire était trop faible, et il n'avait pas d'autre moyen pour l'augmenter que de faire appel aux

³⁷² *Histoire des aventuriers*, vol. 2, 1699, p. 478.

³⁷³ WOODCOCK M. et O'MAHONY C. (éds.), *Early Modern Military Identities*, op. cit., p. 26-27.

³⁷⁴ VIROL M., « Le siège de Namur de 1692 : l'héroïsme et la technique », dans *Dix-septième siècle*, vol. 3, n. 228, 2005, p. 465-488, ici p. 467.

³⁷⁵ Jean-Bernard Desjeans baron de Pointis (1645-1707) fut un amiral dans la marine royale de la Couronne de France. Il participa à la guerre de la Ligue d'Augsbourg et s'enrôla jeune dans la marine royale. Il devint rapidement lieutenant de vaisseau en 1677. Il se bâtit contre les corsaires barbaresques dans le courant des années 1680 en Méditerranée. En 1693, il partit se battre contre les flottes anglaises dans la Manche. Il devint par la suite chevalier de l'ordre de Saint-Louis. En 1696, il participa au projet visant à prendre Carthagène des mains espagnoles. Il arriva à Saint-Domingue le 1^{er} mars 1697 et fut très vite rejoint par des flibustiers apprêtés par Jean-Baptiste du Casse, gouverneur de Saint-Domingue à cette époque. Cette capture fut victorieuse et il rentra par la suite en France pour servir comme chef d'escadre en Languedoc en 1699 dans la guerre de Succession d'Espagne. Il devint maréchal de France en 1705 et mourut peu après. (Voir : LEVOT P. et DONEAUD A., *Les gloires maritimes de la France. Notices biographiques sur les plus célèbres marins*, Paris, Arthus Bertrand éditeur, 1866, p. 400-401.).

flibustiers. Pour cela, de Pointis alla demander l'aide du gouverneur du Casse. Ce dernier négocia donc avec les flibustiers, leur promettant de respecter leur coutume consistant à pratiquer le partage du butin³⁷⁶. Exquemelin nous livre, cependant, que cet accord ne fut pas tenu :

« Mr Ducasse refusa de le recevoir, sachant bien qu'ils en prétendoient davantage, leur coutume estant à chaque prise de Ville ou de Vaisseau de faire autant de parts du butin qu'ils sont d'hommes [...] Les Flibustiers voyant qu'on ne les satisfaisoit pas, remirent à la voile & retournerent à Carthagène où ils refuserent de recevoir le Major de Saint Domingue, & les ordres que Monsieur Ducasse leur envoyoit »³⁷⁷.

En conséquence de ce non-respect de l'accord établi au préalable, les flibustiers retournèrent à Campêche piller plusieurs fois la ville alors que celle-ci appartenait déjà au roi de France. Le gouverneur du Casse, après avoir tenté de les raisonner, ne chercha pas à les en empêcher, interdisant même aux soldats français d'intervenir. De cette manière, les flibustiers firent preuve d'une certaine force que les autorités françaises, déshonorées, préférèrent ne pas punir³⁷⁸. Il valait mieux donner une partie plus considérable des richesses de Campêche que de risquer le conflit. Ainsi, les flibustiers s'imposèrent auprès de la France une dernière fois avant que leur communauté se dissolve naturellement à la suite de la perte de « leurs » ports, empêchant qu'ils continuent leurs entreprises. Il me semble qu'à cette occasion les flibustiers servirent autant les intérêts du roi de France qu'inversement, car leurs faibles effectifs respectifs n'étaient pas assez conséquents pour assurer la prise de la ville. L'équilibre politique changea aussi fortement pendant la guerre de Succession d'Espagne, ce qui influença grandement leur déclin.

2. Interdiction de pratiquer la flibuste : lorsque les actions des flibustiers déplaisaient à leurs rois

Il arrivait parfois que les flibustiers ne servent pas leurs rois ou même soient une gêne considérable. Exquemelin nous donne le point de vue à la fois de l'Angleterre et de la France :

« Raillerie à part, repartit Monsieur de Cussy, Capitaine Grandmont, le Roy n'approuve point cela, il m'a fait sçavoir depuis peu ses ordres là-dessus, & il m'envoie quelques Fregates pour réduire ceux qui y seront rebelles. C'est pourquoi je vous exhorte tous

³⁷⁶ GRÉGOIRE V., « L'expédition de Carthagène en 1697 et la fin de la flibuste », *op. cit.*, ici p. 75.

³⁷⁷ *Histoire des aventuriers*, vol. 2, 1699, p. 464-465.

³⁷⁸ GRÉGOIRE V., « L'expédition de Carthagène en 1697 et la fin de la flibuste », *op. cit.*, ici p. 75.

d'abandonner ces sortes d'entreprises »³⁷⁹. et « Le nouveau Gouverneur³⁸⁰ estant établi à la Jamaïque envoya [...] dans tous les principaux Ports du Roy d'Espagne, sous pretexte de renouveler la paix avec eux, & d'estre en mer de la part du Roy son Maistre, pour détruire les Avanturiers, qui commettoient leurs hostilités sans son aveu. »³⁸¹.

Entre les années 1670 et 1700, l'équilibre européen fut chamboulé par les guerres de Louis XIV. Les alliances entre les royaumes de France, d'Angleterre et d'Espagne variaient fortement en fonction des conflits. D'une part, lors de la guerre de Hollande (1672-1678), l'Angleterre et la France furent alliées contre la Couronne d'Espagne. D'autre part, lors de la guerre de Dévolution (1667-1668) et de la guerre de la Ligue d'Augsbourg (1688-1697), l'Angleterre et l'Espagne furent alliées contre la France. De ce fait, l'Angleterre et la France eurent chacune des années de paix avec la Couronne espagnole durant cette période³⁸².

Ainsi, même si les flibustiers n'étaient pas commandés par leurs rois respectifs, leurs actions avaient un impact sur les relations internationales. En temps de guerre avec l'Espagne, leurs attaques n'étaient pas dérangeantes pour leurs Couronnes, car les flibustiers participaient indirectement à l'effort de guerre. À l'inverse, en temps de paix, l'Espagne tenait responsables les rois français et anglais des attaques des flibustiers contre les villes et places fortes espagnoles³⁸³. Ainsi, il était un enjeu majeur pour les Couronnes de France et d'Angleterre de donner la chasse aux flibustiers qui pillaient les possessions espagnoles en temps de paix. C'est donc pour cette raison que l'Angleterre ou la France offraient leur aide aux Espagnols lorsque ces royaumes étaient en paix pour se débarrasser des flibustiers qui pillaient l'Espagne et dégradaient les relations entre royaumes.

C. Prendre des terres pour exister : le rôle et la place des raids des flibustiers

Dans ce paragraphe nous tenterons de démontrer l'importance que les flibustiers donnaient à la terre et aux possessions territoriales. Il s'agira de comprendre comment les flibustiers utilisaient leurs prises navales et territoriales et de quelles manières celles-ci servirent à maintenir leur communauté. Y'a-t-il eu une tentative de devenir un ensemble territorial

³⁷⁹ *Histoire des aventuriers*, vol. 2, 1699, p. 382.

³⁸⁰ En l'absence de datations précises de la part d'Exquemelin sur cet événement et à cause du caractère non chronologique de son œuvre il est impossible de déterminer de quel gouverneur il s'agit avec certitude. La liste des gouverneurs de la Jamaïque de 1667 à 1697 (l'envergure de l'œuvre d'Exquemelin) compte seize individus.

³⁸¹ *Histoire des aventuriers*, vol. 2, 1699, p. 368-369.

³⁸² LYNN J. A., *Les guerres de Louis XIV 1667-1714*, op. cit., p. 399-402.

³⁸³ LAURENT C., « Le Pirate, acteur interstitiel », op. cit., ici p. 10.

reconnu par les puissances européennes ? De plus nous traiterons des cas de Saint-Domingue, Petit-Goave et l'île de la Tortue qui furent des « ports de flibustiers » reconnus.

Commençons par évoquer la nature de Petit-Goave en guise d'exemple pour tous les autres ports de flibustiers. Exquemelin illustre : « *Le petit Goave est un quartier situé à trente lieuës sous le vent du Cap François, & à sept lieuës de Leogane ; C'est l'endroit que les flibustiers choisissent ordinairement pour s'assembler et concevoir leurs entreprises* »³⁸⁴. Notons que les trois lieux évoqués ne forment qu'une seule entité. Tout d'abord, Saint-Domingue est la partie occidentale française de l'île du même nom à l'est d'Hispaniola. Ensuite, Petit-Goave est une crique au nord de l'île de Saint-Domingue. Enfin, l'île de la Tortue se situe au nord de Saint-Domingue. Il faut en ce sens considérer que bien que chaque lieu fût à part et possédait des utilités diverses³⁸⁵, l'ensemble des trois formait le véritable pied-à-terre des flibustiers. Différents enjeux touchaient ces trois lieux sans pour autant les dissocier pleinement.

Comme dit, Saint-Domingue était une possession française régie par un gouvernement bicéphale. L'un des deux gouverneurs siégeait à Fort-Royal de la Martinique, et l'autre à Cap-Français sur l'île de Saint-Domingue. Ces gouverneurs sont ensuite assistés par trois intendants (qui géraient la police, la justice et les finances), d'un conseil souverain, et d'une cour de justice³⁸⁶. De ce fait, les flibustiers ne possédaient pas vraiment l'endroit, mais il fut un lieu sûr pour eux, en grande partie grâce aux positionnements des gouverneurs Bertrand d'Ogeron de la Bouère (1613-1676)³⁸⁷, Pierre-Paul Tarin de Cussy (1642-1691), tous deux favorables aux flibustiers.

La colonie de l'île de la Tortue, indissociable de la côte de Saint-Domingue, se constitua sans aucune aide européenne ou capitaux investis dans sa mise en place. Ce fut une initiative interne des colons antillais. Une liberté évidente sur la Couronne de France, mais une liberté

³⁸⁴ *Histoire des aventuriers*, vol. 2, 1699, p. 408.

³⁸⁵ Saint-Domingue était le pôle politique et militaire en la personne du gouverneur de Saint-Domingue. L'île de la Tortue fut le lieu de ravitaillements et de réparations pour les navires. Petit-Goave était avant tout un port de construction et de réparation de bâtiment, en plus d'être l'endroit d'où beaucoup d'entreprises étaient organisées. (Voir : TEMDAOUI J.-C., *L'espace colonial caraïbes de la Couronne de France (1625-1791)*, op. cit., p. 3.).

³⁸⁶ TEMDAOUI J.-C., *L'espace colonial caraïbes de la Couronne de France (1625-1791)*, op. cit. p. 3.

³⁸⁷ Bertrand d'Ogeron de la Bouère (1613-1676) fut un officier et administrateur colonial français du XVII^e siècle. Ogeron fit anoblir sa famille grâce à ses services rendus la Couronne française et succéda à son père comme seigneur de la Bouère en 1655. Il fut gouverneur de l'île de la Tortue de juin 1665 à 1675. Il fut fort proche des flibustiers et des boucaniers de Saint-Domingue et de Petit-Goave avec qui il entretint des relations amicales et constitua des alliances. Ogeron causa une révolte de flibustiers contre lui lorsqu'il lança la colonisation de Cap-Français. Il participa à peupler Saint-Domingue, qui n'avait pas encore de gouverneur et en devint le premier. Il mourut à Paris en 1676 après avoir, supposément aidé à faire de Saint-Domingue la puissance sucrière des Caraïbes de manière post-mortem en 1697. (Voir : DUCOIN J., *Bertrand d'Ogeron : Fondateur de la colonie de Saint-Domingue et gouverneur des flibustiers*, Brest, Editions le Télégramme, 2013, p. 6-8.).

qui devait demeurer secrète. Ainsi, les gouverneurs Bertrand d'Ogeron et Tarin de Cussy participèrent à assurer la discrétion de cette colonie. Ils prétendirent aux autorités de la métropole française qu'ils avaient le contrôle de la Tortue, bien que dans les faits cela était peu le cas³⁸⁸. Les flibustiers pouvaient s'autogérer sur l'intégralité de l'île de la Tortue, du moment qu'ils ne troublaient pas l'ordre établi sur la côte de Saint-Domingue et ne revendiquaient pas l'autorité des gouverneurs.

Enfin, la crique de Petit-Goave fut soumise aux réglementations des gouverneurs de Saint-Domingue, mais servit autant les flottes régulières que celles de flibustiers. Ces derniers y avaient quartier libre pour procéder à leurs ravitaillements et leurs réparations, mais ne recevaient pas de ressources de la Couronne et devaient se fournir en achetant des marchandises et des services par leurs propres moyens.

Maintenant que nous avons abordé la place qu'occupaient ces différents lieux pour les flibustiers, nous pouvons parler de l'utilisation de leurs prises navales dans l'idée de les défendre et les approvisionner. Exquemelin précise : « *en le rendant maistre de deux batimens [...] Le plus grand qui estoit chargé de Cacao, fut envoyé à la Tortuë, pour y estre dechargé, & revenir au plutôt à l'Isle de Saone, où l'Olonois l'attendoit, & où il avoit pris l'autre bâtiment chargé de munitions de guerre pour la ville de Saint Domingue* »³⁸⁹. En avril 1667, et à la demande du gouverneur de Saint-Domingue Bertrand d'Ogeron, Louis XIV dépêcha l'ingénieur François Blondel, sieur des Croisettes (1618-1686)³⁹⁰ pour inspecter les fortifications de l'île de la Tortue et de Saint-Domingue. L'idée était de fortifier cette possession française pour contrer les attaques des Espagnols, autant par la mer que par les terres à l'est de l'île, sous possession espagnole. François Blondel participa à installer une imposante forteresse, payée par la Couronne royale de France, pour protéger l'île de Saint-Domingue et tenir son port. À partir des années 1670, la Couronne de France envoya à Saint-Domingue trois cents

³⁸⁸ PLOUVIEZ D. (dir.), *Défense et colonies dans le monde atlantique XVe-XXe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2020, p. 41-42.

³⁸⁹ *Histoire des aventuriers*, vol. 1, 1699, p. 232.

³⁹⁰ Nicolas-François Blondel (1618-1686) fut un architecte français. Il apprit les mathématiques et de nombreuses langues européennes. Au vu de son talent, il servit le cardinal Richelieu pendant la guerre de Trente Ans durant laquelle il étudia les fortifications. Il voyagea dans toute l'Europe comme diplomate et espion. En 1656, il fut nommé lecteur de mathématiques au Collège royal. En 1664, Colbert le nomma ingénieur du roi pour la Marine. En 1669, il entra à l'Académie des Sciences comme géomètre. Il supervisa des travaux en Bretagne et aux Antilles. Là-bas, il fortifia grandement les positions françaises et participa au grand plan de faire s'imposer la Couronne française dans le Nouveau Monde. En 1673, il devint professeur de mathématique du Grand Dauphin de France, Louis de France, fils de Louis XIV. Il termina sa vie dans l'entourage du roi. (Voir : THÉSÉE F., « L'ingénieur du roi François Blondel (1618-1686) : Sa mission aux Isles d'Amérique », dans *Outre-mers*, t. 95, n. 360, 2008, p. 223-240.).

hommes armés et cent cinquante engagés, ainsi qu'une batterie de douze canons pour assurer la protection de l'île.³⁹¹.

Les Espagnols avaient intérêt à capturer l'île de Saint-Domingue, car elle était le centre de l'influence française dans les Caraïbes. De leur côté, les flibustiers, bien que n'étant pas concernés du sort de la France, voyaient dans la préservation de l'île un moyen de sécuriser leur place. De cette façon, il apparaît qu'ils commencèrent à aider autant Saint-Domingue que l'île de la Tortue à préparer les ravitaillements et la défense dans l'idée de pouvoir tenir tout assaut espagnol. D'un côté, les flibustiers envoyèrent les ressources marchandes à l'île de la Tortue pour y être vendues sans la présence du gouverneur français, facilitant cette vente pour que la France ne demande son pourcentage. De l'autre, ils transportèrent les armes jusqu'à Saint-Domingue pour protéger leurs intérêts et renforcer l'armement de la garnison de l'armée française déjà présente³⁹².

Les flibustiers occupaient des villes et ports, mais il n'est pas question de parler de la création d'un « État de flibustiers ». L'île de la Tortue leur appartenait, car aucun empire européen ne voulait la revendiquer. Saint-Domingue et Petit-Goave étaient des territoires français où la présence des flibustiers était acceptée. L'île de la Tortue était plutôt une base socialement hétéroclite servant de lieu de rendez-vous et de ravitaillement et non pas comme une ville organisée, comme celles des empires européens.

Ces trois lieux furent munis, entre l'année 1684 et 1687, de forteresses qui avaient pour but de tenir les ports. La Couronne française paya pour la construction autant de ceux de Petit-Goave et de Saint-Domingue, que de celui de l'île de la Tortue³⁹³. Cela dénote de l'association et de l'implication française vis-à-vis des flibustiers séjournant sur l'île de la Tortue.

La défense de leurs lieux de rendez-vous n'était cependant pas ce qui occupait la majorité du temps des flibustiers. Au contraire, ceux-ci attaquaient bien plus souvent des lieux fortifiés. Cependant, ces attaques se préparaient et étaient réfléchies bien à l'avance. Ainsi, le capitaine Henri Morgan tempérait parfois la rapidité de ses captures de villes espagnoles. Exquemelin, expose : « *Morgan proposoit cecy, connoissant par experience que les Aventuriers*

³⁹¹ PLOUVIEZ, D., *Défense et colonies dans le monde atlantique*, op. cit., p. 41-42.

³⁹² HRODEJ P., « Défense statique et défense dynamique, le cas de Saint-Domingue dans la seconde moitié du XVII^e siècle », dans *Défense et colonies dans le monde atlantique : XVe-XXe siècles*, 2014, p. 41-53, ici p. 46-47.

³⁹³ PAVLIDIS L., « Les fortifications édifiées au XVII^e siècle à Saint-Domingue et sur l'île de la Tortue », dans SOULAT J., *Archéologie de la piraterie des XVII^e et XVIII^e siècles : Etude de la vie quotidienne des flibustiers dans les Caraïbes et l'océan Indien*, Drémil-Lafage, Editions Mergoïl, 2019, p. 137-157, ici p. 152-153.

avoient mal réussi dans leurs entreprises, faute de vivres, & qu'au lieu d'attaquer les Espagnols dans des lieux forts, on ne les attaquoit que dans des foibles, seulement pour ravitailler la Flotte »³⁹⁴. Prendre des terres nécessitait des hommes pour ce faire. D'une place forte à l'autre, le nombre minimum pour assurer le succès de l'entreprise variait. Cependant, il fallait aussi armer ces hommes et les maintenir dans une bonne condition physique pour augmenter les chances de victoire. Il s'agissait, dès lors, de pouvoir juger de la résilience des places fortes pour éviter l'échec. Ce constat incarne la colonne vertébrale au cœur de toutes les entreprises des flibustiers. Les ravitaillements étaient formés de trois composantes : les hommes, les vivres et les munitions. L'autonomie de toute force armée est limitée par l'afflux de ces trois ressources en quantité suffisante. L'autonomie des flottes royales était théoriquement assurée par une chaîne de ravitaillement construite et continue³⁹⁵. À l'inverse, dans le cas des flibustiers, cette chaîne n'existait pas et il leur fallait alors assurer leur propre subsistance. Pour ce faire, ils devaient choisir des lieux moins défendus pour leur permettre de poursuivre et de se ravitailler, car le moindre manquement de ressources ou d'hommes pouvait mener à l'échec³⁹⁶.

Lorsque les flibustiers capturaient et pillaient une ville, ils s'assuraient de pouvoir la défendre. Exquemelin évoque : « *Il donna ordre de reparer les débris des Forts, & de remettre le canon en état, afin que s'il venoit quelque secours, il pust se défendre.* »³⁹⁷. L'enjeu était d'avoir le temps d'extorquer les richesses avant d'être interrompus par l'arrivée de renforts. Les flibustiers ne prenaient pas à proprement parler le fort ou la ville, mais l'occupaient le temps nécessaire au pillage complet. Pour cela, ils préparaient la défense du lieu instantanément après avoir vaincu les précédents occupants. Cependant, aucune revendication territoriale n'avait lieu lors de prises. Les flibustiers laissaient les endroits à l'abandon après leur passage, permettant aux Espagnols de récupérer leurs possessions directement. L'enjeu des Espagnols était ainsi moins de récupérer leur ville, ce qu'ils savaient arriver dans tous les cas, que de vaincre les flibustiers avant qu'ils aient le temps de partir.

En effet, les flibustiers n'avaient d'œil que pour les richesses marchandes des lieux (autant en métaux précieux qu'en personnes), mais n'étaient pas venus pour vaincre l'Espagne d'une quelconque manière, ou même tuer ses colons. Ainsi, si aucune opposition ne leur était donnée, ils n'avaient pas de raisons de combattre ou tuer les individus des endroits qu'ils

³⁹⁴ *Histoire des aventuriers*, vol. 1, 1699, p. 129.

³⁹⁵ IUNG J.-E., « L'organisation du service des vivres aux armées de 1550 à 1650 », dans *Bibliothèque de l'école des Chartes*, t. 141, n. 2, 1983, p. 269-306, ici p. 304.

³⁹⁶ LITTLE B., *The Sea Rover's Practice*, op. cit., p. 74.

³⁹⁷ *Histoire des aventuriers*, vol. 2, 1699, p. 54.

capturaient. De plus, même dans le cas des captifs, nous verrons qu'ils n'avaient pas pour intention de les rendre esclaves, mais de les utiliser pour acquérir plus de butin, sous forme de rançons. En somme, si les habitants des emplacements espagnols ne résistaient pas, il ne leur était fait aucun mal. Exquemelin décrit : « *un prompt calme succeda bien-tost à ce tumult, d'autant que les Flibustiers ne trouvant plus rien qui leur fist teste, cessèrent leurs hostilités* »³⁹⁸.

De plus, laisser les Espagnols repeupler leurs villes et forts était une décision pragmatique. Raveneau de Lussan développe celle-ci : « *les assura que nous ne la brûlerions pas, parce que nôtre dessein étoit de repasser quelque mois après à la mer Nort par le Lagon & reprendre dans cette Ville les choses nécessaires pour nôtre passage* »³⁹⁹. Quand ils pillaient dans la mer des Caraïbes, ils pouvaient retourner dans leurs ports, dont celui de Petit-Goave⁴⁰⁰. Cependant, cela leur était impossible lors d'entreprises le long des côtes de la vice-royauté du Pérou. Il était donc important de planifier les lieux de ravitaillements assurés. Obtenir des aides extérieures, comme celle des natifs amérindiens ou des mulâtres, était incertain. Rien ne pouvait assurer de rencontrer ces groupes, ni que ceux-ci acceptent de les soutenir. Il était plus facile, bien que plus dangereux, d'attaquer des villes espagnoles dont ils connaissaient les emplacements. En effet, les flibustiers organisaient leurs voyages et trajectoires de façon à passer régulièrement près d'une ville ou d'un fort pouvant être pillé. De cette manière, ils s'assuraient de pouvoir trouver du ravitaillement à intervalles réguliers. Ainsi, détruire les villes aurait été un choix peu judicieux pour assurer aux flibustiers de trouver de quoi survivre sur le long terme. D'un autre côté, les accaparer aurait été à la fois infaisable pour cause de manque d'effectifs et une erreur, car les emplacements n'auraient pas été ravitaillés.

D. Négocier avec l'Espagne : les rançons de prisonniers comme moyen de pression

Dans ce paragraphe nous analyserons la manière dont les flibustiers entretenaient des rapports de force avec les autorités espagnoles lorsqu'il s'agissait de rendre, ou plutôt, vendre les prisonniers et les villes capturés. L'enjeu sera de voir si les flibustiers possédaient ou non une réelle capacité à mettre la pression sur les Espagnols.

Les flibustiers, lorsqu'ils capturaient des prisonniers, les utilisaient comme des rançons, à la fois pour augmenter leurs gains et assurer leurs départs protégés des forts et villes capturés.

³⁹⁸ *Histoire des aventuriers*, vol. 1, 1699, p. 354.

³⁹⁹ *Journal du voyage fait à la mer de Sud*, 1690, p. 98.

⁴⁰⁰ LITTLE B., *The Buccaneer's Realm*, op. cit. p. 142.

Exquemelin évoque : « *il leur fit entendre en peu de mots que les Flibustiers n'en vouloient ny à leur liberté, ny à leur vie, qu'ils leur demandoient seulement de l'argent ; & comme la liberté & la vie leur devoient estre plus cheres que l'argent, il les exhortoit à de leur en donner au plutôt* »⁴⁰¹. Les flibustiers recevaient parfois la rançon de la part des otages, surtout lorsque ces derniers étaient riches. Pour ce faire les flibustiers n'hésitaient pas à utiliser la torture pour faire parler leurs prisonniers. Exquemelin décrit : « *Après qu'ils eurent amassé tout ce qu'ils avoient trouvé, ils presserent les principaux Bourgeois d'avoüer où leur argent estoit caché. Ceux qui ne vouloient rien dire ; & peut-être n'avoient rien, furent mis à la gêne* »⁴⁰²⁴⁰³. Si les flibustiers ne pouvaient pas rançonner leurs prisonniers, ils les obligeaient à leur révéler l'emplacement de leurs richesses, afin de rentabiliser d'autant plus leurs entreprises. La torture était utilisée dans les cours judiciaires de France et d'Angleterre au XVIIe siècle pour faire avouer un coupable lors d'interrogatoires. Si cette méthode était mal vue des humanistes, elle avait pour autant une efficacité reconnue par ceux qui l'employaient⁴⁰⁴. L'utilisation de la torture, bien que conçue comme un acte sale par les valeurs de bienséance nobiliaire, n'était pas un crime en elle-même lorsqu'il s'agissait de l'utiliser avec des intentions de justice. Malgré cela, la torture était bien peu utilisée et incarnait le dernier recours de toute procédure⁴⁰⁵. Cependant, nos flibustiers l'utilisaient dans l'idée de s'enrichir ou bien de pouvoir recevoir un avantage sur leurs ennemis. De ce fait, l'utilisation de la torture était aussi une méthode pour assurer leur survie et leur réussite, mais restait une méthode avilissante d'y parvenir. Les capitaines flibustiers mettaient une nouvelle fois de côté leurs vertus nobles.

Dans d'autres cas, il s'agissait de demander aux autorités espagnoles une livraison d'argent autant pour les individus capturés que pour les villes, sous forme de rançons. Dans le cas où les captifs pouvaient payer eux-mêmes leur rançon, la liberté leur était rendue directement. Cependant, lorsqu'il fallait recourir à un paiement extérieur, cela pouvait prendre bien plus de temps.

Les autorités espagnoles discutaient donc de la somme demandée et du temps accordé pour la réunir et l'acheminer avec les capitaines des flottes de flibustiers. Exquemelin précise :

⁴⁰¹ *Histoire des aventuriers*, vol. 1, 1699, p. 358.

⁴⁰² Passer à la gêne (gehine en ancien français, venant de gehir signifiant avouer) consistait à torturer un individu dans le but de recevoir une information. (Voir : « Gêne », dans *Dictionnaire de l'Académie Française*, t. 2, (édition 9) <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9G0465>, consulté le 09/04/2024.).

⁴⁰³ *Histoire des aventuriers*, vol. 2, 1699, p. 54.

⁴⁰⁴ COHEN P., « Torture and Translation in the Multilingual Courtrooms of Early Modern France », dans *Renaissance Quarterly*, vol. 69, n. 3, 2016, p. 899-939, ici p. 906-907.

⁴⁰⁵ PINSON-RAMIN V., « La torture judiciaire en Bretagne au XVIIe siècle », dans *Revue historique de droit français et étranger*, vol. 72, n. 4, 1994, p. 549-568, ici p. 554.

« *Ils composerent donc avec Morgan, & accorderent que dans quatre jours ils luy donneroient cent mille écus pour la rançon des Forts, des prisonniers & de la Ville, ce qu'il accepta pourvu qu'ils ne manquassent point à leur parole.* »⁴⁰⁶. La Couronne espagnole était accoutumée à devoir négocier lors de rançons. En effet, et cela depuis le XII^e siècle, l'Espagne déployait une politique d'expansion, à la fois dans la péninsule ibérique par le biais de la Reconquista, mais aussi dans le nord de l'Afrique. À la fin de la Reconquista, qui fut intégralement achevée avec la prise de Grenade en 1492, la politique espagnole n'était donc plus celle de la reconquête, mais celle de la conquête. De ce fait, ils s'installaient dans les terres des sultanats musulmans du nord de l'Afrique. Il arrivait qu'ils perdent par moment des batailles et des villes face aux musulmans⁴⁰⁷ de la « côte barbare »⁴⁰⁸. Cependant, le système de rançon était encore assez peu officialisé jusqu'au règne de Charles Quint, au début du XVI^e siècle⁴⁰⁹.

L'organisation des rançons était une mission compliquée. Dans ces cas, il fallait, en plus de l'argent récolté, offrir des présents aux dirigeants musulmans, qui possédaient les captifs, en gage de bonne amitié future et de respect. Ces cadeaux étaient donnés aux rois, mais aussi à tous leurs officiers. Toute dérive à cette tradition était perçue comme un acte odieux qui pouvait mener à l'annulation du pacte visant à rendre les captifs, voire à mener à leur exécution⁴¹⁰. Les flibustiers n'étaient pas considérés par les Espagnols comme suffisamment dignes pour recevoir de tels présents. Ainsi, les flibustiers avaient assez d'influence pour exercer un chantage sur les autorités espagnoles présentes sur place, mais n'étaient pour autant pas reconnus comme une véritable entité. Ils étaient, aux yeux des autorités espagnoles, des « brigands » qui ne recevaient leurs exigences que parce que l'Espagne n'arrivait pas à les contrer aisément.

En ce sens, les Espagnols étaient habitués à discuter les conditions de rançons. Cela était autant un avantage pour les flibustiers, car la récolte de l'argent était rapide et efficace, mais aussi une raison de prudence de leur part. Raveneau nous expose : « *qu'il ne falloir pas nous impatienter si nous ne la recevions pas si-tôt que nous eussions désiré, parce que n'ayant point de Canots pour nous l'envoyer par mer; où il n'y avoit qu'une demie journée de trajet, ils étoient obligez de la faire porter par terre sur des mulets, auxquels il falloir quatre jours de marche.*

⁴⁰⁶ *Histoire des aventuriers*, vol. 2, 1699, p. 60.

⁴⁰⁷ La comparaison est faite avec les Turcs ottomans qu'affrontèrent à plusieurs reprises les Espagnols en Afrique du Nord. « *ces nouveaux Turcs m'envoyèrent vingt têtes* » (Voir : *Journal Du voyage fait à la mer de Sud*, 1690, p. 184. (*Lettre du President de Panama au General de la Costa Rica*)).

⁴⁰⁸ Ainsi nommée par les Espagnols, cette côte représente toute la côte du nord de l'Afrique adossée à la Méditerranée.

⁴⁰⁹ CLISSOLD S., « The Ransom Business : Christian slaves and Moslem masters in North Africa from the twelfth to the nineteenth centuries », dans *History Today*, vol. 26, n. 12, 1976, p. 779-787, ici p. 782.

⁴¹⁰ *Ibidem*, p. 783.

[...] *que neanmoins puis qu'ils attendoient du secours, nous l'attenderions aussi* »⁴¹¹. La récolte et l'acheminement de rançons restaient, néanmoins, une démarche longue et compliquée. Pour réunir la somme demandée, il s'agissait pour les récolteurs d'aller chercher l'argent auprès du roi ou d'une autorité le représentant. Par la suite, l'on procédait à une levée de fonds auprès des nobles (les levées de fonds se faisaient par le biais d'un impôt des nobles sur leurs sujets⁴¹²). Celle-ci pouvait prendre un certain temps, car tous n'étaient pas prêts à participer à la cause. Une fois la somme recueillie, une permission royale était nécessaire pour pouvoir exporter l'argent jusqu'au lieu de rendez-vous⁴¹³. En fonction de la distance et des difficultés climatiques ou humaines, ce voyage pouvait prendre un temps assez long. Les flibustiers en avaient bien conscience.

Ainsi, se mit en place un équilibre précaire entre les Espagnols d'un côté et les flibustiers de l'autre. Ceux-ci poussaient pour que la rançon leur soit livrée le plus rapidement possible et, à l'inverse, les Espagnols retardaient le moment de livraison. En retardant l'arrivée de la rançon, les Espagnols gagnaient du temps pour monter une force armée capable de vaincre les flibustiers, restés dans la ville. Cependant, il ne faut pas croire que les Espagnols comptaient prendre les flibustiers par surprise, car cette technique leur était bien connue.

En ce sens, les flibustiers devaient se montrer forts et dissuader les Espagnols d'envoyer de telles troupes. Pour ce faire, ils recourraient à la manière forte, car plier aurait été synonyme de faiblesse. Les flibustiers envoyaient les têtes de certains prisonniers exécutés pour mettre une pression sur les autorités espagnoles. Ils ne faisaient cependant pas cela par gaité de cœur, comme Raveneau le précise : « *nous luy ferions porter les têtes de tout ce qui nous restoit de prisonniers : Ce moyen étoit à la verité un peu violent, mais c'étoit l'unique pour mettre les Espagnols à la raison* »⁴¹⁴. Comme nous l'avons dit plus tôt, les flibustiers ne tuaient pas sans nécessité, mais uniquement pour assurer leur survie et la réussite de leurs entreprises. Ainsi, tuer leurs captifs était à la fois déshonorant pour ces individus empreints de valeurs chevaleresques, mais surtout la seule option à leurs yeux pour faire pression suffisante sur les gouverneurs et vice-rois des possessions espagnoles du Nouveau-Monde. La cruauté n'était pas désirée et les meurtres de sang-froid ne servaient qu'à jouer la carte du choc psychologique. La décapitation dégradait l'intégrité physique de l'individu et le privait de l'accès au paradis et au

⁴¹¹ *Journal du voyage fait à la mer de Sud*, 1690, p. 158.

⁴¹² BARBIER-MUELLER J.-P., *La parole et les armes : chronique des guerres de religion en France 1562-1598*, Paris, Hazan, 2006, p. 148.

⁴¹³ CLISSOLD S., « The Ransom Business », *op. cit.*, p. 782.

⁴¹⁴ *Journal du voyage fait à la mer de Sud*, 1690, p. 136.

salut⁴¹⁵. Ainsi, les flibustiers jouaient de leur réputation et montraient ce qu'ils feraient aux captifs en cas d'absence du paiement requis. Il fallait que les Espagnols craignent d'être les suivants. Ainsi, les flibustiers menaçaient autant la vie terrestre de leurs captifs que la vie après la mort : une stratégie de la terreur efficace.

Nous pouvons lire dans une lettre du Teniente de Queaquille Fernando Ponce de León⁴¹⁶ adressée au Vice-roi de Lima Melchor de Navarra y Rocafull (1626-1691)⁴¹⁷ les mesures proposées en réaction à l'action des flibustiers.

« Il y a plusieurs jours que terme qu'ils nous ont accordé pour la rançon de nos prisonniers est expiré. [...] Ils m'ont envoyé quatre têtes de nos gens, je les amuseray de quelques milliers de pieces de huit [...] Que Vôte Excellence se dépêche s'il luy plaît, d'armer, & quand ils me devroient encore envoyer cinquante têtes, j'estime que cette perte nous est bien moins prejudicable que si nous laissons vivre des gens qui sont si mal-intentionnez. Voila une belle occasion pour nous en défaire pourvu que Vôte Excellence ne perde pas de temps »⁴¹⁸.

Nous voyons l'appel à l'aide du Teniente de Queaquille, dont la ville subissait couramment les assauts des flibustiers. Il apparait que ces derniers représentaient une menace trop grande pour les forces espagnoles en garnison là-bas. De plus, ils troublaient considérablement l'ordre établi partout où ils faisaient leurs raids, à tel point que la vie des prisonniers semblait passer au second plan pour les autorités espagnoles. Ainsi, le Teniente demanda l'envoi de troupes supplémentaires au détriment de la survie des prisonniers. Il faut noter que les flibustiers n'agissaient plus sous les ordres de leurs rois, et devenaient ainsi une forme de violence non étatique. De ce fait, combattre les flibustiers et envoyer des troupes à

⁴¹⁵ STAHL P.-H., *Histoire de la décapitation*, Paris, P.U.F., 1986, p. 74.

⁴¹⁶ Fernando Ponce de León fut un lieutenant de troupes espagnoles de la ville de Guayaquil.

⁴¹⁷ Melchor de Navarra y Rocafull (1626-1691) fut un gentilhomme espagnol qui devint vice-roi du Pérou de 1681 à 1689. Il fut tout d'abord conseiller du gouvernement d'Aragon en 1654. Après de nombreuses années de service, il reçut la fonction de vice-chancelier d'Aragon pour mettre un terme aux conflits entre le roi et ses vice-rois. Lorsque don Juan José d'Autriche mourut en 1679 Melchor de Navarra fut nommé vice-roi du Pérou. Il organisa de nombreux recensements de population et compila les lois locales pour permettre aux Espagnols et aux natifs amérindiens de mieux coexister. Il eut une politique de tempérance vis-à-vis des natifs amérindiens. Il fut, entre les années 1670 et 1685, en constante opposition avec les flibustiers français et anglais de l'Amérique. Pour les dissuader, il n'hésita pas à en exécuter un bon nombre lorsqu'il les faisait capturer. Pour contrer les raids flibustiers il fit bâtir et réparer de nombreuses fortifications dont à Lima, Portobello ou Panama. (Voir : « Navarra y Rocafull, Melchor Bartolomé Buenaventura », dans *Real academia de la historia*, <https://dbe.rah.es/biografias/13419/melchor-bartolome-buenaventura-de-navarra-y-rocafull>, consulté le 11/04/2024.).

⁴¹⁸ *Journal du voyage fait à la mer de Sud*, 1690, p. 190. (Lettre du Teniente de Queaquille au Viceroy de Lima, mai 1687.).

leur rencontre ne signifiaient pas combattre la France ou l'Angleterre (ni leur déclarer la guerre en temps de paix)⁴¹⁹.

En comparaison, lorsque les flibustiers attaquaient l'Espagne, ils étaient considérés par les royaumes européens comme appartenant à leur nation d'origine. De ce fait, leurs Couronnes étaient encore concernées par leurs agissements, au vu des potentielles répercussions politiques. Elles venaient donc en aide à l'Espagne, du moins lorsque ces royaumes étaient en paix. À l'inverse, lorsque les Espagnols attaquaient les flibustiers, les Couronnes française et anglaise n'apportaient aucun soutien aux maraudeurs des mers. J'émetts l'hypothèse que les flibustiers étaient perçus comme des sujets de leur roi lorsqu'ils étaient les attaquants, mais comme des brigands lorsqu'ils subissaient les représailles espagnoles.

La communauté des flibustiers semble avoir représenté une force capable de prendre des villes espagnoles tout en restant impunie durant les années 1660⁴²⁰. Par après, les Espagnols considérèrent que tout devait être mis en place pour arrêter leurs raids qui ne cessaient de croître en nombre et en intensité. Cependant, mettre la vie d'Espagnols en jeu et choisir volontairement de les abandonner à leur sort ne fut pas une option partagée par tous les acteurs du pouvoir espagnol dans le Nouveau Monde. Ainsi, nous pouvons lire dans une correspondance de l'évêque de Panama envoyée aux flibustiers du capitaine Henri Morgan :

*« Messieurs ; Quoy que M. le President vous aye écrit assez brusquement, je vous prie avec instance de ne pas répandre davantage le sang des innocens que vous avez entre vos mains, ayant tous été en guerre par force contre vous : il obeït aux ordres du Roy qui luy defend de rendre des prisonniers de guerre ; je ferai mes efforts pour vous faire rendre vos gens, fiez-vous en ma parole & vous serez contents »*⁴²¹.

Dans sa lettre adressée aux flibustiers, l'évêque de Panama, Lucas Fernández de Piedrahita (1624-1688)⁴²², semble vouloir éviter le meurtre des prisonniers. Le duel de force se faisait entre les flibustiers et le président de Panama. Il s'agissait pour les flibustiers de rester fermes et de ne pas montrer de faiblesse. L'évêque de Panama comptait donc tempérer les deux partis pour trouver le chemin vers l'entente commune.

⁴¹⁹ THOMSON J. E., *Mercenaries, Pirates, & Sovereigns*, Princeton, Princeton University Press, 1994, p. 22.

⁴²⁰ LITTLE B., *The Sea Rover's Practice*, op. cit., p. 244.

⁴²¹ *Journal du voyage fait à la mer de Sud*, 1690, p. 135-136. (Lettre de l'Evêque de Panama, août 1686).

⁴²² Lucas Fernandez de Soto (1624-1688) fut d'abord évêque de Carthagène entre 1669 et 1676. Après quoi il devint aussi évêque de Panama entre 1676 et 1688. (Voir : « Fernández de Piedrahita, Lucas », dans *Real academia de la historia*, <https://dbe.rah.es/biografias/51381/lucas-fernandez-de-piedrahita>, consulté le 11/04/2024.).

Cette citation nous renseigne aussi sur les captifs des Espagnols. En effet, ceux-ci prenaient autant des otages parmi les flibustiers. De cette manière, ces derniers ne recherchaient pas uniquement à s'enrichir par ces rançons, mais attendaient aussi le retour de leurs frères d'armes sains et saufs. Cet échange d'hommes met en exergue la dimension de réciprocité communautaire, car les flibustiers détenus captifs pouvaient compter sur leurs frères de la côte pour mettre la pression sur les autorités espagnoles. La remise des captifs était l'objectif principal des flibustiers, et passait avant le gain de richesses.

La posture de l'évêque de Panama fut intimement liée à son statut d'autorité religieuse devant s'assurer du salut de tous les fidèles. Si le président de Panama réfléchissait d'une façon pragmatique et militaire, l'évêque, lui, réfléchissait aux conséquences sociales et spirituelles. Ainsi, la menace qu'exerçaient les flibustiers sur l'accès au Paradis de leurs prisonniers était décuplée. Il était préférable de combattre les flibustiers sur le champ de bataille, où il était possible de procurer les derniers sacrements aux soldats, que de leur tenir tête et risquer la vie de civils. Pour ces raisons, l'évêque s'entretint directement avec les flibustiers pour procéder à un échange de captifs et éviter les morts inutiles.

Les flibustiers ne démontrèrent pas un comportement sanguinaire plus que nécessaire au succès de leurs entreprises. Lorsque conserver les prisonniers ne leur était plus profitable, ils les libéraient simplement. Il n'y avait ni exécution ni maltraitance des prisonniers capturés dans les villes espagnoles, car ils servaient uniquement de rançon. Raveneau l'évoque : « *nous y mîmes nos prisonniers à terre à qui nous donnâmes la liberté, n'ayant pû aller à la point de S. Helena voir si leur rançon étoit venuë* »⁴²³ et « *Le Capitaine Grandmont [...] donna la liberté à tout le monde, il fit sauter la Forteresse, & brûler generalement toute la ville* »⁴²⁴.

Il arrivait parfois que les flibustiers, conscients de la valeur qu'accordaient les Espagnols aux vies civiles, gardent des prisonniers en terminant leurs raids afin de se protéger des représailles. Malgré cela, dans la majorité des cas, conserver ces individus demandait trop de ressources et d'hommes pour les surveiller. À la place, les flibustiers brulaient régulièrement les villes lorsque leurs revendications n'étaient pas atteintes.

⁴²³ *Journal du voyage fait à la mer de Sud*, 1690, p. 201.

⁴²⁴ *Histoire des aventuriers*, vol. 2, 1699, p. 395.

E. La différence et la peur de l'autre : un outil des flibustiers

Pour conceptualiser l'impact psychologique que les flibustiers eurent sur l'Espagne, leur principal ennemi, étudier le regard que portaient les Espagnols sur eux est essentiel. Nous observerons d'abord la perception des Espagnols et la manière dont ils réagissaient à l'approche de flibustiers. Ensuite, nous verrons comment les flibustiers participèrent à créer leur légende noire. Enfin, nous aborderons les caractéristiques qu'attribuaient les Espagnols aux flibustiers.

1. La terreur et ses méthodes

D'emblée, la stratégie des flibustiers était de causer la peur partout où ils allaient. Ce n'était pas là un simple artifice amusant, mais bien une nécessité absolue. Exquemelin raconte : *« les Avanturiers jettent la terreur partout où ils passent, on voit souvent que les Espagnols se croient vaincus avant de combattre, & qu'ils semblent ne se défendre que pour avoir le temps de sauver leurs biens »*⁴²⁵.

La raison était très pragmatique : leur faible nombre. En effet, même dans les cas des plus grandes prises, les flibustiers n'étaient que quelques centaines. Par exemple à Campêche en 1676, les flibustiers étaient composés de deux cents soixante à deux cents septante hommes contre une garnison d'un millier de soldats espagnols⁴²⁶. Il leur fallait donc trouver des méthodes pour pallier à ce désavantage. Si nous avons déjà parlé de l'utilisation de l'environnement ou bien du pavillon, ces techniques n'étaient pas les seules. La terreur en était une autre bien plus efficace encore. En effet, le climat et le pavillon n'empêchaient pas totalement le conflit, de manière générale, mais limitaient les pertes humaines des flibustiers et augmentaient les chances de victoire. Les individus attaqués même par surprise pouvaient tout de même offrir une farouche résistance. La terreur d'un autre côté ne demandait pas des flibustiers de se dissimuler, bien au contraire. Il fallait que les Espagnols aient conscience de leur arrivée. De cette manière, ils pouvaient éviter le combat armé en jouant un combat psychologique en amont.

La méthode la plus directe de toutes est ainsi évoquée par Raveneau de Lussan : *« la frayeur les avoit si fort troublez, nous croyant en bien plus grand nombre que nous n'étions qu'il est indubitable que tout le reste se seroit laissé prendre & lier sans le secours de leurs chevaux »*⁴²⁷. Sembler plus nombreux c'était aussi représenter une plus grande menace, car du nombre venait souvent la réussite. Pour fausser leur véritable nombre et le rendre plus imposant,

⁴²⁵ *Histoire des aventuriers*, vol. 2, 1699, p. 228.

⁴²⁶ HANNA M. G., *Pirate Nests*, op. cit., p. 119.

⁴²⁷ *Journal du voyage fait à la mer de Sud*, 1690, p. 225.

les flibustiers utilisèrent leurs prisonniers. Lorsqu'ils faisaient des prises, les flibustiers donnaient de fausses informations quant à leur nombre total à leurs captifs. De cette manière, lorsqu'ils les relâchaient, ceux-ci répercutaient leurs informations erronées aux Espagnols d'autres villes. Ainsi, progressivement, les flibustiers faisaient faussement augmenter leur nombre d'une ville à l'autre⁴²⁸. Chaque ville qui tombait propageait la menace grandissante des flibustiers : des combattants qui ne perdaient jamais d'hommes, mais, au contraire, en accumulaient de plus en plus. Ce constat créa chez les Espagnols une crainte considérable et une sensation de ne pouvoir rien faire contre les flibustiers. De cette manière, ces derniers, qu'importe leur nombre, trouvaient assez régulièrement des villes abandonnées ou rendues.

Dans un autre registre, l'enjeu était pour les flibustiers de se donner des airs de supériorité. Ainsi, leur apparence et leur comportement pouvaient servir à créer cette terreur chez les civils, comme chez les soldats espagnols. Raveneau nous signale que les flibustiers devaient être plus que des hommes, il leur fallait être des démons : « *il falloit que nous fussions hommes ou diables, que si nous étions hommes il nous défioit, mais que nous étions diables de quelque façon qu'il se gardât il seroit toujours pris* »⁴²⁹. Pour vaincre psychologiquement, les flibustiers avaient aussi recours à des comparaisons. Il apparaît qu'ils avaient conscience qu'il leur fallait être plus que des « simples hommes », du moins en apparence. En effet, de simples hommes pouvaient être vaincus et n'avaient aucune propriété particulière qui pouvait les rendre plus dangereux qu'un autre. Pour ce faire, ils devaient gagner des pouvoirs ou des capacités qui les feraient craindre, ou du moins respecter. Deux options s'offraient à eux. La première consistait à se présenter comme des envoyés de Dieu, ce qui aurait donné une justification à leurs actions et à leur cause. Cependant, au vu de leurs agissements violents et hors-la-loi, cela n'était pas envisageable. La seconde fut de se rallier à l'antipode divin : Satan ou le diable.

Dans la conception du XVIIe siècle, les diables étaient des créatures toutes puissantes ayant des aptitudes magiques considérables qui pouvaient prendre forme humaine pour investir les communautés et les tourmenter⁴³⁰. Le Diable, cette fois, pouvait aussi donner des pouvoirs et des capacités nouvelles aux mortels. Dans ce genre de cas, ces individus pactisaient avec le Diable pour recevoir ses faveurs⁴³¹. Bien que ni les flibustiers ni les Espagnols n'évoquent de capacité magique particulière, les flibustiers étaient considérés comme étant soit des diables

⁴²⁸ LITTLE B., *The Sea Rover's Practice*, op. cit., p. 162.

⁴²⁹ *Journal du voyage fait à la mer de Sud*, 1690, p. 249.

⁴³⁰ GASKILL M., « The Devil in the Shape of a Man : Witchcraft, Conflict and Belief in Jacobean England », dans *Historical Research*, vol. 71, n. 175, 1998, p. 142-172, ici p. 147.

⁴³¹ *Ibidem*, ici p. 160.

eux-mêmes, soit liés au Diable. De cette façon, les Espagnols prenaient peur à l'idée même de devoir affronter des individus si méprisables et dont la puissance devait être décuplée par leur alliance au Diable.

En plus de leur affiliation au démon, les flibustiers devaient aussi soigner leur apparence avec la même intention de paraître effrayant. Exquemelin précise : « *Il est vray que les Flibustiers en cet état étoient capables, à leur aspect, d'épouvanter les plus hardis ; car en guerre aussi bien qu'en amour, l'on sçait que les yeux sont les premiers vaincus* »⁴³². Il est probable que les flibustiers dont il est question ici n'étaient pas les capitaines et les officiers, mais plutôt l'équipage. En effet, l'étude de l'archéologie des navires de flibustiers semble indiquer que ceux de hauts rangs avaient différents moyens d'entretenir leur apparence, comme des brosses et autres ustensiles⁴³³. À l'inverse, le restant de l'équipage n'avait, au mieux, que des bassines qui pouvaient être remplies d'eau pour enlever une couche superficielle de crasse. Dans un autre registre, les flibustiers n'étaient pas capables de nettoyer leurs habits une fois à bord. De ce fait, ils s'habillaient parfois pendant des semaines, voire des mois avec les mêmes vêtements. Nous noterons qu'ils en changeaient couramment lors de leur pillage, parmi le butin fait.

Les raids au sol et les captures de villes ou de navires étaient menés par les officiers, mais c'est principalement l'équipage qui combattait. De ce fait, ceux que les Espagnols voyaient venir les piller étaient les membres de l'équipage, dont l'hygiène était bien moins soignée. Le manque de propreté de l'équipage n'était pas désiré, mais plutôt une conséquence de leur mode de vie d'explorateurs et de gens de la mer. Leurs voyages les salissaient fortement, et leur permettaient peu de prendre le temps de soigner leur apparence.

Le contraste causant le choc ressenti par les Espagnols se trouve ici. En effet, les individus de la société civile d'Ancien Régime accordaient une certaine importance à l'esthétique et tentaient, en fonction de leurs moyens, d'avoir une « belle apparence », pour des raisons d'apparat social⁴³⁴.

Partant de ce constat l'apparence des flibustiers a dû grandement effrayer les civils espagnols, car ceux-ci étaient sales et portaient des vêtements en piteux état. J'émet

⁴³² *Histoire des aventuriers*, vol. 2, 1699, p. 207.

⁴³³ SOULAT J., « À bord ou à terre. Autour de la culture matérielle des pirates », dans SOULAT J., *Archéologie de la piraterie des XVII^e et XVIII^e siècles : Etude de la vie quotidienne des flibustiers dans les Caraïbes et l'océan Indien*, Drémil-Lafage, Editions Mergoïl, 2019, p. 213-245, ici p. 215.

⁴³⁴ NORTH S., *Sweet and Clean ? Bodies and Clothers in Early Modern England*, Oxford, Oxford University Press, 2020, p. 284

l'hypothèse que les flibustiers jouèrent de cet état de fait, pour augmenter considérablement la frayeur qu'ils provoquaient. En ce sens, ils utilisèrent un trait socialement mal vu par la société d'Ancien Régime et le retournèrent à leur avantage.

Le dernier point que nous traiterons est celui de l'attitude qu'adoptèrent les flibustiers lorsqu'ils portaient au combat. Nous trouvons une description dans la correspondance faite par le gouverneur du Costa Rica Miguel Gómez de Lara y Brocal (1632-1692)⁴³⁵ à l'intention du président de Panama Pedro Ponte de Llorena Hoyo y Calderón (1624-1705)⁴³⁶ : « *Nous nous étions assez bien préparés à les repousser, mais la manière d'entrer au combat de ces gens là étonna si fort les nôtres que nous ne pûmes faire la résistance que nous nous étions proposée ; ils foncèrent dans la Ville les yeux fermés, chantans & dansans comme des gens qui vont à un festin* »⁴³⁷. Les chansons militaires étaient courantes dans les armées des royaumes et empires européens au XVII^e siècle. Elles servaient à augmenter le moral des troupes et la bonne entente entre soldats. Ces chansons célébraient autant la guerre qu'elles la déploraient. Cependant, leur but était similaire : créer un sentiment d'appartenance entre les soldats. Les balades et chants étaient souvent accompagnés de boisson, de jeux de hasard et de femmes qui ensemble créaient la culture militaire⁴³⁸. Il n'était pas rare que les chants soient récités pendant les marches ou avant de partir au combat pour raffermir la confiance des troupes et impressionner l'ennemi.

Il apparaît que les flibustiers chantaient aussi en allant au combat. Cependant, il est, tout d'abord possible d'avancer que leurs chants dénotaient de ceux de l'armée régulière. De ce fait, ces chansons purent paraître particulières et surprenantes pour les soldats espagnols, qui ne parlaient, de plus, pas le français ou l'anglais. Ensuite, les flibustiers dansaient avant de

⁴³⁵ Miguel Gómez de Lara (1632-1692) fut gouverneur du Costa Rica entre 1681 et 1692. Il commença sa carrière militaire en 1645 en s'engageant comme marin dans les galères espagnoles. En 1659 il servit dans l'armée de Catalogne comme capitaine d'infanterie puis comme capitaine de campagne pendant vingt et un ans. Il fut par la suite nommé gouverneur du Costa Rica par le roi Charles II en 1680. Les nombreuses attaques des flibustiers mirent à mal son administration. Pour pallier à ce problème majeur, il organisa plusieurs levées de troupes jusqu'en 1685 et développa les fortifications des villes sous sa gestion. En 1686, le gouverneur demanda un envoi de navires et d'hommes au roi d'Espagne. Il s'allia à de nombreuses reprises avec les gouverneurs de Panama pour faire front commun jusqu'à sa mort en 1692. (Voir : Gómez de Lara, Miguel, », dans *Real academia de la historia*, <https://dbe.rah.es/biografias/52002/miguel-gomez-de-lara>, consulté le 11/04/2024.).

⁴³⁶ Pedro Ponte (1624-1705) fut gouverneur de Panama et des Canaries. Issu d'une famille noble, il fut échevin de Tenerife et chevalier de l'ordre de Calatrava. Il servit en 1662 dans l'armée d'Estrémadure lors d'une guerre contre le Portugal. Il se battit par la suite aux côtés des Provinces-Unies lors d'une guerre contre la France. S'y étant fait remarquer, il fut nommé gouverneur et président de l'audience de Panama en 1681. Après un retour en Espagne, il fut nommé gouverneur des îles Canaries en 1697. Il développa grandement les fortifications et le commerce des régions sous son commandement. (Voir : BLANCO J., *Breve noticia historica de las Ilsas Canarias*, Madrid, Excmo Cabildo Insular de Gran Canaria, 1976, p. 277-280.).

⁴³⁷ *Journal du voyage fait à la mer de Sud*, 1690, p. 154-155. (*Lettre du Gouverneur ou General de la Province de Costa Rica écrite au President de Panama*, 2 mai 1686).

⁴³⁸ MCSHANE A., « Recruiting Citizens for Soldiers in Seventeenth-Century English Balads », dans *Journal of Early Modern History*, vol. 15, 2011, p. 105-137, ici p. 117.

combattre et pendant leur charge sur leurs ennemis. Cela était bien plus atypique pour les militaires réguliers. En effet, danser ne faisait pas partie des rituels du soldat d'Ancien Régime. Ce type de ritualisation se retrouve plutôt dans les tribus et royaumes africains comme natifs amérindiens. Danser avant un combat était donc associé, dans l'imaginaire européen d'Ancien Régime, à des pratiques païennes utilisées par les « sauvages » ou « barbares »⁴³⁹. L'alliance du chant et de la danse eut un impact majeur sur la création d'une identité propre aux flibustiers, qui les distingua comme étant des individus redoutés, si pas effrayants.

Les flibustiers semblent donc avoir utilisé la peur de l'altérité, grandement présente dans l'Europe du XVIIe siècle, pour se donner des airs impressionnants. Il me semble que les flibustiers eurent pleinement conscience des nombreux aspects sur lesquels ils pouvaient jouer pour créer leur propre légende noire. De cette manière, ils se constituaient une renommée, non pas issue d'actes héroïques, mais bien plutôt d'une infamie. Cela servit aussi bien le succès de leurs entreprises que leur survie dans les Amériques.

2. Le barbare, l'hérétique et l'animal : les flibustiers aux yeux des Espagnols

À côté de l'image que les flibustiers renvoyaient d'eux-mêmes, les Espagnols leur attachèrent d'autres caractéristiques. Nous lisons chez Raveneau : « *Ces Padres nous portent une si forte haine qu'ils persuadent aux femmes qui n'ont jamais veu de Flibustiers que nous sommes tout à fait dissemblables d'eux, que nous n'avons pas même la figure d'hommes, & que nous mangeons & elles & les petits enfants, ce qui leur fait concevoir pour nous tant d'horreur & d'aversion* »⁴⁴⁰. La rhétorique du barbare ou sauvage fut utilisée par les Espagnols pour avilir l'identité des flibustiers. L'intérêt fut de discréditer ces individus, voire de les rendre ennemis de la civilisation. De cette façon, il était plus simple de justifier de les combattre à tout prix en les déshumanisant. Il est ici question de les comparer aux « mauvais sauvages non civilisés ». Dans les faits, les flibustiers ne commirent aucun de ces actes, mais les Espagnols utilisèrent la méconnaissance et les rumeurs pour considérablement dénaturer à assombrir l'image des flibustiers.

L'une de ces rumeurs était qu'ils mangeaient de la chair humaine. Le cannibalisme était infamant et faisant choir l'individu qui le pratiquait vers la damnation éternelle tout en privant celui dévoré de l'accès au salut. En effet, manger la chair de ses semblables constituait un péché

⁴³⁹ PARKER K., « Reading 'Barbary' in Early Modern England 1550-1685 », dans *The Seventeenth Century*, vol. 19, n. 1, 2013, p. 87-155, ici p. 89-90.

⁴⁴⁰ *Journal du voyage fait à la mer de Sud*, 1690, p. 184.

majeur, car pour avoir accès au paradis le corps devait être relativement intact et non sali par de telles pratiques. Ainsi, les cannibales européens étaient considérés comme des « unheavenly men », comme le disait David Boruchoff⁴⁴¹. Si le cannibalisme des natifs amérindiens était relativisé par des humanistes comme Montaigne, celui des Européens sur les leurs était catégoriquement dénoncé par la religion chrétienne et toutes ses Églises. De plus, le caractère du cannibalisme sur enfant poussait encore le trait, car l'infanticide était un tabou immuable⁴⁴².

Mais cela n'était pas tout, les flibustiers étaient aussi présentés comme des animaux et des hérétiques dans une correspondance du Teniente de Sansonnat au Président de Panama.

*« Ces gens là ne voyant point de lieu pour se retirer vont être comme des chiens enragez. Nous n'avons point besoin de cela ; car par tout où ces gens sans Religion mettent à terre ils remportent la victoire : Facilitant leur passage »*⁴⁴³.

Commençons par citer la comparaison avec des « chiens enragez ». La pensée chrétienne du XVII^e siècle plaçait les êtres humains comme les plus parfaits de toutes les créations de Dieu. En ce, sens les individus qui se comportaient comme des animaux chutaient dans leur nature. Le bon chrétien devait tout m'être en œuvre pour surmonter sa bestialité intérieure et rester civilisé. Ainsi, ceux qui se rapprochaient plus de l'animal que de l'humain dans leurs actions étaient considérés comme impulsifs et dangereux. Ils incarnaient le profil même de l'être humain qui était un risque pour le bien et l'ordre de la société⁴⁴⁴.

Il est possible de faire un parallèle avec les « wild men » dont traite Joyce Wright en présentant la vision qu'avaient les Européens des natifs amérindiens : ceux-ci étaient considérés par la société civile européenne d'Ancien Régime comme des êtres humains plus proches de l'animal que de l'homme⁴⁴⁵.

Ce critère de bestialité fut utilisé par les autorités politiques et religieuses des Espagnols pour justifier qu'il n'était pas question de tenter de comprendre les flibustiers. Aux yeux de la société, ils n'étaient pas assez « civilisés » pour entretenir une discussion avec les Européens ni

⁴⁴¹ BORUCHOFF D. A., « Indians, Cannibals, and Barbarians : Henran Cortes and Early Modern Cultural Relativism », dans *Ethnohistory*, vol. 62, n. 1, 2015, p. 17-38, ici p. 25.

⁴⁴² DUBOIS O., *Approcher l'altérité russe au début du XVIII^e siècle. La Russie de Pierre le Grand vue de l'Europe, au travers de l'Atlas historique des frères Châtelain*, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, 2023, p. 100 [Mémoire en Histoire].

⁴⁴³ *Journal du voyage fait à la mer de Sud*, 1690, p. 157. (*Lettre du Teniente de Sansonnat au President de Panama*).

⁴⁴⁴ MURATORI C., « In human shape to become the very beast ! – Henry More on animals », dans *British Journal for the History of Philosophy*, vol. 25, n. 5, 2017, p. 897-915, ici p. 907.

⁴⁴⁵ WRIGHT J. M., « True Peoples and Their Monsters : Speculations on the Other in the Age of Exploration », dans *Terrae Incognitae : The Journal of the Society for the History of Discoveries*, vol. 37, n. 1, 2005, p. 1-15, ici p. 11.

coexister en paix ; il n'était pas possible de raisonner avec de tels individus. De cette manière, les autorités espagnoles noircirent l'image que les civils avaient des flibustiers, afin de leur faire une guerre totale et incontestée.

Le dernier point est celui de l'absence supposée de religion chez les flibustiers. Comme nous avons pu le voir, cela n'était pas du tout le cas et les flibustiers étaient parfaitement croyants et même chrétiens. L'argument de l'hérésie est pour autant utilisé dans l'idée de créer une forte aversion entre eux et les « bons catholiques » d'Espagne. En effet, si l'absence de religion est à écarter, les flibustiers n'étaient pas tous catholiques : certains étaient protestants ou anglicans. Cette différence de confession était souvent perçue comme une forme d'hérésie par les autorités espagnoles et surtout l'Inquisition qui considérait que seuls les croyants catholiques étaient de bons croyants. Toutes les autres confessions étaient ainsi considérées comme hérétiques. Ces hérétiques étaient dangereux, car ils pouvaient corrompre les âmes des bons chrétiens et propager des maladies en punition de leur écart par rapport à la bonne religion⁴⁴⁶. Cette « déviance » confessionnelle fut utilisée comme une raison de plus de voir les flibustiers comme ennemis autant de la Couronne d'Espagne que de la chrétienté.

Le succès des flibustiers aida grandement leur subsistance et la crainte qui les entourait. S'ils avaient connu des échecs plus nombreux, ils n'auraient pas subsisté longtemps. S'il semble que les flibustiers jouèrent de leur réputation et participèrent à sa création, il faut tout de même considérer qu'une grande partie de chance joua en leur faveur. James Anderson avançait que leur « Success will legitimize their power ; failure and defeat will lead to disintegration »⁴⁴⁷. C'est parce que les Espagnols perdirent fréquemment contre les flibustiers que cette légende put se créer.

3. « Retourner en sa nation » : la fortune et ses aléas

La fortune des flibustiers peut être considérée dans les deux sens du mot : la chance et la richesse. Dans notre cas, ce mot n'est pas anodin, car si les flibustiers accumulèrent autant de biens précieux et de richesses, c'est en partie grâce à la chance qu'ils eurent dans toutes leurs entreprises. Ainsi, « faire fortune » incarne parfaitement cette association. Cependant, il s'agissait pour les flibustiers de calculer au mieux le moment de tout arrêter avant que leur

⁴⁴⁶ MOTT M., « The Rule of Faith over Reason : The Role of the Inquisition in Iberia and New Spain », dans *Journal of the Church and State*, vol. 40, n. 1, 1998, p. 57-81, ici p. 61 et p. 65.

⁴⁴⁷ ANDERSON. J. L., « Piracy and World History », *op. cit.*, p. 184.

fortune ne tourne et ne mette en danger leurs vies et leurs succès. Raveneau de Lussan développe :

« Le 17. nous tinmes Conseil pour juger sur le rapport de nos prisonniers, quel passage seroit le moins perilleux pour retourner par terre à la mer de Nort. Notre fortune tournant nous n'eûmes d'autres choix que de retourner en notre nation, les vivres nous faisant tant défaut qu'il devint risqué de s'attarder, nos ennemis se faisant plus pressants »⁴⁴⁸.

Lorsque les flibustiers évoquent le passage de la mer du sud vers la mer du Nord, ils évoquent la traversée de l'Isthme de Panama. Durant celle-ci, ils arrêtaient leurs raids sur les villes espagnoles d'Amérique du Sud pour retourner dans leurs ports, comme ceux de Petit-Goave ou de l'île de la Tortue. Ainsi, lorsque la retraite des navires et hommes était conclue, il s'agissait de ne pas trainer : en l'absence de pillages, les vivres s'amenuisaient très rapidement et les hommes faiblissaient, rendant toute action de plus en plus rude.

Le concept de fortune était omniprésent dans l'imaginaire européen des périodes médiévales et modernes. Cette fortune était une allégorie de la chance. Son iconographie oscillait entre les roues de la Fortune médiévales et les représentations anthropomorphiques. Mais ce fut aussi une figure rhétorique justifiant les actions des hommes, la chute des grands et la montée au pouvoir des faibles et sans ressources⁴⁴⁹. La fortune servait à donner sens aux contradictions des actions-réactions, lorsqu'un événement se produisait alors que tout bon sens aurait indiqué une conclusion contraire (une bataille gagnée à un contre dix, une prise de pouvoir par un usurpateur sans moyens ou à l'inverse la chute d'un grand roi)⁴⁵⁰.

En ce sens, les flibustiers posèrent toujours le pour et le contre, en conseil, pour réfléchir sur le moment où leur fortune les abandonnerait. Par cette étude, ils voulaient raisonner le moment de leur retraite. En effet, de nombreux flibustiers ne firent qu'une seule descente au sud de l'Isthme de Panama. Après plusieurs années de pillages, ils remontaient pour dépenser leur butin acquis et, si celui-ci avait été assez conséquent, prendre leur retraite et rentrer en Europe ou s'installer ailleurs. Pour ce qui est des flibustiers qui pillaient les Caraïbes, cela

⁴⁴⁸ *Journal du voyage fait à la mer de Sud*, 1690, p. 223.

⁴⁴⁹ BUTTAY F., *Fortuna : Usages politiques d'une allégorie morale (Italie et France v. 1460-70 - v. 1600)*, Paris, P.U.F., 2005, p. 4-6 [Thèse en Histoire].

⁴⁵⁰ GIGLIONI G., « Fate and Fortune in Machiavelli's Anatomy of the Body Politic », dans *Fate and Fortune in European Thought CA. 1400-1650*, vol. 327, Leiden, Brill, 2021, p. 95-118, ici p. 112.

semble aussi se confirmer bien que ceux-ci faisaient des allers-retours plus nombreux entre les villes pillées et les ports de reventes, ces trajets étaient plus aisés et brefs⁴⁵¹.

Exquemelin mentionne : « où il pût avoir assez d'argent pour se retirer & vivre plus tranquille, & plus à son aise qu'il n'avoit fait jusqu'alors »⁴⁵². Durant les années 1690, l'écrasante majorité des flibustiers cessèrent leurs exactions en Amérique. Si certains rentrèrent en Europe pour y vivre avec aisance, d'autres cherchèrent à ne pas y retourner. Les raisons pouvaient autant être politiques que sociales. Le lieu de choix pour ces flibustiers retraités fut Madagascar. Là-bas ils pourraient vivre « as sovereign princes among the inhabitants » nous avançait Little Bernerson⁴⁵³. En effet, ils arrivèrent avec des quantités conséquentes de biens précieux et d'or, ainsi qu'avec une expérience du terrain renforcée par leurs nombreuses entreprises en Amérique. De cette façon, cet endroit fut un lieu de choix où les flibustiers retraités firent partie de l'élite, qui fut en majeure partie constituée de flibustiers jusqu'en 1720⁴⁵⁴. Ainsi, de nombreux flibustiers profitèrent de leurs fortunes, celle de la chance et celle de la richesse.

⁴⁵¹ LANE K, et BIALUSCHEWSKI A. (dirs.), *Piracy in the Early Modern Era*, op. cit., p. XXI.

⁴⁵² *Histoire des aventuriers*, vol. 2, 1699, p. 64.

⁴⁵³ LITTLE B., *The Sea Rover's Practice*, op. cit., p. 23.

⁴⁵⁴ McDONALD K. P., *Pirates, merchants, settlers, and slaves*, op. cit., p. 81 et p. 86.

V. Conclusion

Pour comprendre les flibustiers, il faut concevoir et analyser les enjeux internes et externes qui les entourent. Ainsi, l'ambition de ce mémoire était d'établir l'existence et les règles internes d'une communauté de flibustiers, puis les relations qu'elle entretient avec d'autres groupes présents en Amérique au XVII^e siècle. Nous voulions comprendre ce qui, dans tous ces aspects, venait renforcer l'identité et l'autonomie communautaire des flibustiers.

Pour ce faire, nous avons choisi des sources écrites par des flibustiers, afin de relier véracité historique et ressentis personnels pour créer le profil de notre objet d'étude. Il s'agit d'une intention volontaire : comprendre les flibustiers non pas par ce que d'autres écrivirent sur eux, mais pas leurs propres témoignages et héritages. Ces sources s'adressèrent à un public de l'Europe du XVII^e siècle. Elles furent donc éditées pour satisfaire le goût de l'exotisme et des récits de voyages d'une société désireuse de connaître ces gens de la mer. Les auteurs de ces histoires et journaux voulaient plaire autant qu'informer. En conséquence, ces récits ne furent pas toujours objectifs au sujet des flibustiers. Malgré cela, nos auteurs ne cherchèrent vraisemblablement jamais à encenser les flibustiers et prirent une position de conteurs de faits. Il s'agissait de dire les faits et les actions telles qu'ils furent, qu'importe que cela assombrisse ou non l'image des flibustiers.

Dans un premier chapitre, nous avons étudié les règles et enjeux internes de la communauté des flibustiers. Nous en avons déduit que les deux piliers de celle-ci étaient l'adhésion de chaque membre à une hiérarchie de commandement et un code de conduite stricts, et la volonté de chacun d'assurer le bien commun. Les flibustiers se devaient de suivre un ensemble de règles pour permettre à leur groupe de se maintenir et de ne pas implorer. D'un côté, la trahison et les abus de pouvoir étaient sévèrement punis. De l'autre, dans les chasses-parties au début de chaque entreprise, les flibustiers rédigeaient une liste d'actions dont la réalisation était récompensée en butin. De plus, certaines actions hors contrat, comme l'enterrement des morts, participaient à la création d'une réciprocité communautaire. La communauté démontra ainsi d'un respect et d'une bonne entente spontanés, tous deux nécessaires pour mener à bien leurs entreprises.

Les flibustiers constituèrent une forme de gouvernance alternative conservant des caractéristiques de l'Ancien Régime, tout en y apportant des modifications en fonction de leurs besoins et de leurs volontés. Par exemple, la figure du capitaine avait sur son équipage une

autorité absolue comparable à celle que la figure du roi exerçait sur ses sujets. De la même manière que le roi était élu par Dieu comme le dirigeant naturellement idéal de son peuple, le capitaine était choisi par son équipage comme le dirigeant le plus performant pour leurs entreprises. La communauté des flibustiers s'incarnait donc encore dans la recherche de performativité de son époque. Cependant, contrairement au souverain, le capitaine était élu et démis par vote de son équipage. Cette gouvernance alternative différait totalement de la société civile et militaire de l'Ancien Régime par son économie, qui répartissait le butin en parts définies non pas par un montant précis, mais par un pourcentage, de manière à assurer que chacun reçoive toujours ce qui lui était dû.

La communauté des flibustiers se trouvait dans un entre-deux de morale et d'éthique. D'une part, ces individus se complaisaient dans la débauche, décriée par la société civile. D'autre part, ils se comportaient avec bravoure et démontraient un caractère travailleur : des qualités reconnues dans l'Europe d'Ancien Régime. De plus, ils instrumentalisèrent la religion en n'invoquant Dieu que lors de combats, en amont ou en aval de ceux-ci. Leur religiosité était intimement liée à leurs entreprises.

Dans le deuxième chapitre, nous avons élargi l'angle d'approche pour comprendre la communauté des flibustiers en relation avec d'autres. Les flibustiers tranchèrent avec la conception raciale classique d'Ancien Régime. Ils se montrèrent particulièrement tolérants et ouverts vis-à-vis des groupes racialisés (esclaves noirs, mulâtres et natifs amérindiens). Au lieu d'uniquement se servir d'eux, les flibustiers comprirent qu'ils avaient à gagner de former des alliances qui profitaient aux deux côtés et pas seulement aux flibustiers. De plus, les flibustiers n'étaient pas tout-puissants, et ne pas s'allier était parfois une erreur ; l'alliance devenait ainsi une nécessité qui mettait à mal leur autonomie. L'utilisation faite des engagés par les flibustiers questionna les rapports de race, car ceux-ci ne reçurent pas de traitement de faveur alors qu'ils étaient tous de pigmentation blanche.

Les flibustiers étaient tous des individus mâles. L'étude que nous avons faite des rapports qu'ils entretenaient avec les femmes a permis d'amener « l'autre sexe » dans notre compréhension. Sur ce point, les flibustiers n'eurent pas de rapports divergeant de la société civile d'Ancien Régime. Les femmes étaient traitées comme des objets de désir possédés par les flibustiers. Elles jouèrent néanmoins de leur *agency* pour être une force d'influence sur ceux-ci. Les femmes influencèrent les rapports entre flibustiers, oscillant entre une présence nécessaire pour ces hommes et une nuisance pour l'équilibre communautaire.

Nous avons également étudié l'influence de l'environnement sur le quotidien des flibustiers. L'accès aux sources d'eau et de nourriture constitua une lutte constante pour leur survie. Cet état de fait fut utilisé par les autorités espagnoles pour menacer la survie des flibustiers. Pour ce faire, les Espagnols brûlaient les terres, chassaient les troupeaux et surveillaient les endroits d'eau douce. Les navires des flibustiers furent une extension de leur communauté. Ils leur étaient indispensables, et il s'agissait d'utiliser les ressources à portée de main pour en assurer l'intégrité et réparer les dégâts causés par les intempéries. Si les conditions climatiques étaient rudes, les flibustiers n'hésitèrent jamais à les instrumentaliser au mieux pour assurer leur succès.

Lors de notre dernier chapitre, nous avons cherché à étudier la place politique et l'influence qu'eurent les flibustiers sur les royaumes installés en Amérique (France, Angleterre et Espagne). Nous avons commencé par étudier la place de l'appartenance à leurs rois de manière à concevoir s'ils se sentaient appartenir à une nouvelle entité, mais aussi de manière à développer leurs comportements entre alliances de plusieurs royaumes. Il apparaît que les flibustiers ne développèrent pas une conception d'avoir créé et d'appartenir à un autre paradigme. Ils utilisèrent leurs Couronnes à leurs avantages, mais y restèrent parfaitement fidèles. La rivalité de longue haleine de l'Angleterre avec la France s'incarna parfaitement dans les alliances interroyaumes des flibustiers, mais ces derniers décidèrent de placer le succès de leurs entreprises avant tout. Une tension naquit entre le respect fondamental de leurs appartenances et le besoin de les dépasser pour un but nouveau.

Les flibustiers eurent un impact politique considérable pour les royaumes de France et d'Angleterre à tel point que ces derniers durent adopter une position ferme, mais flexible. Il s'agissait de tenter de réglementer les flibustiers et de les freiner tout en leur laissant une liberté d'action et de gouvernance pour éviter qu'ils ne se retournent contre leurs royaumes. La France et l'Angleterre n'étaient pas encore assez puissantes et installées en Amérique pour contrer une rébellion de l'ampleur des flibustiers si elle avait eu lieu. Les représentants de ces royaumes en Amérique utilisèrent les flibustiers à leur avantage pour mieux s'installer en Amérique et affaiblir l'empire espagnol, tout en essayant de ne pas permettre au mouvement flibustier de devenir une menace trop considérable qu'ils ne pourraient plus endiguer.

Par l'étude des prises de villes et des rançons, nous voulions constater l'importance donnée aux flibustiers par les autorités de la Couronne d'Espagne en Amérique. Il est apparu que celles-ci n'avaient pas toujours un positionnement similaire, car certaines autorités poussaient à la négociation, et d'autres à l'extermination. Les flibustiers ne cherchèrent pas à

garder leurs captures, mais simplement à s'enrichir. De la même manière, leurs ports d'accueil n'étaient que des lieux de passage entre deux raids, et les flibustiers ne cherchèrent pas à former un État de la flibuste. Cependant, toutes ces attaques mirent à mal la stabilité des possessions espagnoles, ainsi que la sécurité de leurs civils. Les flibustiers étaient une menace pour l'ordre, et les autorités espagnoles tentèrent de créer une légende noire autour d'eux. Celle-ci fut, par la suite, utilisée et développée par les flibustiers de manière à les rendre craints pour faciliter leurs entreprises et leur assurer une plus grande chance de survie. Ce n'est qu'après leurs retraites qu'ils achetèrent des terres pour s'installer en d'autres endroits, par exemple à Madagascar. En somme, les flibustiers furent un mouvement destiné à passer et à s'interrompre de lui-même avec la montée en puissance des empires européens qui purent par la suite les réprimer.

En conclusion, les flibustiers sont un produit de leur époque. Ce mouvement se créa, car les empires européens n'eurent pas assez d'influence en Amérique pour le contenir. En ce sens, les flibustiers sont une incarnation du désir de révolte en opposition au pouvoir absolu des rois. Ils sont les prémices des révolutions de la fin du siècle suivant, mais aussi celles du mouvement de l'Âge d'or de la piraterie (1715-1740). Les flibustiers représentèrent l'incarnation d'un désir d'autres formes de gouvernances, et d'autres manières de concevoir la richesse dans un monde mercantiliste en marche vers les origines du capitalisme, typique d'Adam Smith. Ils furent des individus en marge de la société, mais qui ne renièrent pas leurs cultures. Conscients d'avoir été mis de côté par l'Ancien Régime, et prêts à adapter le système qu'ils connaissaient selon leurs besoins et leurs volontés, ils se séparèrent de la « bonne conduite » telle que définie par la société civile et militaire de l'Europe du XVIIe siècle. En ce sens, les flibustiers devinrent une société atypique, parfaitement définissable et reconnaissable. Leurs objectifs n'étaient pas de se faire une place dans le monde, mais de vivre en marge de celui-ci grâce aux ressources d'un Nouveau Monde qui n'avait jamais connu de telles entreprises, et qui était donc raisonnablement peu capable de combattre une telle force armée, vélocité et agile. La communauté des flibustiers se situe entre une armée régulière et un rassemblement de brigands. Ils furent des renégats fortement armés et organisés, une entité contre laquelle les royaumes européens ne purent pas riposter avant le début du XVIIIe siècle.

En ce sens, il serait intéressant d'étudier la transition entre l'Âge d'or des flibustiers (1665-1700) et l'Âge d'or des pirates (1715-1740) afin d'étudier la continuité ou la rupture entre ces deux mouvements, et en considérant le premier comme l'héritage du second. Les pirates de la première moitié du XVIIIe siècle hissaient le drapeau noir et se revendiquaient non plus de leurs royaumes, mais d'un autre paradigme. Les pirates représentent-ils une résurgence

du mouvement flibustier ? De quelle manière l'Âge d'or de la piraterie représente-t-il l'apothéose et la fin du paradigme des maraudeurs des mers qui émergea au milieu du XVI^e siècle ? Si les flibustiers profitèrent d'un Nouveau Monde encore peu contrôlé par la France et l'Angleterre, comment les pirates de l'Âge d'or persistèrent-ils dans un environnement qui laissait de toute évidence moins de place à leurs exactions, et dans un monde qui organisa une forte répression à leur encontre ? Quelle transition y eut-il entre les flibustiers renégats et les pirates, ennemis de toutes nations ?

VI. Sources

A. Sources imprimées

- Consultation de l'Intendant Patoulet, *Archives nationales*, F3 248, 1681.
- DAMPIER W., *A New Voyage round the World describing particulary,, the isthmus of America*, vol. 1 Londres, James Knapton, 1699.
- DELAMARE N., *Traité de la police*, Livre III, titre IV, chap. III.
- DON JOSEPH C., *Aud. De Mexico*, A.G.I., 24 janvier 1661, 1.r.
- DU TERTRE J.-B., *Histoire générale des Antilles habitées par les François*, t. 1, Paris, T. Jolly, 1671.
- EXQUEMELIN A. O., *Histoire des aventuriers qui se sont signalez dans les Indes*, Paris, Jacques Le Febvre, vol.1 et vol. 2, 1699.
- RAVENEAU DE LUSSAN J., *Journal Du voyage fait à la mer de Sud avec les Flibustiers de l'Amérique en 1684. & années suivantes*, 1er éd., Paris, Jean Baptiste Coignard, 1690.

B. Éditions de sources

- BESSON M., *Les Freres de la Coste : Flibustiers & Corsaires*, Paris, Editions Duchartre & Van Buggenhoudt, 1928

VII. Bibliographie

A. Instruments de travail

- BÉLY L. (dir.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime : Royaume de France XVIe-XVIIIe siècle*, Paris, P.U.F., 1996.
- BUCHE F., *Dictionnaire du Grand Siècle*, Paris, Fayard, 2005.
- BUTI G. (dir.), *Dictionnaire des corsaires et pirates*, Paris, C.N.R.S. éditions, 2013.
- *Dictionnaire de biographie française*, Paris, Librairie Letouzey et Ané, 1933-. (22 tomes).
- DEMAY F., *Dictionnaire des notions*, Paris, Encyclopaedia universalis, 2005.
- *Dictionnaire de l'Académie française*, 1798, (5^{ième} édition).
- *Dictionnaires des 16^e et 17^e siècles, France, Classiques Garnier*.
- DUBY G. (dir.), *Atlas Historique Larousse*, Paris, Larousse, 1978.
- DUBY G. (dir.), *Atlas Historique : l'histoire du monde en 317 cartes*, Paris, Larousse, 1987.

- DUBY G.,(dir.), *Grand Atlas Historique : L'histoire du monde en 520 cartes*, Paris, Larousse, 2021.
- FEUILLET M. (éd.), *Vocabulaire du christianisme*, Paris, P.U.F., 2018.
- LEVOT P. et DONEAUD A., *Les gloires maritimes de la France. Notices biographiques sur les plus célèbres marins*, Paris, Arthus Bertrand éditeur, 1866.
- MARLEY David F., *Pirates of the Americas*, Oxford, ABC-CLIO, 2010 (2 volumes).
- *Real academia de la historia*, <https://www.rah.es/>.
- SMITH G. (éd.), *The Dictionary of National Biography*, vol. 9, Oxford, Oxford University Press, 1950.

B. Mémoires

- AMEZQUITA W. L. P., *Otra Ciudad de Ninive : Epidemias Y Hambrunas en Yucatán 1648-1716*, Merida de Yucatán, Universidad de Merida, 2016, p. 79 [Master en Histoire].
- DUBOIS O., *Approcher l'altérité russe au début du XVIIIe siècle. La Russie de Pierre le Grand vue de l'Europe, au travers de l'Atlas historique des frères Châtelain*, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, 2023 [Mémoire en Histoire].

C. Travaux-sources

- SOLIS J. F. M., *Historia de Yucatán durante la dominacion espanola*, Merida de Yucatán, La loteria del Estado, 1910.
- WRIGHT L. B., « The Noble Savage of Madagascar in 1640 », dans *Journal of the History of Ideas*, vol. 4, n. 1, 1943.

D. Travaux

- ALBIEZ-WIECK S., « Indigenous migrants negotiating belonging : *Peticiones de cambio de fuero* in Cajamarca, Peru, 17th-18th centuries », dans *Colonial Latin American Review*, 2017, p. 483-508.
- AMSTUTZ D., « La Faveur et la Jalousie. Gouverner par l'émotion dans la France du premier XVIIe siècle », dans *Dix-septième siècle*, vol. 2, 2022, p. 269-279.
- ANDERSON J. L., « Piracy and World History : An Economic Perspective on Maritime Predation », dans *Journal of World History*, vol. 6, n. 2, 1995, p. 175-199.
- ANTONETTI G., BEAUNE C. et BERCÉ Y.-M., *Les monarchies*, Paris, P.U.F., 1997.

- ALLEN D. W., « The British Navy Rules : Monitoring and Incompatible Incentives in the Age of Fighting Sail », dans *Explorations in Economic History*, vol. 39, 2002, p. 204-231.
- ARENA C., « Indian Slaves from Guiana in Seventeenth-Century Barbados », dans *Ethnohistory*, vol. 64, n. 1, 2017, p. 65-90.
- AUTUNES C., « European shipbuilding and ship repairs outside Europe : Problems, questions and some hypotheses », dans *International Journal of Maritime History*, vol. 31, n. 3, p. 456-464.
- AYOUB L., « Old English waeta and the Medical Theory of the Humours », dans *The Journal of English and Germanic Philology*, vol. 94, n. 3, 1995.
- BARADEAU P., *Le code noir : et autres textes de loi concernant l'esclavage en France (XVIIe siècle-XIXe siècle)*, Bègles, L'esprit du temps, 2019.
- BARBIER MUELLER J.-P., *La parole et les armes : chronique des guerres de religion en France 1562-1598*, Paris, Hazan, 2006.
- BAUDOT G., « Dissidences indiennes et complicités flibustières dans le Yucatán du XVIIe siècle », dans *Caravelle, Cahiers du monde hispanique et luso-brésilien*, vol. 46, 1986.
- BAZAN DIAZ I., VASQUEZ GARCIA F. et MORENO MENGIBAR A., « La prostitution au Pays Basque entre XIVE et XVIIe siècles », dans *Annales, Histoire, Sciences Sociales*, vol. 55, n. 6, 2000, p. 1283-1302.
- BLACK J. et FURY C., « The Development of Sea Power, 1649-1815 », dans FURY C. (éd.), *The social history of English Seamen 1650-1815*, Woodbridge, Boydell & Brewer, 2017, p. 5-33.
- BENTLEY J. H., SUBRAHMANNYAM S. et WIESNER-HANKS M. E. (éds.), *The Cambridge World History : The constructions of a global world, 1400-1800 CE : Part 1 Foundations*, vol. VI, 2016.
- BLIER G., *France-Angleterre : un millénaire de lutte armée : deux siècles d'alliance*, Paris, Economica, 2021.
- BONNIOL J.-L., « La couleur de la peau, inscription corporelle d'une origine servile », dans *Ethnologie française*, t. 50, n. 2, 2020, p. 299-312.
- BORUCHOFF D. A., « Indians, Cannibals, and Barbarians : Henran Cortes and Early Modern Cultural Relativism », dans *Ethnohistory*, vol. 62, n. 1, 2015, p. 17-38.

- BOURGUIGNON M.-A., et MUSIN A., *Religion, Guilt and Shame. When Sin becomes a Crime (15th-16th centuries)*, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, 2009.
- BIALUSCHEWSKI A., *Raiders and Natives : Cross-cultural Relations in the Age of Buccaneers*, Georgia, University of Georgia Press, 2022.
- BILLACOIS F., *Le Duel dans la société française des XVIe-XVIIe siècles : essai de psychologie historique*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1986.
- BURGESS JR D. R., *The Politics of Piracy : Crime and Civil Disobedience in Colonial America*, Lebanon, University Press of New England, 2014.
- BUTTAY F., *Fortuna : Usages politiques d'une allégorie morale (Italie et France v. 1460-70 - v. 1600)*, Paris, P.U.F., 2005, [Thèse en Histoire].
- CÉNAT J.-P., « Le ravage du Palatinat : politique de destruction, stratégie de cabinet et propagande au début de la guerre de la Ligue d'Augsbourg », dans *Revue Historique*, t. 307, n. 1, 2005, p. 97-132.
- CHALINE O. et HARDING R., « Du vent et de l'eau : les contraintes environnementales au temps de la voile », dans *Histoire, économie & société*, vol. 39, n. 1, 2020, p. 9-21.
- CHATTERTON E. K., *Sailing ships : The story of their development from the earliest times to the present day*, Londres, Sidgwick & Jackson, 1981.
- CLEMENT A., « English and French mercantilist thought and the matter of colonies during the 17th century », dans *Scandinavian Economic Histoire Review*, vol. 54, n. 3, 2006, p. 291-323.
- CLISSOLD S., « The Ransom Business : Christian slaves and Moslem masters in North Africa from the twelfth to the nineteenth centuries », dans *History Today*, vol. 26, n. 12, 1976, p. 779-787.
- COHEN E. S., « Women on the Margins », dans POSKA A. M., COUCHMAN J. et MCIVER K. A. (éds.), *The Ashgate Research Companion to Women and Gender in Early Modern Europe*, Farnham, Ashgate, 2013, p. 317-341.
- COHEN P., « Torture and Translation in the Multilingual Courtrooms of Early Modern France », dans *Renaissance Quarterly*, vol. 69, n. 3, 2016, p. 899-939.
- COQUERY-VIDROVITCH C. et MESNARD E., *Être esclave : Afrique-Amériques, XVe-XIXe siècle*, Paris, Editions La Découverte, 2013.
- CORDINGLY D., *Women Sailors and Sailor's Women : An Untold Maritime History*, New York, Random House New York, 2000.

- COTTRET M., *Tuer le tyran ? : Le tyrannicide dans l'Europe moderne*, Paris, Fayard, 2009.
- DECOSTER J., « Aid from the Indians Themselves : Native Rivalries, Spanish Precedent, and French and English Colonialism », dans *Terrae Incognitae*, vol. 51, n. 2, 2019, p. 111-130.
- DERUELLE B., « Pour Dieu, le roi et l'honneur : Ethos chevaleresque, mérite et récompense au XVI^e siècle », dans *Hypothèses*, vol. 13, 2008, p. 209-220.
- DIAZ M., « Native American Women and Religion in the American Colonies : Textual and Visual Traces of an Imagined Community », dans *Legacy*, vol. 28, n. 2, 2011, p. 205-231.
- DRÉVILLON H., *Les Rois absolus 1629-1715*, Paris, Belin, 2011.
- DUCOIN J., *Bertrand d'Ogeron : Fondateur de la colonie de Saint-Domingue et gouverneur des flibustiers*, Brest, Editions le Télégramme, 2013.
- EDELSTEIN D., « War and Terror : The Law of Nations from Grotius to the French Revolution », dans *French Historical Studies*, vol. 31, n. 2, 2008, p. 229-262.
- ELTIS D., *Europeans and African Slavery in the Americas*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.
- ELTIS D. et RICHARDSON D., « Slave prices, the African slave trade, and productivity in the Caribbean, 1674- 1807 », dans *Economic History Review*, vol. 58, n. 4, 2005, p. 673-700.
- FAGAN B. M., *The Little Ice Age : how climat made History, 1300-1850*, New York, Basic Books, 2001.
- FAGGION L., « Une civilisation du don ? Les usages d'un paradigme à l'époque moderne », dans *Le don et le contre-don : Usages et ambiguïtés d'un paradigme anthropologique aux époques médiévales et modernes*, Aix-en-provence, Presses universitaires de Provence, 2010, p. 59-97.
- FAVIER J., *La Guerre de Cent Ans*, Paris Fayard, 1980.
- FOX E. T., *'Piratical Schemes and Contracts' : Pirate Articles and their Society, 1660-1730*, Exeter, University of Exeter, 2013 [Thèse en Histoire].
- GARAVAGLIA J. C., et THIÉRIOT L. C., « Atlixco : l'eau, les hommes et la terre dans une vallée mexicaine (15^e-17^e siècles), dans *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 50, n. 6, 1995.

- GASCON M. et CAVIEDES C. N., « Clima y sociedad en Argentina y Chile durante el periodo colonial », dans *Anuario Colombiano de Historia Social y de la Cultura*, vol. 39, n. 2, 2012, p. 159-185.
- GASKILL M., « The Devil in the Shape of a Man : Witchcraft, Conflict and Belief in Jacobean England », dans *Historical Research*, vol. 71, n. 175, 1998, p. 142-172.
- GIGLIONI G., « Fate and Fortune in Machiavelli's Anatomy of the Body Politic », dans *Fate and Fortune in European Thought CA. 1400-1650*, vol. 327, Leiden, Brill, 2021, p. 95-118.
- GIMELFARB-BRACK M., « Puritains et révolution puritaine anglaise au XVIIe siècle : de la politique au moralisme », dans *Revue Suisse d'Histoire*, vol. 30, 1980, p. 72-83.
- GOMIS S., « Célébrer Noël dans le diocèse de Clermont sous l'Ancien Régime », *La Célébration de Noël du XVIIe au XXe siècle*, vol. 21, 2005, p. 41-52.
- GRAVES P., « From and Archaeology of Iconoclasm to an Anthropology of the Body : Images, Punishment, and Personhoo in England, 1500-1660 », dans *Current Anthropology*, vol. 49, n. 1, 2008, p. 35-60.
- GRÉGOIRE V., « L'expédition de Carthagène en 1697 et la fin de la flibuste, ou comment Saint-Domingue est devenue territoire français », dans *Sens-Dessous*, vol. 1, n. 21, 2018, p. 73-82.
- HANDLER J. S., et POHLMANN J. T., « Slave Manumissions and Freedmen in Seventeenth-Century Barbados », dans *The William and Mary Quarterly*, vol. 41, n. 3, 1984, p. 390-408.
- HANNA M. G., *Pirate Nests and the Rise of the British Empire 1570-1740*, Virginie, University of North Carolina Press, 2015.
- HARRIS L. B., « Gold and Glass : Seeking West African Expressions of Industry and Creativity », dans HARRIS L. B. et JOHNSON V. A., (éds.), *Excavating the Histories of Slave Trade and Pirate Ships : Property, Plunder and Loss*, Cham, Springer Nature Switzerland, 2022.
- HRODEJ P., « Défense statique et défense dynamique, le cas de Saint-Domingue dans la seconde moitié du XVIIe siècle », dans *Défense et colonies dans le monde atlantique : XVe-XXe siècles*, 2014, p. 41-53.
- HRODEJ P., « L'amiral du Casse : de la marchandise à la Toison d'Or », dans *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 104, n. 4, 1997, p. 23-39.
- IUNG J.-E., « L'organisation du service des vivres aux armées de 1550 à 1650 », dans *Bibliothèque de l'école des Chartes*, t. 141, n. 2, 1983, p. 269-306.

- JORGE V. O., « La piratería y su relación con los indigenas de la península de Yucatán : Mito y práctica social », dans *Mesoamérica*, vol. 14, n. 26, 1993, p. 209-216.
- JOPLIN N. T., « The Jamaica discipline and the epochal nature of English Atlantic privateering and piracy, 1660-1726 », dans *International Journal of Maritime History*, 2023.
- JOUANNA A., *Le devoir de révolte : la noblesse française et la gestion de l'état moderne (1559-1661)*, Paris, Fayard, 1989.
- KAPLAN B. J., *Divided by faith : religious conflict and the practice of toleration in Early modern Europe*, Cambridge, Belknap press of Harvard university press, 2009.
- KEITH T., *The Ends of Life : Roads to Fulfilment in Early Modern England*, Oxford, Oxford University Press, 2009.
- KREIKE E., *Scorched Earth : Environmental Warfare as a Crime against Humanity and Nature*, Princeton, Princeton University Press, 2021.
- KUPPERMAN K. O., « Natural Curiosity : Curious Nature in Early America », dans *Common Place : the journal of early American life*, New York, New York University Press, 2004, p. 27-35.
- LABOURDETTE M. (dir.), *Vices et péchés*, Les Plans-sur-Bex, Parole et silence, 2017.
- LAHTINEN A. et KORPIOLA M., « Introduction : Preparing for a good death in medieval and early modern northern Europe », VIDAR SIGURDSSON J., GORECKI P., MURDOCH S., (éds.), *The northern world : north Europe and the baltic C. 400-1700 AD. Peoples, economies and cultures*, vol 82. 2018, p. 1-18.
- LANE K., *Pillaging the Empire : Global Piracy on the High Seas, 1500-1750*, New York, Routledge, 2016, (2ème édition).
- LANE K. et BIALUSCHEWSKI A. (dirs.), *Piracy in the Early Modern Era : An Anthology of Sources*, Indianapolis, Hackett Publishing Company Inc., 2019.
- LAURENT C., « Le Pirate, acteur interstitiel de la colonisation européenne dans les Caraïbes (XVIe-XVIIIe siècles) », dans *Diacronie*, vol. 13, n. 1, 2013, p. 1-17.
- LA VAGUE-MANTY M., « Dueling for Equality : Masculine Honor and the Modern Politics of Dignity », dans *Political Theory*, vol. 34, n. 6, 2006, p. 715-740.
- LEESON P., « An-arrgh-chy: The Law and Economics of Pirate Organization », dans *Journal of Political Economy*, vol. 115, n. 6, 2007, p. 1049-1094.
- LEESON P., « The calculus of piratical consent : The myth of the myth of Social Contract », dans *Public Choice*, vol. 139, n. 3, 2009, p. 443-459.

- LEESON P., *The Invisible Hook : The Hidden Economics of Pirates*, Princeton, Princeton University Press, 2009.
- LEMON R., « Compulsory Conviviality in Early Modern England », dans *English Literary Renaissance*, vol. 43, n. 3, 2013, p. 381-414.
- LINCOLN M., *British Pirates and Society, 1680-1730*, Dorchester, Dorset Press, 2014.
- LITTLE B., *The Buccaneer's Realm : Pirate Life on the Spanish Main : 1674-1688*, Washington, Potomac Books Inc., 2007.
- LITTLE B., *The Sea Rover's Practice : Pirate Tactics and Techniques, 1630-1730*, Nebraska, Potomac Books, 2007.
- LYNN J. A., *Les guerres de Louis XIV 1667-1714*, Paris, Perrin, 2010.
- MARTINEZ CUTILLAS P., *Colonial Panama : history and images*, Madrid, ediciones San Marcos, 2006.
- MAUCOURANT J., « Montchrestien in 1615 : The Beginnings of Political Economy ? », dans *History of Economic Ideas*, vol. 21, n. 1, 2013, p. 25-45.
- McDONALD K. P., *Pirates, merchants, settlers, and slaves : colonial America and the Indo-Atlantic World*, Berkeley, University of California press, 2015.
- MCSHANE A., « Recruiting Citizens for Soldiers in Seventeenth-Century English Balads », dans *Journal of Early Modern History*, vol. 15, 2011, p. 105-137.
- MELISSON C., « Jean-Baptiste Patoulet, un administrateur au service de l'empire français », dans *Nuevo Mundo Mundos Nuevos*, n. 18, 2018.
- MEYER J., « La guerre de course de l'Ancien Régime au XXe siècle : Essai sur la guerre industrielle », dans *Histoire, Economie et Société*, vol. 16, n. 1, 1997, p. 7-43.
- MILNE G. E., « Bondsmen, Servants, and Slaves : Social Hierarchies in the Heart of Seventeenth-Century North America », dans *Ethnohistory*, vol. 64, n. 1, 2017, p. 116-139.
- MOLLAT M., « Les attitudes des gens de mer devant le danger et devant la mort », dans *Ethnologie française*, t. 9, n. 2, 1979, p. 191-200.
- MORA-RODRIGUEZ L., *Bartolomé de Las Casas : Conquête, domination, souveraineté*, Paris, P.U.F., 2012.
- MOTT M., « The Rule of Faith over Reason : The Role of the Inquisition in Iberia and New Spain », dans *Journal of the Church and State*, vol. 40, n. 1, 1998, p. 57-81.
- MURATORI C., « In human shape to become the very beast ! – Henry More on animals », dans *British Journal for the History of Philosophy*, vol. 25, n. 5, 2017, p. 897-915.

- NEILL A., « Buccaneer ethnography : Nature, culture, and nation in the journals of William Dampier », dans *Eighteenth-century Studies*, vol. 33, n. 2, 2000, p. 165-180.
- NORTH S., *Sweet and Clean ? Bodies and Clothers in Early Modern England*, Oxford, Oxford University Press, 2020.
- PARKER G., *La Révolution militaire. La guerre et l'essor de l'Occident, 1500-1800*, Paris, Gallimard, 1993.
- PARKER G., *The Army of Flanders and the Spanish Road, 1567-1659*, Cambridge, C.U.P., 1972.
- PARKER K., « Reading 'Barbary' in Early Modern England 1550-1685 », dans *The Seventeenth Century*, vol. 19, n. 1, 2013, p. 87-155.
- PARROTT D., *The Business of War*, Oxford, Cambridge University Press, 2012.
- PAVLIDIS L., « Les fortifications édifiées au XVIIe siècle à Saint-Domingue et sur l'île de la Tortue », dans SOULAT J., *Archéologie de la piraterie des XVIIe et XVIIIe siècles : Etude de la vie quotidienne des flibustiers dans les Caraïbes et l'océan Indien*, Drémil-Lafage, Editions Mergoïl, 2019, p. 137-157.
- PAYTON J.-M., « Alexander Olivier Exquemelin : The buccaneers of America and the disenchantment of imperial history », dans *Early American Literature*, vol. 48, n. 2, 2013, p. 337-365.
- PEIFER D. C., « Maritime Commerce Warfare : The Coercive Response of the Weak ? », dans *Naval War College Review*, vol. 66, n. 2, 2013, p. 83-109.
- PESTANA C. G., « Early english Jamaica without Pirates », dans *The William and Mary Quarterly*, vol. 71, n. 3, 2014, p. 321-360.
- PINSON-RAMIN V., « La torture judiciaire en Bretagne au XVIIe siècle », dans *Revue historique de droit français et étranger*, vol. 72, n. 4, 1994, p. 549-568.
- PIUZ A.-M., « Grand commerce lointain et naissance du mercantilisme libéral (XVIe-XVIIe s.) », dans *Revue européenne des sciences sociales*, t. 35, n. 109, 1997, p. 5-24.
- PLOUVIEZ D. (dir.), *Défense et colonies dans le monde atlantique XVe-XXe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2020.
- REDIKER M. et Blanchard A., *Les hors-la-loi de l'Atlantique : pirates, mutins et flibustiers*, Paris, Seuil, 2017.
- REDIKER M., « Under the Banner of King Death : The Social World of Anglo-American Pirates, 1716 to 1726 », dans *The William and Mary Quarterly*, vol. 38, n. 2, 1981, p. 203-227.

- REINHARD W., *Empires and Encounters 1350-1750*, Londres, The Belknap Press of Harvard University Press, 2015, p. 929-930.
- RODGER N.A.M., « Officers and Men of the Navy, 1660-1815 », dans FURY C. (éd.), *The social history of English Seamen 1650-1815*, Woodbridge, Boydell & Brewer, 2017, p. 51-71.
- ROUSSEL D., « Le jeu, l'honneur et le sang : l'enseignement des sources judiciaires et normatives (France, XVIe-XVIIe siècles) », dans *Violence et jeu de l'Antiquité à nos jours*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2023, p. 269-286.
- RUSTEMEYER A., « Princes, parents et seigneurs : Loyautés et crime contre le souverain en Europe centrale ou occidentale et en Moscovie XVe-XVIIe siècles », dans *Cahiers du Monde Russe*, vol. 46, n. 1, 2005, p. 251-264.
- SENNEFELDER A K, « Oisiveté », dans *Dictionnaire de la fatigue*, Genève, Librairie Droz, 2016, p. 605-616.
- SIMON R. A., « The problem and potential of piracy : legal changes and emerging ideas of colonial autonomy in the early modern British Atlantic 1670-1730 », dans *Journal for Maritime Research*, vol. 18, n. 2, 2016, p. 123-137.
- SLUYTER A., « The Ecological Origins and Consequences of Cattle Ranching in Sixteenth-Century New Spain », dans *Geographical Review*, vol. 86, n. 2, 1996, p. 161-177.
- SMALLWOOD S. E., « African Guardians, European Slave Ships, and the Changing Dynamics of Power in the Early Modern Atlantic », dans *The William and Mary Quarterly*, vol. 64, n. 4, 2007, p.679-716.
- SOULAT J., « À bord ou à terre. Autour de la culture matérielle des pirates », dans SOULAT J., *Archéologie de la piraterie des XVIIe et XVIIIe siècles : Etude de la vie quotidienne des flibustiers dans les Caraïbes et l'océan Indien*, Drémil-Lafage, Editions Mergoil, 2019, p. 213-245.
- SORUS P., « Les Noël de l'Auvergne et du Velay du XVIe au XVIIIe siècle », dans *La Célébration de Noël du XVIIe au XXe siècle*, vol. 21, 2005, p. 73-86.
- STAHL P.-H., *Histoire de la décapitation*, Paris, P.U.F., 1986.
- STRASSER U., *Missionary Men in the Early Modern World : German Jesuits and the Pacific Journeys*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2020.
- TADIÉ A., *Comment termine-t-on les querelles ? A propos du duel*, Paris, Sorbonne, 2016.

- TEMDAOUI J.-C., *L'espace colonial caraïbes de la Couronne de France (1625-1791)*, Poitiers, Presses universitaires de Poitiers, 2017.
- THÉSÉE F., « L'ingénieur du roi François Blondel (1618-1686) : Sa mission aux Isles d'Amérique », dans *Outre-mers*, t. 95, n. 360, 2008.
- THOMSON J. E., *Mercenaries, Pirates, & Sovereigns*, Princeton, Princeton University Press, 1994.
- VERRAND L., « Premiers esclaves aux Petites Antilles d'après les chroniques et récits de voyages français (XVIIe siècle) », dans *L'esclave et les plantations : de l'établissement de la servitude à son abolition. Hommage à Pierre Pluchon*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, p. 85-102.
- VIROL M., « Le siège de Namur de 1692 : l'héroïsme et la technique », dans *Dix-septième siècle*, vol. 3, n. 228, 2005, p. 465-488.
- WALKER G. « Rereading Rape and Sexual Violence in Early Modern England », dans *Gender & History*, vol. 10, n. 1, 1998, p. 1-25.
- WATTS K., « The Field of Cloth of Gold : Arms, Amour and the Sporting Prowess of King Henry VIII and King Francis I », MURRAY A. et WATTS K. (éds.), *The Medieval Tournament as Spectacle. Tournaments, Jousts and Pas d'Armes, 1100-1600*, London, Boydell Press, 2020, p. 208-237.
- WEBRE S., « El trabajo forzoso de los indigenas en la politica colonial guatemalteca, (Siglo XVII) : Forced indigeneous labour in the colonial policy of Guatemala during the seventeenth century », dans *Anuario de Estudios Centroamericanos*, vol. 13, n. 2, 1987, p. 49-61.
- WILLIAMS G. C., « The historical context and influence of William Dampier's hydrographic science », dans *The Great Circle*, vol. 37, n. 1, 2015, p. 53-81.
- WOODCOCK M. et O'MAHONY C. (éds.), *Early Modern Military Identities 1560-1639*, TJ International Ltd, Padstow, 2019.
- WOUTERS, C., « La civilisation des mœurs et des émotions : de la formalisation à l'informalisation », dans *Norbert Elias et la théorie de la civilisation : Lectures et critiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, p. 147-168.
- WRIGHT J. M., « True Peoples and Their Monsters : Speculations on the Other in the Age of Exploration », dans *Terrae Incognitae : The Journal of the Society for the History of Discoveries*, vol. 37, n. 1, 2005, p. 1-15.
- ZEMON DAVIS N., *Women on the Margins : Three Seventeenth-century Lives*, Cambridge, Harvard University Press, 1995.

- ZEMON DAVIS N., *Essai sur le don dans la France du XVIe siècle*, Paris, Editions Seuil, 2000.

VIII. Annexe

Chasse-partie du capitaine Henri Morgan dans *Histoire des aventuriers*, vol. 1, 1699, p. 168-170 :

1. *En cas que le Bâtiment soit commun à tout l'équipage, on stipule qu'ils donneront au Capitaine le premier Bâtiment qui sera pris, & son lot comme aux autres ; mais si ce bâtiment appartient au Capitaine, on spécifie qu'il aura le premier qui sera pris avec deux lots & sera obligé de bruler le plus méchant des deux, ou celui qu'il monte, ou celui qu'on aura pris ; & en cas que le bâtiment qui appartient à leur Chef soit perdu, l'Equipage sera obligé de demeurer avec luy, aussi long-temps qu'il faudra pour en avoir un autre.*
2. *Le Chirurgien a deux cent écus pour son coffre de médicamens, soit qu'on fasse prise ou non : & outre cela, en cas qu'on fasse prise, un lot comme les autres. Si on ne le satisfait pas en argent, on luy donne deux Esclaves.*
3. *Pour les autres Officiers, ils sont tous également partagez, à moins que quelqu'un ne se soit signalé : En ce cas on luy donne d'un commun consentement une recompense.*
4. *Celui qui découvre la prise qu'on fait a cent écus.*
5. *Pour la perte d'un œil, cent écus ou un Esclave.*
6. *Pour la perte des deux, six cens écus ou six Esclaves.*
7. *Pour la perte de la main droite ou du bras droit, deux cens écus ou deux Esclaves.*
8. *Pour la perte des deux, six cens écus ou six Esclaves.*
9. *Pour la perte d'un doigt ou d'un orteil, cent écus ou un Esclave.*
10. *Pour la perte d'un pied ou d'une jambe, deux cens écus ou deux Esclaves.*
11. *Pour la perte des deux, six cens écus ou six Esclaves.*
12. *Lors qu'un Flibustier a une playe dans le corps, qui l'oblige de porter une canuelle, on luy donne deux cens écus ou deux Esclaves.*
13. *Si quelqu'un n'a pas perdu entierement un membre, & qu'il soit simplement privé de l'action, il ne laisse pas d'estre recompensé comme s'il l'avoit perdu tout à fait ; ajoutez à cela, que c'est au choix des estropiez de prendre de l'argent ou des Esclaves, pourveu qu'il y en ait.*

Table des matières

I.	Introduction	1
A.	Bornes du sujet	1
1.	Préambule	1
2.	Définition des termes, délimitation de la thématique et contexte	1
3.	Problématique et plan	7
B.	Caractéristiques des sources principales.....	8
1.	Alexandre-Olivier Exquemelin	8
2.	Jérôme Raveneau de Lussan	9
3.	William Dampier.....	9
C.	Historiographie	10
II.	Les caractéristiques de la communauté des flibustiers.....	17
A.	Une communauté des communautés : « les aventuriers »	17
1.	Les habitants	18
2.	Les boucaniers	19
3.	Les flibustiers.....	21
4.	Tous en un	22
B.	Faire fortune à plusieurs : la part de qui	22
C.	Le maître à bord : élections, pouvoirs du capitaine, et caractéristiques du bon gouvernant.....	28
D.	Constituer une flotte : les alliances entre équipages flibustiers.....	34
E.	Parjure de ses frères : trahison et règlements de comptes	36
F.	Le caractère des flibustiers : le rapport à la vie et à la mort.....	39
G.	La religiosité des flibustiers : entre conformité et atypisme.....	45
III.	Les interactions sociales et environnementales entre hégémonies et subalternités	51
A.	La considération du moins qu'homme : le regard sur les esclaves	51
B.	Les engagés : une liberté volée ou cédée ?	56
C.	Les mulâtres : une force à respecter	59
D.	Objet de désir ou objet possédé : les femmes	60
E.	Les premiers habitants des lieux : les « Indiens » au milieu des tensions entre puissances coloniales.....	65
F.	Exister en un milieu hostile : les enjeux de l'environnement.....	72
1.	Subvenir à ses besoins primaires : nature et relations humaines	72
2.	L'importance du bâtiment comme espace communautaire : réparation du navire et création de substituts	77
3.	L'environnement déchainé : frein ou avantage ?	79

IV.	Espagne, France et Angleterre : entre négociation et opposition	83
A.	Fils de leurs royaumes ou frères de la cause : l'appartenance des flibustiers	83
1.	Être d'abord flibustiers ou sujets du roi ? : distanciation et conformité des flibustiers avec leurs royaumes	83
2.	Allier les couleurs : alliances entre équipages de différentes nationalités	88
B.	Combattre ensemble ou s'opposer : les relations entre les flibustiers et les représentants royaux.....	92
1.	Des flibustiers alliés à la marine royale ?	92
2.	Interdiction de pratiquer la flibuste : lorsque les actions des flibustiers déplaisaient à leurs rois	95
C.	Prendre des terres pour exister : le rôle et la place des raids des flibustiers.....	96
D.	Négocier avec l'Espagne : les rançons de prisonniers comme moyen de pression .	101
E.	La différence et la peur de l'autre : un outil des flibustiers	108
1.	La terreur et ses méthodes.....	108
2.	Le barbare, l'hérétique et l'animal : les flibustiers aux yeux des Espagnols	112
3.	« Retourner en sa nation » : la fortune et ses aléas	114
V.	Conclusion.....	117
VI.	Sources	122
A.	Sources imprimées.....	122
B.	Éditions de sources	122
VII.	Bibliographie.....	122
A.	Instruments de travail	122
B.	Mémoires	123
C.	Travaux-sources.....	123
D.	Travaux	123
VIII.	Annexe.....	134

